

Ministère de l'Agriculture, des
Ressources Animales et Halieutiques

.....
Secrétariat Général

.....
Programme 075 « Aménagements
hydro-agricoles et irrigation »

.....
Programme de Résilience du
Système Alimentaire en Afrique de
l'Ouest, Composante Burkina Faso
(PRSA-BF)



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Situation de référence du Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'Ouest, Composante Burkina Faso (PRSA-BF)

Rapport final

Produit par



Tel : +226 25 65 47 43 ; GSM : +226 70 26 69 02

WhatsApp : +226 07 12 09 95

E-mail : infos@cabinet-sudconseil.com

fadelsemia@gmail.com

Site web : www.cabinet-sudconseil.com

OUAGADOUGOU - BURKINA FASO

----- ((Mars 2024)) -----

SOMMAIRE

SOMMAIRE -----	ii
LISTE DES TABLEAUX -----	iii
LISTE DES CARTES -----	v
LISTE DES GRAPHIQUES -----	v
SIGLES ET ABREVIATIONS -----	vii
RESUME EXECUTIF -----	1
1. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET OBJECTIFS DE L'ETUDE -----	9
1.1. Présentation du PRSA-BF et justification de l'étude-----	9
1.2. Objectifs de l'étude-----	12
2. METHODOLOGIE OPERATIONNALISEE -----	14
2.1. Rencontres de cadrage et élaboration d'un rapport de démarrage-----	14
2.2. Collecte des données secondaires-----	15
2.3. Collecte des données primaires-----	15
2.4. Traitement, analyse des données et élaboration des livrables-----	22
3. ANALYSE DE LA SITUATION DE REFERENCE DU PRSA -----	24
3.1. État des lieux des zones bénéficiaires et non bénéficiaires du PRSA-----	24
3.2. Analyse de la situation de référence des indicateurs retenus pour l'étude-----	84
3.3. Implications de la situation de référence sur la mise en œuvre du PRSA-----	120
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATION -----	124
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES -----	128
TABLE DES MATIERES -----	131
ANNEXES -----	i

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Taille de l'échantillon pour les zones de traitement et de contrôle -----	18
Tableau 2: Taille de l'échantillon Pro-WEAI par zone de collecte et situation de la collecte -	19
Tableau 3: Répartition du nombre de villages par zone et par région-----	20
Tableau 4: Situation de la collecte-----	22
Tableau 5: Situation des aménagements « Grands périmètres irrigués » dans les régions d'intervention du PRSA-----	25
Tableau 6: Situation des aménagements « Grands périmètres irrigués » dans les régions témoin du PRSA -----	26
Tableau 7: Situation des aménagements « Petits périmètres irrigués » dans les régions d'intervention du PRSA-----	27
Tableau 8: Situation des aménagements « Petits périmètres irrigués » dans les régions témoin du PRSA -----	28
Tableau 9: Importance des aménagements CES/DRS dans les régions d'intervention du PRSA -----	30
Tableau 10: Importance des aménagements CES/DRS dans les régions témoins du PRSA -	31
Tableau 11: Filières exploitées dans les différentes régions d'intervention du PRSA-----	45
Tableau 12: Répartition type d'OPA dans les régions d'intervention du PRSA-----	51
Tableau 13: Nombre de sociétés coopératives au niveau des filières cibles du PRSA -----	52
Tableau 14: Répartition des sociétés coopératives affiliées à une faitière par région -----	52
Tableau 15: Agences de l'eau et leurs liens avec la ZIP du PRSA -----	56
Tableau 16: Répartition des CLE par agence de l'eau -----	59
Tableau 17: Situation de mise en place des instances de sécurisation foncière dans la ZIP PRSA de 2019-2021 (en unité)-----	65
Tableau 18: Synthèse de la structure de la population par région d'intervention du PRSA--	66
Tableau 19: Répartition de la population de la ZIP selon le sexe-----	67
Tableau 20: Effectif de la population vulnérable à l'insécurité alimentaire de 2015 à 2021 dans les sept (07) régions du PRSA-----	70
Tableau 21: Evolution du taux de couverture des besoins céréaliers (en %)-----	70
Tableau 22: Proportion des ménages non-autonomes en céréale de 2012 à 2021 (en %) -----	71
Tableau 23: Principaux risques du PRSA et les propositions de mesures de mitigation-----	73
Tableau 24: Productivités, organisations, contraintes et opportunités des filières visées par le PRSA-----	75
Tableau 25: Taux d'accès des ménages agricoles aux appuis de renforcement des capacités pour améliorer la qualité et la compétitivité de la production -----	79
Tableau 26: Taux d'accès des ménages agricoles aux informations sur les prix des produits agricoles et aux canaux de communication (% des ménages)-----	80
Tableau 27: Taux d'accès des ménages agricoles aux services financiers (% des ménages) --	81
Tableau 28: Taux d'accès des ménages au financement agricole (% des ménages)-----	82

Tableau 29: Taux d'accès des ménages ou de leurs membres aux emprunts (% des ménages)	83
Tableau 30: Superficies moyennes bénéficiant de contrôle et de traitement phytosanitaire (ha)	84
Tableau 31: Indicateurs de la composante 1 du PRSA	85
Tableau 32: Nombre total des agriculteurs ayant accès à des services de conseil hydrologique et agrométéorologique (désagrégé par sexe).	86
Tableau 33: Pourcentage de satisfaction des agriculteurs ayant accès à des services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture utilisables (Pourcentage)	87
Tableau 34: Répartition des ménages (%) par type de services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture	88
Tableau 35: Répartition des ménages par type de canal par lequel les services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture sont reçus	89
Tableau 36: Répartition des ménages (%) par degré de satisfaction des services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture reçus	90
Tableau 37: Amélioration de l'accès aux services locaux d'information sur le climat grâce aux plateformes d'information numériques (Oui/Non)	91
Tableau 38: Indicateurs de la composante 2 du PRSA	92
Tableau 39: Producteurs adoptant des technologies et services agricoles intelligents sur le plan climatique (Nombre et % des femmes)	93
Tableau 40: Superficie des terres couvertes par l'agriculture de conservation en hectares (Ha)	94
Tableau 41: Superficie des terres couvertes par diverses technologies en hectares (Ha)	95
Tableau 42: Effectifs des agriculteurs atteints par des actifs ou services agricoles (hommes et femmes).	96
Tableau 43: Effectif des agricultrices atteints par des actifs ou services agricoles (femmes).	96
Tableau 44: Taux d'accès aux actifs ou services agricoles (% des ménages)	97
Tableau 45: Raisons de non accès aux actifs ou services agricoles (% des ménages)	98
Tableau 46: Indicateurs de la composante 3 du PRSA	99
Tableau 47: Effectifs des agricultrices ayant reçu des biens ou des services pour améliorer la commercialisation	100
Tableau 48: Taux d'accès aux services dans le cadre de l'amélioration du commerce des produits agricoles	101
Tableau 49: Raisons de non accès aux services dans le cadre de l'amélioration du commerce des produits agricoles (% des ménages)	101
Tableau 50: Indicateurs de la composante Gestion du Programme du PRSA	102
Tableau 51: Score de consommation alimentaire des zones cibles et des zones témoins.	103
Tableau 52: Score de diversité alimentaire des ménages des zones cibles et des zones témoins.	104
Tableau 53: Score général d'auto-efficacité par sexe	105

Tableau 54: Proportion (%) de femmes et d'hommes déclarant pouvoir contribuer aux décisions concernant les ressources agricoles -----	106
Tableau 55: Temps moyen (en heure) de travail par type de travail et selon le sexe -----	107
Tableau 56: Équilibre du temps de travail -----	108
Tableau 57: Pourcentage de femmes/hommes déclarant avoir accès à des services financiers par sources -----	109
Tableau 58: Appartenance (membre actif) à un groupe -----	111
Tableau 59: Appartenance à un groupe influent -----	112
Tableau 60: Proportion hommes/femmes accès au capital productif -----	113
Tableau 61: Répartition des enquêtés suivant les biens productifs en possession par sexe -	113
Tableau 62: Proportion des hommes/femmes autonomes sur leurs revenus -----	115
Tableau 63: Score d'autonomisation -----	115
Tableau 64: Principaux indices du Pro-WEAI -----	119

LISTE DES CARTES

Carte 1: Vue spatiale de la zone d'intervention du PRSA-BF -----	11
Carte 2: Les espaces de compétence des agences de l'eau du Burkina Faso -----	58

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Evolution des superficies des nouveaux basfonds aménagés en ha de 2017 à 2021 dans les régions d'intervention du PRSA -----	29
Graphique 2: Evolution des superficies des nouveaux basfonds aménagés en ha de 2017 à 2021 dans les régions témoins du PRSA -----	30
Graphique 3: Evolution des proportions de superficies aménagées en CES/DRS de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions d'intervention du PRSA -----	31
Graphique 4: Evolution des proportions de superficies aménagées en CES/DRS de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions témoins du PRSA -----	32
Graphique 5: Evolution des proportions de superficies de cordons pierreux aménagés au niveau des exploitations agricoles de 2017 à 2021 dans les régions d'intervention du PRSA	34
Graphique 6: Evolution des proportions de superficies de cordons pierreux aménagés de 2017 à 2021 dans les régions témoins du PRSA -----	35
Graphique 7: Evolution des proportions de superficies de demi-lunes aménagés de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions d'intervention du PRSA -----	35
Graphique 8: Evolution des proportions de superficies de demi-lunes aménagés de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions témoins du PRSA -----	36
Graphique 9: Evolution des proportions de superficies de Zai aménagées de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions d'intervention du PRSA -----	36

Graphique 10: Evolution des proportions de superficies de Zaï aménagées de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions témoins du PRSA -----	37
Graphique 11: Evolution des proportions de Haies vives/mortes aménagés au niveau des exploitations agricoles de 2017 à 2021 dans les régions d'intervention du PRSA-----	39
Graphique 12: Evolution des proportions de superficies de Haies vives/mortes aménagés au niveau des exploitations agricoles de 2017 à 2021 dans les régions témoins du PRSA -----	40
Graphique 13: Evolution des proportions de superficies de bandes enherbées aménagés de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions d'intervention du PRSA	41
Graphique 14: Evolution des proportions superficies de bandes enherbées aménagés de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions témoins du PRSA-----	41
Graphique 15: Evolution des proportions de digues filtrantes aménagés de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions d'intervention du PRSA -----	42
Graphique 16: Evolution des proportions de digues filtrantes aménagés de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions témoins du PRSA -----	43
Graphique 17: Production en milliers de tonne de quatre filières ciblées par la PRSA campagne 2022-2023 dans les régions d'intervention -----	46
Graphique 18: Production en milliers de tonne de quatre filières ciblées par la PRSA au cours des cinq campagnes de 2017 à 2022 dans les régions d'intervention -----	47
Graphique 19: Production en milliers de tonne des filières maraichères ciblées par la PRSA campagne 2018-2019 dans les régions d'intervention du PRSA -----	47
Graphique 20: Pourcentage de femmes et d'hommes déclarant avoir accès à des services financiers -----	109
Graphique 21: Proportion de Hommes/femmes déclarant avoir un contrôle accru sur leurs revenus-----	110
Graphique 22: Niveau d'adéquation des femmes pour les 3DE par indicateurs-----	116

SIGLES ET ABREVIATIONS

3DE	: Three Domains of Empowerment
ANAM	: Agence Nationale de la Météorologie
ADP	: Assemblée des Députés du Peuple
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BCER	: Bassins de collecte des eaux de ruissellement
BF	: Burkina Faso
BM	: Banque Mondiale
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CES	: Conservation des Eaux et des Sols
CES/DRS	: Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols
CGIAR	: Consultative Group on International Agricultural Research
DGADI	: Direction générale des Aménagements et des Irrigations
DGAHDI	: Direction Générale des Aménagements Hydrauliques et du Développement de l’Irrigation
DGESS	: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGFOMR	: Direction Générale du Foncier et de l’Organisation du Monde Rural
DRRAH	: Directions régionales des ressources animales et halieutiques
DRS	: Défense et Restauration des Sols
EPA	: Enquête Permanente Agricole
FAARF	: Fonds d’Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture
GAFSP	: Global Agriculture & Food Security Program
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) ou Agence de coopération internationale allemande pour le développement
GPI	: Indice de Parité de Genre
Ha	: Hectare
IMF	: Institutions de Microfinance
MAAH	: Ministère de l’Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
MARAH	: Ministère de l’Agriculture, des aménagements hydro-agricoles, de la Mécanisation et des Ressources Animales et Halieutiques
MINOFA	: Unités industrielles la Minoterie du Faso
NGSE.	: Nouvelle Échelle Générale d’Auto-efficacité
ODP	: Objectif de Développement du Projet
OHADA	: Organisation pour Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OPA	: Organisations Professionnelles Agricoles

PAPFA	: Projet d'appui à la promotion des filières agricoles
PCD	: Plan Communal de Développement
PDA	: Programme de Développement Agricole
PDCO	: Patate Douce à Chair Orange
PDI	: Personnes Déplacées Internes
PDIAP	: Projet de Développement d'Infrastructure Agricoles Post récoltes
PRD	: Plan Régional de Développement
PReCA	: Projet de Résilience et Compétitivité agricole
PRSA	: Programme Régional de Sécurité Alimentaire
PRSA-BF	: Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest - Burkina Faso
PTF	: Partenaires Techniques et Financier
RAI	: Relative Autonomy Index
RGA	: Recensement Général Agricole
S&E	: Suivi-Evaluation
SIM	: Système d'information sur les marchés
SIMA	: Système d'information sur les marchés agricoles
SODEPAL	: Société d'exploitation des produits alimentaires
TDR	: Termes de Référence
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UGP	: Unité Gestion du Programme
UMEOA	: Union Monétaire et Economique Ouest Africaine
VAFA	: Valeur Ajoutée des Filières Agricoles au Burkina
ZIP	: Zone d'Intervention du Programme

Pour mieux évaluer les différents impacts des activités du PRSA-BF sur la vie des populations cibles, une étude sur la situation de référence a été commanditée pour servir de base à l'évaluation d'impact. Les objectifs visés peuvent être regroupés en cinq grands blocs : (i) estimer et analyser les valeurs de départ des indicateurs formulés dans le cadre de résultats du PRSA-BF, en formulant si nécessaires d'autres indicateurs, (ii) identifier et caractériser les indicateurs à suivre dans le cadre du financement GAFSP, (iii) identifier les synergies d'action du Programme avec les autres acteurs intervenants dans la zone d'intervention, (iv) faire une situation de référence de l'ensemble des risques qui pourront influencer la mise en œuvre du Programme, (v) procéder à une caractérisation socioéconomique et démographique de base des ZIP (ou sites) et Zones non bénéficiaires du Programme en lien avec les activités à réaliser. L'équipe de consultants du Cabinet Sud-Conseil a procédé à la collecte des données à l'aide d'une enquête auprès des ménages et des entretiens et a développé divers outils qualitatifs et quantitatifs d'analyse, ce qui a permis de produire les résultats en réponse aux objectifs visés.

► Estimation et analyse des valeurs des indicateurs du PRSA-BF

L'objectif de développement de la composante 1 du PRSA-BF (accès aux services numériques) comporte deux indicateurs à savoir : (i) le nombre d'acteurs du système alimentaire ayant accès aux services de conseil en hydro et agrométéorologie grâce au soutien du projet, (ii) le pourcentage de femmes parmi les acteurs.

Les résultats de l'enquête montrent que dans les sept régions du PRSA, 1 940 781 actifs agricoles ont accès aux services de conseil en hydro et agrométéorologie, dont 54,5% de femmes. Ces effectifs dépassent les cibles fixées par le PRSA (750 000 acteurs dont 40% de femmes) et sont attribuables aux autres acteurs tels l'ANAM et les services agricoles à travers divers canaux dont les principaux sont la radio, la télévision et les services agricoles. Cependant le taux d'accès des ménages est faible (32,6% dans la ZIP) avec une forte variabilité régionale (10,2% dans le Centre Est à 57,5% au Centre Sud).

Les résultats intermédiaires de la composante 1 du PRSA-BF comporte trois indicateurs à savoir : (i) le pourcentage de satisfaction des agriculteurs ayant accès à des services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture utilisables, (ii) l'amélioration de l'accès aux services locaux d'information sur le climat grâce aux plateformes d'information numériques (Oui/Non), (iii) le nombre d'accords impliquant la coproduction de services agro-hydro-météorologiques entre les secteurs publics et les secteurs privés .

Les taux de satisfaction dans les régions du PRSA varient de 92,2 à 98,5% avec un taux moyen de 96,1% pour la zone du projet, ce qui dépasse la cible PRSA de 80%. Le taux

moyen de satisfaction est de 83,2% dans les zones témoins. Les résultats de l'enquête montrent que des agriculteurs obtiennent déjà des informations par le biais de plateformes d'information numériques dans quatre régions du PRSA à savoir la : (i) la Boucle du Mouhoun, (ii) le Centre-Sud, (iii) l'Est, (iv) le Nord. Dans le Centre-Est, le Centre-Sud, les Hauts bassins et les trois régions témoins, aucun agriculteur ayant eu des informations à travers des plateformes numériques n'est répertorié. Concernant le nombre d'accords impliquant la coproduction de services agro-hydro-météorologiques, il faut noter qu'il s'agit d'un indicateur spécifique sans substituts ou équivalents sur le terrain.

L'objectif de développement de la composante 2 du PRSA-BF (Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire) comporte cinq indicateurs à savoir : (i) le nombre de producteurs adoptant des technologies et services agricoles intelligents sur le plan climatique, (ii) le pourcentage de femmes parmi les adoptant, (iii) la surface sous pratiques de gestion intégrée du paysage (Hectare(Ha)), (vi) le nombre d'agriculteurs atteints par des actifs ou services agricoles, (v) le nombre d'agricultrices atteintes par des actifs ou services agricoles.

Dans les sept régions du PRSA, on dénombre 5 702 277 producteurs ayant adopté au moins une technologie et/ou un service agricole intelligent sur le plan climatique dont 55,1% de femmes. Ces chiffres sont largement au-dessus des cibles du PRSA (500 000 producteurs dont 40% de femmes) et sont le fruit des activités des autres acteurs du développement. Dans la ZIP on totalise 341 210,98 ha couverts par les techniques d'agriculture de conservation (Paillage, conservation des sols, Cultures multiples, rotation des cultures) contre 224 084,02 ha dans la zone témoin. Dans la ZIP, les effectifs des agriculteurs (hommes et femmes) atteints par des actifs ou services agricoles sont variables : 4 496 683 pour les terrains agricoles, 923 850 pour les équipements agricoles motorisés, 4 138 787 pour les équipements à traction animale, 4 456 670 pour les animaux de trait, 333 070 pour les bassins de collecte des eaux de ruissellement (BCER), contre 719 166 qui n'ont accès à aucun actif. Ces effectifs contiennent des agricultrices dont les effectifs sont : **2 423 513** pour les terrains agricoles, **505 699** pour les équipements agricoles motorisés, **2 250 881** pour les équipements à traction animale, **2 476 661** pour les animaux de trait, **178 007** pour les bassins de collecte des eaux de ruissellement (BCER), contre **377 966** qui n'ont accès à aucun actif.

Les résultats intermédiaires de la composante 2 du PRSA-BF comporte deux indicateurs à savoir : (i) le nombre technologies mises à la disposition des agriculteurs par le consortium du NCoS, du CGIAR et d'autres instituts de recherche internationaux, (ii) le pourcentage de technologies sensibles à la nutrition, (iii) le pourcentage de sous-projets sélectionnés dans les plans de gestion intégrée du paysage avec des mesures de résilience climatique mises en œuvre, (iv) le Système d'information spatiale établi

et opérationnel pour concevoir et planifier des pratiques de gestion des terres résilientes au climat (Oui/Non).

Pour les résultats intermédiaires, l'enquête n'a pas pu répertorier d'indicateurs substituts ou équivalents sur le terrain. Ces indicateurs sont spécifiques aux activités que le PRSA-BF va déployer sur le terrain et doivent être estimés par le Suivi Evaluation du Programme au fil du temps.

Pour la composante 3, l'indicateur de l'objectif de développement est définie comme la part (%) de la production faisant l'objet d'échanges intra-régionaux dans les chaînes de valeur sélectionnées. Cet indicateur est suivi par la CEDEAO et peut être obtenu en adressant une correspondance aux services compétents de l'institution.

Les résultats intermédiaires de la composante 3 du PRSA-BF comporte quatre indicateurs à savoir : (i) les données partagées par les services opérationnels et statistiques de l'observatoire du commerce dans le domaine public (Oui/Non), (ii) le nombre d'acteurs du secteur privé impliqués dans le commerce agricole régional qui sont soutenus par le Programme, (iii) le nombre de pays ayant mis en place une réserve stratégique alimentaire régionale, (iv) le nombre d'agricultrices ayant reçu des biens ou des services pour améliorer la commercialisation dans les chaînes de valeur sélectionnées.

Les deux premiers indicateurs (partage de données et acteurs impliqués dans le commerce agricole régional et bénéficiant de soutien) sont des indicateurs spécifiques au PRSA sans substituts ou équivalents sur le terrain. Pour la réserve stratégique alimentaire, il faut noter qu'il existe au Burkina un stock régional CEDEAO dont l'acquisition et le stockage des produits sont financés par la CEDEAO. Ce stock n'est utilisé que lorsque le stock national de sécurité (SNS) et le Stock d'intervention (SI) sont bas (10 à 20% restants) et à la demande du Burkina Faso qui rembourse grain pour grain. Le mécanisme a déjà été utilisé en 2018 et 2021 par le Burkina Faso. Le nombre d'agricultrices ayant reçu des biens ou services d'amélioration de la commercialisation est très hétérogène selon le type de service considéré : 8 888 pour l'assurance agricole (0,3% des agricultrices), 439 204 pour le warrantage (14,8%), 38 906 Agriculture contractuelle (1,3%), 7 663 pour la prévention, détection et traitement de l'aflatoxine (0,3%), 28 261 pour les autres services (0,8%) et 2 622 847 femmes n'ayant reçu aucun service (82,8%).

Enfin les indicateurs de résultats intermédiaires de la gestion du PRSA sont au nombre de deux : (i) le pourcentage de bénéficiaires satisfaits des interventions du programme, (ii) le pourcentage de griefs enregistrés et résolus par le programme. Ce sont des indicateurs spécifiques aux activités du PRSA et sans substituts ou équivalents sur le terrain.

Le score de consommation alimentaire (**indicateur d'impact**) est une somme pondérée de la consommation de huit (08) groupes de produits. La ZIP affiche un score de 34,8, contre 38,16 pour la zone témoin. Les classes de scores se définissent en « pauvre » (score < 21), « limite » (score compris en 21,5 et 35), « acceptable » (score sup 35). La ZIP se situerait en moyenne dans la classe « limite » correspondant à une insécurité alimentaire modérée et la zone témoin dans la classe « acceptable » (sécurité alimentaire). L'insécurité alimentaire modérée touche 33,8% des ménages de la ZIP contre 28% dans la zone témoin. En revanche, l'insécurité alimentaire sévère affecte 21,2% des ménages de la ZIP contre 16,6% dans la zone témoin.

Le score de diversité alimentaire (**indicateur d'impact**) dénombre les groupes alimentaires consommés sur un total de douze (12) groupes. La ZIP affiche un score de 3,62, contre 4,07 pour la zone témoin. Les classes de scores se définissent en « faible » (score < 3), « moyen » (score compris en 3 et 5), « élevé » (score sup ou égale à 6). Les ménages affichant une faible diversité alimentaire sont proportionnellement plus nombreux dans la ZIP (53,5%) que dans les zones témoins (36,4%). La proportion des ménages avec une diversité alimentaire élevée reste faible à la fois dans la ZIP (11,8%) que dans la zone témoin (14,9%).

L'indice d'autonomisation de femmes (Indice Pro-WEAI) comprend douze indicateurs d'autonomisation des femmes répartis dans trois domaines : agencité intrinsèque (énergie intérieure), agencité instrumentale (énergie envers) et agencité collective (énergie avec). Les indicateurs sont pondérés également et on considère qu'un(e) homme (femme) interrogé(e) est autonomisé(e) s'il/elle satisfait à au moins 80% des indicateurs. Les indices d'autonomisation sont respectivement de 0,61 et 0,57 pour les hommes et les femmes dans la ZIP contre 0,63 et 0,55 pour les hommes et les femmes dans la zone témoin. Ces taux sont en deçà de 0,8 indiquant que les interviewés ne sont pas habilités aussi bien dans la zone de traitement que dans la zone témoin du PRSA.

Indicateurs à suivre dans le cadre du financement GAFSP. Le GAFSP cofinance les composantes 2 et 3 du projet qui ont déjà des indicateurs définis dans le cadre des résultats attendus. L'approche recommandée est de scinder les cibles au prorata du montant du financement pour visualiser la contribution du GAFSP car ces cibles seraient plus faibles en absence du cofinancement. Les indicateurs spécifiques au GAFSP se situeront dans les indicateurs d'activités qui ne sont pas couverts par le mandat de l'étude de la situation de référence et mais qui seront définis et suivis par le système de S&E du PRSA.

Les synergies d'action du Programme avec les autres acteurs intervenants dans la zone d'intervention. Dans toutes les filières, il existe des projets et programmes opérationnels sur le terrain dont les détails sont donnés dans le corps du rapport. Le

PRSA-BF dispose d'un grand potentiel de partenaires pour faire face aux contraintes et aux défis de développement des filières soutenues.

Situation de référence de l'ensemble des risques qui pourront influencer la mise en œuvre du Programme. Les entretiens avec les acteurs du PRSA ont mis en évidence certains risques du Projet dont les principaux sont répertoriés dans le corps du rapport avec des propositions des mesures de mitigation. Dans son plan de gestion des risques, le PRSA devrait intégrer ces mesures potentielles de mitigation.

► **Profils socioéconomiques et démographiques de base des ZIP (ou sites) et Zones non bénéficiaires**

La ZIP du PRSA-BF dispose de milliers d'hectares de superficies aménagées à travers des grands et petits périmètres ainsi que des bas-fonds et permettant la promotion des filières ciblées par le Programme.

On note également un effort appréciable dans la réalisation des aménagements CES/DRS. Les principales tendances en la matière sont les suivantes :

- ✓ une tendance importante en matière d'aménagements cordons pierreux, demi-lunes, Zaï et bandes enherbées dans les régions du Nord et de l'Est qui est également observée dans la région du Centre Nord, région témoin du PRSA ;
- ✓ une tendance importante en matière d'aménagements haies vives/mortes au niveau des exploitations agricoles dans les régions du Centre Ouest et des Hauts Bassins et dont la tendance similaire est observée dans une des régions témoin qu'est le Centre Nord ;
- ✓ une tendance importante en matière d'aménagements de digues filtrantes au niveau des exploitations agricoles dans les régions du Centre Sud et des Hauts Bassins et dont le même tendance est observée dans la région du Centre Nord.

Les acteurs de développement sont présents et actifs dans toutes les filières ciblées par le PRSA-BF.

► **Existence des trois maillons dans la quasi-totalité des filières**

Maillon de la production : ménages agricoles dans les filières maïs, niébé, riz, patate douce à chair orange, arboriculteurs individuels dans les filières arboriculture fruitière, groupes de femmes pour les vergers de moringa, producteurs individuels et ménages agricoles dans les filières maraichères ;

Maillon de la transformation : unités artisanales de décorticage (de coopérative, de groupe, de groupement, d'entreprises familiales, d'entreprises individuelles et de sociétés à responsabilité limitée (SARL) et semi-industrielles pour transformation du paddy en riz blanc et étuveuses de riz présentes au niveau des plaines, à domicile et au niveau des centres d'étuvages: unités artisanales et industrielles (la Minoterie du

Faso (MINOFA) et la Société d'exploitation des produits alimentaires (SODEPAL) pour le maïs.

Maillon de la transformation : unités individuelles ou associatives de séchage, de production de jus et de confiture et unités industrielles telles que par exemple la société DAFANI S.A localisée à Orodara ; unités artisanales en groupement généralement et industrielles situées dans la majorité des cas dans la ville de Bobo-Dioulasso pour l'anacarde.

Maillon de la distribution: pisteurs/collecteurs jouant le rôle d'intermédiaires entre les producteurs et les grossistes, commerçants grossistes s'approvisionnant auprès des pisteurs et collecteurs, des commerçants /exportateurs s'approvisionnant auprès des deux premiers acteurs pour exporter vers les pays côtiers, européens et asiatiques dans l'arboriculture; Pour les filières maraichères on a les pisteurs, les collecteurs privés, les détaillants, les grossistes, les exportateurs vers la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin.

Toutes les filières ciblées par le PRSA-BF sont aussi organisées en interprofessions composées d'unions et/ou d'associations dont les détails sont donnés dans le corps du texte.

Les structures officielles impliquées dans la gouvernance de l'eau sont les agences de l'eau (AE), les comités locaux de l'eau (CLE), les associations des usagers d'eau (AUE) et les comités des usagers d'eau (CUE). Deux outils de planification en matière d'eau sont utilisés : (i) les Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) au niveau des agences de l'eau et, (ii) les Plans régionaux pour l'approvisionnement en eau potable (PR-AEP). Plusieurs structures de gouvernance sont actives dans la ZIP, de même que plusieurs outils de planification ; ce qui offre au PRSA-BF des opportunités de partenariat dans la gestion des problématiques majeures liées aux ressources en eau dans la zone d'intervention.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la loi n° 034-2009/AN portant sur le régime foncier rural, le pays s'est doté de structures locales de gouvernance foncière sur lesquelles le PRSA pourrait se baser pour une meilleure atteinte de ses objectifs. Il y a les services fonciers ruraux (SFR) au niveau des communes rurales et les bureaux domaniaux dans les communes urbaines, les Commissions foncières villageoises (CFV) et des Commissions de conciliation foncière villageoises (CCFV) au niveau des villages. Il y a aussi l'Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires avec ses démembrements au niveaux déconcentrés.

Les jeunes et les femmes constituent la majorité de la population dans la ZIP et doivent être pris en compte dans le PRSA si le programme veut impacter durablement sa zone d'intervention. On dénombre en moyenne de 230 organisations de jeunesse par région contre 513 pour les femmes selon les données émanant des leaders d'organisations

rencontrés. Dans toutes les régions il existe un *conseil régional de la jeunesse* et une *coordination régionale des femmes*. Ces faitières restent des portes d'entrée intéressantes pour le PRSA d'autant plus qu'elles ont des déclinaisons provinciales et départementales facilitant ainsi la communication avec la base. Plusieurs de ces organisations sont socioprofessionnelles à vocation lucrative et sont actives dans les filières du PRSA. Ces organisations sont caractérisées par : (i) un accès mitigé au marché et aux financements en raison du manque d'information sur les opportunités de marché et les fonds existants, des procédures complexes et longues, des lourdeurs administratives, de l'exigence de garanties pour les prêts, (ii) un faible niveau d'instruction des membres qui limite l'accès et le traitement de l'information.

Les jeunes et les femmes sont faiblement outillés face aux changements climatiques. Leurs attentes et propositions pour accroître leur résilience aux changements climatiques sont entre autres la construction d'infrastructures d'accès à l'eau, l'appui en plants pour les reboisements, l'aménagement de terrains irrigués pour les cultures de contre-saison, la dotation en semences améliorées adaptées à chaque zone climatique, l'accès régulier à l'information climatique. De façon générale, les questions de jeunesse, de femmes, d'agriculture, de l'eau, de PFNL sont bien inscrites dans les instruments locaux de planification (PCD, PRD) mais leur mise en œuvre reste superficielle.

La ZIP dénombre annuellement, entre 2015 et 2021 des milliers de personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire, avec une tendance à l'aggravation ces dernières années en raison des déficits sécuritaires.

Dans chacune des filières cibles du PRSA, il existe des projets et programmes d'appui soutenu par l'Etat et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Le PRSA dispose d'une bonne base de collaboration pour développer les filières visées.

Les principaux risques du PRSA ont été répertoriés avec des propositions de mesures de mitigation. Dans son plan de gestion des risques, le PRSA devrait intégrer ces mesures potentielles de mitigation.

Au niveau de la compétitivité, cinq (5) constats majeurs sont établis : (i) les rendements à l'ha des filières cibles sont généralement inférieurs aux meilleurs rendements, ce qui montre des marges d'accroissement de la productivité ; (ii) faibles taux d'accès aux appuis en renforcement des capacités pour améliorer la qualité et la compétitivité : 2,5 à 16,8% des ménages avec une moyenne de 8,8% dans la ZIP contre 10,3% dans les zones témoins (le peu d'appui existant est orienté vers les filières maïs, riz et niébé) ; (iii) le taux d'accès des ménages aux informations sur les prix des produits agricoles est très hétérogène : 5,8% des ménages au Centre-Ouest à 89,6% au Centre Sud, (iv) les principaux canaux d'info sur les prix et marchés sont le Système d'information sur les marchés agricoles (SIMA) et le SIM SONAGESS (à travers la radio/télé), (v) faible

valorisation des réseaux sociaux prometteuses en interactions orales en langues locales (2,7% des ménages).

Parmi les services financiers, seul le « mobil money » est le plus répandu (48,4% des ménages). Les autres services touchent individuellement moins de 5% des ménages. Dans la ZIP 14,4% des ménages ont accès au financement agricole tandis 8,3% ont effectivement demandé un crédit agricole au cours des 12 derniers mois. Cependant, lorsque les demandeurs remplissent les conditions pour exprimer une demande de crédit, le taux de couverture est acceptable estimé à 84,6% dans la ZIP et 89% dans les zones témoins. Le PRSA peut alternativement améliorer l'accès au crédit en améliorant la capacité des demandeurs à remplir les conditions exigées (qualité du dossier, garanties ou apports personnels, couverture des risques à travers : assurance agricole, stratégies de mitigation, effectivité de l'agriculture contractuelle garantissant l'achat des produits à un prix rémunérateur).

En matière de contrôle phytosanitaire, les superficies infestées dans la ZIP sont couvertes à 60% par le contrôle et à 53% par le traitement phytosanitaire, contre respectivement 47 et 46% dans les zones témoins.

Sur la base des résultats obtenus, des recommandations ont été formulées à l'intention du programme et les différentes parties prenantes (cf. détails dans le texte).

1. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

1.1. Présentation du PRSA-BF et justification de l'étude

Le Programme Régional de Sécurité Alimentaire, composante du Burkina Faso vise à accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs du système alimentaire, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones du programme. A cet effet, le Programme est structuré en cinq composantes suivantes :

Composante 1 : Services de conseil numériques pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires comportant les sous composantes ci-dessous :

- ✓ **Amélioration des systèmes régionaux de prévention et de suivi des crises alimentaires** devant permettre de transformer l'architecture nationale et régionale de gestion des risques alimentaires et agricoles (collecte, analyse, prévision et gestion des données pertinentes pour la sécurité alimentaire), afin de fournir des informations et des services de conseil pour soutenir les décisions de gestion des risques ;
- ✓ **Renforcement de la création et de la fourniture de services de conseils numériques aux agriculteurs** ayant pour objectif d'accroître l'accès et l'utilisation d'informations spécifiques et pertinentes pour la sécurité alimentaire par les décideurs et les exploitants agricoles, au travers de systèmes nationaux de vulgarisation.

Composante 2 : Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire avec les sous composantes suivantes :

- ✓ **Consolider le système régional d'innovation agricole** visant à renforcer les systèmes nationaux et régionaux de recherche et de vulgarisation afin de leur permettre de fournir durablement des innovations technologiques améliorées, y compris des technologies intelligentes face au climat, tenant compte de la nutrition et conviviales pour les femmes et les jeunes ;
- ✓ **Renforcer la sécurité alimentaire régionale par des pratiques durables dans les zones ciblées** avec pour objectif de restaurer et améliorer les capacités de production alimentaire et de résilience des écosystèmes puis à assurer l'accès au marché pour écouler ladite production alimentaire de ces sites ;

Composante 3 : Intégration des marchés et commerce déclinée en sous-composantes ci-dessous :

- ✓ **Faciliter le commerce le long des principaux corridors et consolider le système de réserves alimentaires** visant sous le leadership et la coordination

de la CEDEAO et de l'UEMOA, à renforcer la résilience des systèmes alimentaires et à accélérer le commerce régional dans un environnement d'affaire assaini ;

- ✓ **Soutenir le développement de chaînes de valeur régionale stratégiques** visant à accroître la disponibilité des produits agricoles transformés en quantité et répondant aux normes, de créer de la valeur ajoutée pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable.

Composante 4 : Composante d'intervention d'urgence imprévue dont la finalité est la mise en place d'un Mécanisme de réponse rapide en cas d'urgence (CERC) qui n'aura pas d'allocation initiale de fonds et pourrait intervenir en cas de crise grâce à un processus de réaffectation budgétaire autorisée par la Banque.

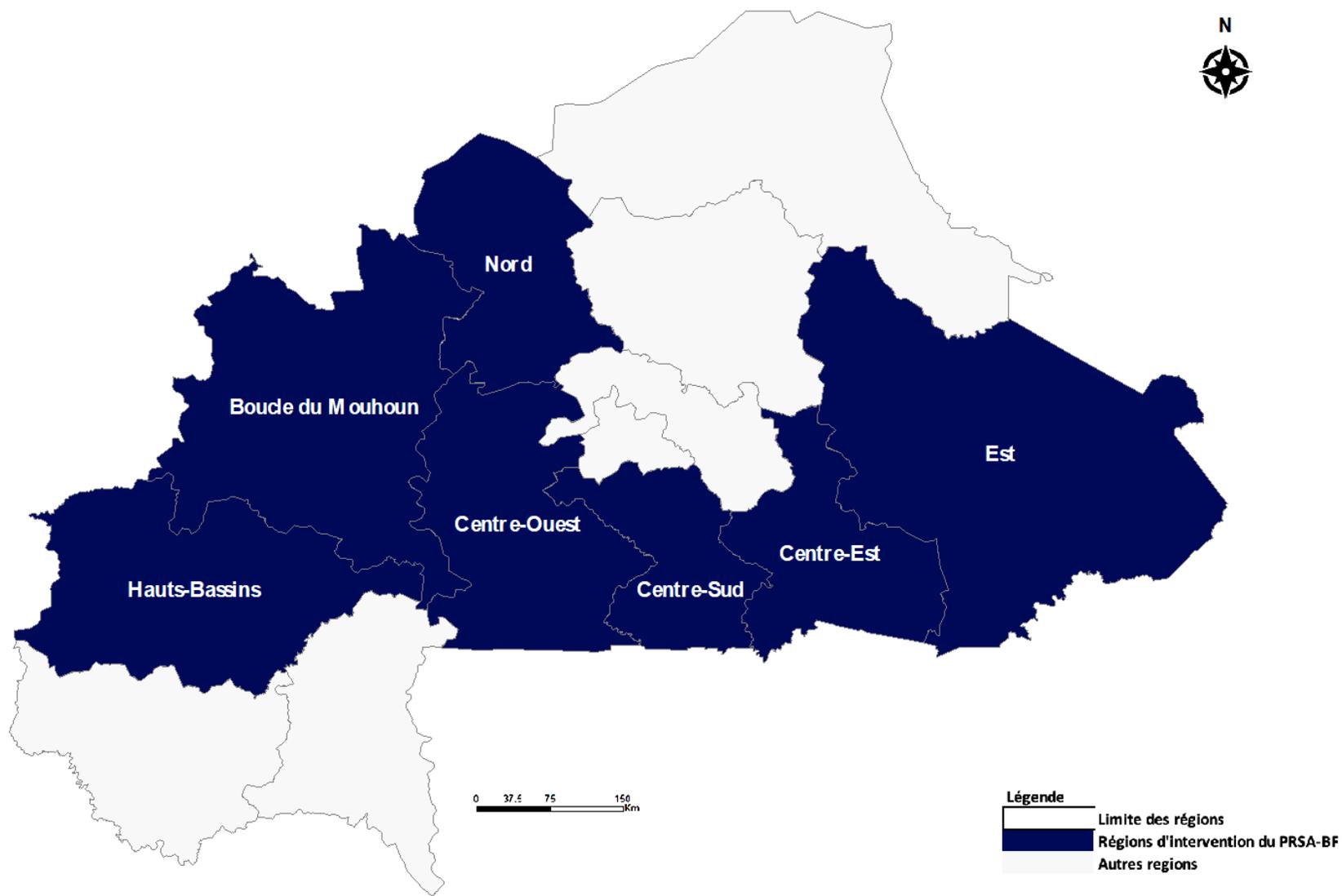
Composante 5 : Gestion du programme comprenant les coûts de gestion et de suivi-évaluation du Programme.

Les principaux résultats attendus de l'intervention du PRSA sont :

- 75 000 acteurs ont accès au système alimentaire des services de conseil hydro et agro-météorologiques (par sexe et nombre) ;
- 500 000 producteurs ont adopté des technologies et des services agricoles intelligents face au climat (par sexe et nombre) dont 40% de femmes ;
- 26 160 ha de terres sont mis sous de pratiques de gestion intégrée du paysage ;
- 30% de la production est commercialisée au niveau intra régional dans certaines chaînes de valeur (maïs, niébé et légumes) ;
- 80% des agriculteurs ont accès à des services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture sont satisfaits ;
- 6 technologies sont mises à la disposition des agriculteurs ;
- 30% de technologies sensibles à la nutrition sont mises en place ;
- 70% des sous-projets sélectionnés dans les plans de gestion intégrée du paysage avec des mesures de résilience climatique sont mises en œuvre ;
- 50% des acteurs du secteur privé impliqué dans le commerce agricole régional sont soutenus par le Programme ;
- 12 500 agricultrices ont reçu des biens ou des services pour améliorer la commercialisation dans les chaînes de valeur sélectionnées.

Les régions d'intervention du PRSA sont : la Boucle du Mouhoun, les Hauts-Bassins, l'Est, le Centre-Est, le Nord, le Centre-Ouest et le Centre-Sud. La carte ci-dessous visualise ces régions d'intervention.

ZONE D'INTERVENTION DU PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST, COMPOSANTE BURKINA FASO (PRSA-BF)



Carte 1: Vue spatiale de la zone d'intervention du PRSA-BF

Le programme bénéficiera directement et indirectement à toutes les parties prenantes, principalement les plus vulnérables, dans les zones géographiques d'intervention sélectionnées. Tous les acteurs publics jouant un rôle important dans la facilitation du commerce des produits agricoles le long des corridors commerciaux bénéficieront également des interventions. Le programme mettra particulièrement l'accent sur les femmes et les jeunes. Le nombre de bénéficiaires est estimé à 100.000 ménages (650.000 personnes), dont 325.000 femmes et jeunes (environ 50%).

Le coût total du projet est de cent vingt-sept millions seize mille deux cent deux (127 016 202) des EU, soit environ 70,623 milliards de francs CFA, financé par la Banque mondiale (71%), le GAFSP (19%), les bénéficiaires (9%) et le gouvernement du Burkina Faso à hauteur de 2%.

Pour mieux évaluer les différents impacts des activités du Programme sur la vie des populations cibles, une situation de référence doit être établie au démarrage du projet pour servir de base à l'évaluation des effets et de l'impact.

C'est dans ce cadre que le Cabinet Sud-Conseil a été recruté pour l'établissement de la situation de référence et la caractérisation des zones d'intervention du projet (ZIP) (régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre Est, Centre Sud, Centre Ouest, Est, des Hauts Bassins et du Nord).

1.2. Objectifs de l'étude

L'objectif global de cette étude est d'établir une situation de référence détaillée en proposant des valeurs (qualitatives et quantitatives) de référence pour les indicateurs d'impact, d'effets et de résultats conformément au cadre de résultat du projet et autres indicateurs en lien avec les domaines qui seraient directement ou indirectement liés avec les activités du Programme que le consultant proposera.

Cette situation de référence permettra ainsi de :

- Etablir le point de départ des différents indicateurs (situation avant/sans) du cadre de résultats du PRSA-BF qui seront comparés aux indicateurs de fin de projet (situation après/avec) ;
- Formuler d'autres indicateurs pertinents non pris en compte dans le cadre de résultats en lien avec les activités du projet (domaine de la compétitivité agricole, de l'accès au financement agricole, du contrôle phytosanitaire, estimation du bilan carbone des différents investissements, etc.) ;
- Identifier et caractériser les indicateurs à suivre dans le cadre du financement GAFSP ;
- Identifier les synergies d'actions du projet avec les autres acteurs intervenants dans la zone d'intervention ;

- Faire une situation de référence de l'ensemble des risques qui pourront influencer la mise en œuvre du Programme.

L'étude devra prendre en compte aussi les zones non bénéficiaires des interventions du Programme pour servir de groupe témoin pendant l'évaluation d'impact à la fin du projet. Cela permettra d'apprécier qualitativement la contribution de chaque composante à l'atteinte de l'objectif de développement du Programme.

Par ailleurs, l'étude devra permettre également de disposer de données pour la caractérisation socioéconomique et démographique de base des ZIP (ou sites) et Zones non bénéficiaires du projet en lien avec les activités du Programme. Il s'agit notamment des données portant sur :

- (i) les acteurs et les organisations existants et opérationnels (services de l'Etat, opérateurs privés, Organisations professionnelles agricoles, Organisations de producteurs, institutions de formations, institutions de financement, prestataires locaux, acteurs de la chaîne de valeur, etc.) les mécanismes existants de Gestion de Connaissances ;
- (ii) les structures de gouvernance et de gestion (eau et foncier) et leur fonctionnalité (outils et méthodes de planification locales existants-Plans locaux de développement, cadres de concertation, prise en compte du genre, système de production, débouchés enjeux fonciers locaux et la gouvernance foncière etc.) ;
- (iii) le potentiel physique du milieu (les superficies aménagées dans les régions concernées selon les types d'aménagement à réaliser par le PRSA-BF, les superficies aménagées et exploitées, les superficies aménagées mais abandonnées, les taux d'exploitation, le nombre de producteurs exploitant les différents aménagements, l'intensité culturale annuelle ;
- (iv) les structures de coordination et d'animation des jeunes et des femmes ;
- (v) le degré de vulnérabilité des communautés par rapport à la sécurité alimentaire ;
- (vi) la description de la ZIP dans le domaine de la compétitivité agricole, de l'accès au financement agricole et du contrôle phytosanitaire et du bilan carbone ;
- (vii) les projets et initiatives de développement rural (en cours ou planifiés) et leurs liens avec les objectifs du PRSA-BF.

Par ailleurs, l'établissement de la situation de référence devrait permettre de réviser au besoin le cadre des résultats du projet et de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation adéquat et cohérent.

2. METHODOLOGIE OPERATIONNALISEE

2.1. Rencontres de cadrage et élaboration d'un rapport de démarrage

La réunion de cadrage s'est tenue le 02 novembre 2023, à partir de 9h00, dans la salle de réunion du PARIIS-BF. La rencontre a été présidée par Monsieur TENTIKA Salif, Coordonnateur du PRSA-BF. L'objectif général était d'une part, d'informer les différents acteurs sur le mandat du Consultant et d'autre part, donner des orientations pour permettre une bonne exécution de la mission. De façon spécifique, il s'agissait de :

- ✓ harmoniser les compréhensions des participants sur les TDR de la mission ;
- ✓ examiner l'approche méthodologique du consultant ;
- ✓ échanger sur le plan de travail et l'organisation du Consultant ;
- ✓ recueillir les observations et suggestions sur la bonne conduite de la mission.

Elle a connu la participation des membres de l'Unité de gestion du projet (UGP) et des représentants des structures partenaires de mise en œuvre du programme dont la liste est jointe en annexe. Les travaux se sont déroulés en plénière à partir des présentations suivies d'échanges. Les travaux de la rencontre ont essentiellement porté sur la présentation du PRSA-BF et la méthodologie de la conduite de l'étude. Cette réunion de cadrage a servi à l'élaboration d'un rapport de démarrage provisoire comportant des propositions d'outils de collecte. Il s'agit notamment :

- ✓ de la validation du choix des régions de contrôle ;
- ✓ de la validation des communes retenues pour base d'échantillonnage ;
- ✓ des précisions à apporter au contenu de la première étape méthodologique de l'étude présentée ;
- ✓ de la soumission des outils de collecte au commanditaire pour validation avant la collecte des données

Des commentaires ayant été formulés sur le contenu de la version provisoire, une rencontre entre le cabinet et le projet s'est tenue le samedi 02 décembre 2023 dans les locaux du PRSA. Cette rencontre a abouti aux principales conclusions ci-dessous :

- ✓ La liste des indicateurs du cadre de résultats a fait l'objet d'une revue critique par les consultants qui ont fait non seulement des observations mais aussi des propositions de reformulation. Les résultats ont été présentés pendant la réunion de cadrage. Bien que cette revue critique soit appréciée par les participants, il a été retenu que le cabinet s'en tienne aux définitions ayant été précisées dans la carte d'identité des indicateurs élaborée dans les documents du projet afin de rester conforme à la dynamique régionale. Il a été toutefois recommandé que le cabinet puisse caractériser la situation des indicateurs de résultats dont les valeurs de référence sont quasiment nulles selon les

indications du cadre de résultat. L'analyse de cette situation initiale des indicateurs permettrait au projet de disposer d'une base plus factuelle de référence permettant d'orienter au mieux les interventions du programme ;

- ✓ En ce qui concerne les indicateurs d'impact, il a été retenu que SUD CONSEIL renseigne deux des indicateurs concernés à savoir le score de consommation et celui de la diversité alimentaire ;
- ✓ S'agissant de l'indice d'autonomisation des femmes, il a été relevé, au vu du questionnaire spécifique, l'importance du volume de travail à déployer pour la collecte des données y afférentes et dont il serait difficile que sa caractérisation se fasse au cours de l'étude car, du reste, les TDRs n'en faisaient pas cas. Le programme a alors demandé au cabinet de le prendre en charge en attendant qu'un avenant puisse régulariser cette situation.

En lien avec ces principales conclusions, l'outil de collecte auprès des ménages a été réaménagé en conséquence afin de collecter des données nécessaires au calcul des indicateurs d'impact.

2.2. Collecte des données secondaires

La revue documentaire a consisté à exploiter les sources documentaires du commanditaire, de l'EPA et documents des différentes structures. Elle a ainsi permis de collecter les données secondaires nécessaires pour la caractérisation des indicateurs et les différentes analyses.

2.3. Collecte des données primaires

Les outils de collecte de données validés par le PRSA se composent de : (i) un questionnaire ménage, (ii) six (06) guides d'entretien respectivement avec les Services Techniques Déconcentrés (STD), les Agences de l'Eau, les jeunes, les femmes, les Institutions de Microfinance (IMF) et les Organisations Paysannes (OP). Les annexes A2 à A8 donnent individuellement les différents outils de collecte.

Le « questionnaire ménage » a été digitalisé à l'aide de la plateforme Kobotoolbox et de l'application mobile Kobo Collect.

2.3.1. Echantillonnage

Au vu des indicateurs et variables de calculs, il a été retenu « *la proportion des ménages adoptant des technologies et des services agricoles intelligents sur le plan climatique (CES/DRS, agriculture de précision, systèmes d'irrigation semi-automatisé, etc.)* » comme variable d'intérêt.

2.3.1.1. Zone d'intervention du projet et bénéficiaires

La zone d'intervention du projet (ZIP) est constituée des sept (07) régions suivantes : (i) Boucle du Mouhoun ; (ii) Hauts-Bassins ; (iii) Est ; (iv) Centre-Est ; (v) Nord ; (vi) Centre-Ouest, (vii) Centre-Sud. Une priorité a été donnée aux actions le long des corridors commerciaux et dans les zones transfrontalières qui favorisent le commerce, conformément à la perspective régionale du FSRP.

Les **principaux bénéficiaires** sont les ménages vulnérables de la zone d'intervention

2.3.1.2. Unité statistique, unité d'observation et plan d'échantillonnage

a) Unité statistique et unité d'observation

Dans le cadre de cette étude, l'unité statistique est le ménage agricole et l'unité d'observation est les ménages agricoles. Pour mesurer le niveau d'autonomisation de la femme, le chef de ménage et sa femme (la première femme pour les ménages polygames) sont aussi des unités statistiques.

b) Plan d'échantillonnage

Le plan d'échantillonnage est un sondage probabiliste à deux degrés. Au premier degré les unités primaires sont les villages et au second degré les unités secondaires sont les ménages.

Au premier degré les unités primaires (villages) ont été sélectionnées suivant un tirage à probabilité inégale et sans remise. La probabilité d'apparition d'une unité primaire est proportionnelle à sa taille en nombre de ménages.

Au second degré, les ménages ont été sélectionnés par tirage aléatoire simple et sans remise. L'ensemble des ménages d'une même unité primaire ont la même probabilité d'apparaître dans l'échantillon.

Il a été constitué un échantillon de **groupe de traitement** et un échantillon de **groupe de contrôle** de tailles égales. Mais pour éviter les effets de contamination (spillover effect), il a été décidé lors de la rencontre de cadrage que le groupe de contrôle soit tiré dans des régions différentes des régions d'intervention du PRSA. C'est dans ce sens que des principales caractéristiques de similitude telles que les températures, les précipitations et les rendements ont été considérées pour choisir les régions de contrôle. De ce fait, il a été validé au cours de la rencontre de cadrage que la correspondance entre zones de traitement et zones témoin est la suivante : (i) les zones de traitement Boucle du Mouhoun et Hauts Bassins ont pour témoin la région des Cascades, (ii) les zones de traitement Centre Ouest, Nord et Est ont pour témoin la région du Centre Nord, (iii) les zones de traitement Centre Sud et Centre Est ont pour témoin la région du Plateau Central.

c) Taille de l'échantillon

La variable d'intérêt est « *la proportion des ménages adoptant des technologies et des services agricoles intelligents sur le plan climatique* ».

La taille nécessaire pour déceler un changement dans l'adoption des technologies et des services agricoles intelligents sur le plan climatique est donnée par la formule¹ suivante

$$: n \geq D \frac{(Z_{\alpha} + Z_{\beta})^2 * [P_1(1 - P_1) + P_2(1 - P_2)]}{(P_2 - P_1)^2}$$

Où :

- n = taille minimale de l'échantillon nécessaire pour détecter un effet du projet.
- P = la proportion des ménages adoptant des technologies et des services agricoles intelligents sur le plan climatique ;
- D = effet de sondage (fixé à 2 en l'absence de données préalables pour calculer) ;
- P_1 = la proportion des ménages adoptant des technologies et des services agricoles intelligents face au climat au **début** (ou avant la mise en œuvre) **du projet** (cf. tableau ci-dessous) ;
- P_2 = la proportion (souhaitée) des ménages adoptant des technologies et des services agricoles intelligents face au climat **au moment de l'évaluation** (ou fin du projet), de sorte à ce que la quantité $(P_2 - P_1)$ soit l'ordre de grandeur du changement que l'on souhaite détecter (effet minimal détectable) ;
- Z_{α} = le score-Z correspondant au degré de confiance que l'on souhaite avoir pour conclure qu'un changement observé de la taille $(P_2 - P_1)$ n'aurait pas eu lieu par hasard (α =niveau de signification statistique, pour $\alpha=5\%$, $Z_{\alpha}=1,645$ qui correspond au quantile d'ordre α de la loi normale) ;
- Z_{β} = le score-Z correspondant au degré de confiance que l'on souhaite avoir pour dépister avec certitude un changement de la taille $(P_2 - P_1)$ si un tel changement a effectivement eu lieu (β =puissance statistique, $Z_{\beta}=0,84$ correspond à une puissance de 0,80) ;
- Z_{α} et Z_{β} ont des valeurs « standard » en fonction de la fiabilité souhaitée.

Pour les besoins de calcul, nous allons approcher la variable d'intérêt par « *le taux d'utilisation des techniques CES/DRS par les ménages agricoles* ».

¹ Cf. **Magnani, Robert. 1999. Guide d'échantillonnage. Washington, D.C. : FHI 360/FANTA., page 10.**

Pour la dérivation de la même formule, cf. :

McConnell, Brendon, and Marcos Vera-Hernandez. 2015. "Going beyond simple sample size calculations: a practitioner's guide." IFS Working Paper W15/17.

On retrouve la même formule à la page 18 de ce document en prenant :

$$\pi = \frac{1}{2}, 1 + (m - 1)\rho = D \text{ et } \delta = P_2 - P_1$$

(π étant la proportion de l'échantillon allouée au groupe de traitement et D l'effet de sondage).

Ce document est consultable sur : <https://ifs.org.uk/publications/7844>

Le tableau ci-dessous résume la situation :

Tableau 1: Taille de l'échantillon pour les zones de traitement et de contrôle

REGION	P1 (Baseline)	P2 (Souhaitée)	Taille (ménages à enquêter)
Boucle du Mouhoun	34,0%	44,0%	581
Centre-Ouest	32,5%	42,5%	573
Centre-Sud	41,0%	51,0%	607
Hauts-Bassins	24,6%	34,6%	509
Est	38,9%	48,9%	602
Centre-Est	22,5%	32,5%	486
Nord	62,1%	72,1%	539
Total ZIP	27,0%	37,0%	3 898

Source : calcul des auteurs à partir des données de l'EPA 2020

Cette taille finale de **3 898** producteurs a été répartie comme suit :

- **1 949** ménages du groupe de **traitement** (50%) ;
- **1 949** ménages du groupe de **contrôle** (50%).

De même, dans chaque région, la taille de l'échantillon indiquée ci-dessus a été répartie de la même manière. Il est important de préciser que cette répartition devant se faire dans les zones d'intervention du PRSA aussi bien pour le groupe de traitement que pour le groupe de contrôle, a été appliquée pour un groupe de contrôle se trouvant dans des régions hors intervention du PRSA suite aux indications de la rencontre de cadrage. La probabilité d'inclusion d'un village i dans l'échantillon est donnée par la formule suivante :

$$\pi_i = n \frac{x_i}{\sum_{l \in U} x_l}$$

U étant l'ensemble des villages de la zone d'intervention (respectivement de la zone témoin) et x_i la taille du village (nombre de ménages).

Le coefficient de pondération de chaque unité statistique est l'inverse de cette probabilité d'inclusion : $\omega_i = \frac{1}{\pi_i}$.

Pour ce qui est des ménages Pro-WEAI dont les données serviront au calcul de l'indice d'autonomisation des femmes et les autres indices mesurant le degré d'autonomisation de la femme, la variable d'intérêt est « la proportion des femmes autonomes ».

Ainsi, la taille de l'échantillon est donnée par la formule suivante :

$$n = D * \frac{z^2 p(1-p)}{\epsilon^2(1-r)}$$

Où :

- D est l'effet de sondage
- Z est le quantile d'ordre $\alpha = 0,95$ correspondant au niveau de confiance ;
- P est la proportion des femmes autonomes, prise égale à 50% en l'absence d'information ; ce qui maximise la taille ;
- ϵ est l'erreur absolue ;
- r est le taux de non-réponse
- n est la taille minimale de l'échantillon.

Tableau 2: Taille de l'échantillon Pro-WEAI par zone de collecte et situation de la collecte

ZONE	p	Nombre de ménages à enquêter	Nombre de ménages enquêtés	Nombre de villages enquêtés
ZIP	50%	126	124	71
Zone témoin	50%	126	147	93
TOTAL	-	252	271	164

Source : calcul des auteurs à partir des données l'enquête Baseline PRSA, 2023

NB : le questionnaire Pro-WEAI est administré au chef de ménages et l'une de ses épouses

2.3.2. Travaux de collecte des données

2.3.2.1. Localités et personnel de collecte

Sur la base de sondage constituée des localités retenues, le tirage au premier degré a permis d'identifier les villages dans lesquels la collecte s'effectuera auprès des ménages agricoles. La liste des villages peut être observée en annexe.

Le personnel de collecte a été recruté sur la base de critères relatifs à leur niveau d'instruction, la langue selon la zone d'enquête et leur expérience pour ce type de travail. Ce personnel de terrain est composé de six (6) superviseurs et de trente-cinq (35) enquêteurs. Ce personnel de collecte a été formé en ligne à travers une pédagogie reposant sur une approche dynamique combinant les exposés de contenu des questionnaires et l'application sur tablette. L'exposé des questionnaires a consisté à présenter pour chaque questionnaire, l'objectif, les questions, la manière de poser les questions afin d'obtenir une réponse fiable et les erreurs à éviter. À chaque fois, l'exposé a été enrichi par des partages d'expériences visant à ressortir le maximum de cas de figure possibles et également de mettre le focus sur les spécificités des différentes régions d'enquêtes.

Les sessions d'application sur téléphone Android à la suite des exposés de contenu ont permis une bonne prise en main de l'outil informatique et une bonne maîtrise des subtilités d'utilisation du masque de saisie.

2.3.2.2. Bases de sondage et tirage de l'échantillon

La base de sondage utilisée est la base des villages/secteurs du RGPH 2019 qui contient le nombre de ménages agricoles dans chaque village/secteur. Ce nombre de ménages agricoles par village a été utilisé pour le tirage de l'échantillon de villages (traitement et contrôle).

Les villages (aussi bien du groupe de traitement que du groupe témoin) ont été sélectionné selon **un tirage proportionnel au nombre de ménages agricoles dans le village/secteur (PPS)** sans remise.

Dans chaque village échantillon (aussi bien du groupe de traitement que du groupe témoin), **vingt (20) ménages agricoles** seront sélectionnés selon « **la méthode des pas** », décrite au point b6 suivant. C'est donc un tirage systématique qui pour un échantillon assez grand (comme dans le cas de cette étude) s'apparente à un tirage aléatoire simple (SAS).

Les ménages Pro-WEAI sont tirés de façon aléatoire parmi les ménages échantillon avec au moins un ménage Pro-WEAI par village.

Ce qui donne la répartition suivante en termes de nombre de villages à enquêter dans chaque zone (traitement et témoin) :

Tableau 3: Répartition du nombre de villages par zone et par région

ZONE	Région	Nombre de ménages à enquêter par village	Nombre de villages à enquêter	Nombre de villages enquêtés
Traitement	Boucle du Mouhoun	20	15	14
	Centre-Ouest	20	14	13
	Centre-Sud	20	15	11
	Hauts-Bassins	20	13	15
	Est	20	15	14
	Centre-Est	20	12	12
	Nord	20	13	13
	ZIP	-	97	92
Contrôle	Cascades	20	27	27
	Centre Nord	20	43	43
	Plateau Central	20	27	27
	Total zone de contrôle	-	97	97

Source : Calcul des auteurs à partir des données l'enquête Baseline PRSA, 2023

Ainsi, la probabilité d'inclusion d'un ménage agricole j dans un village d'échantillon i est donnée par $P_j = \frac{20}{m_i}$ où m_i est le nombre de ménage agricoles dans le village i . Le poids du ménage j dans le village i est donc $w_{ij} = \frac{m_i}{20}$ de telle sorte que le coefficient de pondération d'un ménages j dans la région est donnée par : $C_j = \omega_i * w_{ij}$ où ω_i est le poids du village où se trouve ce ménage.

Un réajustement du coefficient de pondération a été opéré au niveau des ménages Pro-WEAI, dans le cadre de l'analyse du niveau d'autonomisation de la femme, pour tenir compte du fait que l'échantillon de ménage Pro-WEAI est un sous-échantillon de l'échantillon tiré pour l'analyse des indicateurs du cadre logique du projet et des indicateurs sur la sécurité alimentaire. Ce réajustement a consisté à multiplier le coefficient de pondération du ménage par 1867/124 dans la zone de traitement (et 1945/147 dans la zone témoin) car 1867 ménages ont été enquêtés dans la zone de traitement dont 124 ménages Pro-WEAI (respectivement 1945 et 147 dans la zone témoin).

2.3.2.3. Identification des ménages à enquêter et collecte dans chaque village

Un ménage ne peut être éligible que s'il abrite au moins un producteur exerçant dans au moins l'une des filières suivantes :

- le riz,
- le maïs,
- le niébé,
- les cultures maraichères (tomates et oignon),
- la patate douce à chair orange (PDCO),
- l'arboriculture fruitière et
- les vergers de moringa

Dans chaque ménage échantillonné, tous les producteurs (responsable de parcelles agricoles, de vergers d'arbres fruitiers ou de moringa) sont à enquêter.

L'enquêteur sélectionne les ménages par la méthode des « PAS ». A cet effet, il détermine en premier lieu l'intervalle d'échantillonnage (K) en divisant le nombre de ménages du village par la taille de l'échantillon dans le village tiré. Par exemple, pour sélectionner un échantillon de 10 ménages à partir d'une population de 400 ménages, l'intervalle d'échantillonnage est de $400 \div 10 = 40$. $K = 40$. L'intervalle d'échantillonnage de 40 signifie que l'on doit sélectionner un ménage sur 40 pour avoir finalement au total 10 ménages à l'intérieur de notre échantillon.

Pour commencer la sélection des ménages l'enquêteur doit sélectionner au hasard un nombre entre 1 et K. Ce nombre s'appelle l'origine choisie au hasard et serait le premier nombre inclus dans votre échantillon. Si vous choisissiez p, la pième unité serait le premier ménage à enquêter. Par exemple s'il choisit 2, le deuxième ménage sera le premier à être enquêté. Pour commencer à compter les ménages l'enquêteur commencera à partir d'un lieu public (marché, borne fontaine, église...), il commence par le premier ménage qu'il rencontre et commence à compter en zigzagant de gauche vers la droite et de l'Est à l'Ouest.

Une fois le premier ménage sélectionné, il doit sélectionner chaque Kième (dans notre exemple, chaque 40ième) unité après ce premier nombre. L'échantillon pourrait, par exemple, se composer des unités suivantes de façon à constituer un échantillon de 10 : 2 (l'origine choisie au hasard), 42, 82, 122, 162, 202, 242, 282,322,362 (jusqu'à N, qui est 400 dans ce cas).

A l'issu de la collecte, le nombre de ménages enquêtés dans chaque région (témoins et contrôles) se présente selon le tableau ci-après :

Tableau 4: Situation de la collecte

ZONE	REGION	Nombre de ménages enquêtés	Nombre de responsables de parcelles enquêtés
Traitement	Boucle Du Mouhoun	287	364
	Centre - Est	261	371
	Centre-Ouest	227	420
	Centre-Sud	294	348
	Est	299	474
	Hauts-Bassins	240	316
	Nord	259	681
	Total	1 867	2 974
Témoin	Cascades	533	1 476
	Centre-Nord	870	1 648
	Plateau Central	542	852
	Total	1 945	3 976
Ensemble	Total général	3 812	6 950

Source : calcul des auteurs à partir des données l'enquête Baseline PRSA, 2023

La taille initiale de l'échantillon n'a pas été atteinte à cause des impondérables sécuritaires qui ont empêché certains enquêteurs à toucher les ménages.

2.4. Traitement, analyse des données et élaboration des livrables

L'ensemble des données secondaires et primaires recueilli a fait l'objet de traitement et d'analyse pour aboutir à l'élaboration du livrable provisoire de l'étude. Ce livrable provisoire a été restitué et validé le 04 mars 2024 au cours d'un atelier regroupant le

PRSA et les parties prenantes. Le présent rapport final a été élaboré en prenant en compte les observations et commentaires formulés lors de cette rencontre de validation.

3. ANALYSE DE LA SITUATION DE REFERENCE DU PRSA

3.1. État des lieux des zones bénéficiaires et non bénéficiaires du PRSA

3.1.1. Principales potentialités physiques du milieu

Dans les régions d'intervention du PRSA-BF et celles constituant des régions témoin, plusieurs types d'aménagements ont été réalisés permettant ainsi à ces régions de disposer de potentialités en matière de production agricole. Ces régions disposent ainsi des aménagements destinés à la production avec maîtrise d'eau (périmètres irrigués), des basfonds et des aménagements pour la défense, conservation et restauration des eaux et des sols.

3.1.1.1. Etat de réalisation des aménagements de périmètres irrigués

Ces aménagements concernent les grands et les petits périmètres.

Les grands périmètres concernent les systèmes publics d'irrigation à grande échelle gérés par les organismes publics. Ces périmètres sont généralement alimentés par de grands cours d'eau régulés par des barrages. Ce qui implique une combinaison de stations de pompage, de vannes, de systèmes de canaux et de drainage et des voies de desserte.

S'agissant de petits périmètres, c'est un système d'irrigation à une échelle micro ou petite pour des producteurs individuels ou des petits groupes de producteurs utilisant du matériel de pompage et de distribution d'eau par divers canaux ou de conduites.

Pour les grands périmètres, le tableau ci-dessous donne des précisions dans six (6) régions² d'intervention du PRSA-BF :

² Des données sur la région du Centre Sud n'ont pu être obtenues

Tableau 5: Situation des aménagements « Grands périmètres irrigués » dans les régions d'intervention du PRSA

Régions	Provinces	Communes/Sites	Potentiel initial (ha)	Superficies aménagées (ha)	Potentiel restant (ha)	Superficies à réhabiliter (ha)
<i>Centre-Est</i>	<i>Boulgou</i>	<i>Bagré</i>	<i>30 000</i> ³	<i>7 774</i>	<i>22 226</i>	<i>2194</i>
Hauts-Bassins	Houet	Samendéni	21 000	0 mais des travaux de 1500 ha en cours d'aménagement ont été suspendus depuis juin 2021 et des études pour l'aménagement de 5000 ha sont disponibles	-	-
		Bama	-	1 260	0	1260 ha mais prise en charge par le PRSA
	Kéné Dougou	Banzon	-	450	77	450 ha mais la réhabilitation et l'extension sur 77 ha sont prises en charge par PReCA
Ensemble Hauts Bassins				9 484	22 303	-
<i>Boucle du Mouhoun</i>	<i>Sourou</i>	<i>Di-Lanfiera-Sono</i>	<i>30 000</i>	<i>6 558</i>	<i>23 442</i>	<i>-</i> <i>Il y a un besoin d'évaluer la superficie à réhabiliter</i>
Nord	Loroum	Titao/Andékanda		230	100	
	Passoré	Yako/Dourou		720	1 000 mais travaux de réalisation de 720 ha en cours	-
Ensemble Nord				950	380	-
Est	Gnagna	Liptougou	-	600	1500	-
		Mani/Dakiri	-	120	170	-
Ensemble Est				720	1 670	-
<i>Centre-Ouest</i>	<i>Boulkièmdé</i>	<i>Soum</i>		<i>1008</i>	<i>1500</i>	
	Total			26 494	71 521	

Source : Tableau construit à partir des données de la DGADI 2023

³ D'autres sources indiquent qu'il s'agit de 20 000 ha irrigables et de 10 000 ha de basfonds

Ce **tableau 5** montre que sur l'ensemble des six régions d'intervention du PRSA, les régions des Hauts Bassins, du Centre Est et de la Boucle du Mouhoun disposent d'importants potentiels en termes de superficie à aménager. En effet, sur le potentiel total existant dans l'ensemble des six régions, chacune de ces trois régions dispose d'une proportion de 30% soit les trois quarts du potentiel total. A l'échelle des sites, ce sont les sites de Liptoukou dans la région de l'Est et le site du Soum dans la région du Centre Ouest qui détiennent les plus forts potentiels en termes de superficies restantes à aménager (1500 ha pour chaque des sites).

S'agissant des périmètres dans les régions témoin, le tableau ci-après détaille les proportions des superficies aménagées sur le potentiel existant :

Tableau 6: Situation des aménagements « Grands périmètres irrigués » dans les régions témoin du PRSA

Régions	Provinces	Communes /Sites	Potentiel initial (ha)	Superficie aménagées (ha)	Potentiel restant (ha)	Superficies à réhabiliter (en ha)
Cascades	Léraba	Douna	1 500	580	920 ha mais 600 ha sont en cours d'aménagement par le PAVAL	La réhabilitation de l'ancien périmètre de 410 ha est prise en charge par PAVAL
	Comoé	Banfora/ Karfiguéla	750	332	418	332
Ensemble Cascades				912	748	-
Centre-nord	Sanematenga	Barsalagho /Pensa		300	600	
	Namemtenga	Boulsa/ Sanghin			2000	
Ensemble Centre Nord				300	2 600	
Total					3 348	

Source : Tableau construit à partir des données de la DGADI 2023

Ce **tableau 6** indique que le potentiel total de superficie à aménager ne représente que 5% du potentiel restant à aménager au niveau des zones d'intervention du programme. La région du centre Nord détient le plus important potentiel car ayant 78% du potentiel.

Concernant les petits périmètres irrigués, l'état des aménagements réalisés sur le potentiel dans les régions d'intervention du programme se présente comme suit :

Tableau 7: Situation des aménagements « Petits périmètres irrigués » dans les régions d'intervention du PRSA

Région	Province	Nature de l'aménagement	Superficie Potentielle (en ha)	Superficie aménagée (en ha)	Proportion de la Superficie aménagée
BOUCLE DU MOUHOUN	Balé	Périmètre Irrigué	75	24	32%
		Périmètre Irrigué	232	144	62%
	Kossi	Périmètre Irrigué	127	27	21%
	Mouhoun	Périmètre Irrigué	6	6	100%
	Sourou	Périmètre Irrigué	4248	4248	100%
Total Boucle du Mouhoun			4688	4449	95%
EST	Gourma	Périmètre Irrigué	69	69	100%
	Gnagna	Périmètre Irrigué	521	450	86%
	Tapoa	Périmètre Irrigué	100	80	80%
Total Est			690	599	87%
CENTRE SUD	Bazèga	Périmètre Irrigué	30	30	100%
	Nahouri	Périmètre Irrigué	80	69	86%
	Zoundwéogo	Périmètre Irrigué	134	128	95%
Total Centre Sud			244	227	93%
CENTRE OUEST	Sissili	Périmètre Irrigué	143	128	89%
	Boulkiemdé	Périmètre Irrigué	1046	1046	100%
	Sanguié	Périmètre Irrigué	139	94	67%
	Ziro	Périmètre Irrigué	135	93,5	69%
Total Centre Ouest			1463	1361,5	93%
CENTRE EST	Kouritenga	Périmètre Irrigué	282	282	100%
	Boulgou	Périmètre Irrigué	6093	5651	92%
	Koupelelogo	Périmètre Irrigué	81	81	100%
Total Centre Est			6456	6014	93%
HAUTS BASSINS	Houet	Périmètre Irrigué	22285	1285	5%
	KénéDougou	Périmètre Irrigué	454	454	100%
	Tuy	Périmètre Irrigué	110	110	100%
Total Hauts Bassins			22849	1849	8%
NORD	Yatenga	Périmètre Irrigué	10	10	100%
	Passoré	Périmètre Irrigué	1000	720	72%
	Loroum	Périmètre Irrigué	300	230	76%
Total Nord			1310	960	73%
Ensemble ZONE PRSA			37700	15459,5	41%

Source : Tableau construit à partir des données de la DGADI 2023

Sur l'ensemble des régions d'intervention du PRSA, près de la moitié du potentiel aménageable des petits périmètres irrigués ont fait l'objet d'aménagement. Il est à souligner cependant qu'en considérant le niveau régional, hormis la région des Hauts Bassins, les autres régions ont des proportions satisfaisantes sur le plan des superficies

aménagées. En effet, ces proportions vont de 73 à 95% traduisant l'importance des aménagements réalisés sur le potentiel existant.

En ce qui concerne la situation des aménagements des petits périmètres dans les régions témoin du PRSA, le tableau ci-dessous donne des indications :

Tableau 8: Situation des aménagements « Petits périmètres irrigués » dans les régions témoin du PRSA

Région	Province	Nature de l'aménagement	Superficie Potentielle (en ha)	Superficie Aménagée (en ha)	Proportion de la superficie aménagée
CENTRE NORD	Sanmatenga	Périmètre Irrigué	919	491	53%
	Namentenga	Périmètre Irrigué	2070	70	3%
	Bam	Périmètre Irrigué	150	100	66%
<i>Ensemble Centre Nord</i>			3139	661	21%
PLATEAU CENTRAL	Kourwéogo	Périmètre Irrigué	260	260	100%
	Ganzourgou	Périmètre Irrigué	725	422	58%
	Oubritenga	Périmètre Irrigué	156	145	92%
<i>Ensemble Plateau Central</i>			1141	827	72%
CASCADES	Comoé	Périmètre Irrigué	350	350	100%
	Léraba		1500	1010	67%
<i>Ensemble Cascades</i>			1850	1360	74%
<i>Ensemble Région témoin PRSA</i>			6130	2848	46%

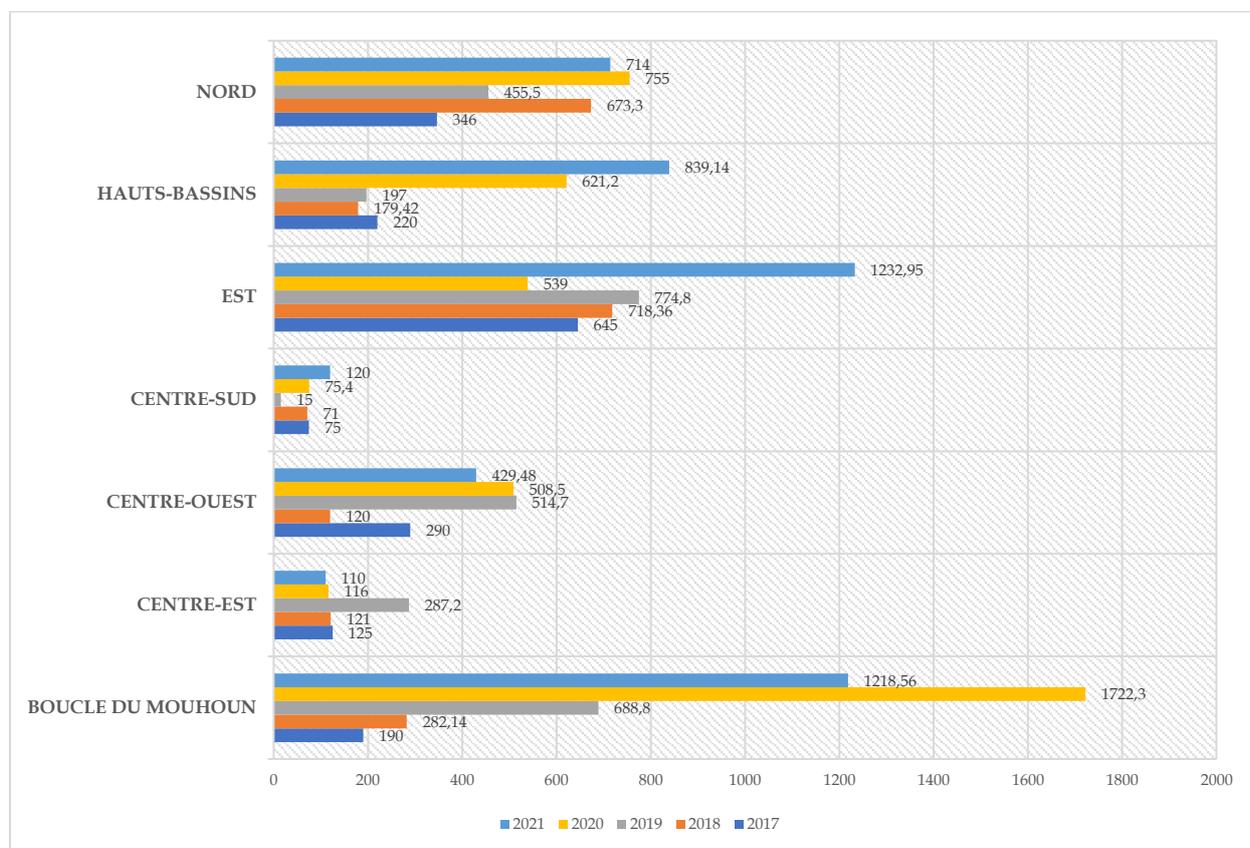
Source : Tableau construit à partir des données de la DGADI 2023

Dans les régions témoins du PRSA, près de la moitié du potentiel aménageable des petits périmètres a été aménagé. En comparaison avec l'ensemble des régions d'intervention du PRSA, on peut dire que le niveau d'aménagement des petits périmètres dans les régions témoins est similaire.

3.1.1.2. Etat de réalisation des basfonds

Dans les différentes régions du Burkina Faso, l'Etat et ses partenaires réalisent chaque année de nouveaux basfonds. Dans les régions d'intervention du PRSA, les nouvelles superficies de basfonds aménagées de 2017 à 2021 ont connu une évolution observable sur le graphique 1 ci-dessous :

Graphique 1: Evolution des superficies des nouveaux basfonds aménagés en ha de 2017 à 2021 dans les régions d'intervention du PRSA



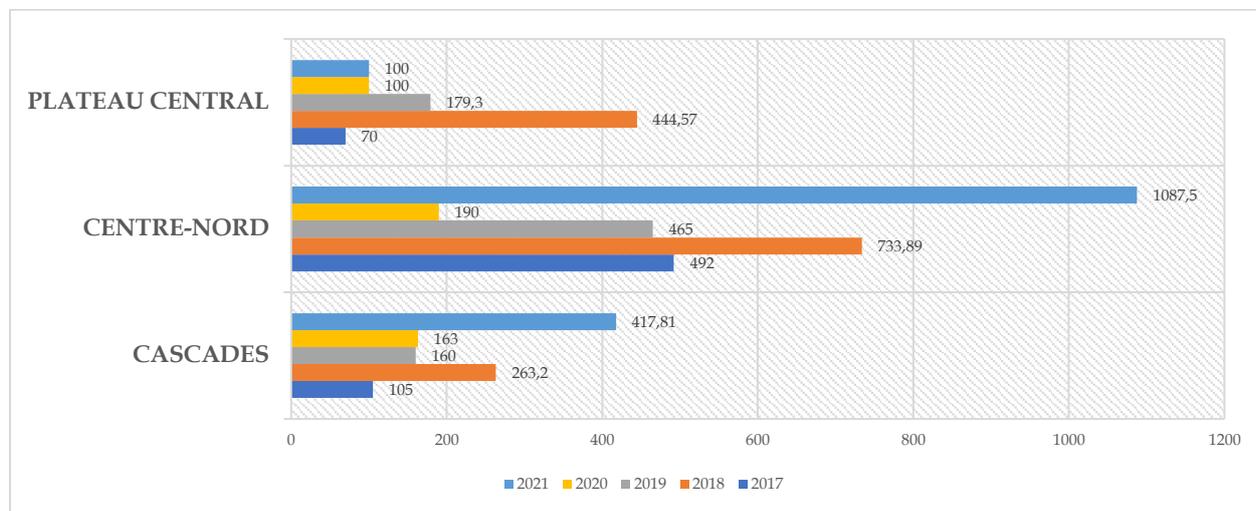
Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

L'observation de ce **graphique 1** permet de faire les principaux constats suivants :

- ✓ la région de l'Est a enregistré les plus grandes superficies aménagées en 2021 (1 232 ha) par rapport aux quatre années précédentes ;
- ✓ la région de la Boucle du Mouhoun a bénéficié en 2020 de deux fois plus de nouvelles superficies aménagées comparativement aux autres régions (1 722 ha contre en moyenne moins de 500 ha) ;
- ✓ les régions du Centre Est et du Centre-Sud ont certes eu des nouveaux aménagements durant les cinq ans mais à des proportions très faibles comparativement aux autres régions (moins de 400 ha pendant toutes les cinq ans).

Si l'on considère les régions témoins du PRSA, on a une évolution des aménagements de nouvelles superficies de bas-fonds présentée dans le graphique 2 suivant :

Graphique 2: Evolution des superficies des nouveaux basfonds aménagés en ha de 2017 à 2021 dans les régions témoins du PRSA



Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

Ce **graphique 2** indique que c'est la région du Centre Nord qui a bénéficié de plus de nouvelles superficies aménagées sans pour autant devancer les régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est en termes d'importance. En revanche, les deux régions d'intervention du PRSA les moins nanties en nouveaux aménagement restent les parents pauvres comparativement aux régions témoins du PRSA.

3.1.1.3. Etat de réalisation des aménagements CES/DRS

La situation de référence des terres dégradées au Burkina Faso réalisée par la GIZ en décembre 2018 a révélé qu'environ 31% du territoire est concerné par le phénomène de la dégradation physique des terres. Ce rapport révèle également que 6 498 610 hectares sont fortement dégradés soit 24% de la superficie du Burkina Faso.

Cette situation référence actualisée en 2019 a relevé que 803 105 ha d'aménagements CES/DRS ont été réalisés au Burkina Faso. Dans les différentes régions d'intervention du PRSA, l'importance des aménagements CES/DRS se présente comme suit :

Tableau 9: Importance des aménagements CES/DRS dans les régions d'intervention du PRSA

Régions	Superficies aménagées en ha
Boucle du Mouhoun	De 100 001 à 140 000 ha
Hauts Bassins	De 50 000 à 100 000 ha
Centre Est	- de 20 000 ha
Centre Ouest	De 50 000 à 100 000 ha
Centre Sud	De 20 000 à 50 000 ha
Est	+ de 140 000 ha
Nord	+ de 140 000 ha

Source : Rapport d'actualisation des volets 2 et 3 de la situation de référence des terres dégradées et de la conservation des eaux et sols du Burkina

Ce **tableau** montre que ce sont les régions de l’Est, de la Boucle du Mouhoun et du Nord qui ont les plus importantes superficies aménagées au niveau des régions d’intervention du PRSA.

Dans les régions témoins, la situation des aménagements se présente comme suit

Tableau 10: Importance des aménagements CES/DRS dans les régions témoins du PRSA

Régions	Superficies aménagées en ha
Cascades	- de 20 000 ha
Centre Nord	De 100 000 à 140 000 ha
Plateau Central	De 20 001 à 50 000 ha

Source : Rapport d’actualisation des volets 2 et 3 de la situation de référence des terres dégradées et de la conservation des eaux et sols du Burkina

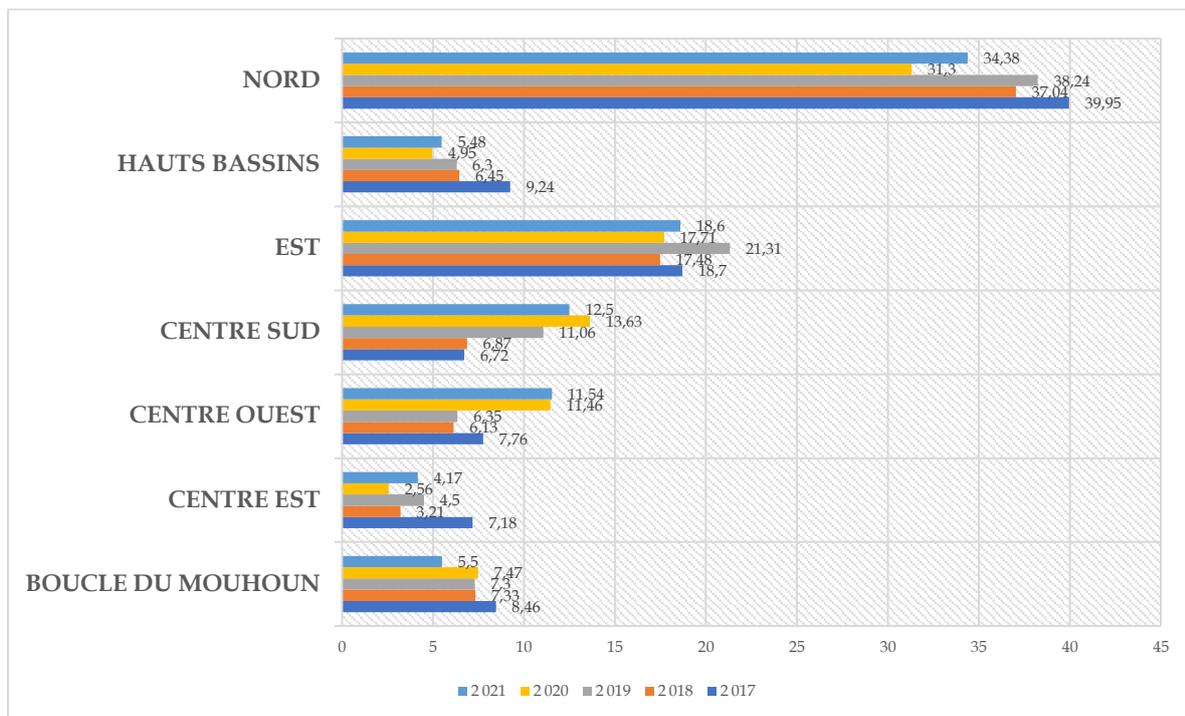
Ce **tableau indique** que c’est la région du Centre Nord qui se distingue en termes d’importance de superficies aménagées en CES/DRS atteignant une importance similaire à celle de la région de la Boucle du Mouhoun.

Le rapport actualisé de la situation de référence des terres dégradées ne précise pas la part des superficies dégradées récupérée au niveau des régions mais indique celle des superficies récupérées au niveau des superficies emblavées sur le plan national. C’est ainsi qu’il a été révélé que cette part a régressé de 2015 à 2019 en passant de 2,3% à 1,4%.

On note toutefois que les aménagements CES/DRS⁴ sont réalisés chaque année sur une proportion des terres agricoles exploitées dans les régions d’intervention et celles témoins du PRSA. L’évolution de cette proportion en termes d’aménagements sur la période 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions PRSA est indiquée par le graphique ci-dessous :

Graphique 3: Evolution des proportions de superficies aménagées en CES/DRS de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions d’intervention du PRSA

⁴ Il s’agit principalement des cordons pierreux, des demi lunes, le Zaï , des digues filtrantes, des bandes enherbées ainsi que des haies vives et mortes

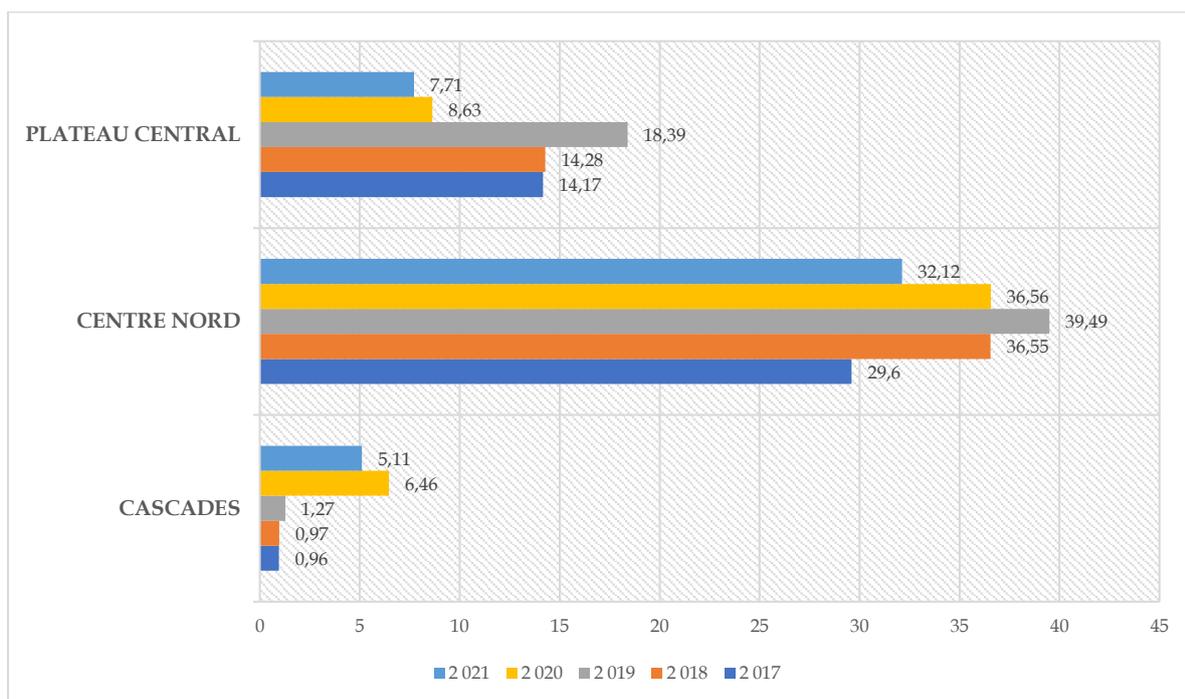


Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

Ce **graphique 3** indique que c'est la région du Nord qui a enregistré les plus importantes proportions de superficies aménagées en CES/DRS sur les cinq ans. La région de l'Est vient en seconde position tandis que les régions du Centre Est, des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun constituent les régions les moins nanties en termes de proportion de superficies de terres agricoles aménagées.

Dans les régions témoin du PRSA, la situation se présente comme indiqué dans le graphique 4 ci-dessous :

Graphique 4: Evolution des proportions de superficies aménagées en CES/DRS de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions témoins du PRSA



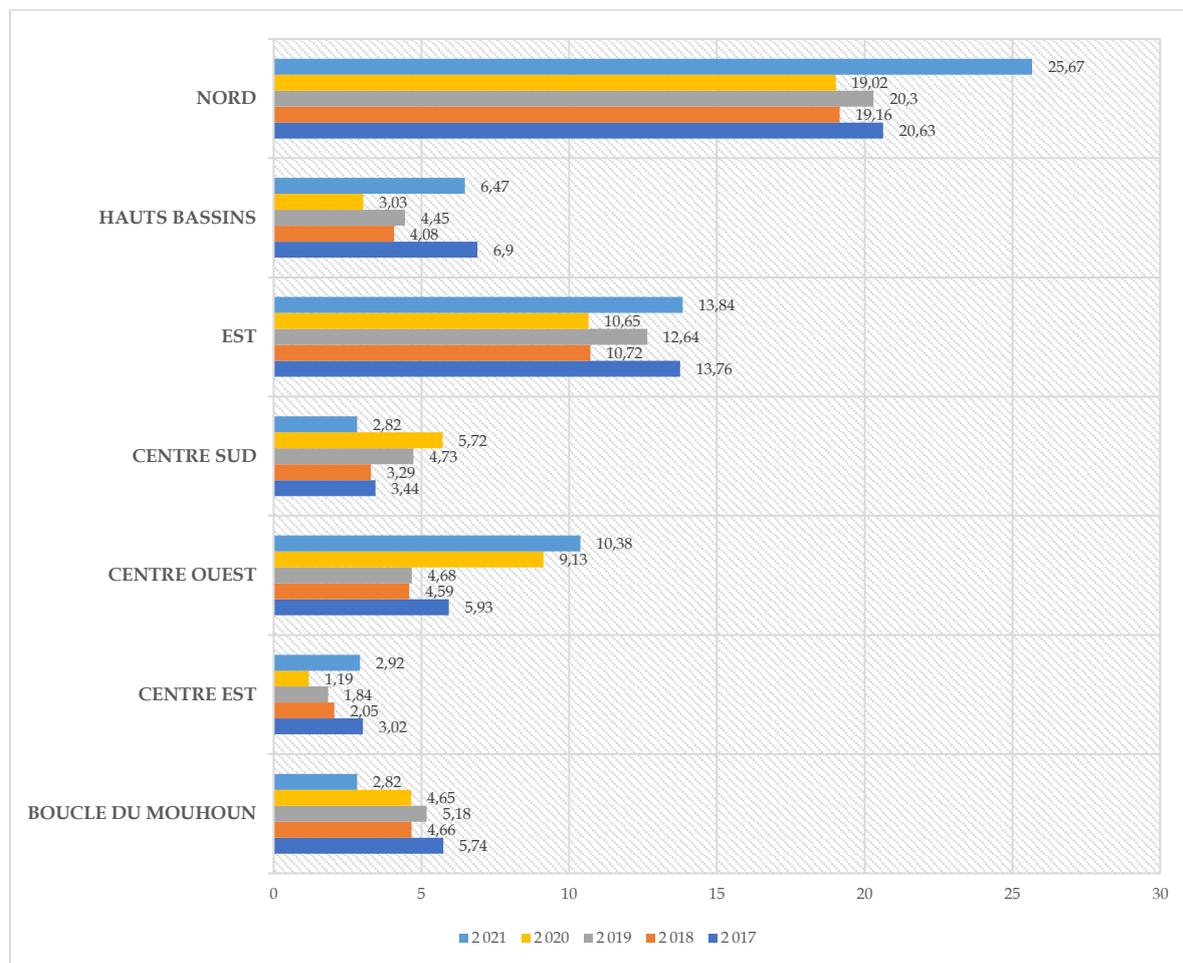
Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

Ce **graphique 4** révèle que c'est la région du Centre-Nord qui a la plus forte proportion d'aménagements CES/DRS sur la période 2017 à 2021. Cette région dépasse en la matière la région de l'Est qui est une des régions d'intervention du PRSA ayant bénéficié une plus importante proportion de terres aménagées au niveau des exploitations agricoles.

En considérant les types d'aménagements CES/DRS réalisés dans les différentes régions, on peut observer les tendances au niveau de chaque type.

a) Tendances des aménagements de cordons pierreux au niveau des superficies exploitées

Graphique 5: Evolution des proportions de superficies de cordons pierreux aménagés au niveau des exploitations agricoles de 2017 à 2021 dans les régions d'intervention du PRSA

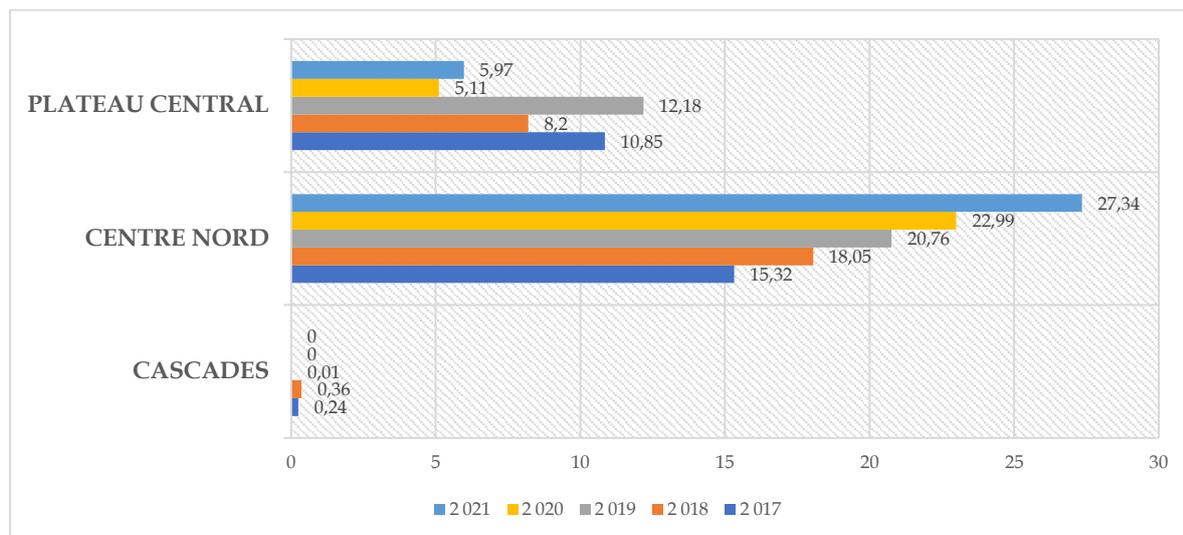


Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

Ce **graphique 5** montre que la région du Nord se distingue en matière d'aménagements de cordons pierreux sur les cinq ans car la proportion de chacune des années dépasse considérablement celle des années des autres régions. La région de l'Est vient en seconde position tandis que les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre Est et du Centre Sud ont les plus faibles proportions.

Lorsqu'on observe l'évolution des proportions dans les régions témoins telle que présentée sur le **graphique 6** ci-dessous, on constate que la région du Centre Nord présente une situation similaire à la région du Nord par rapport aux autres régions témoins.

Graphique 6: Evolution des proportions de superficies de cordons pierreux aménagés de 2017 à 2021 dans les régions témoins du PRSA

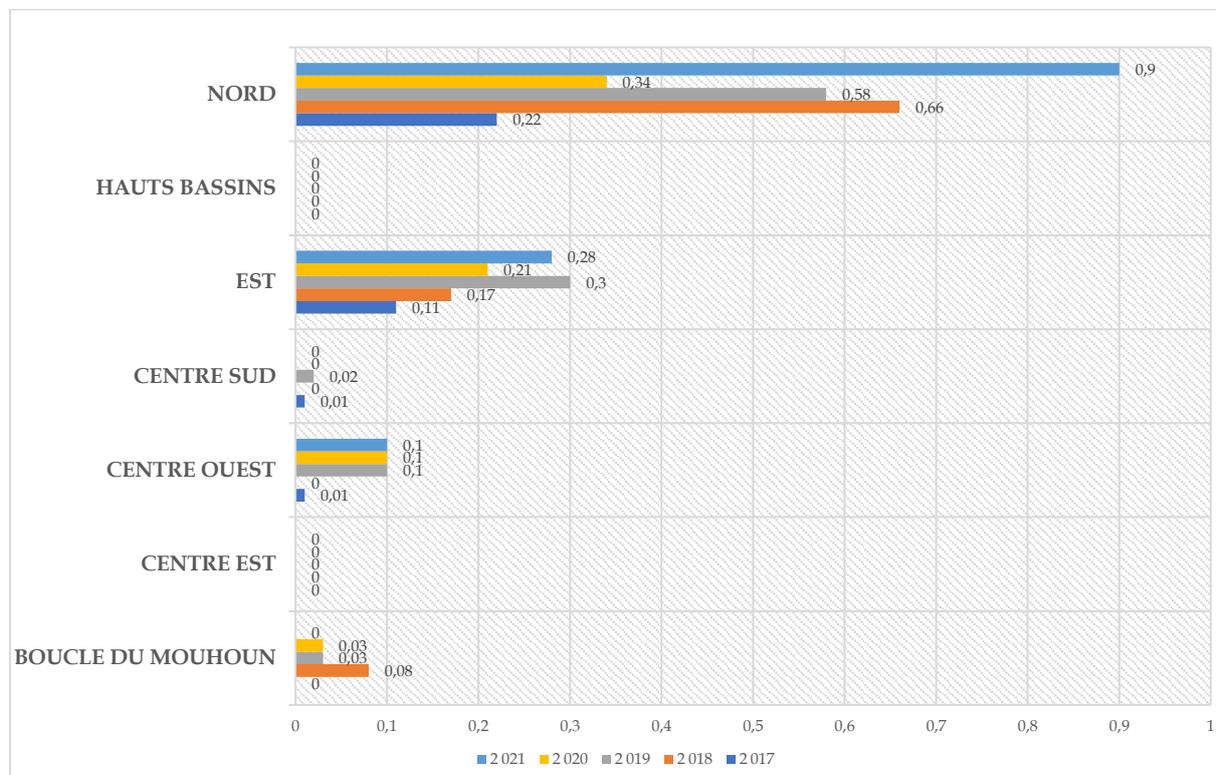


Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

b) Tendances des aménagements de Demi-lunes au niveau des superficies exploitées

L'évolution de ce type d'aménagement dans les régions d'intervention du PRSA peut s'observer sur le **graphique 7** ci-dessous :

Graphique 7: Evolution des proportions de superficies de demi-lunes aménagés de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions d'intervention du PRSA

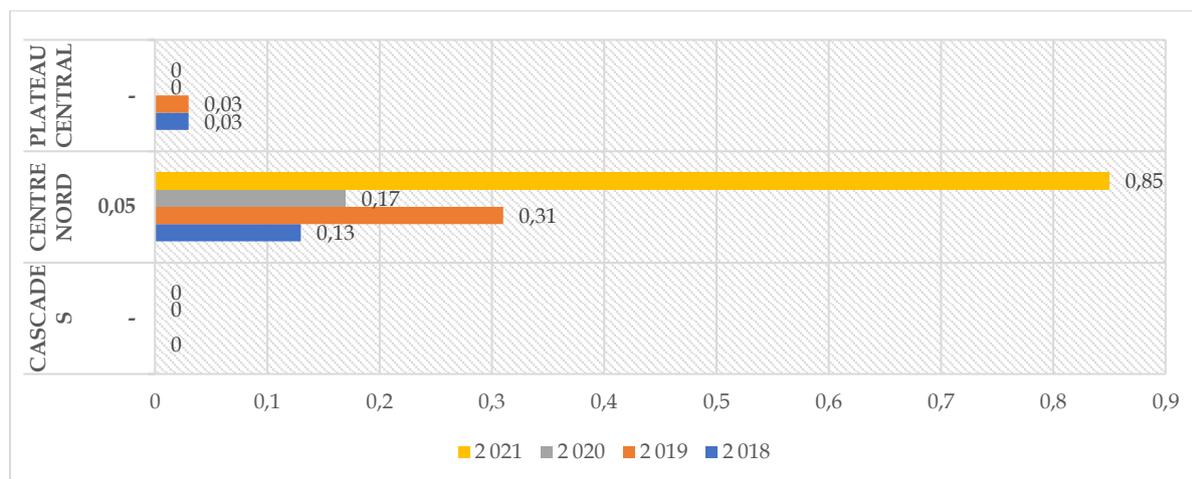


Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

On note que l'évolution des proportions d'aménagements de demi-lunes présente une situation similaire à celle relative aux cordons pierreux car les régions du Nord et de l'Est sont leaders parmi les régions d'intervention du PRSA.

Au niveau des régions témoins, la situation révélée sur le plan des aménagements des cordons pierreux est également similaire aux aménagements de demi-lunes. En témoigne le **graphique 8** ci-dessous :

Graphique 8: Evolution des proportions de superficies de demi-lunes aménagés de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions témoins du PRSA

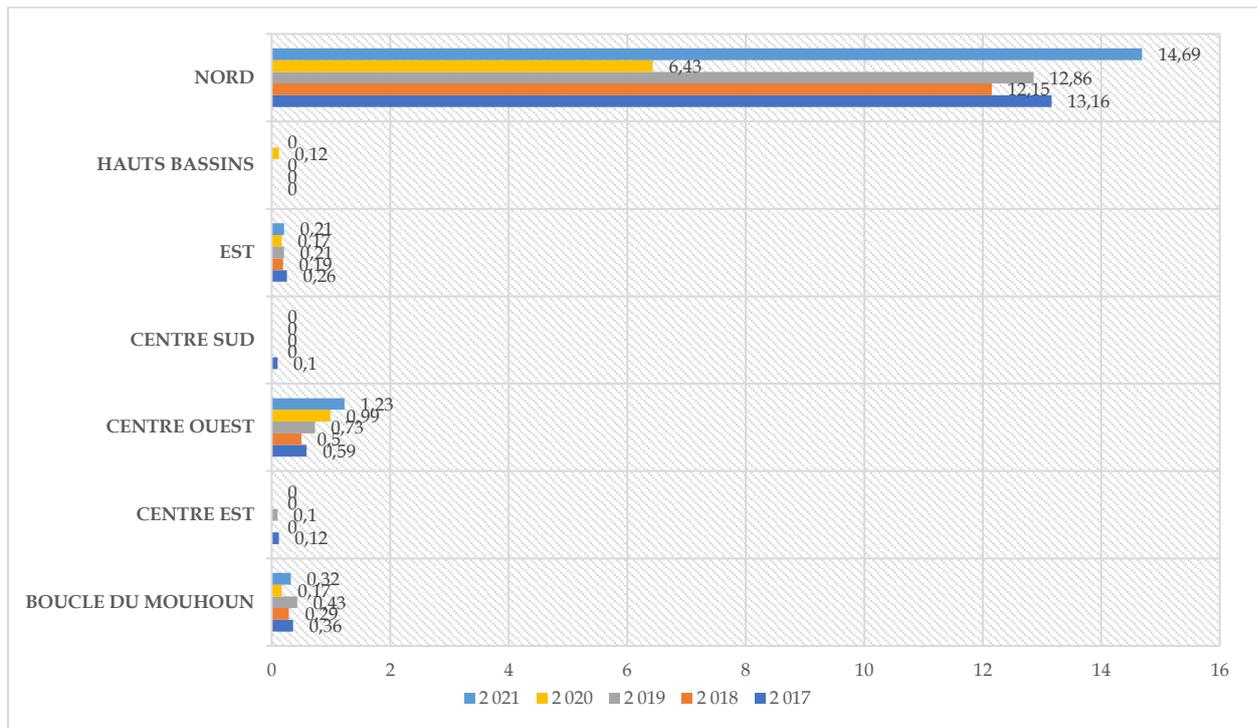


Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

c) *Tendances des aménagements de Zai au niveau des superficies exploitées*

L'évolution des aménagements de Zai dans les régions d'intervention du PRSA est observable au niveau du **graphique 9** ci-dessous :

Graphique 9: Evolution des proportions de superficies de Zai aménagées de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions d'intervention du PRSA

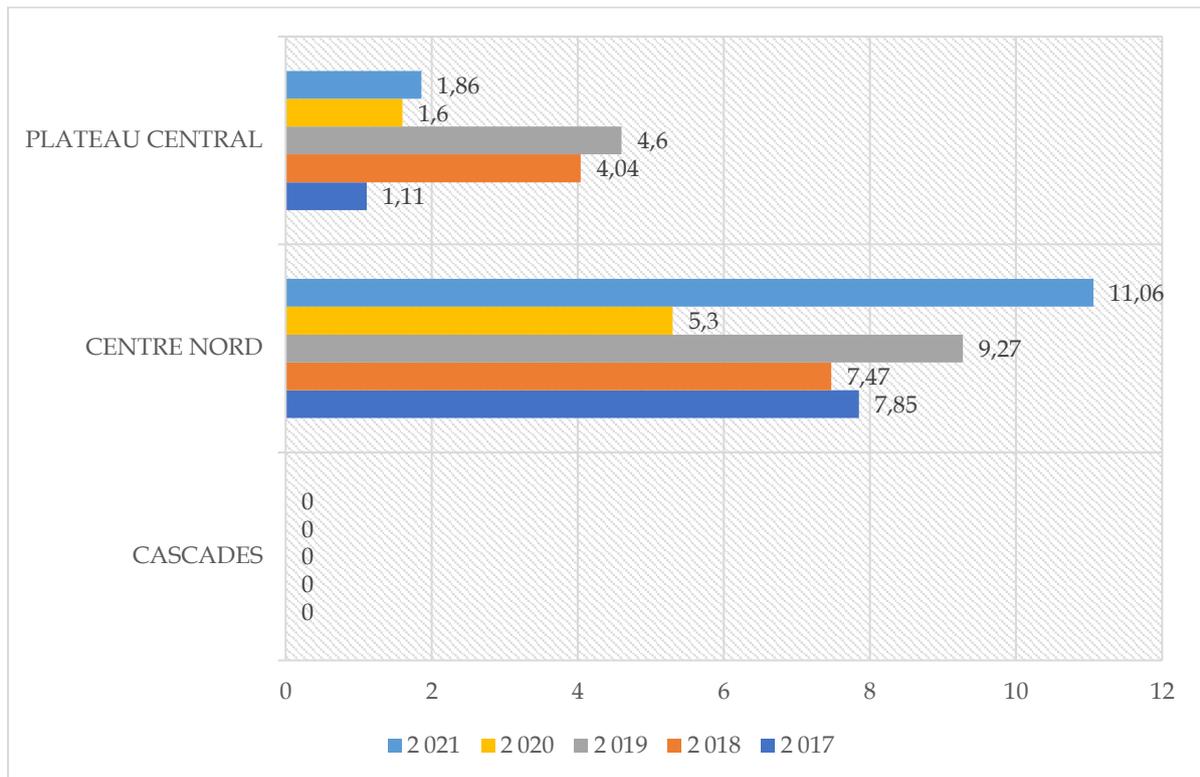


Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

Ce **graphique 9** montre que c'est uniquement la région du Nord qui a enregistré d'importantes proportions d'aménagements sur les cinq ans. Les autres régions n'ont quasiment pas bénéficié d'aménagements sur les cinq ans.

En considérant la situation des aménagements dans les régions témoins du PRSA, le **graphique 10** ci-dessous indique que la région du Centre Nord est certes la plus nantie en aménagements mais pas à des proportions aussi importantes que dans la région du Nord.

[Graphique 10: Evolution des proportions de superficies de Zai aménagées de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions témoins du PRSA](#)

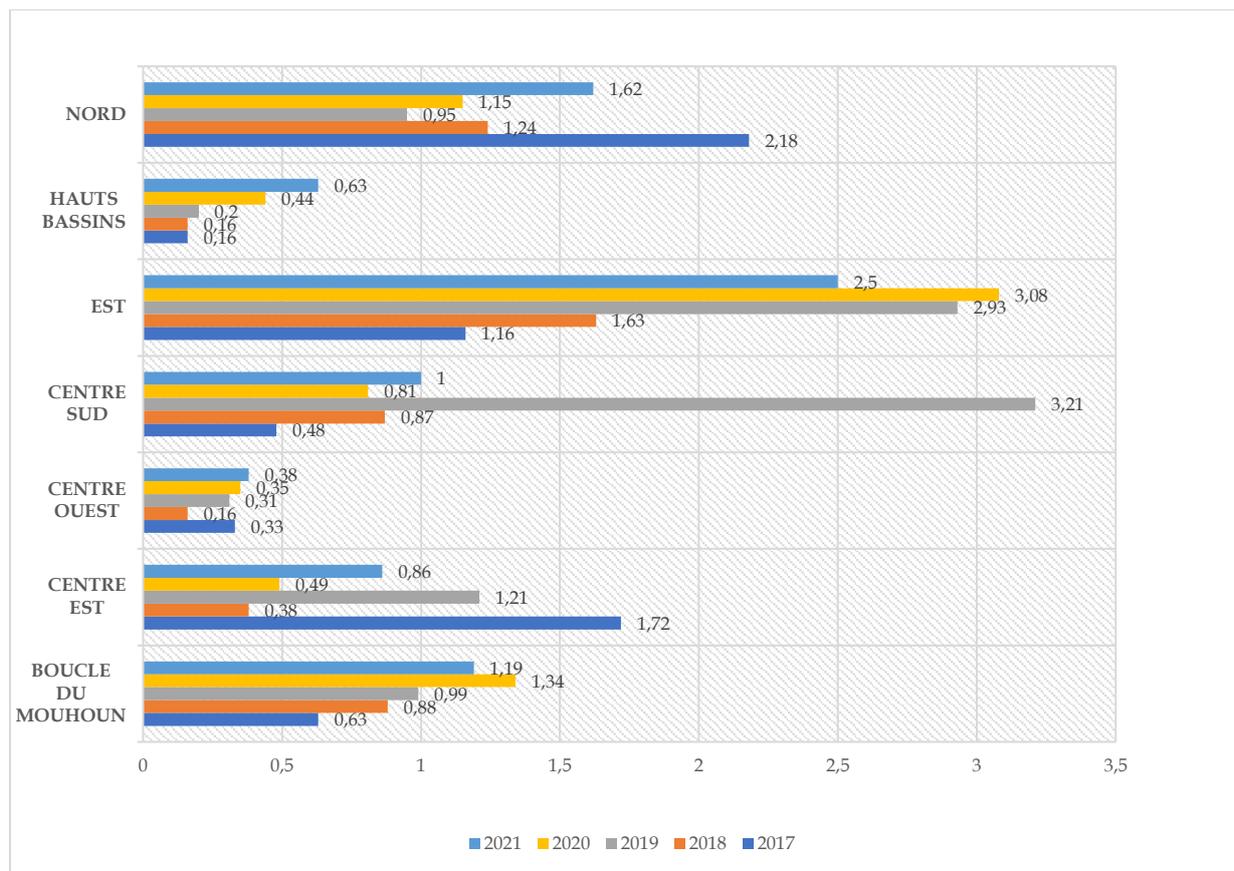


Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

d) Tendances des aménagements de Haies vives/mortes au niveau des superficies exploitées

La réalisation de nouvelles Haies vives/mortes dans les régions d'intervention du PRSA pendant la période 2017-2021 s'est effectuée à des proportions indiquées sur le **graphique 11** ci-dessous :

Graphique 11: Evolution des proportions de Haies vives/mortes aménagés au niveau des exploitations agricoles de 2017 à 2021 dans les régions d'intervention du PRSA

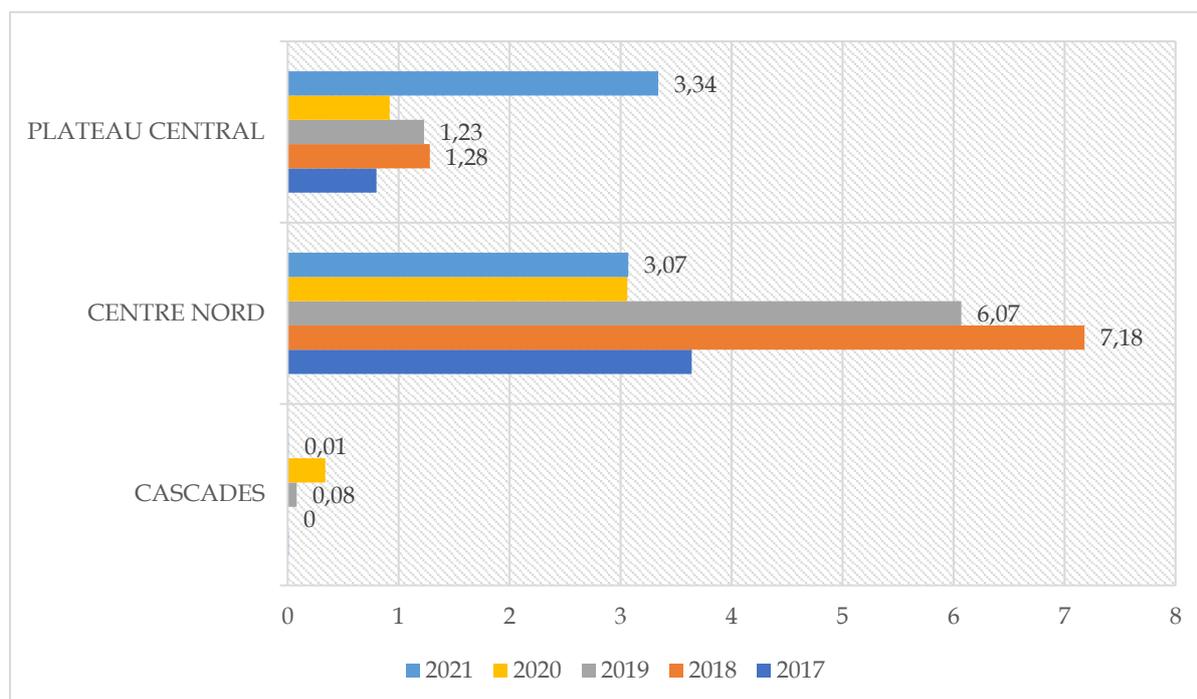


Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

Ce **graphique 11** montre que dans les régions du Centre Ouest et des Hauts Bassins, les proportions de terres exploitées ayant bénéficié de haies vives et mortes sur les cinq ans n'ont pas été aussi importantes que dans les quatre autres régions. On observe également que dans les régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est, les proportions ont connu une hausse chaque année sur quatre (04) ans (de 2017 à 2020) avant de connaître une baisse en 2021. La région du Centre Sud a enregistré la plus importante proportion en 2019 et dont la valeur dépasse toutes les autres valeurs atteintes dans les différentes régions au cours des quatre (04) autres années.

La situation dans les régions témoins du PRSA est indiquée par le **graphique 12** ci-dessous :

Graphique 12: Evolution des proportions de superficies de Haies vives/mortes aménagés au niveau des exploitations agricoles de 2017 à 2021 dans les régions témoins du PRSA



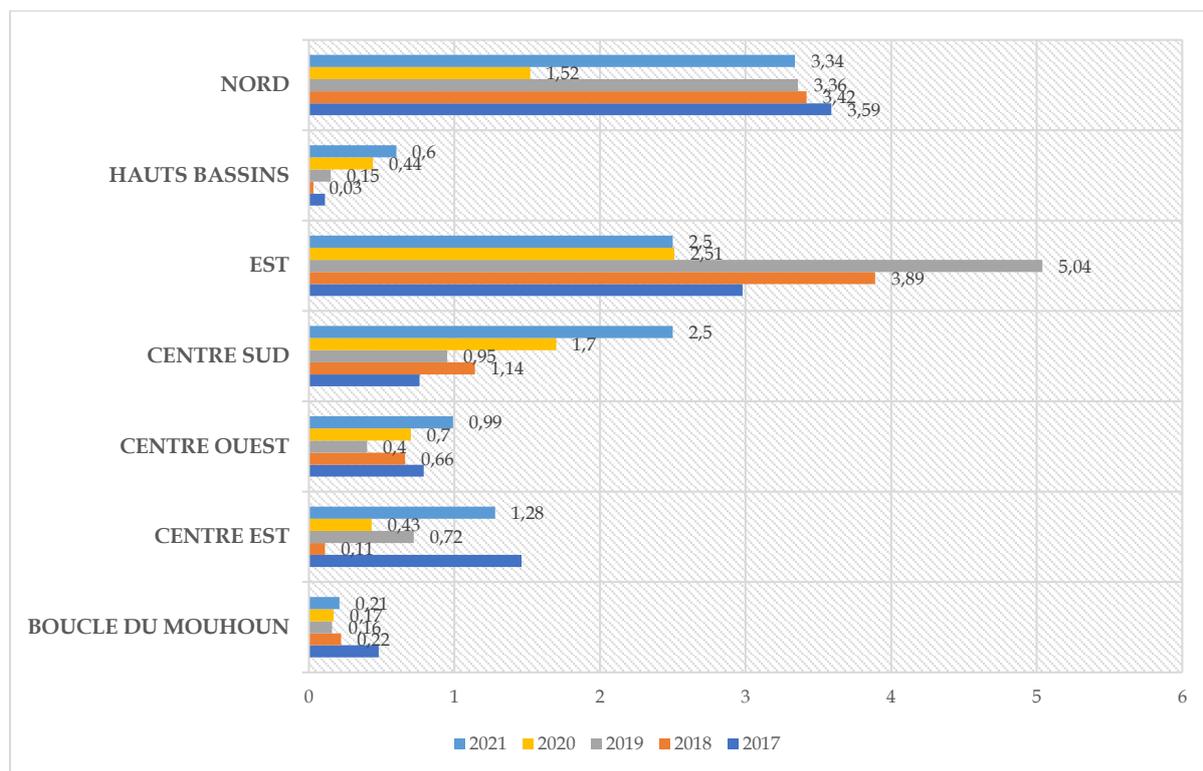
Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

Ce **graphique 12** indique que la région du Centre Nord est une fois de plus leader en matière de d'aménagements de haies vives/mortes comme observé dans le cas des aménagements Zaï. Il est à noter toutefois que les valeurs de proportions obtenues dans cette région dans les années 2018 et 2019 dépassent celles enregistrées dans les mêmes années au niveau de toutes les régions d'intervention du PRSA.

e) Tendances des aménagements de bandes enherbées au niveau des superficies exploitées

Pour ce type d'aménagement, les régions de l'Est et du Nord se distinguent alors que dans le même temps les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins enregistrent des proportions très faibles sur les cinq ans. Le **graphique 13** ci-dessous illustre cette situation.

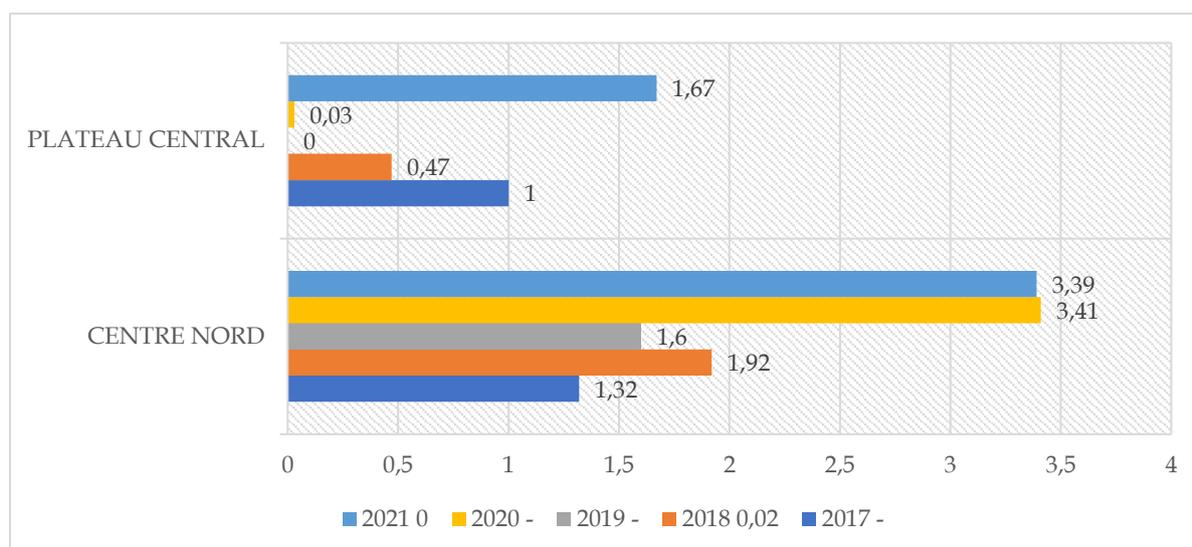
Graphique 13: Evolution des proportions de superficies de bandes enherbées aménagés de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions d'intervention du PRSA



Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

Dans les régions témoins du PRSA, le **graphique 14** ci-dessous indique que la région du Centre Nord est le plus grand bénéficiaire de ces aménagements sur les cinq ans.

Graphique 14: Evolution des proportions superficies de bandes enherbées aménagés de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions témoins du PRSA



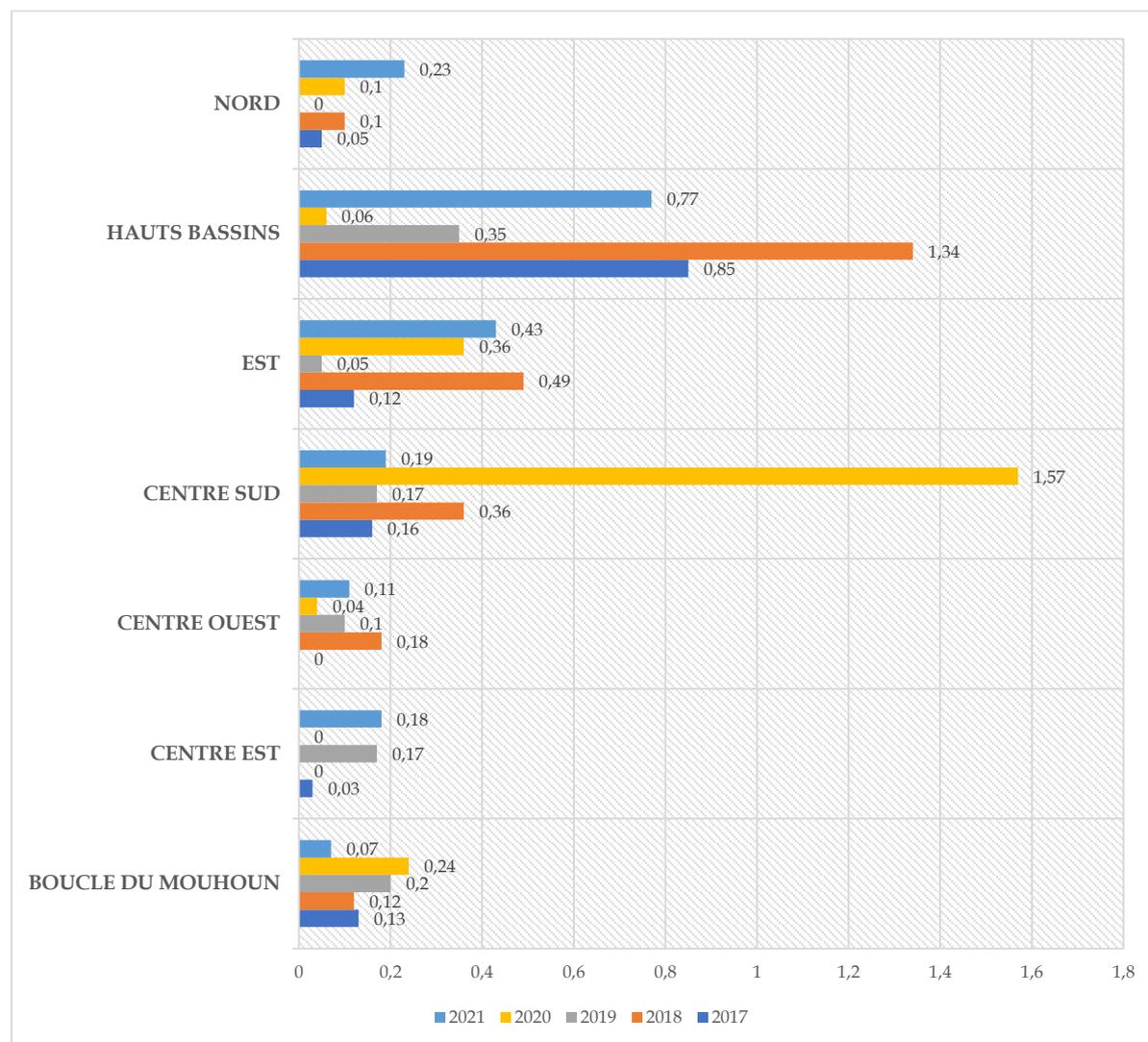
Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

L'analyse de ce **graphique 14** révèle également que comparativement à cinq régions d'intervention du PRSA, les proportions des aménagements des années 2020 et 2021 ont dépassé celles de cinq régions (Boucle du Mouhoun, Hauts Bassins, Centre-Sud, Centre-Ouest et Centre-Est).

f) Tendances des aménagements de digues filtrantes au niveau des superficies exploitées

Les tendances observées au niveau des régions d'intervention du PRSA sont indiquées dans le **graphique 15** ci-dessous :

Graphique 15: Evolution des proportions de digues filtrantes aménagés de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions d'intervention du PRSA

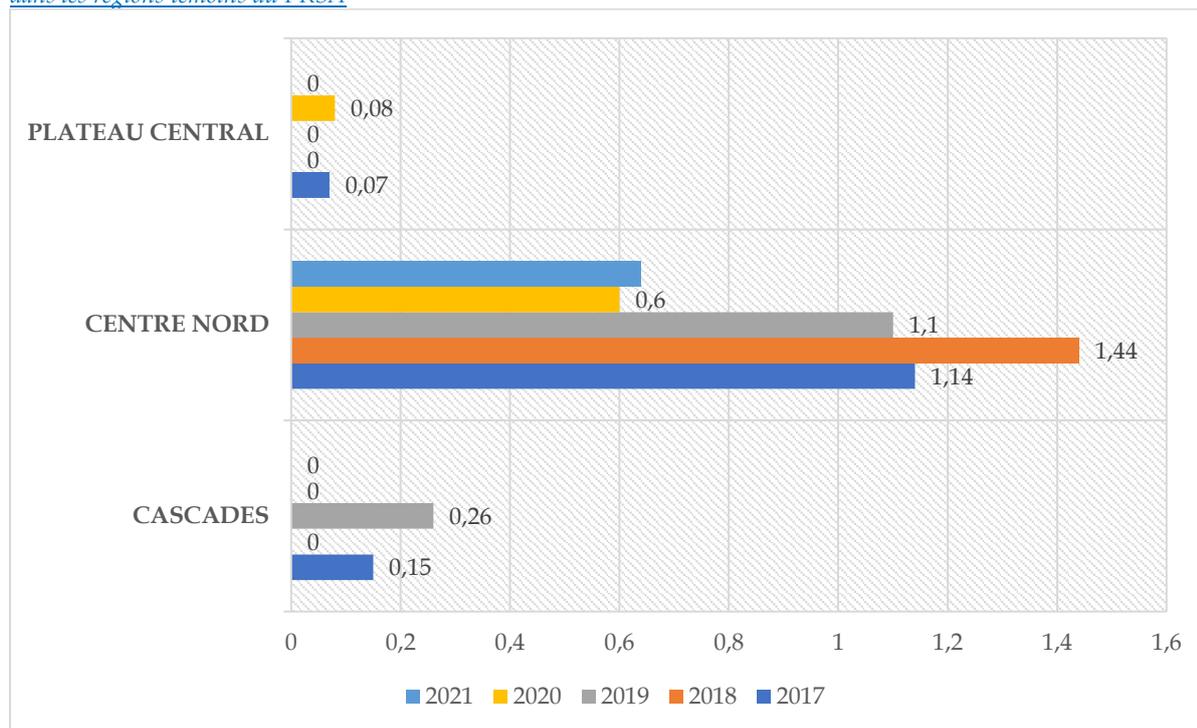


Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

Ce **graphique 15** montre que dans l'ensemble des régions d'intervention, on a observé deux pics importants de proportions d'aménagements. Ces pics concernent l'année 2020 dans la région du Centre Sud et l'année 2018 dans la région des Hauts Bassins.

Dans les régions témoins du PRSA, la région du Centre Nord est le plus bénéficiaire d'aménagements sur les cinq ans sans pour autant atteindre le pic observé en 2020 dans la région du Centre Sud. En témoigne le **graphique 16** ci-dessous :

Graphique 16: Evolution des proportions de digues filtrantes aménagés de 2017 à 2021 au niveau des exploitations agricoles dans les régions témoins du PRSA



Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

3.1.1.4. Principaux constats sur les potentialités physiques

Sur le plan des potentialités physiques des régions d'intervention du PRSA, on observe les principales tendances suivantes :

- ✓ un potentiel assez important de grands périmètres restant à aménager dans la zone d'intervention du projet (71 521 ha) dont les régions des Hauts Bassins, du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun concentre chacune plus de 30% de ce potentiel ;
- ✓ un potentiel restant à aménager plus important (plus de 1500 ha) au niveau des sites de Liptougou dans la région de l'Est et le site du Soum dans la région du Centre Ouest ;
- ✓ une proportion d'aménagement du potentiel de petits périmètres irrigués atteignant quasiment 50% à l'échelle des régions d'intervention du PRSA dont les proportions au niveau des régions hormis celle de la région des Hauts Bassins oscillent entre 73 à 95% ; ce qui est appréciable en terme du niveau de valorisation du potentiel existant ;
- ✓ une importante tendance de nouveaux aménagements annuel de basfonds dans les régions de l'Est et de la Boucle du Mouhoun dépassant celle de la région du Centre Nord (région témoin) ;
- ✓ une faible tendance en matière d'aménagement annuel de superficies de basfonds dans les régions du Centre Est et du Centre Sud comparativement à la région du Centre Nord constituant une région témoin ;

- ✓ une tendance importante en matière d'aménagements CES/DRS au niveau des exploitations agricoles dans les régions du Nord et de l'Est qui est également observée dans la région du Centre Nord, région témoin du PRSA ; Cette même tendance est observée lorsqu'on considère les types d'aménagements cordons pierreux, demi-lunes, Zaï et bandes enherbées ;
- ✓ une tendance importante en matière d'aménagements haies vives/mortes au niveau des exploitations agricoles dans les régions du Centre Ouest et des Hauts Bassins et dont la tendance similaire est observée dans une des régions témoin qu'est le Centre Nord ;
- ✓ une tendance importante en matière d'aménagements de digues filtrantes au niveau des exploitations agricoles dans les régions du Centre Sud et des Hauts Bassins et dont le même tendance est observée dans la région du Centre Nord.

Au regard de ces différentes tendances, on peut tirer les principales conclusions suivantes :

- (i) Au niveau de trois régions d'intervention du PRSA que sont les régions des Hauts Bassins, du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun, le potentiel d'aménagement de grands périmètres irrigués est important et mérite une attention particulière ;
- (ii) En matière d'aménagement de petits périmètres irrigués, la région des Hauts Bassins possède un fort potentiel restant à valoriser ;
- (iii) Hormis les régions de l'Est et de la Boucle du Mouhoun, les autres régions d'intervention du PRSA ont très peu valorisé le potentiel d'aménagement de basfonds existant ;
- (iv) En matière d'aménagement CES/DRS les régions du Nord et de l'Est sont leaders sur l'ensemble des régions d'intervention du PRSA sur le plan des superficies en CES/DRS aménagées au niveau des exploitations agricoles ; En revanche les régions des Hauts Bassins, du Centre Est, du Centre Sud et du Centre Ouest ont faiblement bénéficié des aménagements CES/DRS au niveau des exploitations.

3.1.2. Acteurs de développement existants et opérationnels

Les filières riz, maïs, niébé, tomate et oignon comme cultures maraichères, patate douce à chair orange (PDCO), l'arboriculture fruitière et les vergers de moringa ont été ciblées par le PRSA comme filières d'appui. L'arboriculture fruitière concernant généralement les agrumes, la mangue et l'anacarde⁵, il a été identifié au niveau de chaque région, les filières cibles exploitées. Le tableau ci-dessous présente la situation dans chacune des régions.

⁵ Il est à préciser que la production de l'anacarde a débuté dans les régions de l'Est, du Centre Est et du Centre Sud qui n'étaient pas des zones de production telles que les Hauts bassins et le Centre Ouest

Tableau 11: Filières exploitées dans les différentes régions d'intervention du PRSA

Régions d'intervention du PRSA	Filière riz	Filière maïs	Filière Niébé	Filière tomate	Filière oignon	Filière PDCO	Arboriculture fruitière	Vergers de Moringa
Région des Hauts Bassins	x ⁶	x	x	x	x	x	x	
Région de la Boucle du Mouhoun	x	x	x	x	x			
Région du Centre Est	x	x	x	x	x	x	x	
Région du Centre Ouest	x	x	x	x	x	x	x	
Région du Centre Sud	x	x	x	x	x	x	x	
Région de l'Est	x	x	x	x	x	x	x	
Région du Nord	x	x	x	x	x			

Source : Tableau produit par SUD CONSEIL à partir des données documentaires et primaires collectées

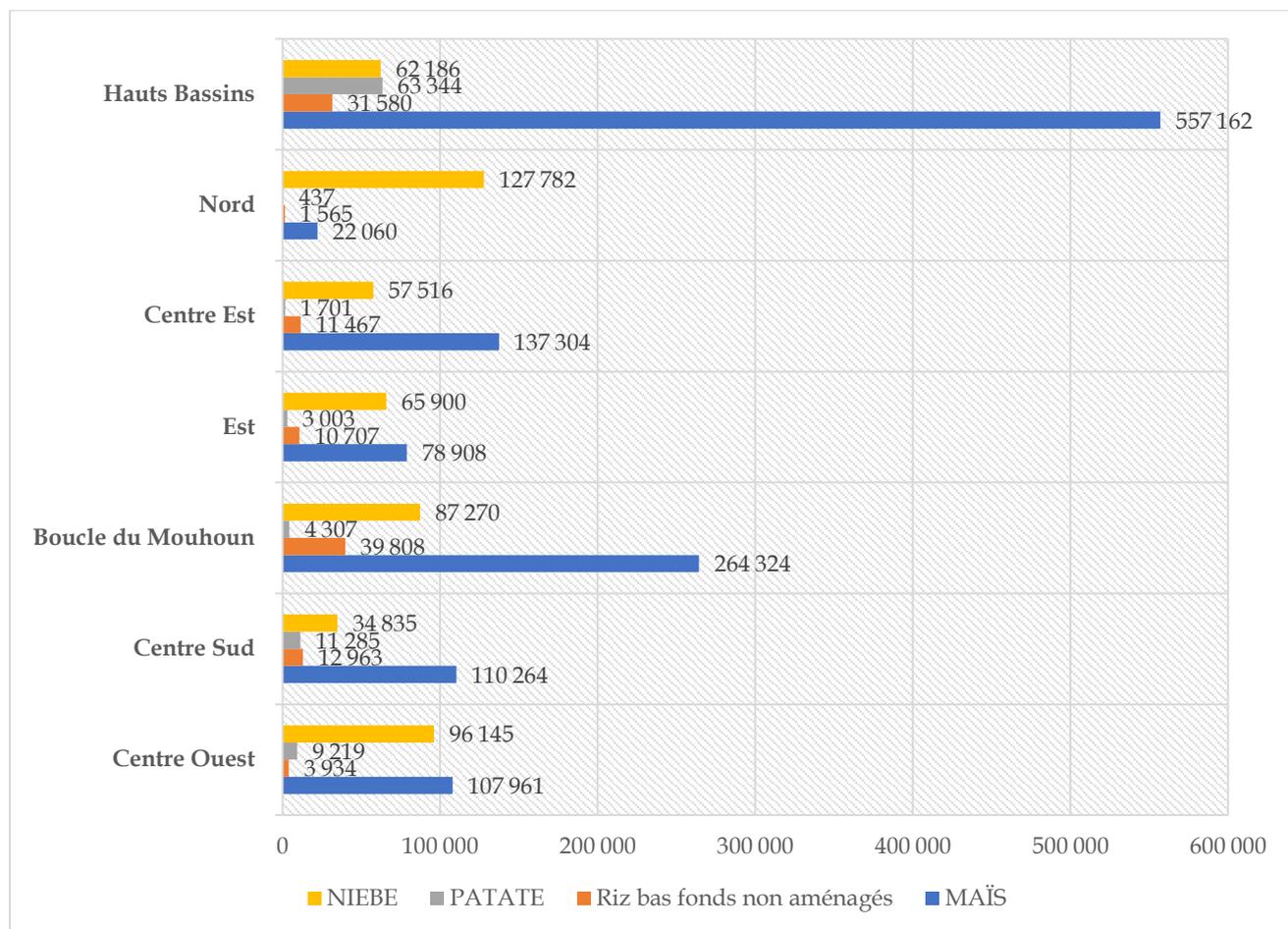
Ce **tableau 11** révèle qu'hormis les filières riz, maïs, niébé, tomate et oignon exploitées dans toutes les régions, les filières arboricoles et la patate douce à chair orange sont exploitées dans cinq régions que sont les régions de l'Est, des Hauts Bassins, du Centre Est, du Centre sud et du Centre Ouest.

Il est à préciser que la patate douce à chair orange est certes produite dans ces régions mais précisément dans la province du Gourma à l'Est, la province du Kéné Dougou dans les Hauts Bassins, la province du Kouritenga dans le Centre Est, la province du Nahouri dans le centre Sud et la province de la Sissili dans le Centre Ouest.

Il est à relever cependant que l'importance de la production dans les différentes filières diffère selon les régions. En témoignent les données EPA de la campagne 2022/2023 concernant les filières maïs, riz, niébé et patate présentées sous forme de graphique ci-dessous.

⁶ Une croix indique l'existence de la filière dans la région

Graphique 17: Production en milliers de tonne de quatre filières ciblées par la PRSA campagne 2022-2023 dans les régions d'intervention



Source : EPA 2022/2023

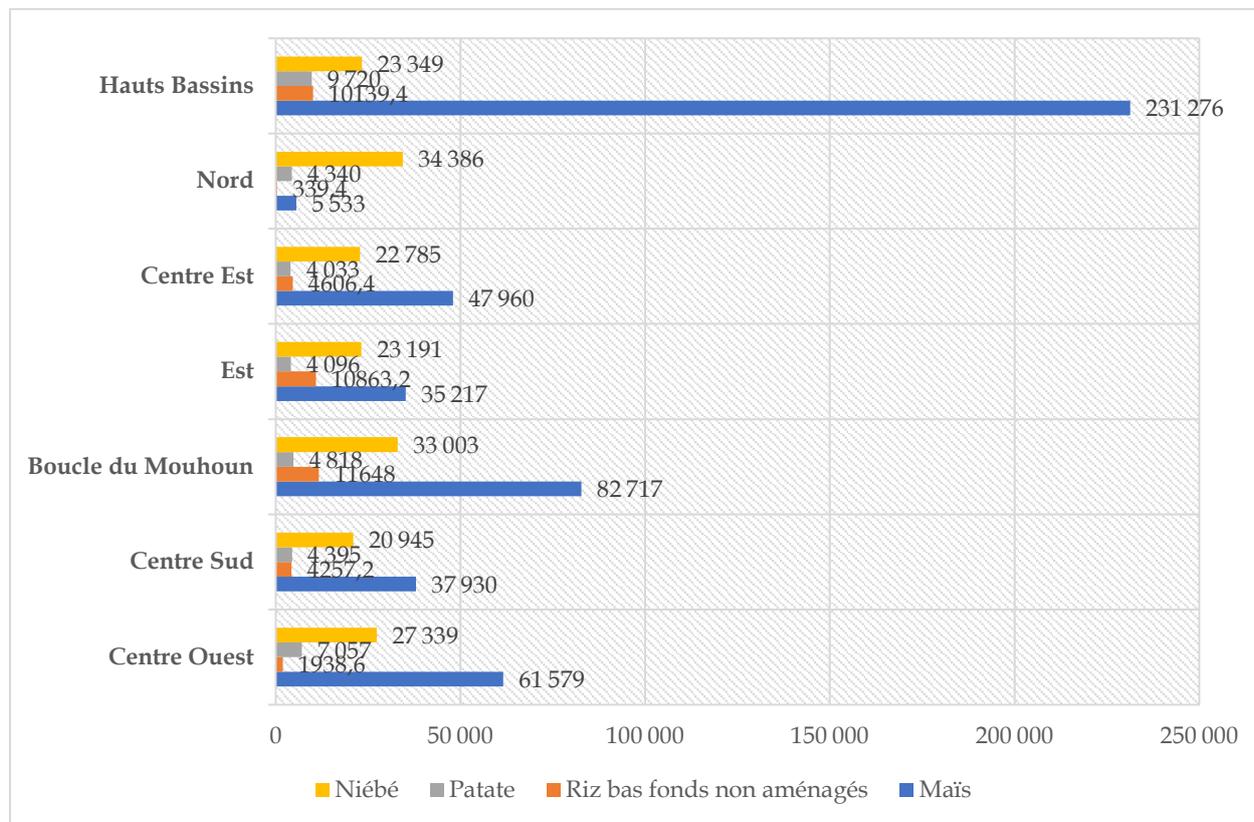
L'analyse de ce graphique permet de faire les principaux constats ci-dessous :

- ✓ la région des Hauts Bassins est leader sur le plan de la production du maïs et de la patate⁷ ;
- ✓ la région du Nord se distingue sur le plan de la production du Niébé ;
- ✓ le plus grand volume de production rizicole est observé à la Boucle du Mouhoun.

En considérant la moyenne des cinq campagnes précédentes, on observe des tendances similaires à la campagne 2022/2023 et le graphique ci-dessous en donne l'illustration :

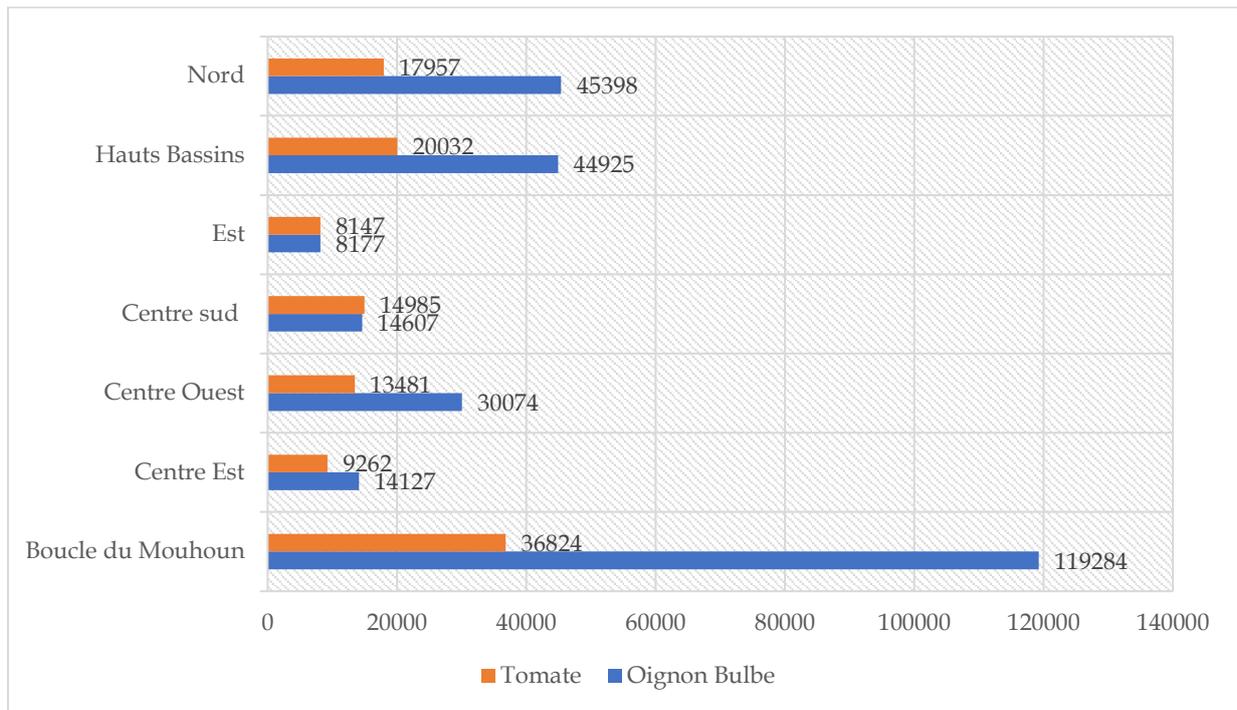
⁷ Les statistiques de production de la patate fournies par l'EPA ne précisent pas le type de patate concerné

Graphique 18: Production en milliers de tonne de quatre filières ciblées par la PRSA au cours des cinq campagnes de 2017 à 2022 dans les régions d'intervention



S'agissant de la production de tomate et de l'oignon, les statistiques produites par l'enquête maraichère 2018-2019 ont permis d'obtenir le **graphique 19** ci-dessous :

Graphique 19: Production en milliers de tonne des filières maraichères ciblées par la PRSA campagne 2018-2019 dans les régions d'intervention du PRSA



Ce **graphique 19** montre que la région de la Boucle du Mouhoun vient en première position aussi bien pour la filière tomate que pour la filière oignon tandis que les régions du Nord et des Hauts Bassins viennent en seconde position.

Concernant l'arboriculture fruitière et les vergers de moringa, l'absence de données statistiques récentes ne permet pas d'avoir la situation de la production dans les différentes régions. Il est à noter toutefois que la production d'anacarde est en pleine croissance si l'on considère le fait qu'elle est passée de 60 000 tonnes en 2011 à 101 320 tonnes en 2020.

S'agissant de la production de Moringa, elle est de plus en plus importante avec l'implantation des jardins nutritifs dans les différentes régions. En effet, ces jardins nutritifs d'une superficie généralement de 0,25 ha ont des plantations de Moringa jumelées à des plantations de Baobab. Ces jardins sont dotés d'un forage pour l'irrigation et d'une clôture de protection en grillage.

Chacune des filières cibles du PRSA est animée par des acteurs pouvant être classées en deux types suivants :

- les acteurs directs regroupés dans les trois principaux maillons de la filière à savoir le maillon de la production, le maillon de la transformation et le maillon de la distribution ;
- les acteurs indirects que les transporteurs, les IMF, les collecteurs, fournisseurs d'intrants, recherche, les structures d'appui étatiques, structures de formation, ONG et projets.

3.1.2.1. Acteurs directs des filières cibles du PRSA

Les trois maillons existent quasiment dans toutes les filières avec des principaux acteurs les animant.

a) Acteurs directs du maillon de la production

Les principaux acteurs dans les maillons de production des filières maïs, niébé, riz, patate douce à chair orange sont les ménages agricoles tandis que les arboriculteurs individuels animent le maillon dans les filières arboriculture fruitière. En ce qui concerne la production de moringa, elle est assurée principalement au niveau des jardins nutritifs par des groupes de femmes. Dans les filières maraichères, la production est également assurée par des producteurs individuels et ménages agricoles au niveau des périmètres maraichers.

b) Acteurs directs du maillon de la transformation

Les filières patate douce à chair orange, niébé, tomate et oignon ont un faible potentiel de transformation à grande échelle et comporte très peu d'initiatives au niveau des régions. Les produits maraichers ciblés font généralement l'objet de séchage au niveau des groupes de femmes mais à de petites échelles. Il en est de même pour le moringa qui fait l'objet de production de feuilles séchées, de poudre et de graines décortiquées.

Les filières riz, maïs et de l'arboriculture fruitière comportent en revanche de nombreux acteurs animant le maillon de la transformation.

Au niveau de la filière riz, deux types d'acteurs sont actifs : les transformateurs du paddy en riz blanc de consommation et les transformatrices du paddy en riz étuvé de consommation. Ce sont les unités artisanales de décortilage et celles semi-industrielles qui s'adonnent à la transformation du paddy en riz blanc de consommation et les unités semi-industrielles sont dans la majorité des cas implantées dans les chefs-lieux des régions tandis que les unités artisanales de décortilage sont sur les différentes plaines rizicoles des régions sous forme de coopérative, de groupement, d'entreprises familiales, d'entreprises individuelles et de sociétés à responsabilité limitée (SARL). En ce qui concerne les étuveuses de riz, elles sont également présentes au niveau des plaines et leurs activités se mènent soit à domicile, soit au niveau des centres d'étuvages.

S'agissant du maillon de la transformation du maïs, il est animé principalement par les moulins villageois ou de quartiers, les unités de transformation artisanales et les grandes unités industrielles. Les moulins de villages ou de quartiers transforment le maïs en farine ou en semoule tandis que les unités artisanales et industrielles produisent des biscuits, des grumeaux, et farines infantiles. Les unités artisanales et industrielles sont localisées au niveau des centres urbains. On peut citer par exemple au niveau des unités industrielles la Minoterie du Faso (MINOFA) et la Société d'exploitation des produits alimentaires (SODEPAL).

Le maillon de la transformation dans la filière arboriculture fruitière est animé par de nombreuses initiatives de transformation artisanale et industrielles. Les unités de transformation artisanale concernent des unités individuelles ou associatives de séchage, de production de jus et de confiture tandis que celles industrielles telles que par exemple la société DAFANI S.A localisée à Orodara produisent essentiellement des jus. La transformation de l'anacarde est également réalisée par des unités artisanales en groupement généralement et industrielles situées dans la majorité des cas dans la ville de Bobo-Dioulasso.

c) Acteurs directs du maillon de la distribution

Le maillon de la distribution est animé par des acteurs actifs dans la commercialisation des produits provenant beaucoup plus du maillon de la production et que du maillon de la transformation des différentes filières. Les principaux acteurs sont des distributeurs grossistes, demi-grossistes et des détaillants représentés par les alimentations et les boutiques localisées dans les centres urbains. Dans la filière riz, il existe des boutiques spécialisées dans la vente du riz local.

Le maillon de la distribution au niveau de l'arboriculture fruitière notamment celui de la filière anacarde et de la mangue est principalement animé par des acteurs suivants :

- ✓ des pisteurs/collecteurs jouant le rôle d'intermédiaires entre les producteurs et les grossistes ;
- ✓ des commerçants grossistes s'approvisionnant auprès des pisteurs et collecteurs ;
- ✓ des commerçants /exportateurs s'approvisionnant auprès des deux premiers acteurs pour exporter vers les pays côtiers, européens et asiatiques.

Dans les filières maraichères, on rencontre les principaux acteurs suivants : les pisteurs, les collecteurs privés, les détaillants, les grossistes, les exportateurs, les importateurs et les exportateurs/ importateurs associé. Sur le plan de l'exportation de ces produits maraichers, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin sont les principales destinations.

Il est à noter également que la distribution des produits est assurée souvent par les producteurs agricoles organisés en coopératives. C'est le cas par exemple de l'union nationale des commerçants du maïs du Burkina (UNCMBF), de l'Union des Groupements pour la Commercialisation de Produits Agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA), de l'Union des Professionnels Agricoles du Nayala et du Houet, (UPPA) et de la Fédération provinciale des producteurs agricoles de la Sissili (FEPPASI).

d) Organisations des acteurs directs des filières

Trois principales lois régissent les organisations nationales au Burkina Faso. Il s'agit :

- ✓ de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés coopératives ;
- ✓ de la loi 064-2015/CNT du 20 octobre 2015 régissant les associations ;
- ✓ et de la loi 050-2012 AN du 30 octobre 2012 portant réglementation des organisations interprofessionnelles des filières agricoles, sylvicoles, pastorales, halieutiques et fauniques au Burkina Faso.

De par la nature économique des activités menées dans les filières cibles agricoles, la société coopérative telle que définie par l'acte uniforme de l'OHADA est la forme d'organisation la plus appropriée pour les acteurs. En effet, selon l'acte uniforme de l'OHADA, la société coopérative est définie comme étant un regroupement de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la gestion et la propriété sont collectives.

Les membres qui sont des coopérateurs peuvent être des personnes physiques ou morales dont le regroupement est basé sur une des conditions suivantes :

- exercice d'une même profession ;
- poursuite des mêmes objectifs ;
- réalisation des mêmes activités ;
- détention de la même forme juridique

Il est à souligner cependant que certaines OPA sont sous une forme groupement ou associative et le tableau ci-dessous donne des précisions sur l'importance de chaque type d'organisations dans les régions d'intervention du PRSA.

Tableau 12: Répartition type d'OPA dans les régions d'intervention du PRSA

Région	Associations	Groupements	Sociétés Coopératives
Boucle du Mouhoun	326	91	4 312
Centre Est	155	29	1 337
Centre Ouest	118	36	2 303
Centre Sud	58	25	833
EST	44	9	791
Hauts Bassins	166	24	3 418
Nord	163	9	2 052

Source : Deuxième recensement RGA II 2021-2023, Organisations Professionnelles Agricoles, Rapport d'analyse Avril 2022

Ce **tableau 12** montre que ce sont les régions des Hauts Bassins qui ont les plus grands effectifs de sociétés coopératives et les plus faibles effectifs sont observés dans les régions du Centre Sud et de l'Est.

Une forte proportion de ces sociétés coopératives regroupe des acteurs réalisant des activités dans les filières de production végétale. On a ainsi les proportions suivantes

pour les régions d'intervention du PRSA⁸ : 86,2% pour la région de la Boucle du Mouhoun, 80,8 % pour la région du Centre Est, 84, 2% pour la région du Centre Ouest, 80,9% pour la région du Centre Sud, 69,3% pour la région de l'Est, 89,5% pour les Hauts Bassins et 78,7% pour la région du Nord.

Dans les différentes régions d'intervention du PRSA, la situation des sociétés coopératives au niveau des filières cibles se présente comme suit :

Tableau 13: Nombre de sociétés coopératives au niveau des filières cibles du PRSA

Types de sociétés coopératives	Filière Niébé	Filière riz	Filière maïs	Filière oignon	Filière tomate	Filière patate	Filière mangue
Production	1167	962	636	764	165	21	24
Transformation	20	168	34	2	20	1	1
Commercialisation	38	75	30	61	10	0	0

Source : DGFOMR mars 2024

Ce tableau montre que ce sont les filières niébé, riz, maïs et oignon qui comportent les nombres les plus importants de sociétés coopératives au niveau surtout du maillon de la production. Au niveau des maillons de la transformation et de la commercialisation la filière riz est leader sur le plan de l'existence de sociétés coopératives.

En considérant le niveau régional et selon toujours les données de la DGFOMR fournies en Mars 2024, c'est la région de la Boucle du Mouhoun qui comporte beaucoup plus de coopératives regroupant des producteurs dans les filières niébé (321 sociétés coopératives), oignon (224 sociétés coopératives) et riz (246 sociétés coopératives). S'agissant de la filière tomate, la région du Nord enregistre le plus fort nombre de sociétés coopératives de producteurs (54) tandis que la région du Centre Ouest est leader dans la filière maïs (187 coopératives de producteurs)

Certaines de ces sociétés coopératives se sont regroupées en unions et fédérations et le **tableau 14** ci-dessous donne le nombre de sociétés coopératives concernées et des unions et fédérations mises en place :

Tableau 14: Répartition des sociétés coopératives affiliées à une filière par région

Région	Sociétés coopératives	Unions	Fédérations
Boucle du Mouhoun	1402	33	0
Centre Est	175	19	0
Centre Ouest	371	12	1
Centre Sud	260	8	1
Est	203	6	0
Hauts Bassins	1838	43	1
Nord	369	5	0

Source : Deuxième recensement RGA II 2021-2023, Organisations Professionnelles Agricoles, Rapport d'analyse Avril 2022

⁸ Proportions données par le Deuxième recensement RGA II 2021-2023, Organisations Professionnelles Agricoles, Rapport d'analyse Avril 2022

L'analyse de ce tableau permet de constater que la région des Hauts Bassins comporte le plus grand nombre de sociétés coopératives ayant adhéré à des unions, suivie de la Boucle du Mouhoun. Ces deux régions sont également leaders en termes de nombre d'unions mises en place. Ce tableau montre enfin que malgré le faible nombre de sociétés coopératives adhérentes aux faitières, les régions du Centre Sud, du Centre Ouest ont des fédérations.

Sur le plan des organisations interprofessionnelles, il est à préciser qu'elle est créée par des organisations professionnelles d'envergure nationale d'une filière agricole. Elle est de droit privé et est constituée par type de produit et il ne peut exister qu'une seule organisation interprofessionnelle par produit au niveau national. Elle est constituée d'au moins deux membres dont celui de la production.

Sur l'ensemble des filières cibles du PRSA, c'est la filière patate douce à chair orange qui ne dispose pas d'interprofessions. Les interprofessions existantes dans les autres filières sont :

- ✓ *Le CIR-B (Comité interprofessionnel du riz du Burkina)* composé de quatre (04) faitières nationales à savoir l'Union nationale des producteurs de riz du Burkina (UNPR-B), l'Union nationale des étuveuses de riz du Burkina (UNERiz-B), l'Union nationale des transformateurs industriels et semi industriels de riz du Burkina (UNTR-B) et l'Association nationale des commerçants de riz du Burkina (ANaCoR-B) ;
- ✓ *L'Interprofession de la filière Maïs du Burkina (IMA-B)* composée de trois membres à savoir l'Union nationale des producteurs de maïs du Burkina Faso (UNPMB), l'Union nationale des Commerçants de maïs du Burkina Faso (UNCMB) et l'Union nationale des transformatrices du maïs du Burkina Faso (UNTMB) ;
- ✓ *L'INTER-TOMATE* Elle regroupant trois (03) membres que sont l'Union Nationale des Producteurs de Tomate (UNPT), l'Union Nationale des Transformateurs de Tomate (UNTT) et l'Union Nationale des Commerçants et Exportateurs de Tomate (UNCET) ;
- ✓ *Le Comité Interprofessionnel de la Filière Oignon du Burkina (CIFOB)* composé de l'Union Nationale des Producteurs d'Oignons du Burkina (UNAPOB) et de l'Association Professionnelle des Commerçants d'Oignons du Burkina (APCOB).
- ✓ *L'interprofession de la filière niébé* avec comme membres L'union nationale des producteurs de niébé et l'union nationale des transformateurs ;
- ✓ *Le Comité Interprofessionnel de l'Anacarde du Burkina (CIA-B)* regroupant l'Association Nationale des Transformateurs d'Anacarde du Burkina Faso (ANTA-BF), l'Union Nationale des Producteurs d'Anacarde (UNPA) et l'Union Nationale des Commerçants et Exportateurs d'Anacarde (UNCEA) ;

- ✓ *L'APROMAB (Association inter Professionnelle Mangue du Burkina Faso* regroupant l'Union Nationale des Producteurs de Mangue du Burkina Faso (UNPMB) : Professionnel de la Transformation de la Mangue du Burkina Faso (PTRAMAB) et l'Association Professionnelle des Exportateurs de la Mangue du Burkina Faso (APEMAB) ;
- ✓ *L'Interprofession du Moringa (FIMOB) créée en 2021* et qui regroupe l'Union Nationale des producteurs du Moringa et l'Association Nationale des Transformateurs du Moringa du Burkina.

3.1.2.2. Acteurs indirects des filières cibles

Les structures d'appui et d'accompagnement des acteurs directs des filières sont essentiellement les services techniques de l'Etat, les ONG, les IMF, les projets et programmes, etc. L'encadrement des services techniques étatiques concerne beaucoup plus le maillon de la production que les autres maillons des filières. Cet encadrement consiste à fournir des conseils techniques, des intrants et matériel agricole dans le sens d'augmenter la productivité.

Les institutions financières présentes dans les régions d'intervention du PRSA sont nombreuses mais le Réseau des Caisses Populaires et le FAARF reste leader en termes de couverture géographique car elles couvrent toutes les 45 provinces du pays. Ces institutions financières offrent deux types de crédit : le crédit individuel et le crédit de groupe. Les prêts de groupe sont basés sur la caution solidaire.

3.1.3. Nature et fonctionnalité des structures de gouvernance de l'eau et du foncier

L'un des objectifs du PRSA est d'améliorer la durabilité de la base de production dans les zones ciblées. Pour ce faire, la problématique de l'accès à l'eau et au foncier demeure une préoccupation majeure. Au Burkina Faso, ces deux thématiques sont d'ordre transversal et font l'objet d'attention particulière au niveau de plusieurs types d'acteurs. Une analyse de la zone d'intervention du programme (ZIP) permet de constater que des problèmes divers existent en matière d'eau et de gestion du foncier mais également que plusieurs structures intervenant dans le domaine de la gouvernance de l'eau et du foncier existent avec des potentialités et des opportunités diverses pour le PRSA.

3.1.3.1. Analyse situationnelle de la gouvernance des ressources en eau dans la ZIP

a) *Problématiques majeures liées aux ressources en eau dans la ZIP*

Les données collectées sur le terrain permettent de voir que la zone d'intervention du PRSA est marquée par plusieurs problèmes liés aux ressources en eau. Les

problématiques majeures auxquelles sont confrontées les ressources en eau qui ont été recensées sur le terrain sont les suivantes :

- la baisse générale de la pluviométrie ;
- l'augmentation du ruissellement due à la dégradation du milieu physique et à la péjoration climatique qui défavorise la recharge des aquifères et augmente les risques d'inondation et les ruptures de digue ;
- les pollutions diverses notamment industrielles, minières et agricoles ;
- la dégradation des berges, des bassins versants et des écosystèmes aquatiques ;
- l'envasement des cours et retenues d'eau ;
- la forte évaporation des plans d'eau, estimée à 2 mm/jour, qui limite leur exploitation dans la durée ;
- les multiples risques liés à l'eau comme les maladies hydriques, les inondations, les sécheresses ;
- les conflits d'usage entre les différents acteurs économiques (agriculteurs, éleveurs, entreprises de BTP, etc.) ;
- la prolifération des plantes envahissantes au niveau des barrages et autres retenues d'eau ;
- la dégradations des infrastructures hydrauliques (digues et déversoirs) et hydro-agricoles (aménagements et pompes centrales).

C'est dans un contexte marqué par ces diverses problématiques liées à la ressource eau qu'interviendra le PRSA durant sa mise en œuvre. Pour atteindre ses objectifs stratégiques, le programme devra prendre ces enjeux en compte. Et pour intégrer la gestion efficace de ces problèmes dans ses actions, le programme devra composer avec les structures de gestion de la ressource qui existent à diverses échelles.

b) Nature et fonctionnalité des structures de gouvernance de la ressource eau dans la ZIP

Pour une meilleure gouvernance de l'eau dans sa zone d'intervention, le PRSA pourrait s'appuyer sur les structures officielles en la matière que sont les agences de l'eau (AE), les comités locaux de l'eau (CLE) ainsi que les associations des usagers d'eau (AUE) et les comités des usagers d'eau (CUE). Les lignes ci-dessous décrivent de façon synthétiques les différentes structures recensées.

► *Les Agences de l'eau*

Les Agences de l'eau (AE) sont des Groupements d'intérêt public (GIP) créés par convention constitutive entre l'Etat et les collectivités territoriales. Elles sont dirigées par des Directeurs Généraux nommés par décret en Conseil des Ministres sur proposition du Ministre de tutelle technique. Elles ont pour objet de valoriser le bassin hydrographique de son ressort territorial en tant que cadre approprié de planification et de gestion des ressources en eau. Le pays compte cinq (05) agences de l'eau. Toutes

ces cinq agences ont une ou plusieurs régions administratives qu'elles couvrent. Toutes les cinq ont une emprise sur la zone d'intervention du PRSA. Le **tableau 15** ci-dessous présente ces agences de l'eau et leur rapport avec la ZIP du PRSA.

Tableau 15: Agences de l'eau et leurs liens avec la ZIP du PRSA

Agence de l'eau	Description	ZIP PRSA couvertes
Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN)	Elle couvre sept (07) régions que sont le Centre, le Centre-Est, le Centre-Nord, le Centre-Ouest, le Centre-Sud, le Plateau central et le Nord. L'agence compte plus de 500 barrages et lacs dont les plus importants du pays. Il s'agit des barrages de Toecé (75 M m ³), de Loumbila (42 M m ³), de Ziga (200 M m ³), de Bagré (1700 M m ³) et du Lac Bam (40 M m ³). Elle a son siège à Ziniaré dans le Plateau Central	Elle couvre quatre des sept régions administratives couvertes par le PRSA que sont le Centre-Est, le Nord, le Centre-Ouest et le Centre-Sud.
Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM)	Elle couvre six (06) régions que sont la Boucle du Mouhoun, les Cascades, les Hauts-Bassins, le Centre-Ouest, le Nord et le Sud-Ouest. L'Agence compte plus de 358 retenues d'eau dont les plus importants sont : Sourou, Soum, Bapla, et Samendéni. Son réseau hydrographique est constitué du sous-bassin du Mouhoun supérieur, du sous-bassin du Mouhoun inférieur et du sous-bassin du Banifing. Elle a son siège à Dédougou dans la région de la Boucle du Mouhoun.	Elle couvre quatre des sept régions administratives couvertes par le PRSA que sont la Boucle du Mouhoun, les Hauts-Bassins, le Centre-Ouest et le Nord.
Agence de l'Eau des Cascades (AEC)	Elle couvre trois (03) régions que sont les Cascades, les Hauts-Bassins et le Sud-Ouest. L'Agence compte 38 retenues d'eau dont les plus importants sont Douna, Moussodougou, Lobi, Bérégadougou, Dala, Toussiana, Niofila et Tourny. Son réseau hydrographique est constitué du sous-bassin de la Léraba, du sous-bassin de la Comoé, du sous-bassin du Codoun, du sous-bassin du Baoué et du sous-bassin de l'Iringou. Elle a son siège à Banfora dans la région des Cascades.	Elle couvre une des sept régions administratives couvertes par le PRSA qu'est la région des Hauts-Bassins.
Agence de l'Eau du Gourma (AEG)	Elle couvre cinq (05) régions que sont le Centre-Est, le Centre Nord, l'Est, le Plateau Central et le Sahel. L'Agence compte 101 retenues d'eau dont les plus importants sont : Tapoa, Kompienga, Gayeri, Tandjari, Sidi et Kompenga. Son réseau hydrographique est constitué du sous-bassin de la Kompienga, du sous-bassin de la Pendjari, du sous-bassin de la Sirba, du sous-bassin de la Bonsoaga, du sous-bassin de la Dyamongou, du sous-bassin bassin de la Tapoa et du sous-bassin de la Faga. Elle a son siège à Fada N'Gourma dans la région de l'Est.	Elle couvre deux des sept régions administratives couvertes par le PRSA que sont le Centre-Est et l'Est.

Agence de l'Eau du Liptako (AEL)	Elle couvre trois régions que sont le Sahel, le Centre-Nord et l'Est. L'Agence compte 38 retenues d'eau dont les plus importants sont : Yakouta, Manni, Yalgo, Tougouri. Son réseau hydrographique est constitué du sous-bassin du béli, du sous-bassin du gourouol, du sous-bassin du dargol et du sous-bassin de la faga. Elle a son siège à Dori dans la région du Sahel.	Elle couvre ainsi une des sept régions administratives couvertes par le PRSA qu'est la région de l'Est.
---	--	---

Toutes ces agences sont fonctionnelles et pourraient être des partenaires clé du PRSA dans la mobilisation et la bonne gestion des ressources en eau dans la ZIP pour booster les activités dans les filières ciblées.

Carte 2: Les espaces de compétence des agences de l'eau du Burkina Faso



Source : <https://www.gwp.org/fr/GWP-Afrique-Ouest/GWP-in-Action/Library/Newsletters/projet-mekrou-bulletin-special-voyage-detudes-niger---burkina/les-agences-de-leau-pour-une-gestion-de-proximite/>

► *Les Comités Locaux de l'Eau (CLE)*

Les CLE sont des cadres/instances locales de concertation, de promotion et d'échanges associant tous les acteurs intervenant localement dans la gestion des Ressources en Eau. Ils font partie intégrante du nouveau cadre institutionnel de gestion des ressources en eau au Burkina Faso de par leur rattachement aux agences de l'eau pour lesquels ils constituent l'instance locale de gestion des ressources en eau.

Une multitude d'acteurs structurés (services de l'Etat, collectivités locales, ONG, opérateurs privés, etc.) sont concernés par l'eau sous l'une ou l'autre de ses formes ou utilisation. Mais le manque de coordination entre ces institutions et la mauvaise articulation entre les niveaux fonctionnels sont source de conflit de compétence, de mauvaise utilisation des ressources et d'inefficacité. Les CLE permettent donc d'organiser les acteurs à la base. Ils sont des instances locales de l'Agence de l'Eau regroupant les acteurs locaux concernés par la gestion et l'utilisation de l'eau. Les Comités Locaux de l'Eau sont chargés sur l'étendue de leur espace de compétence de plusieurs missions, notamment celle de développer une synergie de concertation et d'actions horizontales et verticales avec les autres organes de gestion de l'eau et celle d'arbitrer les conflits locaux liés à l'usage de l'eau dans son champ de compétence. A ce jour on compte cinquante-sept (57) CLE pour l'ensemble du territoire national répartis comme le montre le **tableau 16** ci-dessous.

Tableau 16: Répartition des CLE par agence de l'eau

Agence de l'eau	Nombre de CLE
Agence de l'eau du Nakanbé	Sur un potentiel de 40 CLE, l'AEN compte à ce jour, 25 CLE mis en place. De ces 25 CLE, 13 sont des CLE sous bassin et 12 sont des CLE barrage à restructurés en CLE sous-bassin.
Agence de l'Eau du Liptako (AEL)	L'espace de compétence de l'AEL compte un potentiel de 34 CLE. Actuellement neuf (09) CLE sont mis en place dans l'espace de compétence de l'agence.
Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM)	L'AEM a mis en place à ce jour dix-sept (17) CLE. Le potentiel est estimé à plus d'une vingtaine.
Agence de l'Eau des Cascades (AEC)	L'AEC a mis en place à ce jour sept (07) CLE sur un potentiel estimé à plus de la quinzaine. Sur les sept (07) mis en place deux (02) ne sont plus fonctionnels du fait de l'insécurité.
Agence de l'Eau du Gourma (AEG)	En 2022, l'AEG a mis en place un (1) CLE et en a restructuré un (1) autre ; ce qui porte à neuf (9) le nombre de CLE fonctionnels dans l'espace de compétence de l'AEG.

► *Les AUE et CUE*

Outre les CLE, d'autres structures de gouvernance des ressources en eau existent au niveau local et sont constituées des usagers. Il s'agit des associations des usagers d'eau (AUE) pour les adductions en eau potable et les comités des usagers d'eau (CUE) pour les barrages et autres retenues d'eau. On retrouve donc les AUE dans quasiment chaque village. Les CUE, eux peuvent couvrir plusieurs villages. La difficulté au niveau de ces instances locales c'est leur fonctionnalité. En effet, il ressort des données que plusieurs AUE et CUE ne fonctionnent pas et qu'ils ont besoin d'être redynamisés.

3.1.3.2. Outils de planification en matière d'eau

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) est un document de planification et de gestion durable d'un bassin versant ou d'un espace de gestion des ressources en eau. Il fixe les orientations fondamentales d'une gestion optimale et concertée de la ressource en eau, pour le moyen et le long terme, dans le respect des équilibres écologique, économique et de l'intérêt général. Le SDAGE est l'outil central de planification et de gestion des ressources en eau du bassin. Il constitue le premier instrument juridique confié aux agences de l'eau. Il s'applique au territoire des bassins versants. Il est le résultat d'un processus participatif impliquant de nombreux acteurs conformément aux principes de la politique nationale de l'Eau. Actuellement, seules les agences de l'eau des Cascades, du Mouhoun et du Nakanbé disposent de ce document de planification. Les SDAGE des agences de l'eau du Gourma et du Liptako sont toujours en élaboration.

En plus de cet instrument de planification global, il y a les Plan régionaux pour l'approvisionnement en eau potable (PR-AEP). Dans le Centre-Sud par exemple ce document est élaboré et la région est actuellement à la recherche d'accompagnement pour sa mise en œuvre.

3.1.3.3. Besoins renforcement des capacités des acteurs de la gouvernance des ressources en eau

La recherche d'une meilleure gouvernance de l'eau nécessite un renforcement des capacités des structures de gestion, de planification, de réglementation et de contrôle dans divers domaines que sont les formations, les procédures de travail, l'équipement technique et scientifique, la recherche-développement, etc. Dans le cadre du plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau, une évaluation partielle des besoins en renforcement des capacités de l'administration publique a été entreprise et des pistes d'actions suggérées. Ce rapport pourrait servir d'orientation dans le cadre d'un appui éventuel du PRSA en matière de renforcement des capacités des acteurs. Cependant, il ne prend pas en compte les besoins de renforcement des capacités des autres acteurs (ONG et associations du secteur, secteur privé, etc.).

3.1.4. Analyse situationnelle de la gouvernance foncière dans la ZIP

3.1.4.1. Problématiques majeures liées au foncier dans la ZIP

Au Burkina Faso, la terre a toujours constitué, le capital le plus important pour les populations en raison du poids des activités agro-sylvo-pastorales dans l'économie du pays. Dans la ZIP on constate que cette importante ressource est soumise à des pressions anthropiques et animales qui se caractérisent par la réduction de plus en plus importante des terres agro-sylvo-pastorales. À ces facteurs de dégradation, il faut également noter les conséquences des changements climatiques qui se traduisent entre autres par l'augmentation du réchauffement climatique, les caprices pluviométriques et l'assèchement progressif de certaines zones humides. Cette situation s'est aggravée depuis ces dix dernières années avec l'émergence de nouveaux acteurs du foncier comme les sociétés minières et les promoteurs immobiliers. Les effets conjugués de l'ensemble de ces facteurs ont affecté les modes de gestion de la terre. Ainsi, les conflits de tout genre relatifs à l'accès et à l'utilisation des ressources foncières sont signalés dans les régions d'intervention du PRSA. En effet, les entretiens menés auprès des acteurs montrent qu'il y a des tensions foncières dans les régions d'intervention du PRSA. Ces conflits opposent le plus souvent les agriculteurs et les éleveurs. Dans cette situation globale, les femmes et les jeunes peinent à avoir accès au foncier pour leurs entreprises agricoles. Plusieurs zones sont aménagées pour les activités agro-sylvo-pastorales dans la zone d'intervention du PRSA. Mais les procédures et processus d'accès ne sont pas toujours équitables pour tous, notamment les jeunes et les femmes.

Pourtant, le pays dispose en abondance de dispositions juridiques sur le foncier. En effet, le pays s'est doté d'une politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural. Pour l'opérationnalisation de cette politique, il a été élaboré et adopté en juin 2009, la loi n° 034-2009/AN du 16 juin 2009 portant régime foncier rural. Cette loi détermine le régime domanial et foncier applicable aux terres rurales ainsi que les principes de sécurisation foncière de l'ensemble des acteurs du foncier rural. Dans la même dynamique, la loi 034-2012/AN portant réorganisation agraire et foncière (RAF) au Burkina Faso a été adoptée le 02 Juillet 2012 par l'Assemblée Nationale et promulguée par décret n°2012- 716/PRES du 06 septembre 2012. Cette seconde loi détermine d'une part, le statut des terres du domaine foncier national, les principes généraux qui régissent l'aménagement et le développement durable du territoire, la gestion des ressources foncières et des autres ressources naturelles ainsi que la règlementation des droits réels immobiliers et d'autre part, les orientations d'une politique agraire. Elle consacre un domaine foncier national au Burkina Faso qui constitue un patrimoine commun de la nation.

Ces performances juridiques sont malheureusement voilées par la non-effectivité des dispositions règlementaires sur le terrain. En effet, les textes règlementaires dans leur

grande majorité connaissent des problèmes d'applicabilité sur le terrain. Il s'en suit alors la prolifération des pratiques non conformes et informelles qui complexifient au fil des années la gouvernance foncière et fait le lit aux conflits fonciers.

► *Les conflits fonciers*

Plusieurs types de conflits ont été identifiés par les acteurs rencontrés. Ceux-ci peuvent être catégorisés comme suit :

- les conflits entre agriculteurs et éleveurs par suite de dégâts occasionnés dans les champs par le bétail et de l'occupation des pistes à bétail par l'extension des surfaces cultivables ;
- les conflits entre agriculteurs autochtones et migrants cultivateurs consécutifs à la remise en cause des transactions passées (remise en cause des prêts et dons de terre) ;
- les conflits entre autochtones et nouveaux acteurs motivés par l'accaparement de grandes superficies foncières pour les entreprises agricoles et immobilières et la sécurisation de leur patrimoine foncier.

► *L'accès des femmes au foncier*

Une analyse du couple genre et foncier dans la zone d'intervention du PRSA montre que les femmes accèdent à la terre principalement par emprunt ou par alliance. Mais elles ont de moins en moins accès à la terre sécurisée du fait d'un certain nombre de considérations culturelles.

Cela est corroboré par les statistiques officielles. En effet, sur la période 2012-2021, l'acquisition des terres par les femmes se fait de plus en plus par emprunt. Sur les dix dernières années, le poids des terres sous emprunt est resté pratiquement stable (53,3% en 2012 à 54,5% en 2021). Ainsi en 2021, plus de la moitié des superficies exploitées par les femmes sont acquises sur emprunt et 44% sous héritage. Les régions des Cascades, du Centre, du Centre Est, des Haut Bassins et du Plateau central, se démarquent avec plus de 60% des terres des femmes obtenues par emprunt. Toutefois, les régions du Centre-Nord, du Centre Sud, de l'Est, du Nord et du Sahel affichent environ plus de 50% d'acquisition par héritage, don, legs et seule la région de l'Est affiche une forte dominance des parcelles acquises sous héritage, don, leg avec plus de 60% (MARAHI, 2022).

Dans un tel contexte, pour réussir la promotion des filières ciblées, le PRSA devra prendre en compte la performance foncière dans son intervention. Cette performance devra se bâtir au travers d'actions de renforcement des structures de gouvernance foncière dans sa zone d'intervention.

3.1.4.2. Vue sur les structures de gouvernance foncière dans la ZIP

► *Présentation des structures locales de gouvernance foncière*

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la loi n° 034-2009/AN portant sur le régime foncier rural, le pays s'est doté de structures locales de gouvernance foncière sur lesquelles le PRSA pourrait se baser pour une meilleure atteinte de ses objectifs. Il y a les services fonciers ruraux (SFR) au niveau des communes rurales et les bureaux domaniaux dans les communes urbaines, les Commissions foncières villageoises (CFV) et des Commissions de conciliation foncière villageoises (CCFV) au niveau des villages.

Depuis 2009, chaque commune rurale est censée être dotée d'un service foncier rural (SFR) chargé de la préservation, de la sécurisation et de la gestion du domaine foncier de la région et de l'Etat. Dans le cadre de ses missions définies par la loi, le SFR est chargé en collaboration avec la commission foncière villageoise d'assurer la tenue régulière des registres fonciers ruraux. Dans le cas spécifique des villages rattachés aux communes urbaines, le bureau domanial remplace la SFR.

La CFV quant à elle concourt à la réalisation des attributions du SFR ou du bureau domanial à travers, entre autres la formation, l'information, la sensibilisation de la population en matière de sécurisation foncière en milieu rural et la contribution à la prévention des conflits fonciers en milieu rural.

En matière de gestion des conflits fonciers ruraux sont prévus les CCFV. L'existence de cette instance est fondée sur le Décret n°2012-263/PRES/PM/MATDS/MJ/MAH/MRA/MEDD/MEF du 03 avril 2012 portant attributions, composition, organisation et fonctionnement des commissions de conciliation foncière villageoise (CCFV). Selon ce Décret, les conflits fonciers ruraux sur lesquels elle peut se pencher sont les différends liés à l'accès et/ou à l'exploitation des terres rurales ainsi que les ressources naturelles à l'exception de ceux intervenant dans les domaines régis par des régimes spécifiques notamment le code minier. Les ressources naturelles s'entendent comme étant, les ressources agricoles, pastorales, hydrauliques, forestières, fauniques, halieutiques (art4). Selon la loi à laquelle se rattache les CCFV, les conflits fonciers ruraux doivent faire l'objet d'une tentative de conciliation avant toute action contentieuse (art 5).

La CCFV est présidée par l'autorité coutumière et traditionnelle en charge des questions foncières ou son représentant, le cas échéant par toute personne ressource désignée à cet effet (article 8). En dehors de l'autorité coutumière et traditionnelle admise publiquement comme telle, les membres de la commission de conciliation

foncière villageoise sont désignés de façon consensuelle pour un mandat d'une durée de trois (3) ans (article 12).

Toute CCFV est constituée comme suit :

- un représentant des autorités religieuses ou son suppléant ;
- un représentant de chaque organisation professionnelle locale ou son suppléant ;
- une représentante des femmes ;
- un représentant des jeunes ou son suppléant ;
- le secrétaire et le secrétaire suppléant doivent savoir écrire et parler couramment le français.

La CCFV a pour mandat de (i) noter les déclarations des parties, (ii) rédiger les convocations, (iii) dresser les procès-verbaux et procéder à leur enregistrement dans le registre des conciliations foncières rurales dont elle assure la conservation (art 14). La CCFV peut se transporter dans les limites de son ressort territorial pour toute constatation ou pour recueillir des témoignages (art 21). En l'absence de charte foncière, il sera fait application des coutumes et pratiques locales non contraire aux textes législatifs et réglementaires (art 22).

► *Etat des lieux de la mise en place des structures locales de gouvernance foncière*

De façon générale, on note que la mise en place des structures locales de gouvernance foncière est progressive car ce sont les projets qui appuient l'Etat dans ce sens. C'est le MCA qui a débuté avec les 47 communes de sa zone d'intervention. Depuis 2019 des efforts sont faits pour mettre en place ces instances avec divers accompagnements. Le **tableau 17** ci-dessous montre la situation de mise en place des instances de sécurisation foncière dans la ZIP du PRSA en 2019, 2020 et 2021.

Tableau 17: Situation de mise en place des instances de sécurisation foncière dans la ZIP PRSA de 2019-2021 (en unité)

Régions	2019				2020				2021			
	SFR mise en place	CFV mises en place	CCFV mises en place	Nombre d'acteurs formés sur la loi portant régime foncier rural	SFR mise en place	CFV mises en place	CCFV mises en place	Nombre d'acteurs formés sur la loi portant régime foncier rural	SFR mise en place	CFV mises en place	CCFV mises en place	Nombre d'acteurs formés sur la loi portant régime foncier rural
Boucle du Mouhoun	-	0	0	0	12	46	46	0	8	43	43	0
Centre-Est	-	0	0	30	5	0	0	150	4	0	0	3
Centre-Sud	-	0	0	0	3	2	2	0	3	0	0	0
Centre-Ouest	12	0	0	114	6	0	0	0	1	0	0	0
Est	-	376	376	694	-	503	503	8 948	-	0	0	0
Hauts-Bassins	-	10	10	453	8	6	6	12	4	46	46	30
Nord	-	0	0	1 638	9	142	142	0	16	105	105	632

Source : MAAH/DGFOMR-2022

En plus de ces instances, on retrouve dans les régions d'intervention du PRSA des organes régionaux, provinciaux, communaux et villageois de l'Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC).

► *Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires*

L'Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires au Burkina Faso a été créé par le Décret N°2015-1645/PRES/TRANS/PM/MJDHPC/MATD/MEF du 28 décembre 2015. Il se décline jusqu'à l'échelle du village en passant par toutes les échelles administratives du niveau supérieur. En effet, l'ONAPREGECC est composé des organes suivants : le Conseil national, les Observatoires régionaux, les Observatoires provinciaux, les Observatoires départementaux et les Observatoires villageois/sectoriels. Le Conseil national est composé de représentants de départements ministériels dont ceux en charge du développement rural ainsi que celui en charge des mines, d'institutions nationales et de la société civile. C'est une structure d'alerte et de veille chargée de prévenir et d'assurer la gestion intégrée des conflits communautaires au Burkina Faso.

Il est placé sous la tutelle du Ministère en charge des droits humains. Ses différents démembrements s'autosaisissent systématiquement de tout conflit communautaire ouvert ou de toute situation susceptible de déboucher sur un conflit communautaire dans leurs ressorts respectifs. Les démembrements de l'Observatoire peuvent également être saisis par toute personne ou par toute structure qui aurait connaissance d'une situation de conflit communautaire ou de risque de conflit communautaire.

3.1.5. Nature et fonctionnalité des structures de coordination et d'animation des jeunes et des femmes

3.1.5.1. Quelques caractéristiques des jeunes et des femmes dans la ZIP

Les régions de la zone d'intervention du PRSA présentent des profils plus ou moins similaires en termes d'âge et de sexe de leurs populations respectives. Elles se caractérisent par une jeunesse de la population et un rapport à la masculinité inférieur à 100.

Tableau 18: Synthèse de la structure de la population par région d'intervention du PRSA

Région	Age moyen de la population	Rapport masculinité
Boucle du Mouhoun	21,4 ans	99,1
Centre-Est	15,0 ans	87
Centre-Ouest	22,1 ans	86,2
Centre-Sud	23,5 ans	90,3
Est	19,3 ans	96,2
Hauts-Bassins	22,0 ans	95,5

Nord	21,2 ans	91,5
-------------	----------	------

Source : RGPH-2019

Ces récentes statistiques mettent en évidence la jeunesse des populations des régions d'intervention du PRSA à travers leur âge moyen. De façon cumulée, 37,8% de la population de la ZIP a moins de 40 ans. Par rapport au sexe, 52% de la population des sept régions sont des femmes comme le montre le **tableau 19** ci-dessous (RGPH-2019).

Tableau 19: Répartition de la population de la ZIP selon le sexe

Région	Homme	Femme	Ensemble
Boucle du Mouhoun	946 183	955 086	1 901 269
Centre-Est	734 885	845 623	1 580 508
Centre-Ouest	768 587	891 548	1 660 135
Centre-Sud	374 238	414 493	788 731
Est	952 679	990 126	1 942 805
Hauts-Bassins	1 094 100	1 145 740	2 239 840
Nord	822 742	899 373	1 722 115
Total	5 693 414	6 141 989	11 835 403
Proportion	48%	52%	100%

Source : RGPH-2019

Ces chiffres montrent la nécessité que les jeunes et les femmes des régions ciblées soient particulièrement pris en compte dans le PRSA si le programme veut impacter durablement sa zone d'intervention.

3.1.5.2. Analyse des organisations de jeunes et de femmes existantes dans la zone d'intervention du PRSA

Les jeunes et les femmes sont organisés dans toutes les régions d'intervention. Ce qui présente une opportunité pour un meilleur impact. En effet, il y a une moyenne de 230 organisations de jeunes par région contre 513 pour les femmes selon les données émanant des leaders d'organisations rencontrés.

Ces organisations interviennent dans les domaines suivants : santé, éducation, environnement, culture, sport, tourisme et production agricole, transformation, commercialisation des produits locaux. Malheureusement, la majeure partie de ces organisations ne sont pas dynamiques. Elles se résument le plus souvent à leurs premiers responsables. Elles élaborent des programmes d'activités que suivent les directions régionales en charge de la jeunesse et de la femme. Mais n'ont pas de ressources pour mettre en œuvre toutes les activités inscrites. Ce qui explique le manque de dynamisme.

Dans toutes les régions il existe un conseil régional de la jeunesse et une coordination régionale des femmes. Ces faitières restent des portes d'entrée intéressantes pour le

PRSA d'autant plus qu'elles ont des déclinaisons provinciales et départementales facilitant ainsi la communication avec la base.

Les organisations de jeunes et de femmes les plus sérieuses sont celles qui sont socioprofessionnelles et qui ont une visée lucrative. En rapport avec les filières du PRSA elles interviennent dans tous les maillons mais majoritairement dans la production et la commercialisation. C'est le maillon transformation qui reste faible car les coûts d'accès aux infrastructures de transformation semblent trop élevés pour la majeure partie. Cependant, des potentialités existent car des organisations de jeunes et de femmes présentent de bons profils en tant qu'organisations sérieuses et dynamiques. Le goulot d'étranglement reste la question de l'accès aux débouchés et aux financements.

3.1.5.3. Accès des jeunes et des femmes aux débouchés, aux financements et aux connaissances dans la ZIP

L'accès au marché et aux financements des organisations des jeunes et de femmes intervenant dans les filières du PRSA reste mitigé dans la ZIP. En effet, les organisations de jeunes et de femmes intervenant dans les filières du PRSA ont un accès au marché qui n'est pas stable et qui est fonction du type de spéculation. Par exemple les produits maraichers s'écoulent avec quelques difficultés de périssabilité pendant la période de grande production (décembre-avril). Les céréales également se vendent aisément. Pour le moringa il y a même un besoin du marché qui n'est pas comblé. Cependant, cette réalité ne cache pas le fait que les producteurs ont des difficultés pour acheminer leurs marchandises des zones de productions vers les zones de vente. Unaniment, les organisations de jeunes et de femmes intervenant dans les filières ciblées par le PRSA font noter des difficultés d'accès aux financements. Difficultés marquées par le manque d'information sur les fonds existants, les procédures complexes et longues, la lourdeur administrative, l'exigence de garanties, etc. Cette réalité est attestée par les services techniques qui font remarquer que la plupart des jeunes et femmes sont insuffisamment intégrés aux systèmes traditionnels de financement de leurs activités, notamment auprès des projets qui subventionnent, les banques et des institutions de microfinance. L'une des raisons avancées par les institutions financières est le risque de non remboursement. En effet, ils font ressortir le fait que les garanties présentées par les jeunes et les femmes soient souvent insuffisantes et de plus les jeunes et femmes entrepreneurs ont des activités peu ou pas formalisées.

En termes d'amélioration de l'accès aux marchés et financements afin que les organisations puissent écouler leurs productions, il faut désenclaver les zones de production, aider les organisations féminines et de jeunesse à accroître leurs productions avec des semences améliorées, des moyens mécaniques, des

renforcements de capacités dans différents domaines. Il faut surtout un appui à la maturation des projets, un accompagnement des jeunes et femmes promoteurs dans l'exécution de leur projet, une mise en place d'un dispositif de garanties qui faciliterait un accès aux crédits pour les jeunes et les femmes et une mise en place d'un dispositif de suivi, de recadrage, de redressement et d'encadrement des entreprises des jeunes et des femmes.

En termes de connaissances, on note que la majeure partie des jeunes et des femmes ont un niveau d'instruction faible. Ce qui limite leur accès à certaines connaissances qui leur sont pourtant utiles pour leurs activités. Cependant, au sein des organisations dynamiques les connaissances sont bien gérées car bien entretenues et diffusées. Mieux, les expériences vécues sont accumulées et deviennent des leçons pour les membres. Les priorités en termes de besoins en connaissances pour les jeunes et les femmes dans la ZIP tournent autour de formation portant sur : les techniques d'accès à l'information, les techniques de production durable et rentable, la recherche de partenariats, le montage des projets, le suivi-évaluation, l'utilisation du numérique, etc.

3.1.5.4. Analyse des mécanismes d'adaptation aux changements climatiques

Les jeunes et les femmes constatent les changements climatiques surtout au niveau de la température et de la pluviosité (répartition irrégulière des pluies pendant la saison), on constate les poches de sécheresses. Leurs activités les plus touchées par les manifestations des changements climatiques sont les productions céréalières et maraichères. Leurs attentes et propositions pour accroître leur résilience aux changements climatiques sont entre autres la construction d'infrastructures d'accès à l'eau, l'appui en plants pour les reboisements, l'aménagement de terrains irrigués pour les cultures de contre-saison, la dotation en semences améliorées adaptées à chaque zone climatique, l'accès régulier à l'information climatique, etc.

3.1.5.5. Analyse des instruments locaux de planification

Les instruments de planification de développement au niveau local (PCD et PRD) sont les référentiels du développement dans les régions et les communes. L'analyse faite lors de cette étude montre que ceux-ci prennent en compte les questions principales développement auxquelles veut s'attaquer le PRSA. De façon générale, les questions de jeunesse, de femmes, d'agriculture, de l'eau, de PFNL sont bien inscrites dans ces instruments locaux. Cependant, le constat est que dans la mise en œuvre ces sujets restent superficiels au niveau des collectivités. Ce sont les services techniques déconcentrés et les ONG qui assurent l'essentiel des activités qui alimentent les indicateurs liés à ces thématiques.

Les attentes et perspectives d'amélioration des instruments de planification de développement au niveau local (PCD et PRD) pour la prise en compte des attentes et intérêts des acteurs, notamment des jeunes et des femmes, reposent sur la sensibilisation et le plaidoyer auprès des responsables de collectivités territoriales.

3.1.6. Degré de vulnérabilité des communautés par rapport à la sécurité alimentaire

La population vulnérable à l'insécurité alimentaire a été estimée dans l'annuaire statistique agrosylvopastorale produite par la DGESS du Ministère en charge de l'agriculture. Le **tableau 20** ci-dessous donne l'effectif de la population vulnérable de 2015 à 2021 dans les sept (7) régions du PRSA. On note une variation en dents de scie de cette population vulnérable entre 2015 et 2020 mais une explosion de celle-ci en 2021. En effet, entre 2015 et 2021, l'effectif de personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire a été multiplié par 79 en avril-juin et par 73 en juin-Août dans l'ensemble des sept régions du PRSA. L'explosion de ces effectifs en 2021 traduit l'influence de la situation sécuritaire sur la production agricole et le fonctionnement des marchés d'écoulement. En comparant les statistiques par région (**Cf. annexe**), on note que ce sont le Nord, l'Est et la boucle du Mouhoun qui concentrent les effectifs des personnes vulnérables, ce qui correspond aux zones à fort déficit sécuritaire.

Tableau 20: Effectif de la population vulnérable à l'insécurité alimentaire de 2015 à 2021 dans les sept (07) régions du PRSA

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Facteur multiplicatif
A	12 680	3 435	32 090	12 680	3 435	32 090	999 419	79
B	23 072	8 580	38 065	23 072	8 580	38 065	1 686 961	73
(B-A)/A	82%	150%	19%	82%	150%	19%	69%	

Source : MAAH/DGESS/EPA,2014-2021 A : Courante (avril, mai, juin) | B : Projeté (Juin, juillet, août)

Les statistiques sur les taux de couverture des besoins céréaliers de 2012 à 2021 montrent que les sept (07) régions du PRSA se répartissent en quatre (04) catégories : (i) les régions structurellement excédentaires (taux \geq 120) qui sont la Boucle du Mouhoun et les Hauts Bassins, (ii) les régions du Centre-Est et du Nord qui sont généralement déficitaires (taux $<$ 100), (iii) les régions qui alternent « excédent » et « équilibre » (100 \leq taux $<$ 120), (iv) la région de l'Est qui alterne déficit et équilibre (**Tableau 21**).

Tableau 21: Evolution du taux de couverture⁹ des besoins céréaliers (en %)

Régions	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Zones du PRSA										

⁹ Déficitaire (taux < 100), Equilibre (100 \leq taux < 120), Excédentaire (taux \geq 120)

BOUCLE DU MOUHOUN	241	258	187	189	178	164	214	194	211	207
CENTRE EST	103	106	86	72	111	75	95	92	93	79
CENTRE OUEST	175	135	139	107	111	96	144	118	123	117
CENTRE SUD	110	131	129	101	135	113	116	125	137	134
EST	151	114	108	88	107	84	112	115	90	91
HAUTS BASSINS	177	191	160	186	162	167	156	146	153	132
NORD	94	102	85	80	75	63	72	70	70	39
Zones témoins										
CASCADES	152	142	117	101	114	105	123	121	144	173
CENTRE NORD	84	75	66	48	43	41	77	67	83	47
PLATEAU CENTRAL	112	111	111	71	77	68	98	85	95	78
BURKINA FASO	124	120	106	96	99	88	109	100	104	93

Source : MAAH/DGESS/EPA, 2010-2019

Bien que certaines régions soient excédentaires ou en équilibre, toutes les régions du PRSA dénombrent chaque année, des ménages non-autonomes en céréales ([Tableau 22](#)). Dans les régions structurellement excédentaires, les proportions des ménages non autonomes en céréales ont varié de 18 à 30% dans la Boucle du Mouhoun et 17 à 26% dans les Hauts Bassins. Les taux sont plus élevés dans les autres régions, ce qui souligne la nécessité de dynamisation des circuits d'écoulement pour réduire l'insécurité alimentaire.

[Tableau 22: Proportion des ménages non-autonomes en céréale de 2012 à 2021 \(en %\)](#)

Régions	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Zones du PRSA										
BOUCLE DU MOUHOUN	18	18	21	24	26	30	18	20	24	26
CENTRE EST	45	52	43	52	50	62	51	52	47	53
CENTRE OUEST	36	45	38	34	41	53	32	40	29	36
CENTRE SUD	50	51	41	40	36	41	40	37	39	39
EST	51	53	49	45	37	57	41	45	57	58
HAUTS BASSINS	21	22	17	21	21	23	22	24	19	26
NORD	57	54	49	54	64	74	54	53	51	77
Zones témoins										
CASCADES	12	25	34	29	33	33	23	20	20	16
CENTRE NORD	58	62	65	66	77	84	67	74	56	82
PLATEAU CENTRAL	44	48	45	34	48	61	44	51	51	61
BURKINA FASO	42	45	43	42	46	53	42	45	43	52

Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

3.1.7. Situation des projets et initiatives de développement dans la ZIP

Les principaux projets et programme actifs dans les filières du PRSA sont donnés dans le [tableau 24](#) ci-dessous. Le PRSA dispose d'un grand potentiel de partenaires pour faire face aux contraintes et aux défis de développement des filières soutenues.

3.1.8. Situation des risques du PRSA

Les entretiens avec les acteurs du PRSA ont mis en évidence certains risques du Projet dont les principaux sont répertoriés dans le **tableau 23** ci-dessous avec des propositions des mesures de mitigation. Dans son plan de gestion des risques, le PRSA devrait intégrer ces mesures potentielles de mitigation.

Tableau 23: Principaux risques du PRSA et les propositions de mesures de mitigation

Domaines	Risques	Importance	Mesures potentielles de mitigation
Sécurité	1 Abandon de villages	Élevé dans les régions du Nord, de l'Est et du Mouhoun	Prise en compte des PDI dans les activités du PRSA
	2 Réduction des superficies cultivées		Veiller à l'accroissement effectif des productivités dans les zones accessibles afin de compenser les pertes de superficies
	3 Non accès des zones de projet		-
	4 Dégradation/ destructions d'infrastructures	Élevé dans les régions du Nord, de l'Est et du Mouhoun	Préparer des messages justes, claires et courtes à destination des publics cibles
	5 Réduction des missions d'appui et d'encadrement des agents sur le terrain		Digitalisation et accès aux messages préparés à travers les TIC Créer des groupes de réseaux sociaux (WhatsApp) pour échanger et interagir avec les publics cibles
Climat	6 Aléas et changements climatiques pouvant réduire les niveaux de productions et de disponibilités locales des aliments	Niveau élevé dans les régions à pluviométries faibles ou aléatoires (Région Nord et certaines provinces des régions du Centre Ouest, du Centre Est et du Centre Sud)	Accroître les aménagements pour la production de saison sèche Accroître l'accès au matériel végétal amélioré et adapté Développer les forages à haut débits Développer les bassins de collecte des eaux de ruissellement (BCER) Réhabiliter les barrages avec aménagements en aval
Mise en œuvre du PRSA	7 Retards de mise en œuvre pouvant être causé par : (i) de nombreux va-et-vient qui allongent la validation des protocoles, (ii) absence, faiblesses ou retard des frais de gestion	Risque élevé au niveau de certaines structures de mise en œuvre	Diligenter l'élaboration et la validation des Protocoles Instituer une journée de cadrage et d'orientation entre le PRSA et les structures de mise en œuvre Mise à disposition de frais de gestion
	8 Faible appropriation du PRSA par les acteurs terrain	Risque élevé au niveau de certaines structures de mise en œuvre	Renforcer la communication
	9 Non atteinte des vrais acteurs	Erreurs de ciblage pouvant être élevées	Mettre beaucoup de rigueur dans le ciblage des acteurs
	10 Défaillance des prestataires	Niveau élevé	Mettre beaucoup de rigueur dans la sélection des prestataires
	11 Mauvaise qualité des ouvrages	Niveau moyen	Mettre beaucoup de rigueur dans le contrôle des travaux
	12 Aggravation des inégalités et des iniquités Genre	Niveau Moyen	Mieux impliquer les acteurs en charge du genre dans toutes les étapes de la mise en œuvre et du S&E
	13 Faible accès au crédit promu par le programme pour des raisons de difficultés à mobiliser les apports personnels	Niveau élevé	Adapter l'approche des apports personnels aux avoirs et capacités du public cible

Source : Construit à partir des résultats de l'enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

3.1.9. Compétitivité agricole

La compétitivité agricole est appréciée en termes de : (i) productivité et de qualité grâce à de meilleures technologies et, (ii) d'écoulement des produits à un meilleur prix.

En matière de productivité, les données du **tableau 24** montrent qu'il existe des marges d'amélioration à travers des appuis qui permettent : (i) l'adoption de bonnes pratiques agricoles, (ii) une amélioration de la fertilité des sols, (iii) une amélioration de l'accès et de l'utilisation des facteurs de production adaptés en particulier le matériel végétal, les fertilisants et l'eau. Le défi de l'accroissement de la productivité par le PRSA devient central afin que les gains de production qui en découlent permettent de compenser les pertes de superficies cultivées liées à l'insécurité (abandons de villes, inaccessibilité de certaines zones d'intervention). Pour les différentes filières visées par le PRSA, les opportunités à exploiter et les contraintes à lever et les partenaires potentiels en termes d'organisations et de projets de développement sont données dans le **tableau 24**.

Tableau 24: Productivités, organisations, contraintes et opportunités des filières visées par le PRSA

Filières	Rendements moyens au Burkina	Meilleurs rendements	Organisations des acteurs	Principaux projets
Riz	1/ha (riz pluvial)		Comité interprofessionnel du riz du Burkina (CIR-B); Union nationale des producteurs de riz du Burkina (UNPR-B); Union nationale des étuveuses de riz du Burkina (UNERiz-B); Union nationale des transformateurs industriels et semi industriels de riz du Burkina (UNTR-B); Association nationale des commerçants de riz du Burkina (ANaCoR-B)	Le Programme de Coopération agricole Burkina Faso-Chine, Le PDA/GIZ, Le projet CARL, Le PAPFA, Le projet Qualiriz, Le PréCA.
	1,3 t/ha à 2,5 t/ha (riz de bas-fonds)	4 t/ha		
	4 à 7 t/ha (riz irrigué)	9 t/ha		
<p>Contraintes : (1) faible niveau de coordination des interventions dans la production ; (2) faible accès aux intrants et équipements ; (3) faible maîtrise des bonnes pratiques agricoles ; (4) faibles superficies emblavées par actif notamment dans les périmètres aménagés ; (5) faible qualité du riz ; (6) coût élevé de l'énergie et des équipements de transformation.</p> <p>Opportunités : (1) existence d'organisations sur les plaines au niveau national ; (2) existence d'un potentiel de production (superficies aménagées et technologies de production) ; (3) existence d'un marché national en pleine croissance ; (4) existence de variétés à haut rendement ; (5) existence d'une volonté politique à accompagner les acteurs ; (6) existence de savoir faire des acteurs transformation) ; (7) existence d'une forte capacité de transformation.</p>				
Maïs	3,8 à 9t/ha selon les variétés		Interprofession de la filière Maïs du Burkina (IMA-B) ; Union nationale des producteurs de maïs du Burkina Faso (UNPMB), Union nationale des Commerçants de maïs du Burkina Faso (UNCMB) et l'Union nationale des transformatrices du maïs du Burkina Faso (UNTMB)	le PAPFA, le PréCA, le VAFA, le PACES
<p>Contraintes : (1) insuffisance d'engrais plus adaptés à la production du maïs, (2) faible intensification au niveau des exploitations agricoles familiales, (3) non maîtrise des circuits de commercialisation par les producteurs, (4) faible mécanisation des opérations post récolte, (5) faible qualité des produits transformés, (6) faible niveau de transformation du maïs pour la consommation animale, (7) faible utilisation de la métrologie légale dans les transactions commerciales.</p>				

	Opportunités : (1) forte demande aux niveaux national et sous régional, (2) intensification de l'élevage, (3) existence d'un grand potentiel en terres aptes à la culture du maïs, (4) développement de la recherche en matière de variétés, (5) existence d'une assurance agricole, (6) existence d'une banque agricole.			
Niébé	694 Kg/ha à 754 kg/ha	0,7 à 2,02 t/ha selon les variétés	Interprofession du Niébé (I.NI.B) ; Union Nationale des Producteurs de Niébé (UNPN) ; Union Nationale des Transformateurs de Niébé (UNTN) ; Association Professionnelle des Commerçants et Exportateurs de Niébé du Burkina (APCEN-B)	le PAPFA, le PCESA, le VAFA .
	Contraintes : (1) faible niveau d'organisation des acteurs à la base, (2) faible maîtrise des bonnes pratiques de production, (3) faible utilisation des paquets technologiques de production, (4) difficultés de conservation/stockage, (5) faible niveau d'équipement des transformateurs, (6) faible promotion des produits à base de niébé, (7) faible connaissance des besoins du marché, (8) faible accès au financement.			
	Opportunités : (1) existence d'une forte demande nationale et sous régionale ; (2) existence de variétés performantes et adaptées aux conditions agro climatiques ; (3) existence d'une forte volonté politique en faveur du développement de la filière ; (4) existence d'un système d'information sur l'évolution des prix.			
Tomate	9 à 21t/ha	50 t/ha	INTER-TOMATE (Interprofession) ; Union National des Producteurs de Tomate (UNPT) ; Union Nationale des Transformateurs de Tomate (UNTT) Union National des Commerçants et Exportateurs de Tomate (UNCET).	Le PAPFA, Le VAFA, Le PDIAP, Le PReCA
	Contraintes : (1) insuffisance des terres aménagées, (2) insuffisance de retenue d'eau, (3) faible disponibilité des intrants de qualité, (4) coût élevé des intrants pour la production, (5) insuffisance des infrastructures de conservation/stockage, (6) faible niveau de transformation pour diversifier les produits offerts, (7) faible maîtrise des techniques de conservation, (8) faible professionnalisation des acteurs, (9) faible maîtrise des maladies et ravageurs de la tomate, (10) difficultés d'accès aux kits d'irrigation, (11) difficultés d'écoulement			
	Opportunités : (1) existence d'une forte demande sur le marché national et dans la sous-région, (2) disponibilité de matière première pour la transformation, (3) existence de variétés adaptées aux différents types de culture.			
Oignon	20t/ha		Interprofessionnel de la Filière Oignon du Burkina (CIFOB);	Le PAPFA, le VAFA, le PréCA, le PACTE, le Provalab

			Union Nationale des Producteurs d'Oignons du Burkina (UNAPOB); Association Professionnelle des Commerçants d'Oignons du Burkina (APCOB)	
<p>Contraintes : (1) insuffisance des terres aménagées et des retenues d'eau ; (2) faible disponibilité des intrants de qualité ; (3) coût élevé des intrants pour la production ; (4) faible niveau de développement des infrastructures de conservation/stockage ; (5) faible maîtrise des techniques de conservation ; (6) faible niveau de professionnalisation des acteurs ; (7) faible accès au financement ; (8) difficultés d'écoulement.</p>				
<p>Opportunités : (1) existence d'une demande croissante nationale et sous-régionale de l'oignon ; (2) organisation de la filière ; (3) techniques de production assez maîtrisées ; (4) possibilités d'amélioration et d'échelonnement de la production dans le temps ; (5) disponibilité de terres aménageables et irrigables ; (6) cadre législatif et réglementaire favorable au niveau national et sous régional (espaces UEMOA, CEDEAO).</p>				
Arboriculture fruitière (Mangue)	-	-	-Association Interprofessionnelle Mangue du Burkina (APROMA-B); -Union Nationale des Producteurs de Mangue du Burkina (UNPMB) -Professionnel de la transformation de la mangue du Burkina Faso (PTRAMAB) -Association Professionnelle des Exportateurs et commerçants de la Mangue du Burkina (APEMA-B)	Il y a divers projets et appuis soutenus par le CIR, COLEACP, BUCO, OXFAM, CEAS, TRADE HUB et DRY MORE
<p>Contraintes : (1) pressions parasites et le vieillissement des vergers ; (2) difficultés liées à la conservation des mangues fraîches ; (3) faible superficies des vergers de mangue des variétés (Kent, Keitt, Valencia, etc.) demandées par le marché d'exportation ; (4) faible niveau d'organisation des acteurs à la base des différents maillons ; (5) difficultés de fonctionnement des structures existantes ; (6) manque de synergie d'action entre les différentes structures d'appui ; (7) insuffisance des stations de conditionnement ; (8) absence d'un dispositif de collecte de données statistiques sur la production ; (9) difficulté d'accès au crédit ; (10) coût élevé de la certification.</p>				
<p>Opportunités : (1) existence d'un marché aux niveaux national, sous-régional et international ; (2) possibilité d'extension des vergers ; (3) conditions agro-climatiques favorables à la production ; (4) présence de structures d'appui technique et de financement ; (5) existence de structures de recherche.</p>				

Arboriculture fruitière (Anacarde)	300 et 400kg/ha	400 à 800kg/ha (Afrique) 1200 kg/ha (Asie, Brésil)	Comité Interprofessionnel de l'Anacarde du Burkina (CIA-B) ; Union Nationale des Producteurs d'Anacarde (UNPA) ; Association Nationale des Transformateurs d'Anacarde du Burkina Faso (ANTA-BF) ; Union Nationale des Commerçants et Exportateurs d'Anacarde (UNCEA)	Initiative du cajou Compétitif de la coopération allemande (ComCashew/GIZ) Projet d'appui au développement de l'anacarde dans le bassin de la Comoé pour la REDD+ (PADA/REDD+), Projet DEFI anacarde de la coopération autrichienne, Projet PRO-Cashew de l'USDA
<p>Contraintes : (1) faible rendements des vergers d'anacarde ; (2) faible niveau de transformation ; (3) faible niveau technologique des unités de transformation ; (4) faible diversification des produits transformés ; (5) faible accès au financement auprès des institutions financières nationales ; (6) faible niveau de fonctionnement des organisations faitières ; (7) faible niveau d'adoption des bonnes pratiques de production et d'entretien des vergers ; (8) difficultés d'accès aux équipements et emballages pour la transformation.</p>				
<p>Opportunités : (1) existence de vergers majoritairement jeunes et en pleine production ; (2) existence de matériel végétal amélioré pour la production ; (3) existence de vergers et d'unités de transformation pour la production certifiée ; (4) engouement des exploitants agricoles dans le développement des vergers d'anacarde ; (5) existence d'unités modernes de transformation d'anacarde ; (6) existence de structure de régulation du marché intérieur ; (7) existence d'une demande internationale de plus en plus croissante ; (8) existence de structures faitières au niveau de chaque maillon et d'une interprofession.</p>				

Source : DGPER, 2021. Catalogue des filières agricoles porteuses, Novembre 2021.

Les taux d'accès aux appuis en renforcement des capacités pour améliorer la qualité et la compétitivité sont faibles variant de 2,5 à 16,8% des ménages avec une moyenne de 8,8% dans la ZIP contre 10,3% dans les zones témoins (**Tableau 25**). Le peu d'appui existant est orienté vers les filières maïs, riz et niébé. L'exploitation des nombreuses opportunités et du potentiel d'accroissement des rendements nécessite une augmentation significative de l'accès des ménages aux appuis en renforcement des capacités pour améliorer la qualité et la compétitivité, avec l'appui des organisations faitières des acteurs par filière.

Tableau 25: Taux d'accès des ménages agricoles aux appuis de renforcement des capacités pour améliorer la qualité et la compétitivité de la production

Région	Appui déjà reçu en renforcement des capacités pour améliorer la qualité et la compétitivité de votre production	Si oui, pour quelles spéculations ?							
		Riz	Maïs	Niébé	Cultures maraichères (tomates et oignon)	Patate douce à chair orange (PDCO)	Arboriculture fruitière	Vergers de moringa	Autres spéculations
Zone de traitement									
Boucle Du Mouhoun	6,4%	11,0%	62,5%	7,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	19,4%
Centre - Est	2,5%	0,0%	100,0%	51,8%	17,3%	0,0%	0,0%	8,6%	16,8%
Centre-Ouest	9,4%	45,2%	80,5%	70,6%	0,0%	0,0%	31,6%	0,0%	24,6%
Centre-Sud	12,8%	44,5%	31,1%	11,6%	4,0%	0,0%	2,0%	0,0%	35,1%
Est	4,5%	46,7%	58,3%	1,6%	5,9%	5,9%	0,0%	0,8%	29,1%
Hauts-Bassins	16,8%	39,7%	85,1%	19,7%	5,0%	5,0%	2,5%	0,0%	5,0%
Nord	15,5%	8,7%	21,6%	63,3%	12,9%	0,0%	2,2%	0,0%	58,7%
Total	8,8%	32,3%	60,6%	30,6%	6,1%	2,3%	5,2%	0,6%	26,7%
Zone témoin									
Cascades	12,7%	5,8%	73,3%	10,4%	12,7%	0,0%	2,3%	0,0%	9,4%
Centre-Nord	6,6%	7,3%	11,3%	2,7%	9,1%	2,0%	1,5%	10,2%	65,0%
Plateau Central	11,5%	23,1%	40,5%	26,8%	3,6%	0,0%	0,0%	0,0%	82,0%
Total	10,3%	16,8%	36,3%	18,3%	6,2%	0,5%	0,7%	2,8%	69,0%

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

Les données du [tableau 26](#) montrent que l'accès des ménages aux informations sur les prix des produits agricoles est très hétérogène d'une région à l'autre du PRSA. En effet, ces taux varient de 5,8% des ménages au Centre-Ouest à 89,6% au Centre Sud. Ceux qui ont accès à de telles informations le sont à travers le Système d'information sur les marchés agricoles (SIMA) et le SIM SONAGESS (à travers la radio/télé). Les deux canaux d'information n'ont pas la même force de pénétration d'une région à une autre, ce qui explique les disparités régionales. De même, les réseaux sociaux qui permettent des interactions orales en langues locales sont très sous-exploités (seulement 2,7% des ménages). En soutenant les deux canaux d'information et en valorisant les réseaux sociaux à travers des ménages vocaux courts et précis, le PRSA peut significativement améliorer l'accès des ménages aux informations sur les prix, les marchés des produits et surtout la mise en relations entre l'offre et la demande, avec l'appui des organisations faitières des acteurs par filière.

Tableau 26: Taux d'accès des ménages agricoles aux informations sur les prix des produits agricoles et aux canaux de communication (% des ménages)

Région	Avez-vous accès aux informations sur les prix des produits agricoles ?		Si oui à travers quels canaux ?				
	Non	Oui	Système d'information sur les marchés agricoles (SIMA)	SIM SONAGESS (à travers la radio/télé)	Réseaux sociaux	Plateformes numériques	Autres canaux
Zone de traitement							
Boucle Du Mouhoun	34,9%	65,1%	51,0%	65,9%	1,9%	0,0%	26,3%
Centre - Est	92,6%	7,4%	14,6%	61,9%	2,9%	0,0%	26,5%
Centre-Ouest	94,2%	5,8%	47,7%	83,9%	0,0%	0,0%	0,0%
Centre-Sud	10,4%	89,6%	48,0%	2,8%	1,2%	0,4%	51,4%
Est	31,2%	68,8%	98,4%	4,5%	1,1%	0,0%	0,6%
Hauts-Bassins	17,4%	82,6%	27,7%	30,5%	7,1%	0,0%	50,4%
Nord	62,6%	37,4%	0,0%	72,2%	0,0%	0,0%	45,7%
Total	50,7%	49,3%	55,0%	26,0%	2,7%	0,1%	29,4%
Zone témoin							
Cascades	6,6%	93,4%	52,2%	26,2%	1,4%	0,0%	42,2%
Centre-Nord	38,3%	61,7%	68,1%	47,3%	1,7%	0,2%	22,2%
Plateau Central	48,5%	51,5%	9,3%	56,6%	0,0%	0,0%	37,3%
Total	35,4%	64,6%	42,4%	43,6%	1,0%	0,0%	34,0%

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

3.1.10. Accès au financement

Parmi les services financiers, seul le « mobil money » est le plus répandu (48,4% des ménages). Les autres services touchent individuellement moins de 5% des ménages (tableau 27).

Tableau 27: Taux d'accès des ménages agricoles aux services financiers (% des ménages)

Région	Quels sont les services financiers que vous avez utilisés au cours des douze (12) derniers mois ?							
	Aucun	Mobile money	Compte bancaire	Compte (IMF)	Assurance agricole	Autres Assurances	Service de transfert d'argent ¹⁰	Autre service financier
Zone de traitement								
Boucle Du Mouhoun	72,3%	24,2%	0,0%	0,0%	0,5%	0,0%	0,3%	3,3%
Centre - Est	3,1%	96,4%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%	0,7%
Centre-Ouest	67,2%	0,0%	13,5%	0,0%	6,5%	0,0%	0,0%	13,3%
Centre-Sud	49,1%	46,8%	3,9%	0,4%	0,3%	0,0%	0,0%	4,7%
Est	70,0%	29,1%	0,1%	0,0%	0,4%	0,1%	0,1%	1,0%
Hauts-Bassins	43,8%	54,2%	3,8%	3,3%	0,0%	0,0%	0,0%	1,3%
Nord	31,0%	68,3%	0,7%	2,6%	0,4%	0,0%	0,0%	0,7%
Total	46,2%	48,4%	2,8%	0,9%	1,0%	0,0%	0,2%	3,0%
Zone témoin								
Cascades	10,5%	84,6%	9,3%	0,0%	0,3%	0,0%	2,5%	5,5%
Centre-Nord	78,0%	18,5%	0,7%	0,0%	0,2%	0,0%	4,7%	0,6%
Plateau Central	20,5%	77,3%	1,1%	0,0%	0,2%	0,2%	0,0%	2,0%
Total	35,9%	60,8%	2,9%	0,0%	0,2%	0,1%	2,0%	2,4%

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

Dans les régions de la ZIP entre 1 à 33,1% des ménages, avec un taux moyen de 14,4%, ont accès au financement agricole tandis que 0 à 25,2% ont effectivement demandé un crédit agricole au cours des 12 derniers mois, avec un taux moyen de 8,3% (Tableau 28). Même si on étend l'accès aux autres membres du ménages, l'accès demeure faible variant entre 1 et 32,4% des ménages, avec un taux moyen de 13,7% (Tableau 29). L'initiative de crédit du PRSA est pertinente face au faible accès au financement mais le risque d'incapacité des bénéficiaires à réunir l'apport personnel est déjà signalé par les parties prenantes du Projet et mérite un traitement approprié.

¹⁰ western union, money gram, wari, etc.

Tableau 28: Taux d'accès des ménages au financement agricole (% des ménages)

Zone	Région	Accès au financement agricole			Avez-vous demandé un crédit agricole au cours des douze (12) derniers mois ?		
		Non	Oui	Total	Non	Oui	Total
Traitement	Boucle Du Mouhoun	88,9%	11,1%	100,0%	92,4%	7,6%	100,0%
	Centre - Est	99,0%	1,0%	100,0%	100,0%	0,0%	100,0%
	Centre-Ouest	73,8%	26,2%	100,0%	74,8%	25,2%	100,0%
	Centre-Sud	91,5%	8,5%	100,0%	96,6%	3,4%	100,0%
	Est	93,2%	6,8%	100,0%	96,2%	3,8%	100,0%
	Hauts-Bassins	74,6%	25,4%	100,0%	84,6%	15,4%	100,0%
	Nord	66,9%	33,1%	100,0%	91,9%	8,1%	100,0%
	Total	85,6%	14,4%	100,0%	91,7%	8,3%	100,0%
Témoin	Cascades	89,6%	10,4%	100,0%	92,2%	7,8%	100,0%
	Centre-Nord	81,5%	18,5%	100,0%	92,7%	7,3%	100,0%
	Plateau Central	96,9%	3,1%	100,0%	98,1%	1,9%	100,0%
	Total	90,4%	9,6%	100,0%	95,1%	4,9%	100,0%

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

Les résultats du **tableau 29** montrent par ailleurs que l'accès au crédit est faible (13,7% des ménages dans la ZIP et 7,8% dans les zones témoins). Cependant lorsque les demandeurs remplissent les conditions pour exprimer une demande de crédit, le taux de couverture est acceptable estimé à 84,6% dans la ZIP et 89% dans les zones témoins. Seule la région de l'Est affiche un faible taux de couverture de la demande de crédit (23,7%), contrairement aux autres zones dont les taux sont plus élevés variant de 68,3% dans la Boucle du Mouhoun à 99% dans le Centre-Ouest.

Les principaux obstacles à l'accès au crédit résideraient dans la capacité des demandeurs à remplir les conditions exigées notamment : (i) la qualité du dossier, (ii) les garanties ou apports personnels, (iii) les capacités additionnelles à couvrir les risques (assurance agricole, stratégies de mitigation, effectivité de l'agriculture contractuelle garantissant l'achat des produits à un prix rémunérateur). Le PRSA gagnerait à renforcer les capacités des demandeurs sur les conditions exigées ; ce qui permettra d'améliorer l'accès au crédit.

Tableau 29: Taux d'accès des ménages ou de leurs membres aux emprunts (% des ménages)

Zone	Région	Au cours des douze (12) derniers mois, est-ce que vous ou un membre de votre ménage pourriez contracter un emprunt en espèce ou en nature auprès des Institutions de Micro finance (y compris les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit/...			Montant du crédit demandé	Montant du crédit obtenu	Taux de couverture de la demande de crédit
		Non	Oui	Total	(en F CFA)	(en F CFA)	Moyenne
Traitement	Boucle Du Mouhoun	90,3%	9,7%	100,0%	608 359	415 494	68,3%
	Centre - Est	99,0%	1,0%	100,0%	-	-	-
	Centre-Ouest	75,4%	24,6%	100,0%	480 142	475 145	99,0%
	Centre-Sud	91,9%	8,1%	100,0%	184 531	164 716	89,3%
	Est	94,2%	5,8%	100,0%	446 764	105 814	23,7%
	Hauts-Bassins	75,0%	25,0%	100,0%	835 811	743 973	89,0%
	Nord	67,6%	32,4%	100,0%	160 667	139 754	87,0%
	Total	86,3%	13,7%	100,0%	544 566	460 582	84,6%
Témoin	Cascades	90,2%	9,8%	100,0%	230 432	220 205	95,6%
	Centre-Nord	86,1%	13,9%	100,0%	222 879	163 638	73,4%
	Plateau Central	97,4%	2,6%	100,0%	765 000	740 000	96,7%
	Total	92,2%	7,8%	100,0%	317 695	282 693	89,0%

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

3.1.11. Contrôle phytosanitaire

Les superficies moyennes infestées et celles bénéficiant de contrôle et de traitement phytosanitaire sont données dans le **tableau 30**. On notera que les superficies infestées dans la ZIP sont couvertes à 60% par le contrôle et à 53% par le traitement phytosanitaire, contre respectivement 47 et 46% dans les zones témoins.

Tableau 30: Superficies moyennes bénéficiant de contrôle et de traitement phytosanitaire (ha)

Zone	Région	Quelle est la superficie totale (ha) de votre exploitation infestée par des nuisibles des plantes (insectes nuisibles, champignons, mauvaises herbes, ravageurs, etc.) ?	Quelle est la superficie totale (ha) de votre exploitation ayant bénéficié de contrôle phytosanitaire ?		Quelle est la superficie totale (ha) de votre exploitation ayant bénéficié d'un traitement phytosanitaire ?	
		Moyenne A	Moyenne B	B/A (%)	Moyenne C	C/A (%)
Traitement	Boucle Du Mouhoun	0,929	0,80	86%	0,791	85%
	Centre - Est	0,457	0,41	89%	0,277	61%
	Centre-Ouest	0,876	0,34	39%	0,253	29%
	Centre-Sud	0,515	0,28	54%	0,267	52%
	Est	0,573	0,12	22%	0,094	16%
	Hauts-Bassins	0,905	0,83	92%	0,820	91%
	Nord	0,405	0,15	36%	0,145	36%
	Total	0,644	0,389	60%	0,342	53%
Témoin	Cascades	0,639	0,68	106%	0,682	107%
	Centre-Nord	0,758	0,30	39%	0,290	38%
	Plateau Central	1,240	0,43	34%	0,417	34%
	Total	0,948	0,446	47%	0,440	46%

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

3.2. Analyse de la situation de référence des indicateurs retenus pour l'étude

3.2.1. Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises

Les valeurs de base des indicateurs de la composante 1 ainsi que les cibles fixées par le Programme figurent dans le **tableau 31** ci-dessous. Dans la mesure où les indicateurs se rapportent strictement aux interventions du PRSA, les valeurs de bases sont nulles. Toutefois, les résultats de l'enquête menée au cours de cette étude sur la situation de référence donnent la situation sur le terrain en termes d'accès aux services de conseils fournies en hydro et agrométéorologie par des acteurs de développement opérant dans la zone d'intervention du PRSA ainsi que dans les régions témoins. Cette situation du terrain permet de tirer des enseignements pour la mise en œuvre du PRSA.

Tableau 31: Indicateurs de la composante 1 du PRSA

Nom de l'indicateur	Valeur de base	Valeurs proposées dans le manuel de S&E du PRSA				Objectif final	Valeurs de l'enquête
		Objectifs intermédiaires par an					
		1	2	3	4		
Indicateurs de l'objectif de développement							
Acteurs du système alimentaire ayant accès aux services de conseil en hydro et agrométéorologie grâce au soutien du projet (Nombre)	0.00	50,000.0	100,000.0	250,000.0	350,000.0	750,000	Tableau 32
Pourcentage de femmes (Pourcentage)	0.00	20.00	25.00	30.00	40.00	40.00	Tableau 32
Indicateurs de résultats intermédiaires par composante							
Pourcentage de satisfaction des agriculteurs ayant accès à des services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture utilisables (Pourcentage)	0.00	0.00		80.00	80.00	80.00	Tableau 33
Amélioration de l'accès aux services locaux d'information sur le climat grâce aux plateformes d'information numériques (Oui/Non)	Non	Non	Oui	Non ??	Oui	Oui	Tableau 37

Source : Manuel de S&E du PRSA

Les résultats de l'enquête montrent que dans les sept régions du PRSA, 1 940 781 actifs agricoles ont accès aux services de conseil en hydro et agrométéorologie, dont 54,5% de femmes (Tableau 32). On notera que ces effectifs dépassent les cibles fixées par le PRSA et sont attribuables aux autres acteurs tels l'ANAM et les services agricoles à travers divers canaux. Cependant le taux d'accès des ménages est faible (32,6% dans la ZIP) avec une forte variabilité régionale (10,2% dans le Centre Est à 57,5% au Centre Sud). Étant donné le faible accès à ces services, la valeur ajoutée du PRSA devrait être recherchée à travers soit l'effectif additionnel d'acteurs ayant accès à ces services, soit la qualité des services ou une combinaison des deux effets. Cependant le PRSA doit relever le défi de la cohérence des services offerts avec ceux déjà offerts par l'ANAM et les services agricoles à travers divers canaux.

Tableau 32: Nombre total des agriculteurs ayant accès à des services de conseil hydrologique et agrométéorologique (désagrégé par sexe).

Zone	Région	Accédez-vous des services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture utilisables ? (%Oui)	Nombre des actifs agricoles ayant accès aux services de conseil en hydro et agrométéorologie (Hommes)	Nombre des actifs agricoles ayant accès aux services de conseil en hydro et agrométéorologie (Femmes)	Total	% femmes
Traitement	Boucle Du Mouhoun	28,1%	64 949	64 949	129 898	50,0%
	Centre - Est	10,2%	57 731	57 731	115 462	50,0%
	Centre-Ouest	24,6%	86 571	86 571	173 141	50,0%
	Centre-Sud	57,5%	101 629	152 443	254 072	60,0%
	Est	32,1%	146 588	219 882	366 470	60,0%
	Hauts-Bassins	44,5%	270 406	270 406	540 812	50,0%
	Nord	47,8%	154 682	206 243	360 925	57,1%
	Total	32,6%	882 556	1 058 225	1 940 781	54,5%
Témoin	Cascades	66,2%	131 007	131 007	262 015	50,0%
	Centre-Nord	66,3%	128 243	170 991	299 234	57,1%
	Plateau Central	48,5%	136 981	182 642	319 623	57,1%
	Total	58,2%	396 232	484 640	880 871	55,0%

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

Le **tableau 33** donne les taux de satisfaction des agriculteurs ayant eu accès à des services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture. Les taux de satisfaction dans les régions du PRSA varient de 92,2 à 98,5% avec un taux moyen de 96,1% pour la zone du projet, ce qui dépasse la cible de 80%. Dans son intervention, le PRSA devrait veiller à placer la qualité de ses services au-dessus de ceux qui existent déjà sur le terrain tout en assurant la cohérence dans le contenu afin de garantir la comparabilité avec les zones témoins qui recevront des services « similaires » auprès des autres acteurs tels que tels l'ANAM et les services agricoles.

Tableau 33: Pourcentage de satisfaction des agriculteurs ayant accès à des services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture utilisables (Pourcentage)

Zone	Région	Taux de satisfaction au sein des actifs agricoles de 16 ans et plus ayant accès à des services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture	Pourriez-vous indiquer les raisons de votre satisfaction ?			
			Langue de diffusion	Format	Fréquence	Autres (à préciser)
Traitement	Boucle Du Mouhoun	92,2%	75,6%	4,6%	25,7%	0,0%
	Centre - Est	97,9%	80,4%	69,9%	80,2%	2,2%
	Centre-Ouest	98,1%	94,6%	65,3%	26,3%	0,0%
	Centre-Sud	96,4%	98,8%	13,6%	5,0%	0,0%
	Est	98,5%	99,6%	10,4%	36,9%	0,5%
	Hauts-Bassins	93,4%	59,0%	17,0%	32,0%	0,0%
	Nord	95,8%	57,7%	0,0%	0,0%	66,5%
	Total	96,1%	80,9%	19,0%	25,7%	11,1%
	Cascades	98,5%	97,2%	16,4%	30,9%	1,1%
Témoin	Centre-Nord	87,7%	88,9%	10,4%	18,5%	5,6%
	Plateau Central	70,8%	42,0%	6,2%	67,4%	4,2%
	Total	83,2%	74,5%	10,6%	39,4%	3,9%

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

Les répartitions des ménages (%) par type de services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture sont données dans le **tableau 34**. Les services les plus prisés par les agriculteurs usagers sont : (1) les prévisions des pluies (81,4% des ménages), (2) les dates de semis (42,8% des ménages), (3) les vents (39,9% des ménages), (4) les températures (33,2% des ménages), (5) les dates de fin de saison (33% des ménages), (6) les dates de séquence sèche (19,6% des ménages).

Tableau 34: Répartition des ménages (%) par type de services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture

Région	Services utilisés									
	Prévisions des pluies	Vents	Températures	Date de semis	Date de séquence sèche	Date de fin de saison	Écoulements des bassins	Avis et conseils	Variétés de semences	Autres (à préciser)
Zones de traitement										
Boucle Du Mouhoun	53,1%	6,9%	15,7%	22,5%	1,4%	3,5%	0,0%	7,0%	2,2%	0,0%
Centre - Est	16,9%	1,9%	3,7%	10,6%	2,1%	2,1%	8,6%	81,0%	64,0%	0,0%
Centre-Ouest	100,0%	64,6%	50,4%	1,8%	1,8%	1,8%	1,8%	1,8%	1,8%	0,0%
Centre-Sud	93,1%	14,2%	27,1%	80,9%	1,2%	53,2%	1,2%	0,6%	1,5%	0,6%
Est	93,4%	21,5%	17,8%	44,1%	41,8%	64,6%	22,6%	18,2%	4,1%	0,0%
Hauts-Bassins	66,3%	44,9%	40,2%	76,7%	41,2%	40,2%	19,7%	3,7%	6,7%	0,0%
Nord	97,8%	99,3%	60,5%	2,1%	2,1%	0,0%	0,0%	45,3%	16,3%	1,4%
Total	81,4%	39,9%	33,2%	42,8%	19,6%	33,0%	10,4%	18,3%	9,6%	0,3%
Zones témoins										
CASCAD ES	92,4%	21,1%	51,0%	65,9%	32,4%	44,6%	33,4%	56,1%	65,1%	1,2%
CENTRE -NORD	93,6%	49,7%	43,6%	34,1%	10,6%	15,0%	7,9%	4,4%	9,4%	1,2%
PLATEAU CENTRAL	96,9%	60,4%	63,8%	68,1%	59,4%	56,1%	7,1%	11,7%	7,2%	0,0%
Total	94,6%	46,0%	53,2%	55,5%	34,9%	38,5%	14,5%	21,2%	23,6%	0,8%

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

Les répartitions des ménages (%) par type de canal de réception des services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture sont données dans le **tableau 35**. Les canaux qui atteignent le plus d'agriculteurs sont : (1) la radio (53,4% des ménages), (2) la météo nationale (42,7% des ménages), (3) les services agricoles (19,7% des ménages). Les autres canaux occupent une place marginale (moins de 5% des ménages). Le design de la stratégie de communication et/ou de vulgarisation des services visés du PRSA devrait tenir de ces degrés de pénétration des différents canaux au sein du public cible.

Tableau 35: Répartition des ménages par type de canal par lequel les services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture sont reçus

Par quel canal recevez-vous ces services ?											
Région	Météo Nationale	Service d'agriculture	Service d'élevage	Plateformes numériques	Organisation des Producteurs (ROPPA, AREN, etc.)	ONG	Radio	SMS	Whats App	Email	Autres (à préciser)
Zones de traitement											
Boucle Du Mouhoun	57,9%	41,1%	2,1%	1,0%	0,0%	0,0%	8,1%	0,0%	0,0%	0,0%	1,0%
Centre - Est	3,7%	83,1%	0,0%	0,0%	2,1%	2,1%	25,7%	0,0%	0,0%	0,0%	2,1%
Centre-Ouest	13,6%	0,0%	0,0%	0,0%	1,8%	0,0%	97,9%	2,1%	2,1%	0,0%	0,0%
Centre-Sud	27,4%	0,6%	0,0%	0,6%	2,6%	0,0%	85,4%	0,0%	1,8%	0,0%	0,6%
Est	80,5%	24,0%	4,4%	1,4%	0,3%	0,8%	17,6%	0,0%	2,4%	0,0%	0,8%
Hauts-Bassins	56,9%	20,6%	0,0%	0,0%	0,9%	2,8%	43,2%	0,0%	0,9%	0,0%	0,9%
Nord	8,3%	9,2%	0,0%	0,7%	2,2%	0,0%	92,3%	0,0%	2,1%	0,0%	22,6%
Total	42,7%	19,7%	1,2%	0,6%	1,3%	0,9%	53,4%	0,2%	1,6%	0,0%	4,4%
Zones témoins											
Cascades	86,2%	39,7%	6,4%	0,0%	0,9%	0,5%	64,1%	0,9%	0,0%	0,0%	0,5%
Centre-Nord	46,6%	24,2%	1,2%	0,0%	0,0%	0,6%	65,0%	0,8%	0,6%	0,0%	7,2%
Plateau Central	14,8%	10,6%	2,4%	0,5%	4,3%	3,8%	63,2%	0,3%	0,0%	0,3%	21,2%
Total	42,7%	22,2%	3,0%	0,2%	2,0%	1,9%	64,0%	0,6%	0,2%	0,1%	11,5%

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

Les répartitions des ménages (%) par échelle de satisfaction des services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture sont données dans le **tableau 36**. Les modalités « moyennement satisfait » à « totalement satisfait » sont dominantes. La région de la Boucle du Mouhoun fait une exception avec une importance des modalités « faiblement satisfait » et « pas satisfait ». En remontant aux raisons de satisfaction ci-dessus données, on notera que le format et la fréquence des informations posent davantage de problèmes dans cette région et devraient être pris en charge par le PRSA.

Tableau 36: Répartition des ménages (%) par degré de satisfaction des services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture reçus

Région	Êtes-vous satisfait de ces services ? (% Oui)	Si oui : Pourriez-vous classer selon une échelle de 1 à 6 votre niveau de satisfaction ?						Total
		1= neutre	2= pas satisfait	3= faiblement satisfait	4= moyennement satisfait	5= satisfait	6= totalement satisfait	
Zones de traitement								
Boucle Du Mouhoun	92,2%	1,3%	15,5%	47,1%	29,0%	3,9%	3,2%	100,0%
Centre - Est	97,9%	0,0%	0,0%	2,2%	15,2%	63,2%	19,4%	100,0%
Centre-Ouest	98,1%	0,0%	2,1%	0,0%	23,8%	72,3%	1,8%	100,0%
Centre-Sud	96,4%	2,6%	0,5%	2,0%	17,1%	74,5%	3,3%	100,0%
Est	98,5%	0,0%	0,0%	2,5%	8,5%	60,4%	28,6%	100,0%
Hauts-Bassins	93,4%	0,0%	0,0%	2,9%	26,0%	50,1%	21,0%	100,0%
Nord	95,8%	2,2%	0,0%	1,5%	30,1%	66,2%	0,0%	100,0%
Total	96,1%	0,9%	1,3%	5,2%	20,3%	58,9%	13,5%	100,0%
Zones témoins								
Cascades	98,5%	0,0%	0,0%	16,4%	21,3%	61,2%	1,2%	100,0%
Centre-Nord	87,7%	0,7%	0,5%	7,4%	20,9%	69,1%	1,4%	100,0%
Plateau Central	70,8%	0,0%	10,7%	41,4%	30,3%	16,7%	0,9%	100,0%
Total	83,2%	0,2%	4,0%	22,1%	24,4%	48,2%	1,1%	100,0%

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

Les résultats du **tableau 37** montrent que des agriculteurs obtiennent déjà des informations par le biais de plateformes d'information numériques dans quatre régions du PRSA à savoir la : (i) la Boucle du Mouhoun, (ii) le Centre-Sud, (iii) l'Est, (iv) le Nord. Dans le Centre-Est, le Centre-Sud, les Hauts bassins et les trois régions témoins, aucun agriculteur ayant eu des informations à travers des plateformes numériques n'est répertorié. Le ciblage régional en matière de promotion des plateformes numériques et des moyens et/ou capacités à y accéder devrait tenir de ces disparités constatées sur le terrain.

Tableau 37: Amélioration de l'accès aux services locaux d'information sur le climat grâce aux plateformes d'information numériques (Oui/Non)

Zone	Région	Nombre de bénéficiaires du projet ayant obtenu des informations par le biais de plateformes d'information numériques (Hommes)	Nombre de bénéficiaires du projet ayant obtenu des informations par le biais de plateformes d'information numériques (Femme)	Total	% femmes
Traitement	Boucle Du Mouhoun	687	687	1 374	50,0%
	Centre - Est	0	0	-	
	Centre-Ouest	0	0	-	
	Centre-Sud	589	884	1 473	60,0%
	Est	2138	3207	5 346	60,0%
	Hauts-Bassins	0	0	-	
	Nord	1090	1453	2 543	57,1%
	Total	4504	6231	10 736	58,0%
Témoin	Cascades	0	0	-	
	Centre-Nord	0	0	-	
	Plateau Central	0	0	-	
	Total	0	0	-	

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

3.2.2. Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire

Les valeurs de base et les cibles des indicateurs de la composante 2 sont données dans le **tableau 38**. Par principe, les valeurs de base sont nulles dans la mesure elles mesurent les seuls apports du PRSA. Les réalités du terrain sont données et analysées à la suite de ce tableau.

Tableau 38: Indicateurs de la composante 2 du PRSA

Nom de l'indicateur	Valeur de base	Valeurs proposées dans le manuel de S&E du PRSA					Valeurs de l'enquête
		Objectifs intermédiaires par an				Objectif final	
		1	2	3	4		
Indicateurs de l'objectif de développement							
Producteurs adoptant des technologies et services agricoles intelligents face au climat (Nombre)	0.00	50,000.00	200,000.00	300,000.00	500,000.00	500,000.00	Tableau 39
Pourcentage de femmes (Pourcentage)	0.00					40.00	Tableau 39
Surface sous pratiques de gestion intégrée du paysage (Hectare)	0.00	0.00	17,300.00	20,000.00	25,000.00	25,000.00	Tableaux 40 et 41
Agriculteurs atteints par des actifs ou services agricoles (CRI, Nombre)	0.00	100,000.00	200,000.00	350,000.00	500,000.00	650,000.00	Tableau 42
Agriculteurs atteints par des actifs ou services agricoles - Femmes (CRI, Nombre)	0						Tableau 43
Indicateurs de résultats intermédiaires par composante							
Technologies mises à la disposition des agriculteurs par le consortium du NCoS, du CGIAR et d'autres instituts de recherche internationaux (Nombre)	0.00	0.00	2.00	2.00	6.00	6.00	
Pourcentage de technologies sensibles à la nutrition (Pourcentage)	0.00	0.00	10.00	20.00	30.00	30.00	
Pourcentage de sous-projets sélectionnés dans les plans de gestion intégrée du paysage avec des mesures de résilience climatique mises en œuvre (Pourcentage)	0.00	50.00	60.00	65.00	70.00	70.00	Indicateurs spécifiques sans substituts ou équivalents sur le terrain
Système d'information spatiale établi et opérationnel pour concevoir et planifier des pratiques de gestion des terres résilientes au climat (Oui/Non)	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	

Source : Manuel de S&E du PRSA

Le **tableau 39** donne les effectifs de producteurs adoptant des technologies et services agricoles intelligents face au climat et le pourcentage de femmes, ce qui correspond aux deux premiers indicateurs de l'objectif de développement. Dans les sept régions du PRSA, on dénombre 5 702 277 producteurs ayant adopté au moins une technologie et/ou un service agricole intelligent face au climat dont 55,1% de femmes. Ces chiffres sont largement au-dessus des cibles du PRSA et sont le fruit des activités des autres acteurs du développement. Les apports du PRSA viendront consolider et/ou améliorer ces acquis sur le terrain.

Tableau 39: Producteurs adoptant des technologies et services agricoles intelligents sur le plan climatique (Nombre et % des femmes)

Zone	Région	Nombre (et %) d'actifs agricoles ayant adopté au moins une technologie et/ou un service agricole intelligent sur le plan climatique	Pourcentage de femmes parmi les actifs agricoles plus ayant adopté au moins une technologie et/ou un service agricole intelligent sur le plan climatique
Traitement	Boucle Du Mouhoun	461 653	50,0%
	Centre - Est	1 135 486	50,0%
	Centre-Ouest	703 041	50,0%
	Centre-Sud	441 955	60,0%
	Est	1 142 134	60,0%
	Hauts-Bassins	1 062 901	57,1%
	Nord	755 107	57,1%
	Total	5 702 277	55,1%
Témoin	Cascades	395 975	50,0%
	Centre-Nord	451 045	57,1%
	Plateau Central	659 491	57,1%
	Total	1 506 511	55,3%

Liste des technologies et/ou pratiques agricoles intelligentes face au climat : (1) Adoption des Engrais Organiques, (2) Adoption de Variétés de Cultures Tolérantes à la Sécheresse, (3) Adoption du Compost, (4) Adoption du Paillage, (5) Adoption des Mesures de Conservation des Sols, (6) Adoption du Labour de Conservation, (7) Adoption de l'Amélioration de la Gestion du Fumier, (8) Adoption de l'Amélioration des Fourrages, (9) Adoption de Cultures Multiples, (10) Adoption de la Rotation de Cultures, (11) Adoption d'Autres technologies

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

Les **tableaux 40 et 41** donnent les surfaces couvertes par différentes pratiques contribuant à la gestion intégrée du paysage. Dans la ZIP on totalise 341 210,98 ha couverts par les techniques d'agriculture de conservation (Paillage, conservation des sols, Cultures multiples, rotation des cultures) contre 224 084,02 ha dans la zone témoin. La valeur ajoutée du PRSA consistera à étendre ces pratiques et à les rationaliser pour plus d'impact sur les rendements agricoles et les disponibilités alimentaires.

Tableau 40: Superficie des terres couvertes par l'agriculture de conservation en hectares (Ha)

Zone	Région	Superficie couverte par l'agriculture de conservation (ha)
Traitement	Boucle Du Mouhoun	44 402,02
	Centre - Est	48 367,74
	Centre-Ouest	146 532,71
	Centre-Sud	21 810,15
	Est	10 977,02
	Hauts-Bassins	7 103,77
	Nord	62 017,58
	Total	341 210,98
Témoin	Cascades	17 696,31
	Centre-Nord	37 566,49
	Plateau Central	168 821,22
	Total	224 084,02

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

Lorsqu'on examine individuellement les diverses technologies ([tableau 41](#)), on note que l'application de la matière organique (engrais organique ou compost) est une thématique très répandue. Il demeure toutefois le défi d'augmenter les quantités produites et les doses à l'hectare pour augmenter les rendements et la restauration des sols.

Tableau 41: Superficie des terres couvertes par diverses technologies en hectares (Ha)

Région	Superficie couverte par l'engrais organique	Superficie couverte par les variétés tolérantes à la sécheresse	Superficie couverte par le compost	Superficie couverte par le paillage	Superficie couverte par les mesures de conservation des sols	Superficie couverte par le labour de conservation	Superficie couverte par le fourrage	Superficie couverte par les cultures multiples	Superficie couverte par les rotations de cultures	Superficie couverte par les autres technologies
Zone de traitement										
Boucle Du Mouhoun	341 048		88 584	2 847	458	2 748	1 099	70 338	57 760	3 511
Centre - Est	735 579	6 554	293 004	5 571	2 060	763 389		39 426	19 508	12 719
Centre-Ouest	711 430	2 029	144 074	1 348	105 911	195 833		138 807	72 803	
Centre-Sud	84 043	46 142	41 976	18 949	47 767	491	310	2 150	87 773	1 783
Est	37 697	1 636	176 239	222 537	101	4 260	-	13 689	3 913	3 538
Hauts-Bassins	373 749	18 203	159 423	633	-	25 624	-	12 622	65 528	15 817
Nord	267 894	40 141	4 173	699	78 953		1 090	80 214	191	16 637
Total	2 551 440	114 705	907 472	252 584	235 250	992 345	2 499	357 246	307 476	54 006
Zone Témoin										
Cascades	181 143	15 810	7 073	-	1 326	18 802	103 493	6 315	23 379	11 343
Centre-Nord	164 499	8 790	22 127	8 447	21 617	51 504	931	49 197	10 736	31 380
Plateau Central	278 706	2 975	341 304	4 013	147 656	157 174	349	135 015	67 336	14 394
Total	624 348	27 575	370 504	12 460	170 599	227 480	104 773	190 527	101 451	57 117

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

Les tableaux 42 et 43 donnent les effectifs des agriculteurs (actifs agricoles) ayant accès à des actifs ou services agricoles.

Tableau 42: Effectifs des agriculteurs atteints par des actifs ou services agricoles (hommes et femmes).

Régions	Accès aux terrains agricoles	Accès aux Equipements agricoles motorisés (tracteur, motoculteur, motopompe, semoir, désherbeuse, etc.)	Accès aux Equipements agricoles à traction animale (charrue, charrette, semoir, etc.)	Accès aux Animaux de trait (bœuf, âne, cheval, chameau, etc.)	Accès aux Bassins de collecte des eaux de ruissèlement (BCER)	Accès à aucun actif agricole
Zones de traitement						
Boucle Du Mouhoun	415 394	232 856	330 813	369 648	8 701	50 815
Centre - Est	1 133 013	94 875	1 030 358	658 599	169 482	9 890
Centre-Ouest	700 263	5 949	576 780	550 335	9 771	433 793
Centre-Sud	433 607	43 338	406 456	402 282	17 726	17 342
Est	77 370	13 317	443 542	1 093 903	21 007	64 390
Hauts-Bassins	1 000 665	372 015	686 346	722 497	74 867	110 952
Nord	736 371	161 501	664 491	659 405	31 516	31 984
Total	4 496 683	923 850	4 138 787	4 456 670	333 070	719 166
Zone témoin						
Cascades	390 854	81 643	361 009	361 361	2 978	80 194
Centre-Nord	428 674	14 354	241 298	220 561	1 004	64 130
Plateau Central	637 508	267 460	643 614	638 729	145 614	103 809
Total	1 457 035	363 457	1 245 922	1 220 651	149 596	248 133

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

Tableau 43: Effectif des agricultrices atteints par des actifs ou services agricoles (femmes).

Région	Accès aux terrains agricoles	Accès aux Equipements agricoles motorisés (tracteur, motoculteur, motopompe, semoir, désherbeuse, etc.)	Accès aux Equipements agricoles à traction animale (charrue, charrette, semoir, etc.)	Accès aux Animaux de trait (bœuf, âne, cheval, chameau, etc.)	Accès aux Bassins de collecte des eaux de ruissèlement (BCER)	Accès à aucun actif agricole
Zone de traitement						
Boucle Du Mouhoun	207 697	116 428	165 407	184 824	4 351	25 408
Centre - Est	566 507	47 437	515 179	329 300	84 741	4 945
Centre-Ouest	350 131	2 974	288 390	275 167	4 886	216 896
Centre-Sud	260 164	26 003	243 874	241 369	10 635	10 405
Est	46 422	7 990	266 125	656 342	12 604	38 634

Hauts-Bassins	571 809	212 580	392 198	412 856	42 781	63 401
Nord	420 784	92 286	379 709	376 803	18 009	18 277
Total	2 423 513	505 699	2 250 881	2 476 661	178 007	377 966
Zone témoin						
CASCADES	195 427	40 822	180 504	180 680	1 489	40 097
CENTRE-NORD	244 956	8 202	137 885	126 035	573	36 646
PLATEAU CENTRAL	364 290	152 834	367 780	364 988	83 208	59 319
Total	804 674	201 858	686 169	671 703	85 271	136 062

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

Tableau 44: Taux d'accès aux actifs ou services agricoles (% des ménages)

Région	Types d'actifs ou de services					
	Accès aux terrains agricoles	Accès aux Equipements agricoles motorisés (tracteur, motoculteur, motopompe, semoir, désherbeuse, etc.)	Accès aux Equipements agricoles à traction animale (charrue, charrette, semoir, etc.)	Accès aux Animaux de trait (bœuf, âne, cheval, chameau, etc.)	Accès aux Bassins de collecte des eaux de ruissèlement (BCER)	Accès à aucun actif agricole
Zone de traitement						
Boucle Du Mouhoun	90,0%	50,4%	71,7%	80,1%	1,9%	11,0%
Centre - Est	99,8%	8,4%	90,7%	58,0%	14,9%	0,9%
Centre-Ouest	99,6%	0,8%	82,0%	78,3%	1,4%	61,7%
Centre-Sud	98,1%	9,8%	92,0%	91,0%	4,0%	3,9%
Est	6,8%	1,2%	38,8%	95,8%	1,8%	5,6%
Hauts-Bassins	94,1%	35,0%	64,6%	68,0%	7,0%	10,4%
Nord	97,5%	21,4%	88,0%	87,3%	4,2%	4,2%
Total	75,5%	14,9%	71,5%	79,1%	5,7%	12,4%
Zone témoin						
Cascades	98,7%	20,6%	91,2%	91,3%	0,8%	20,3%
Centre-Nord	95,0%	3,2%	53,5%	48,9%	0,2%	14,2%
Plateau Central	96,7%	40,6%	97,6%	96,9%	22,1%	15,7%
Total	96,6%	24,2%	82,4%	80,7%	10,2%	16,3%

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

Dans la ZIP, trois raisons majeures expliquent le non accès aux actifs ou services agricoles : (i) la non disponibilité de l'actifs (46%), (ii) la non réalisation de prestations de services par ceux qui possèdent l'actifs (29,1%), (iii) le prix jugé hors de portée même si l'actif est disponible qui concerne 15,9% des ménages (Tableau 45).

Tableau 45: Raisons de non accès aux actifs ou services agricoles (% des ménages)

Régions	Raisons de non accès aux actifs ou services agricoles				
	Equipement non disponible dans la localité	Equipement disponible mais prix hors de portée	Pas de prestataire de service dans la localité	Ceux qui en possèdent ne font pas de prestation de service et n'en mettent en location	Autres raisons
Zone de traitement					
BOUCLE DU MOUHOUN	15,8%	43,7%	4,8%	42,6%	9,8%
CENTRE - EST	0,0%	50,0%	25,0%	25,0%	25,0%
CENTRE-OUEST	63,7%	4,9%	0,8%	34,0%	0,0%
CENTRE-SUD	0,0%	77,7%	0,0%	0,0%	22,3%
EST	6,8%	41,0%	0,0%	33,7%	19,9%
HAUTS-BASSINS	12,8%	18,7%	12,5%	0,0%	56,1%
NORD	0,0%	63,5%	9,1%	9,1%	18,3%
Total	46,0%	15,9%	2,9%	29,1%	9,8%
Zone témoin					
CASCADES	1,5%	30,6%	50,0%	16,1%	2,4%
CENTRE-NORD	45,3%	68,4%	2,7%	2,6%	0,0%
PLATEAU CENTRAL	32,1%	40,7%	44,4%	14,8%	7,4%
Total	26,5%	44,8%	35,6%	12,1%	4,1%

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

Dans la zone témoin, la situation est différente marquée par les raisons suivantes : (i) le prix hors de portée qui est la raison majeure (44,8% des ménages), suivie de, (ii) l'inexistence de prestataire de service dans la localité (35,6%), (iii) la non disponibilité de l'actifs (26,5%).

Les autres indicateurs de résultats intermédiaires de la composante 2 sont spécifiques au PRSA et n'ont pas de valeurs équivalentes ou de substituts rencontrés sur le terrain. Il s'agit : (i) des technologies du consortium du NCoS, du CGIAR et d'autres instituts de recherche internationaux, (ii) de la part des technologies qui sont sensibles à la nutrition, (iii) de la part des sous-projets sélectionnés dans les plans de gestion intégrée du paysage et pour lesquels des mesures de résilience au changement climatique ont été mises en œuvre, (iv) de l'établissement et l'opérationnalité d'un système d'information spatiale pour la conception et la planification de terres résistantes au climat pratiques de gestion. Ces indicateurs représentent des

innovations introduites par le PRSA pour renforcer la durabilité et la capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire.

3.2.3. Intégration des marchés alimentaires régionaux et commerce

Les valeurs de base et les cibles des indicateurs de la composante 3 sont données dans le [tableau 46](#). Il s'agit d'indicateurs qui sont spécifiques à la mise en œuvre du PRSA ou calculés par les institutions régionales telles que la CEDEAO. Le seul indicateur capté lors de l'enquête concerne le nombre d'agricultrices ayant reçu des biens ou des services pour améliorer la commercialisation dans les chaînes de valeur sélectionnées ([Tableau 46](#)).

Tableau 46: Indicateurs de la composante 3 du PRSA

Nom de l'indicateur	Valeur de base	Valeurs proposées dans le manuel de S&E du PRSA					Valeurs de l'enquête
		Objectifs intermédiaires par an				Objectif final	
		1	2	3	4		
Indicateurs de l'objectif de développement							
Part de la production faisant l'objet d'échanges intra-régionaux dans les chaînes de valeur sélectionnées (Pourcentage)	20.00	21.00	23.00	25.00	27.00	30.00	Indicateur suivi par la CEDEAO
Indicateurs de résultats intermédiaires par composante							
Données partagées par les services opérationnels et statistiques de l'observatoire du commerce dans le domaine public (Oui/Non)	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Indicateurs spécifiques sans substituts ou équivalents sur le terrain
Acteurs du secteur privé impliqués dans le commerce agricole régional qui sont soutenus par le Programme (Nombre)	0.00	10.00	30.00	70.00	100.00	100.00	
Nombre de pays ayant mis en place une réserve stratégique alimentaire régionale (Nombre)	0.00	2.00	3.00	4.00	4.00	4.00	
Nombre d'agricultrices ayant reçu des biens ou des services pour améliorer la commercialisation dans les chaînes de	0.00	1,250.00	5,000.00	7,500.00	12,500.00	15,500.00	Tableau 47

**valeur sélectionnées
(Nombre)**

Source : Manuel de S&E du PRSA

Au regard du nombre total d'agricultrices dans la ZIP, les effectifs de celles ayant reçu des biens ou des services pour améliorer la commercialisation paraissent faibles ([tableau 47](#)). Ces faibles effectifs s'expliquent par les taux d'accès à ces services qui sont faibles ou nuls dans les régions du projet ([tableau 48](#)). Deux raisons principales expliquent ces faiblesses : (i) la non disponibilité de ces services dans les localités, (ii) le manque de moyens des acteurs pour payer le coût d'acquisition et/ou d'accès à ces services ([tableau 49](#)). Pour améliorer l'accès à ces services le PRSA pourrait intervenir dans le sens de rendre ces biens ou services disponibles à des prix abordables.

Tableau 47: Effectifs des agricultrices ayant reçu des biens ou des services pour améliorer la commercialisation

Région	Nombre d'actifs femmes ayant accès aux services suivants dans le cadre de l'amélioration du commerce des produits agricoles					
	Assurance agricole	Warrantage	Agriculture contractuelle	Prévention, détection et traitement de l'aflatoxine	Autres services	Aucun service
Zone de traitement						
Boucle Du Mouhoun	2840	21598	25195	0	824	181153
Centre - Est	0	0	0	0	1177	567743
Centre-Ouest	2911	1682	0	0	0	348449
Centre-Sud	0	982	842	1913	737	260700
Est	606	359266	5276	5751	5276	309453
Hauts-Bassins	2531	55676	7592	0	20246	523858
Nord	0	0	0	0	0	431490
Total	8 888	439 204	38 906	7 663	28 261	2 622 847
Zone témoin						
Cascades	310	589	536	1360	295	195208
Centre-Nord	61258	15659	2226	1145	0	189974
Plateau Central	2791	1396	13260	2791	698	361499
Total	64 360	17 645	16 021	5 297	993	746 681

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

Tableau 48: Taux d'accès aux services dans le cadre de l'amélioration du commerce des produits agricoles

Région	Accès aux services dans le cadre de l'amélioration du commerce des produits agricoles					
	Assurance agricole	Warrantage	Agriculture contractuelle	Prévention, détection et traitement de l'aflatoxine	Autres services	Aucun service
Zone de traitement						
Boucle Du Mouhoun	1,2%	9,4%	10,9%	0,0%	0,4%	78,5%
Centre - Est	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	100,0%
Centre-Ouest	0,8%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	99,1%
Centre-Sud	0,0%	0,4%	0,3%	0,7%	0,3%	98,3%
Est	0,1%	52,4%	0,8%	0,8%	0,8%	45,2%
Hauts-Bassins	0,4%	9,2%	1,3%	0,0%	3,3%	86,3%
Nord	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Total	0,3%	14,8%	1,3%	0,3%	0,8%	82,8%
Zone témoin						
Cascades	0,2%	0,3%	0,3%	0,7%	0,1%	98,6%
Centre-Nord	23,8%	6,1%	0,9%	0,4%	0,0%	73,7%
Plateau Central	0,7%	0,4%	3,5%	0,7%	0,2%	95,9%
Total	7,7%	2,1%	1,9%	0,6%	0,1%	89,7%

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

Tableau 49: Raisons de non accès aux services dans le cadre de l'amélioration du commerce des produits agricoles (% des ménages)

Région	Raison de non accès aux services dans le cadre de l'amélioration du commerce des produits agricoles ?	
	Ces services ne sont pas disponibles dans la localité	Je n'ai pas les moyens de m'offrir ces services
Zone de traitement		
Boucle Du Mouhoun	58,0%	58,0%
Centre - Est	30,6%	79,1%
Centre-Ouest	85,0%	94,8%
Centre-Sud	81,2%	27,1%
Est	90,1%	10,2%
Hauts-Bassins	83,8%	23,4%
Nord	56,6%	48,0%
Total	66,2%	51,7%
Zone témoin		
Cascades	32,8%	70,9%

Centre-Nord	61,0%	44,6%
Plateau Central	68,7%	54,6%
Total	57,4%	56,3%

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

3.2.4. Gestion du Programme

Le **tableau 50** ci-dessous donne les valeurs de base et les cibles des indicateurs de résultats de gestion du Programme. Ils sont très spécifiques au PRSA et n'ont pas d'équivalents, ni de substituts rencontrés sur le terrain lors de l'enquête. Leurs valeurs ne seront estimées que lorsque le PRSA sera opérationnel sur le terrain.

Tableau 50: Indicateurs de la composante Gestion du Programme du PRSA

Nom de l'indicateur	Valeur de base	Valeurs proposées dans le manuel de S&E du PRSA					Valeurs de l'enquête
		Objectifs intermédiaires par an				Objectif final	
		1	2	3	4		
Indicateurs de résultats intermédiaires par composante							
Bénéficiaires satisfaits des interventions du programme. (Pourcentage)	0.00	60.00				80.00	Indicateurs spécifiques sans substituts ou équivalents sur le terrain
Griefs enregistrés et résolus par le programme (Pourcentage)	0.00	60.00	70.00	80.00	90.00	90.00	

Source : Manuel de S&E du PRSA

3.2.5. Indicateurs d'impact

Trois indicateurs d'impact ont fait l'objet d'un calcul à savoir : (i) le score de consommation alimentaire, (ii) le score de diversité alimentaire et, (iii) l'indice d'autonomisation des femmes.

3.2.5.1. Les scores de consommation alimentaire et de diversité alimentaire

Le score de consommation alimentaire est une somme pondérée de la consommation de huit (08) groupes de produits. Les classes de scores se définissent en « pauvre » (score < 21), « limite » (score compris en 21,5 et 35), « acceptable » (score sup 35).

Le **tableau 51** donne les scores de consommation alimentaire des zones cibles et des zones témoins. Ces scores par région varient de 23,06 à 41,31 dans la zone d'intervention du projet (ZIP) avec une moyenne de 34,28. Ces scores sont légèrement plus élevés dans les zones témoins avec une moyenne de 38,16. Au total 44,9% des

ménages de la ZIP ont un score de consommation acceptable contre 55,3% dans la zone témoin qui affiche une avance de 10 points de pourcentage.

Seuls les scores de consommation alimentaire « acceptable » correspondent à la sécurité alimentaire. Un score jugé « limité » correspondant à une insécurité alimentaire modérée (IAM) tandis qu'un score jugé « pauvre » représente une insécurité alimentaire sévère (IAS). L'insécurité alimentaire modérée touche 33,8% des ménages de la ZIP contre 28% dans la zone témoin. En revanche, l'insécurité alimentaire sévère affecte 21,2% des ménages de la ZIP contre 16,6% dans la zone témoin.

Tableau 51: Score de consommation alimentaire des zones cibles et des zones témoins.

Région	Score de Consommation Alimentaire (moyenne)	Classe de consommation alimentaire			
		Pauvre	Limité	Acceptable	Total
Zone de traitement					
Boucle Du Mouhoun	30,65	27,0%	40,0%	33,0%	100,0%
Centre - Est	41,31	0,0%	19,0%	81,0%	100,0%
Centre-Ouest	34,41	6,7%	49,3%	44,0%	100,0%
Centre-Sud	34,66	3,1%	54,5%	42,3%	100,0%
Est	23,06	54,3%	37,1%	8,5%	100,0%
Hauts-Bassins	41,12	25,4%	21,7%	52,9%	100,0%
Nord	38,23	9,1%	31,7%	59,2%	100,0%
Total	34,28	21,2%	33,8%	44,9%	100,0%
Zone témoin					
Cascades	41,93	2,2%	24,5%	73,3%	100,0%
Centre-Nord	34,84	32,3%	20,0%	47,7%	100,0%
Plateau Central	38,44	13,5%	35,4%	51,1%	100,0%
Total	38,16	16,6%	28,0%	55,3%	100,0%

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

Le score de diversité alimentaire dénombre les groupes alimentaires consommés sur un total de douze (12) groupes. Les classes de scores se définissent en « faible » (score < 3), « moyen » (score compris en 3 et 5), « élevé » (score sup ou égale à 6).

Le **tableau 52** donne les scores de diversité alimentaire des ménages des zones cibles et des zones témoins. Ces scores par région varient de 2,56 à 4,35 dans la zone d'intervention du projet (ZIP) avec une moyenne de 3,6. Ces scores sont légèrement plus élevés dans les zones témoins avec une moyenne de 4,07. Les ménages affichant une faible diversité alimentaire sont proportionnellement plus nombreux dans la ZIP (53,5%) que dans les zones témoins (36,4%). La proportion des ménages avec une diversité alimentaire élevée reste faible à la fois dans la ZIP (11,8%) que dans la zone témoin (14,9%).

Tableau 52: Score de diversité alimentaire des ménages des zones cibles et des zones témoins.

Région	Score de Diversité Alimentaire des Ménages (moyenne)	Classe de diversité alimentaire des ménages			Total
		Diversité alimentaire faible	Diversité alimentaire moyenne	Diversité alimentaire élevée	
Zone de traitement					
Boucle Du Mouhoun	3,62	53,2%	29,9%	16,9%	100,0%
Centre - Est	4,25	35,0%	54,0%	11,0%	100,0%
Centre-Ouest	3,43	63,6%	33,9%	2,6%	100,0%
Centre-Sud	3,64	44,3%	54,0%	1,7%	100,0%
Est	2,56	85,5%	14,4%	0,1%	100,0%
Hauts-Bassins	4,35	36,6%	19,6%	43,8%	100,0%
Nord	3,94	39,0%	53,8%	7,2%	100,0%
Total	3,62	53,5%	34,7%	11,8%	100,0%
Zone témoin					
Cascades	5,11	8,9%	54,9%	36,1%	100,0%
Centre-Nord	3,36	51,9%	41,8%	6,3%	100,0%
Plateau Central	4,00	40,3%	50,1%	9,6%	100,0%
Total	4,07	36,4%	48,7%	14,9%	100,0%

Source : Enquête sur la situation de référence du PRSA, Janvier 2024.

3.2.5.2. Indice d'autonomisation des femmes

L'indice Pro-WEAI comprend douze indicateurs d'autonomisation des femmes dans l'agriculture : autonomie de revenu, auto-efficacité, attitudes face aux violences conjugales, contribution aux décisions productives, propriété de terres et d'autres biens, accès au crédit et décisions concernant le crédit, contrôle de l'utilisation du revenu, répartition des travaux, visites de lieux importants, adhésion à un groupe, adhésion à des groupes influents et respects entre les membres du ménage. Ces indicateurs sont répartis en trois domaines : agencité intrinsèque (énergie intérieure), agencité instrumentale (énergie envers) et agencité collective (énergie avec).

On considère qu'une personne interrogée satisfait à un indicateur particulier (est adéquate à cet indicateur) lorsqu'elle atteint un certain seuil. Par exemple, elle satisfait à l'indicateur « adhésion à un groupe » si elle est un membre actif d'au moins un groupe dans la communauté. Les indicateurs sont pondérés également et on considère qu'un(e) homme (femme) interrogé(e) est autonomisé(e) s'il/elle satisfait à au moins 80% des indicateurs.

La note d'autonomisation dans les trois domaines (Three Domains of Empowerment - 3DE) est calculée à partir de ces douze indicateurs.

L'indice Pro-WEAI est un indice composite indiquant le niveau d'autonomisation des femmes enquêtées en tant que groupe. Pro-WEAI associe la note 3DE à l'indice de parité de genre (IPG) qui évalue le niveau d'autonomisation des femmes comparativement à celui des hommes dans leurs ménages.

a) *Score général d'auto-efficacité*

Pour mesurer l'auto-efficacité dans le cadre du pro-WEAI, nous utilisons la Nouvelle Échelle Générale d'Auto-efficacité (NGSE). Le NGSE est une échelle validée sur le plan interculturel pour mesurer l'auto-efficacité, ou la perception qu'a une personne de ses capacités et de sa capacité à atteindre ses objectifs (Chen et al., 2001).

Le score d'auto-efficacité est presque identique pour les hommes et les femmes tant dans la zone d'intervention du PRSA que pour le groupe témoin, bien que le score des hommes soit légèrement supérieur à celui des femmes. En témoigne les données du **Tableau 53** ci-dessous.

Tableau 53: Score général d'auto-efficacité par sexe

Zone	Hommes	Femmes
	Moyenne	Moyenne
Traitement	39,48	39,28
Témoin	38,46	38,01
Total	39,29	39,05

Source : calcul des auteurs à partir des données de l'enquête

Le niveau d'adéquation de cet indicateur est de 32 ; ainsi une personne ayant un score supérieur ou égal à 32 a atteint l'adéquation. En moyenne, les hommes et les femmes ont atteint l'adéquation et le **tableau 53** ci-dessus en donne l'illustration.

b) *Pouvoir de prises de décisions sur la production et l'utilisation des revenus*

L'indicateur est construit à partir de plusieurs questions concernant les activités suivantes : culture de céréales de base, cultures horticoles ou de grande valeur, élevage et transformation de gros bétail, élevage et transformation de petit bétail, élevage et transformation de volailles, pêche ou pisciculture, activités économiques non agricoles et emplois salariés.

Le répondant est considéré comme adéquat s'il participe aux décisions, prend la décision, ou estime qu'il pourrait la prendre dans une moindre mesure s'il le souhaitait dans au moins deux différentes activités.

L'analyse des données relatives au pouvoir de prises de décision sur la production et l'utilisation des revenus montre, comme l'indique le **tableau 54**, qu'une proportion

élevée de femmes (84,8%) comparativement aux hommes (68,3%) déclarent pouvoir contribuer à la prise de décisions concernant les ressources agricoles. Les résultats montrent que les femmes se sentent majoritairement capables de prendre des décisions en rapport avec les ressources agricoles.

Il est noté que la proportion d'hommes et femmes à mesure de contribuer à la prise de ces décisions est relativement élevé dans la zone d'intervention du PRSA

Tableau 54: Proportion (%) de femmes et d'hommes déclarant pouvoir contribuer aux décisions concernant les ressources agricoles

Zone	Homme	Femme
Traitement	68,3%	84,8%
Témoin	63,3%	66,8%
Total	67,4%	81,4%

Source : calcul des auteurs à partir des données de l'enquête

Les femmes semblent avoir plus d'autonomie, car, en moyenne, elles ne sont que 15,2% à estimer ne pouvoir prendre de décision en matière de ressources agricoles contre 31,7% pour les hommes.

Bien que le pouvoir décisionnel dans la production au sein des ménages revienne de façon générale aux hommes, il ressort des interviews que les capacités / aptitudes des femmes à contribuer aux prises de décision concernant les ressources agricoles sont relativement plus élevées et pourraient dépendre de leur niveau d'implication dans les activités agricoles.

c) Allocation du temps et équilibre de temps de travail

Il est à noter que la collecte des données s'est déroulée en période sèche, période où les activités agricoles pluviales sont terminées dans les zones témoin et d'intervention du PRSA pour faire place aux activités de contre saison et aux cultures irriguées. Le **tableau 55** montre que les activités agricoles (culture de céréales de base conservation des sols, Horticulture (jardins) ou agriculture) ont occupé relativement peu le temps des interviewé.es (0, 1- 01 heure).

Le travail à son propre compte (petit commerce) occupent majoritairement le temps des personnes interviewé.e.s avec respectivement 2,5 heures pour les hommes et 3 heures pour les femmes . Ce temps est de loin inférieur dans la zone témoin (1,2 heures pour les hommes et 1,0 pour les femmes). Il ressort de l'analyse des données que les activités domestiques occupent plus le temps des femmes.

Les différentes autres activités ont occupé les hommes et les femmes de diverses manières.

Tableau 55: Temps moyen (en heure) de travail par type de travail et selon le sexe

Zone	Hommes		Femmes	
	Traitement	Témoïn	Traitement	Témoïn
École (y compris les devoirs)	0,1	0,0	0,1	0,0
Travailler comme employé	0,7	0,5	0,1	0,1
Travailler à son propre compte/petit commerce	2,5	1,2	3,3	1,0
Travailler dans son entreprise	0,8	0,3	0,7	0,3
Culture de céréales de base/ conservation des sols	1,0	0,7	0,2	0,5
Horticulture (jardins) ou agriculture de grande valeur	0,2	1,1	0,2	0,3
Grand élevage (bovins, buffles)	0,2	0,1	0,0	0,0
Petits élevages (ovins, caprins, porcins)	0,5	0,4	0,2	0,1
Élevage de volailles et autres petits animaux (poulets, canards, dindes)	0,4	0,2	0,2	0,0
Pisciculture	0,0	0,1	0,0	0,0
Obtention de services (y compris les services de santé)	0,0	0,0	0,0	0,0
Tissage / couture / entretien textile	0,1	0,0	0,0	0,0
Cuisine	0,4	0,0	2,5	3,0
Travaux domestiques (y compris ramasser du combustible)	0,4	0,2	1,2	1,0
Prendre soin des enfants	0,3	0,1	0,8	0,5
Activités religieuses	1,1	1,7	0,6	0,9
Récolte produits forestiers non ligneux	0,0	0,1	0,0	0,0
Aller chercher de l'eau	0,1	0,0	0,7	0,7
Activités économiques (bucheron, apiculture,	0,0	0,0	0,0	0,1
Aller au marché	0,2	1,0	0,3	0,7
Orpaillage	0,5	0,4	0,1	0,0
Durée total moyenne de travail (en heure)	9,55	8,47	11,25	9,19

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'enquête

L'analyse de l'allocation du temps montre que le travail non rémunéré (cuisine, travaux domestiques, prendre soin des enfants, aller chercher de l'eau) occupe 5, 2 heures de temps pour les femmes contre 1,2 heures pour les hommes.

Un individu est considéré comme adéquat si la somme de l'ensemble des tâches effectuées durant les 24 heures est inférieure à 10,5 heures, seuil de pauvreté temporelle. Le **Tableau 55** montre que la durée totale moyenne passée sur les activités par les femmes est bien supérieure à ce seuil. Alors qu'elle est de 9,55 heures pour les hommes., les résultats de l'étude indiquent que la durée totale de travail des femmes est de 11,25 heures. Hommes et femmes semblent avoir une charge de travail plus

élevée dans la zone d'intervention du PRSA comparativement à la zone témoin où elle est 8,45 heures pour les hommes et 9,19 pour les femmes.

S'agissant de l'équilibre du temps de travail ; les résultats de l'étude relèvent que 59,9% de femme ont un temps de travail supérieur à 10,5 heures contre 46% pour les hommes. Ce taux est de 43,3% pour les femmes et 28,6% pour les hommes du groupe témoin. Seulement 40,1% de femmes peuvent être considérées comme ayant un travail adéquat, contre 56,7% pour le groupe témoin. Pour les hommes une proportion de 54% des interviewés peuvent être considérées comme ayant un travail adéquat contre 28,6% pour le groupe témoin. Le **tableau 56** ci-dessous en donne des détails :

Tableau 56: Équilibre du temps de travail

Zone	Équilibre du temps de travail (adéquation)			
	Hommes		Femmes	
	Temps de travail ≥10,5 heures	Temps de travail <10,5 heures	Temps de travail ≥10,5 heures	Temps de travail <10,5 heures
Traitement	46,0%	54,0%	59,9%	40,1%
Témoin	28,6%	71,4%	43,3%	56,7%
Total	42,8%	57,2%	56,8%	43,2%

Source : Calcul des auteurs à partir des données du terrain

On pourrait en déduire qu'une proportion d'acteurs et particulièrement les femmes de la zone d'intervention du projet ont une charge de travail peu adéquate.

Concilier activités productives et charge de travail domestique est l'une des principales contraintes auxquelles sont confrontées les femmes d'une manière générale, et les femmes agricultrices en particulier. Une charge de travail très lourde peut être un obstacle à l'implication effective des femmes dans les activités productives et, par conséquent, un réel frein à leur autonomisation dans l'agriculture. Plus le temps passé dans les tâches domestiques est important, moins les femmes s'impliquent dans la production et dans les activités communautaires. Il est également noté que les femmes qui ont développé un réel leadership sont celles qui disposent de plus de temps.

Il convient de trouver des mécanismes appropriés pour alléger les tâches des femmes afin de les permettre de participer effectivement aux activités de production.

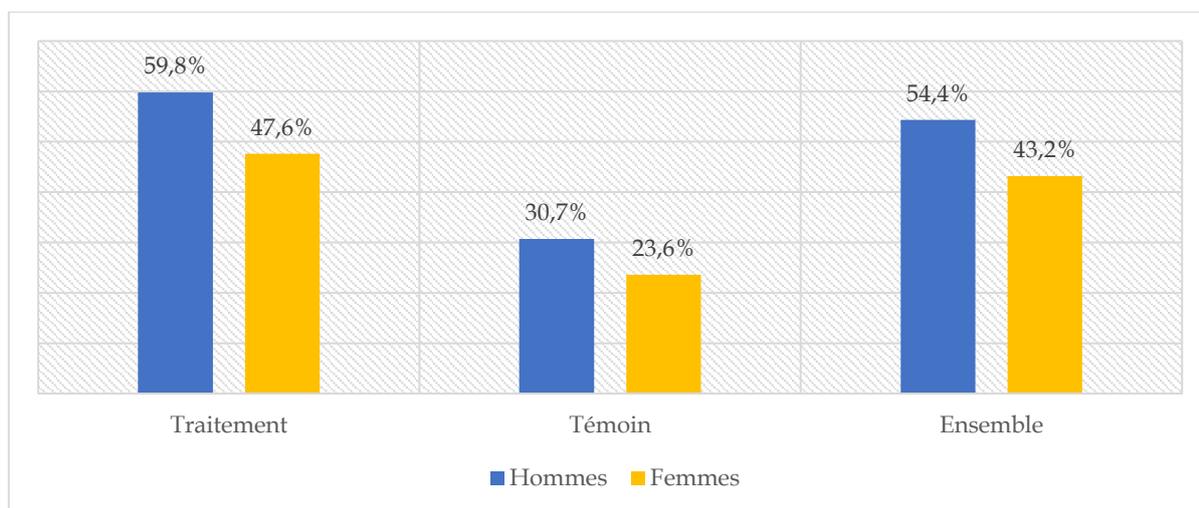
d) Niveau d'accessibilité des services financiers

Cet indicateur examine la prise de décision en matière de crédit : s'il faut obtenir un crédit et comment utiliser le crédit obtenu auprès de diverses sources. Pour être en adéquation avec cet indicateur, l'individu doit remplir au moins une des conditions suivantes : 1) appartenir à un ménage qui a utilisé une source de crédit au cours de l'année écoulée et a participé à au moins une décision unique ou conjointe à son sujet, 2) appartiennent à un ménage qui n'a pas eu recours au crédit au cours de l'année

écoulée mais qui aurait pu le faire s'il le souhaite auprès d'au moins une source, ou 3) a accès, seul ou conjointement, à un compte financier.

Les résultats présentés sous forme de graphique ci-dessous font ressortir que les hommes ont plus accès à des services financiers que les femmes dans la zone d'intervention du projet.

Graphique 20: Pourcentage de femmes et d'hommes déclarant avoir accès à des services financiers



Source : calcul des auteurs à partir des données de l'enquête

Cette figure indique également qu'on observe une situation similaire dans le groupe témoins. On note toutefois que l'accès au crédit dans le groupe de traitement est nettement supérieur aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

En considérant ces différents résultats, on peut dire que de manière générale, les femmes souffrent de niveaux d'inadéquation plus élevés que les hommes. Les femmes et les hommes de la zones témoin sont moins autonomes que celles des villages d'intervention.

En ce qui concerne les sources de crédit, les résultats d'enquêtes montrent que la principale source reste les parents et amis (49,9% pour les hommes et 40% pour les femmes) suivie de la microfinance pour le groupe de traitement avec 19,9% pour les hommes et 19,3% pour les femmes comme l'indique le **tableau 57** ci-dessous.

Tableau 57: Pourcentage de femmes/hommes déclarant avoir accès à des services financiers par sources

Zone	Hommes			Femmes		
	Traitement	Témoin	Total	Traitement	Témoin	Total
ONG	18,6%	22,5%	19,3%	13,1%	15,2%	13,5%
Banque	13,9%	22,5%	15,5%	9,1%	16,3%	10,4%
Informel	14,5%	22,3%	16,0%	12,9%	15,8%	13,5%
Ami/Parent	49,9%	23,8%	45,0%	40,6%	18,4%	36,4%
Microfinance	19,9%	24,7%	20,8%	19,3%	18,5%	19,2%

Groupe de Crédit	16,6%	24,2%	18,0%	15,7%	16,4%	15,8%
Autres sources	17,6%	21,1%	18,3%	8,2%	16,4%	9,7%

Source : calcul des auteurs à partir des données du terrain

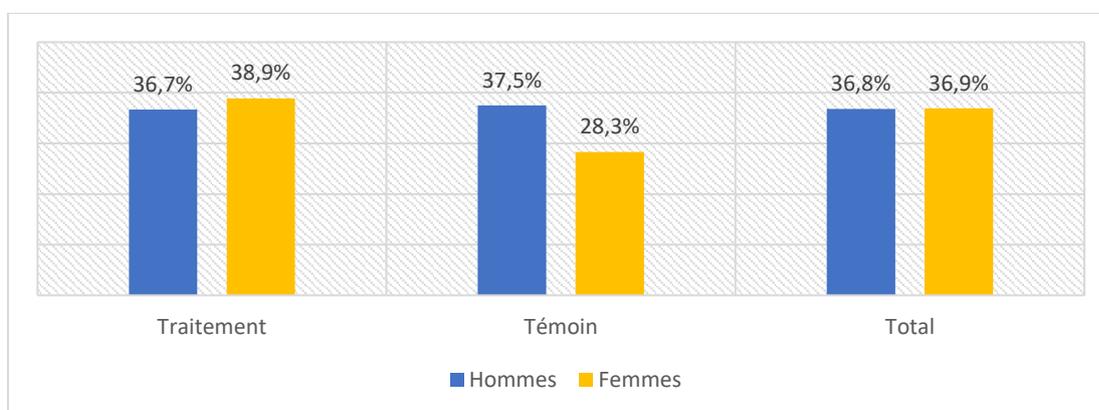
Les données de ce tableau montrent en revanche que le recours à des parents est peu utilisé dans le groupe témoin dont l'accès à des services financiers se fait beaucoup plus à travers la micro finance et les groupe de crédit.

Il est à noter que l'accès à des services financiers à travers des sources informelles (amis ou parents, les groupes informels de crédit) pourrait s'expliquer par les phénomènes suivants : une faible connaissance de certaines sources par les interviewés, une méfiance ou craintes des interviewés à l'endroit de certaines sources, une peur de ne pas pouvoir rembourser les crédits contractés et une faible présence de structure de crédit dans la zone d'intervention. Cette situation étant observée au niveau des acteurs directs des filières agricoles (producteurs, transformateurs et commerçants) et particulièrement les femmes, le PRSA pourrait contribuer à améliorer l'accès de ces acteurs aux différents services financiers dans le sens de booster la productivité dans les trois maillons des filières. Ce qui va participer à une meilleure autonomisation des femmes.

e) Hommes/Femmes déclarant avoir un contrôle accru sur leurs revenus

Le contrôle de l'utilisation des revenus est construit à partir des données obtenues sur la contribution aux décisions concernant l'utilisation des revenus. Il est alors recherché des précisions sur la participation des interviewés à l'une des activités suivantes : culture de céréales de base, horticole ou de haute culture, produits de grande valeur l'élevage et la transformation du gros bétail, l'élevage et la transformation du petit bétail, l'élevage et la transformation de la volaille, transformation, pêche ou pisciculture, activités économiques non agricoles et emplois salariés. Ces activités génèrent des revenus dont la capacité de contrôle est beaucoup supérieure chez les femmes que chez les hommes dans les régions d'intervention du projet. Le **graphique 21** ci-dessous illustre cet état de fait :

Graphique 21: Proportion de Hommes/femmes déclarant avoir un contrôle accru sur leurs revenus



Source : calcul des auteurs à partir des données de l'enquête

Cela indique qu'elles peuvent contribuer plus que les hommes à la manière d'utiliser les revenus générés par l'activité agricole.

Ce graphique permet de constater également que la capacité de contrôle sur les revenus dans le groupe de traitement est supérieure au groupe témoin, traduisant une relative meilleure adéquation chez les interviewés dans la zone d'intervention du projet. Cela indique que les répondants femmes et homme ont leur mot à dire sur la façon d'utiliser les revenus du ménage dans les régions d'intervention du projet. Plus les femmes seront impliquées dans la production et les prises de décisions concernant l'activité productive, plus elles seront impliquées dans l'utilisation des revenus. De même, plus leur contribution économique au ménage sera déterminante, plus elles pourront négocier des espaces de liberté.

f) Appartenance à un groupe et leadership

L'indicateur d'appartenance à un groupe indique si la personne est membre actif d'au moins un groupe : groupes de producteurs agricoles ou de commercialisation, groupes d'utilisateurs de l'eau, groupes d'utilisateurs des forêts, groupes de crédit ou de microfinance ; les groupes d'entraide ou d'assurance (y compris les sociétés funéraires), les associations commerciales et commerciales, les groupes civiques ou caritatifs, les groupes religieux et autres groupes de femmes, d'hommes ou mixtes. Bien que le seuil d'adhésion « active » soit subjectif et doive être défini par le répondant, si le répondant demande des éclaircissements, il doit être informé que cela pourrait impliquer d'assister à des réunions, de payer des frais d'utilisation, d'occuper une position de leadership au sein du groupe, etc.

Les résultats des enquêtes montrent que sur la participation aux groupes communautaires et de leadership, les femmes ont des niveaux d'adhésion plus élevés que les hommes. En témoignent les données du **tableau 58** ci-dessous :

Tableau 58: Appartenance (membre actif) à un groupe

Zone	Membre actif d'un groupe	
	Hommes	Femmes
Traitement	61,2%	63,3%
Témoin	62,1%	54,7%
Total	61,4%	61,7%

Source : Calcul des auteurs à partir des données du terrain

Ce **tableau 58** indique également que 63,3% des interviewés femmes du groupe de traitement déclarant appartenir à un groupe en tant que membre actif est supérieur à celui du groupe témoin (54,7%).

Ces résultats montrant une importante appartenance des femmes à un groupe (groupes de producteurs agricoles ou de commercialisation, d'utilisateurs de l'eau ou de forêts, de crédit ou de microfinance ; d'entraide ou d'assurance) est appréciable car cette situation participe au développement de leur leadership. Cette participation contribue également à renforcer l'autonomisation grâce à l'amélioration de l'accès à l'information, aux ressources, à une chance de se connecter avec d'autres et à un espace où les femmes peuvent avoir des opportunités de participer, diriger les autres (Meinzen-Dick *et al.*, 2019). Le renforcement de capacités au sein des groupes favorise la possibilité qu'elles ont à prendre la parole et de participer aux prises de décisions. Il sied d'inciter les producteurs/productrices de la zone d'intervention au développement de ces groupes et de leur apporter l'accompagnement conséquent.

S'agissant de l'appartenance des femmes actives à des groupes influents, il s'est agi de voir dans quelle mesure le groupe auquel appartient l'interviewée influence (négativement, pas du tout ; positivement ou faiblement la vie dans la communauté au-delà des activités du groupe. Le **tableau 59** ci-dessous donne des précisions sur les différentes proportions :

Tableau 59: Appartenance à un groupe influent

Zone	Membre actif d'un groupe influent	
	Hommes	Femmes
Traitement	55,2%	61,1%
Témoin	57,6%	49,8%
Total	55,6%	59,0%

Source : calcul des auteurs à partir des données du terrain

La proportion de femmes membres (actifs) de groupes influents est supérieure à celle des hommes dans le groupe de traitement (61,1% contre 55,2%) et inférieure dans le groupe de contrôle (49,8% contre 57,6%).

Le programme pourrait s'appuyer sur ces groupes déjà existants qui peuvent influencer la vie dans la communauté ou en développer pour une mise en œuvre de certaines activités afin d'atteindre des changements positifs souhaités.

g) Accès au capital productif

Dans le cadre pro-WEAI, il est considéré que la propriété de terres et d'autres actifs productifs est un indicateur d'agencité instrumentale, plutôt qu'une mesure des ressources dans le cadre de Kabeer, car cet indicateur mesure la propriété auto-déclarée et non la propriété reconnue de l'extérieur. Les recherches qualitatives menées par le pro-WEAI ont montré à plusieurs reprises que l'agencité est impliquée dans la réalisation des droits de propriété et d'autres droits sur les ressources (Meinzen-Dick *et al.* 2019).

Les enquêtes révèlent qu'une proportion importante d'hommes et de femmes ont accès au capital productif et le **tableau 60** ci-dessous donne des détails.

Tableau 60: Proportion hommes/femmes accès au capital productif

Zone	Accès au capital productif	
	Hommes	Femmes
Traitement	97,9%	96,9%
Témoin	95,0%	93,3%
Total	97,3%	96,2%

Source : Calcul des auteurs à partir des données du terrain

Ce tableau indique également que les taux au niveau des régions d'intervention du PRSA sont supérieurs à ceux du groupe témoins.

Il est à préciser que chez les hommes, le capital productif est essentiellement composé de terrain, matériel et équipements agricoles, de gros bétail et de moyens de transport à usage personnel ou pour des prestations lucratives. Quant aux femmes, elles disposent surtout de petit bétail, de volaille, d'équipement et mobilier de maison, etc.

Le **tableau 61** ci-dessous indique les différentes proportions de femmes et d'hommes disposant des différents types d'actifs.

Tableau 61: Répartition des enquêtés suivant les biens productifs en possession par sexe

Actifs productifs possédés (seul ou conjointement)	Hommes			Femme		
	Traitement	Témoin	Total	Traitement	Témoin	Total
Terrains agricoles (y compris les étangs...	95,9%	100,0%	97,0%	26,1%	36,5%	28,1%
Bétail	100,0%	100,0%	100,0%	47,1%	74,4%	52,2%
Volaille et autres petits animaux	99,4%	97,3%	99,0%	65,6%	74,1%	67,2%
Aquaculture ou bateau de pêche ou équipement...	81,2%	100,0%	82,6%	4,4%	1,0%	3,8%
Matériel agricole non mécanisé	99,2%	100,0%	99,3%	50,7%	52,8%	51,1%
Matériel agricole mécanisé	98,6%	94,5%	98,1%	28,3%	20,6%	26,9%
Matériel de travail non agricole	96,5%	100,0%	97,4%	35,2%	37,4%	35,6%
Maison ou bâtiment ?	100,0%	97,0%	99,4%	53,6%	66,5%	56,0%
Gros biens de consommation durables	97,5%	100,0%	97,9%	25,2%	32,3%	26,5%

Petits biens de consommation durables (radio,)	95,6%	99,5%	96,4%	45,9%	62,3%	49,0%
Petits biens de consommation durables (bouteilles de gaz/, ustensiles de cuisine et autres)	83,2%	82,0%	83,0%	67,6%	58,2%	65,8%
Téléphone portable ?	99,1%	100,0%	99,3%	92,1%	94,4%	92,5%
Puce de Téléphone portable ?	95,0%	99,5%	95,9%	77,5%	96,0%	81,0%
Autres terres non utilisées à des fins agricoles (parcelles, terrains résidentiels ou commerciaux et autres)	87,1%	100,0%	91,3%	18,1%	37,3%	21,7%
Moyens de transport (vélo, moto, voiture)	96,3%	97,2%	96,5%	82,4%	76,7%	81,4%
Poulailler ?	100,0%	97,8%	99,6%	57,6%	56,9%	57,5%

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'enquête

Ce **tableau 61** montre qu'une faible proportion de femmes dispose de terrain agricole (26,1%) et matériel agricole mécanisé (28,2%) contre respectivement 95,9% et 98,2% pour les hommes. Les hommes sont majoritairement les détenteurs des biens productifs contrairement aux femmes qui possèdent surtout des biens de moindre valeur.

Il est à noter que la possession de biens productifs détermine le niveau de participation des femmes dans les activités productives. L'accès aux intrants et au matériel agricole constitue pourtant une véritable contrainte aussi bien pour les hommes que pour les femmes mais de façon plus prononcée au niveau des femmes.

Au regard de ces principaux constats, il est recommandé que le PRSA travaille à améliorer l'accès et le contrôle des biens productifs par les femmes. Ce qui contribuera à réduire les inégalités de genre dans le secteur agricole.

h) Autonomie sur l'utilisation des revenus

Pour mesurer l'autonomie en termes de revenus dans le pro-WEAI, nous utilisons l'indice d'autonomie relative (Relative Autonomy Index ou le RAI). Le RAI est une mesure de l'autonomie motivationnelle développée par les psychologues Richard Ryan, Ed Deci, Valery Chirkov et d'autres (Chirkov, Ryan et Deci, 2011 ; Ryan et Deci, 2000, 2012). Ils ont développé l'indice dans le contexte de la théorie de l'autodétermination. L'indice mesure directement la capacité d'un individu à agir en fonction de ce qu'il valorise ; c'est une mesure des motivations internes et externes qui

déterminent les décisions d'une personne. Dans le cas de pro-WEAI, la mesure est calculée en référence à l'autonomie dans la manière dont un individu dépense son revenu.

Il ressort des résultats des enquêtes que les femmes disposent peu d'autonomie sur l'utilisation des revenus par rapport aux hommes. Ce qui indique que les femmes ont un faible contrôle de leurs revenus et le **tableau 62** ci-dessous donne des précisions sur les proportions.

Tableau 62: Proportion des hommes/femmes autonomes sur leurs revenus

Zone	Autonomie sur l'utilisation des revenus	
	Hommes	Femmes
Traitement	51,5%	37,4%
Témoin	67,1%	60,3%
Total	54,4%	41,6%

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'enquête

Ce **tableau 62** montre en effet que 37,4% des interviewés femmes déclarent avoir cette autonomie contre 51, 5% pour les hommes. Ces taux au niveau des zones d'intervention du projet sont globalement faibles comparativement à ceux du groupe témoin qui sont respectivement de 67,1% pour les hommes et 60,3% pour les femmes.

Il est à souligner qu'une absence d'autonomie des femmes sur l'utilisation des revenus réduit de façon générale les capacités d'action sur les activités agricoles et leur pouvoir de décision. Il convient pour le projet de travailler à améliorer cette autonomie dans le sens de réduire les inégalités.

i) *Les indices 3DE, GPI et Pro-WEAI*

► *Le Score d'Autonomisation (ou Empowerment Score)*

Sur la base des résultats obtenus précédemment au niveau de chaque individu, il est attribué une valeur de 1 à chacun des 12 indicateurs si l'individu a atteint le niveau d'adéquation de l'indicateur. Le score d'autonomisation est la somme pondérée (pondérée par 1/12) des douze indicateurs d'adéquation.

Le **tableau 63** ci-dessous donne les différents scores aussi bien des femmes et des hommes.

Tableau 63: Score d'autonomisation

Zone	Score d'autonomisation (Homme)	Score d'autonomisation (Femme)
	Moyenne	Moyenne
Traitement	0,61	0,57

Témoïn	0,63	0,55
Total	0,61	0,56

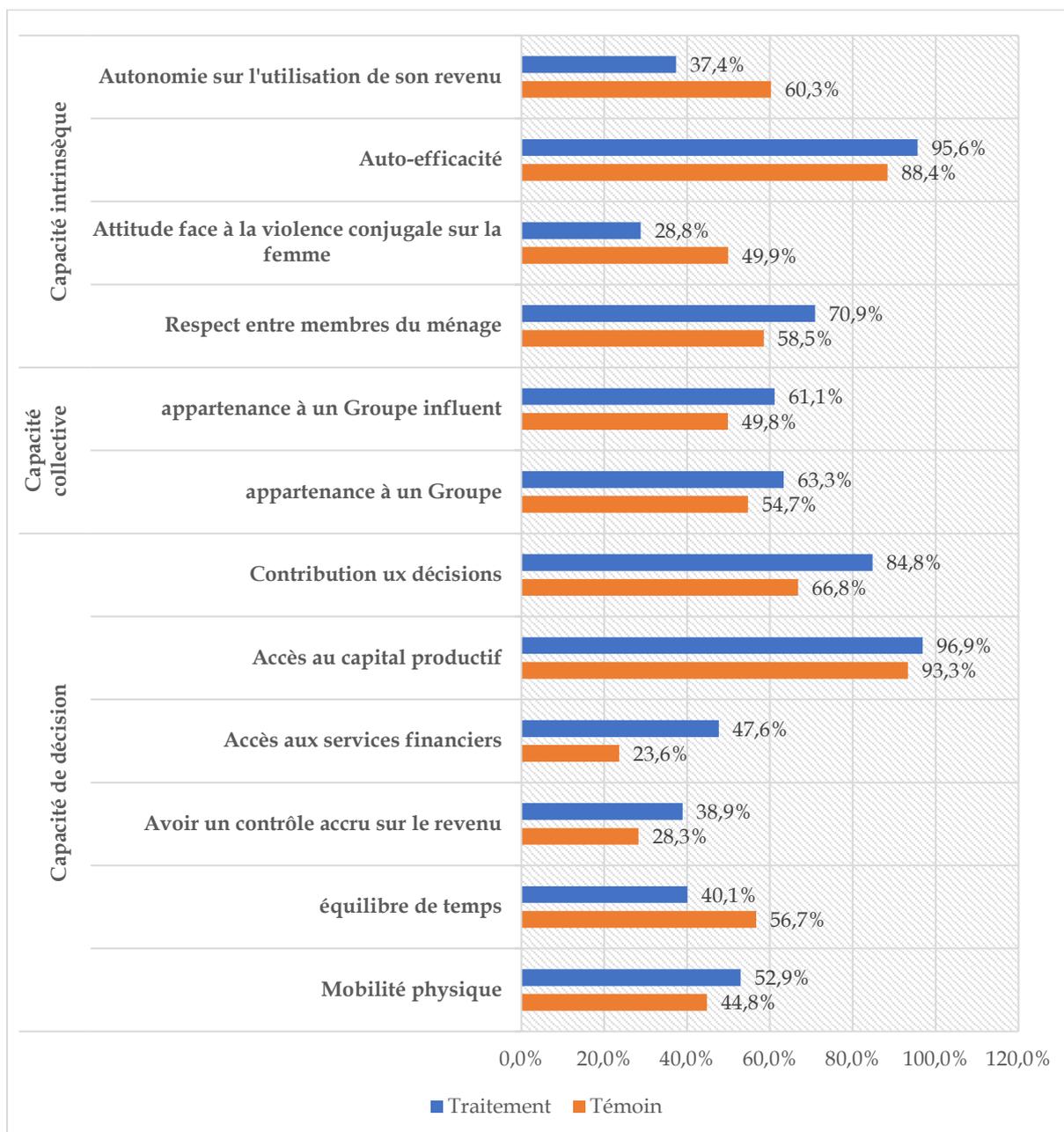
Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'enquête

Ce **tableau 63** indique que les niveaux du score d'autonomisation des femmes et des hommes dans l'agriculture sont relativement bas dans la zone d'intervention du programme. En effet, il est respectivement de 0,61 et 0,57 pour les hommes et les femmes dans la zone de traitement. Ces taux sont en deçà de 0,8 indiquant que les interviewés ne sont pas habilités dans la zone du PRSA. Ils sont donc considérés comme « impuissants » et le PRSA doit travailler à améliorer cette situation.

► Niveau d'adéquation des 3DE

En ce qui concerne les domaines sur lesquels le PRSA devrait travailler pour l'autonomisation des femmes, la figure ci-dessous en donne les indications

[Graphique 22: Niveau d'adéquation des femmes pour les 3DE par indicateurs](#)



Source : calcul des auteurs à partir des données de l'enquête

Ce graphique 22 montre un bon score d'auto-efficacité chez les femmes dans la zone d'intervention du projet en ce qui concerne la capacité intrinsèque des interviewés. Toutefois le projet devrait agir pour un changement de comportement favorable à un contrôle plus accru et plus d'autonomie sur l'utilisation des revenus par les femmes et à la réduction de la violence basée sur le genre.

Ce graphique 22 permet également de constater que les capacités collectives dans l'ensemble sont appréciables dans la zone d'intervention du PRSA et ces acquis devraient être consolidés. Quant à la capacité de décision, bien que l'accès au capital

productif apparaisse globalement appréciable, des disparités comme signifié précédemment ont été notées au niveau de la possession des biens productifs, le matériel agricole mécanisé pour les femmes etc que le programme devrait contribuer à réduire.

De ce fait, les défis à relever pour le PRSA sont de travailler à un meilleur accès aux services financiers, un contrôle plus accru et plus d'autonomie sur l'utilisation des revenus par les femmes et à l'équilibre temps.

► Les principaux indices du Pro-WEAI

Les définitions plus techniques de ces mesures sont précisées dans le glossaire Pro-WEAI, le guide d'utilisateur du Pro-WEAI (2023) et Malapit et al. (2019). Néanmoins, pour les besoins de compréhension des résultats du **Tableau 63** l'on peut noter quelques définitions :

Un ménage a atteint la parité entre les sexes si l'une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- ✓ la femme est autonomisée (suffisante dans au moins 80 % des indicateurs, c'est-à-dire qu'elle a un score d'autonomisation de 0,08) ou supérieur))
- ✓ son score d'autonomisation est au moins égal au score de son conjoint/partenaire.

Ce qui signifie que toutes les femmes autonomes ont atteint la parité entre les sexes. La parité hommes-femmes est mesurée au niveau des ménages.

L'écart moyen d'autonomisation est le pourcentage moyen de déficit qu'une femme sans parité connaît par rapport à son partenaire. L'écart d'autonomisation reflète la différence moyenne entre le score d'autonomisation de l'homme et celui de la femme du ménage, et est calculé uniquement pour les ménages qui n'atteignent pas la parité des sexes.

L'indice de parité hommes-femmes (GPI) reflète à la fois le pourcentage de ménages atteignant la parité entre les sexes ainsi que l'écart moyen en matière d'autonomisation. Le GPI reflète l'étendue (prévalence) et l'intensité (profondeur) de la parité entre les sexes dans l'échantillon.

Le **Pro-WEAI** reflète à la fois l'ampleur et l'intensité d'autonomisation en tenant compte de la parité entre les sexes.

Le **tableau 64 ci-dessous** présente les résultats issus des calculs (assez complexes) des principaux indices du Pro-WEAI.

Tableau 64: Principaux indices du Pro-WEAI

Zone	% de ménages n'ayant pas atteint la parité du genre (H_{GPI})	Ecart moyen d'autonomisation (I_{GPI})	Indice de parité genre (GPI)	3DE	Score de desempowerment (1-3DE)	Pro-WEAI
	%	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Traitement	93,14%	0,04	0,96	0,47	0,53	0,52
Témoin	96,15%	0,10	0,90	0,47	0,53	0,52
Total	93,70%	0,05	0,95	0,47	0,53	0,52

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'enquête

Le pourcentage de ménages n'ayant pas atteint la parité du genre est élevé dans la zone d'intervention du PRSA (93,14) mais ce taux reste inférieur à celui du groupe témoin. En effet, 96, 14 % des ménages n'atteignent pas la parité du genre tandis que ce taux est de 93,4% dans le groupe de traitement, indiquant ainsi qu'il existe un écart d'autonomisation entre la femme et l'homme et qui est plus prononcé au niveau du groupe témoin.

Ce résultat est corroboré par l'écart moyen d'autonomisation plus grand (0,08) au niveau du groupe témoins alors qu'il est de 0,03 pour le groupe de traitement. En rappel, l'écart moyen d'autonomisation est le score moyen d'inégalité au sein des ménages pour les ménages qui n'atteignent pas la parité entre les sexes. Le score d'inégalité au sein du ménage est la différence entre les scores d'autonomisation d'une femme et de son mari/partenaire. Les résultats de l'étude relèvent un indice pro-WEAI de 0,52 tant dans le groupe de traitement que dans le groupe témoin. Cela indique que les femmes du groupe de traitement et celles du groupe témoin ont la même capacité d'agencéité.

D'après les résultats du GPI et du 3DE, nous savons que ce résultat est dû à la fois à une absence de parité entre les sexes et qui est relativement élevée. En effet, l'indice de parité entre les sexes (GPI) est de 0,96 dans le groupe traitement et de 0,90 dans le groupe de témoin ; ce qui indique que le groupe témoin s'en est sorti mieux en matière de parité hommes-femmes. La valeur 0,47 dans les groupes (traitement et témoin) pour le score 3DE est relativement faible, indiquant que les femmes sont faiblement autonomisées dans les deux groupes.

Le Score de desempowerment (1-3DE) ou encore indice d'impuissance est similaire pour le groupe de traitement que le groupe témoin reflétant que les femmes sont plus désautonomisées dans les deux groupes au même degré

Au regard de ces différents constats, il apparait nécessaire que le projet travaille à améliorer le niveau d'autonomisation des femmes afin qu'elles participent

significativement aux activités de production, de transformation et de commercialisation des filières cibles du projet.

3.3. Implications de la situation de référence sur la mise en œuvre du PRSA

Les statistiques montrent que la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire reste préoccupante dans les régions d'intervention du PRSA et tend à s'intensifier avec les déficits sécuritaires. Malgré les taux excédentaires de couverture des besoins céréaliers dans plusieurs régions, on note des taux significatifs de ménages non autonomes en céréales qui seront davantage exposés dès lors que les marchés céréaliers sont perturbés par l'inaccessibilité et/ou l'insécurité. L'attention et les efforts du PRSA pour la sécurité alimentaire doit aller au-delà des zones structurellement déficitaires pour également cibler les ménages non autonomes en céréales des zones excédentaires.

Etant donné les risques d'inaccessibilité de certaines zones du PRSA pour des raisons de déficits sécuritaire, le défi de l'accroissement de la productivité devient central afin que les gains de production qui en découlent permettent de compenser les pertes de superficies cultivées liées à l'insécurité (abandons de terres, inaccessibilité de certaines zones d'intervention). Pour les différentes filières visées par le PRSA, les opportunités à exploiter, les contraintes à lever et les partenaires potentiels en termes d'organisations et de projets de développement sont donnés dans le présent rapport et devraient être pris en compte pour plus de synergie d'actions et de cohérence en faveur de la sécurité alimentaire.

Les taux d'accès aux appuis en renforcement des capacités pour améliorer la qualité et la compétitivité sont faibles variant de 2,5 à 16,8% des ménages avec une moyenne de 8,8% dans la ZIP. L'exploitation des nombreuses opportunités et du potentiel d'accroissement des rendements nécessite une augmentation significative de l'accès des ménages aux appuis en renforcement des capacités pour améliorer la qualité et la compétitivité, avec l'appui des organisations faïtières des acteurs par filière.

Dans la ZIP l'accès aux informations sur les prix des produits agricoles est moyen (49,3% des ménages) et les deux principaux canaux d'information sont le Système d'information sur les marchés agricoles (SIMA) pour 55% des ménages et le SIM SONAGESS (à travers la radio/télé) pour 26% des ménages. Les réseaux sociaux qui auraient permis des interactions orales en langues locales sont très sous-exploités (seulement 2,7% des ménages). En soutenant les deux canaux d'information et en valorisant les réseaux sociaux à travers des ménages vocaux courts et précis, le PRSA peut significativement améliorer l'accès des ménages aux informations sur les prix, les marchés des produits et surtout la mise en relations entre l'offre et la demande, avec l'appui des organisations faïtières des acteurs par filière.

Dans la ZIP un taux moyen de 14,4% des ménages déclare avoir accès au financement agricole tandis 8,3% ont effectivement demandé un crédit agricole au cours des 12 derniers mois. L'initiative de crédit du PRSA est pertinente face au faible accès au financement mais le risque d'incapacité des bénéficiaires à réunir l'apport personnel est déjà signalé par les parties prenantes du Projet et mérite un traitement approprié. Un autre résultat notamment de l'enquête est que lorsque les demandeurs remplissent les conditions pour exprimer une demande de crédit, le taux de couverture est acceptable estimé à 84,6% dans la ZIP et 89% dans les zones témoins. Les principaux obstacles à l'accès au crédit résideraient dans la capacité des demandeurs à remplir les conditions exigées notamment : (i) la qualité du dossier, (ii) les garanties ou apports personnels, (iii) les capacités additionnelles à couvrir les risques (assurance agricole, stratégies de mitigation, effectivité de l'agriculture contractuelle garantissant l'achat des produits à un prix rémunérateur). Le PRSA gagnerait à renforcer les capacités des demandeurs sur les conditions exigées ; ce qui permettra également d'améliorer l'accès au crédit.

Les résultats de l'enquête montrent des acquis importants sur le terrain en termes d'accès aux services de conseils fournis en hydro et agrométéorologie (1 873 180 actifs agricoles ont accès à de tels services dont 56,5% de femmes dans la ZIP). Ces acquis proviennent de l'ANAM et des services agricoles à travers divers canaux. Cependant les taux d'accès des ménages restent faibles (32,6% dans la ZIP) avec une forte variabilité régionale (10,2% dans le Centre Est à 57,5% au Centre Sud). La valeur ajoutée du PRSA devrait être recherchée à travers : (i) l'effectif additionnel d'acteurs pouvant avoir accès à ces services, (ii) la qualité des services ou, (iii) une combinaison des deux effets. Cependant le PRSA doit relever le défi de la cohérence des services offerts avec ceux déjà offerts par l'ANAM et les services agricoles à travers divers canaux. Étant donné la fourniture de ces services dans les zones témoins par les autres acteurs de développement, une incohérence de la nature des prestations rendrait difficile la mesure ultérieure de l'impact.

Les services les plus prisés par les agriculteurs usagers sont : (1) les prévisions des pluies (81,4% des ménages), (2) les dates de semis (42,8% des ménages), (3) les vents (39,9% des ménages), (4) les températures (33,2% des ménages), (5) les dates de fin de saison (33% des ménages), (6) les dates de séquence sèche (19,6% des ménages). Les canaux qui atteignent le plus d'agriculteurs sont : (1) la radio (53,4% des ménages), (2) la météo nationale (42,7% des ménages), (3) les services agricoles (19,7% des ménages). Le design de la stratégie de communication et/ou de vulgarisation des services visés du PRSA devrait tenir compte des préférences et des degrés de pénétration des différents canaux au sein du public cible.

Les résultats de l'enquête montrent également des acquis importants sur le terrain en termes d'adoption des technologies et services agricoles intelligents face au climat (5

702 277 producteurs ayant adopté au moins une technologie et/ou un service agricole intelligent face au climat dont 55,1% de femmes dans la ZIP). Les apports du PRSA viendront consolider et/ou améliorer ces acquis sur le terrain.

Dans la ZIP on totalise 341 210,98 ha couverts par les techniques d'agriculture de conservation (Paillage, conservation des sols, Cultures multiples, rotation des cultures) contre 224 084,02 ha dans la zone témoin. La valeur ajoutée du PRSA consistera à étendre ces pratiques et à les rationaliser pour plus d'impact sur les rendements agricoles et les disponibilités alimentaires.

Dans la ZIP l'accès aux terres agricoles et aux équipements de traction animale dépassent 70% des ménages mais l'accès aux équipements motorisés est faible (14,9%), faute de moyens pour les acquérir ou payer les prestations de services.

Dans la ZIP, des agricultrices ont effectivement accès à des biens ou des services pour améliorer la commercialisation mais les effectifs et les taux par région sont faibles ou nuls pour deux raisons majeures : (i) la non disponibilité de ces services dans les localités, (ii) le manque de moyens des acteurs pour payer le coût d'acquisition et/ou d'accès à ces services. Pour améliorer l'accès à ces services le PRSA pourrait intervenir dans le sens de rendre ces biens ou services disponibles à des prix abordables.

Au total 44,9% des ménages de la ZIP ont un score de consommation « acceptable » et pouvant être assimilés à ceux en sécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire modérée (score limite) touche 33,8% des ménages de la ZIP contre 28% dans la zone témoin. En revanche, l'insécurité alimentaire sévère (score pauvre) affecte 21,2% des ménages de la ZIP contre 16,6% dans la zone témoin. Les ménages affichant une faible diversité alimentaire sont proportionnellement plus nombreux dans la ZIP (53,5%) que dans les zones témoins (36,4%). La proportion des ménages avec une diversité alimentaire élevée reste faible à la fois dans la ZIP (11,8%) que dans la zone témoin (14,9%). Les questions de sécurité alimentaire restent préoccupantes dans la ZIP en termes de quantité et de qualité de l'alimentation.

En dehors des indicateurs suivis respectivement par la CEDEAO et le CILSS, la majorité des indicateurs sont spécifiques aux activités du projet. En conséquence, leur suivi repose essentiellement sur le dispositif de suivi-évaluation du PRSA. Dans la capitalisation des résultats et acquis, une attention doit être portée sur la cohérence entre les activités du projet et celles des autres acteurs du développement fournissant des prestations similaires afin de garantir la comparabilité interrégionale et la mesure de l'impact.

La ZIP et la zone témoin bénéficient déjà de plusieurs biens et services similaires à ceux apportés par le PRSA. C'est le cas des services hydro et agrométéorologiques, des technologies et services agricoles intelligents sur le plan climatique, des actifs et biens agricoles et d'appui à la commercialisation, le renforcement des capacités, etc.

La mesure de l'impact du projet requiert un traitement approprié surtout en ce qui concerne les résultats associés à ces biens et services.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATION

Au regard des potentialités existantes dans les zones d'intervention du PRSA, l'enjeu restera la valorisation de ce potentiel au niveau surtout des régions les ayant peu valorisées. Il est alors recommandé que le PRSA privilégie au niveau des aménagements de petits périmètres irrigués, les régions du Centre Est et du Centre Ouest. Ce qui va probablement améliorer la production maraichère de façon générale et celle de la tomate et de l'oignon particulièrement dont le niveau de production est faible comparativement aux autres régions d'intervention du PRSA. Pour ce qui concerne les aménagements de grands périmètres irrigués, l'important potentiel existant dans la région des Hauts Bassins et du Centre-Est est à prioriser en termes d'aménagements afin d'augmenter la production rizicole qui reste faible au niveau des Hauts Bassins et du Centre Est par rapport aux régions.

Sur le plan de l'aménagement des basfonds, le PRSA doit orienter prioritairement ces appuis aux régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est disposant d'énormes potentialités mais très peu valorisées. Ce qui permettra de booster davantage la production de riz dans la Boucle du Mouhoun et augmenter la production au niveau de la région de l'Est.

Il a été constaté sur le plan des aménagements CES/DRS au niveau des exploitations agricoles, que les régions des Hauts Bassins, du Centre Est, du Centre Sud et du Centre Ouest ont certes des proportions de superficies aménagées mais par autant que les régions de l'Est et du Nord. Le principal enjeu pour le PRSA serait de contribuer à une amélioration à augmenter les proportions des terres exploitées bénéficiant des aménagements CES/DRS dans ces régions. Il est donc recommandé que ces régions soient privilégiées dans les appuis en matière d'aménagement CES/DRS afin d'augmenter les capacités productives des spéculations céréalières et maraichères ciblées par le PRSA.

S'agissant des acteurs animant les différentes filières, il a été constaté que les filières cibles telles que la tomate, l'oignon, la patate douce à chair orange, le niébé et le moringa comportent certes des transformateurs mais fournissent au marché très peu de produits transformés. Les sociétés coopératives existantes dans quasiment toutes les filières cibles (hormis le moringa) appartiennent à des regroupements à différentes échelles géographiques. Huit des filières ciblées (Maïs, riz, niébé, tomate, oignon, mangue, anacarde et moringa) par le PRSA possèdent des interprofessions regroupant des regroupements nationaux des acteurs des trois maillons. Les enjeux pour le PRSA se situeront au niveau de la structuration des acteurs des filières patate douce à chair orange d'une part et au renforcement institutionnel et organisationnel des unions membres des interprofessions dans le sens d'améliorer et de consolider la performance économique de ces filières.

L'analyse des indicateurs s'est traduite par de nombreuses implications développées ci-dessus à prendre en compte dans le design des activités du PRSA pour améliorer les capacités à atteindre les résultats du Programme.

L'analyse des risques a mis en évidence de nombreuses mesures potentielles de mitigation à prendre en compte dans le plan de gestion des risques du PRSA.

S'agissant de l'autonomisation de la femme, il a été constaté un faible accès des femmes aux services financiers, un faible contrôle de leurs revenus et un temps de travail relativement déséquilibré impactant négativement sur leurs capacités de décision. Aussi, une faible autonomie sur l'utilisation du revenu et une attitude négative sur les violences basées sur le genre, impactant négativement sur leurs capacités intrinsèques ont été constatées.

Sur la base de ces conclusions, les recommandations suivantes sont formulées.

Recommandations	Entité de mise en œuvre
<p>1 Prendre des mesures de mise en œuvre des implications dégagées dans l'étude : (i) la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire qui reste préoccupante dans les régions d'intervention du PRSA et tend à s'intensifier avec les déficits sécuritaires, même dans les régions excédentaires, (ii) Inaccessibilité et pertes potentielles de superficies liées à l'insécurité, rendant impératif l'accroissement de la productivité pour compenser, (iii) tenir compte que les deux principaux canaux d'information sur les marchés et les prix sont le Système d'information sur les marchés agricoles (SIMA) pour 55% des ménages et le SIM SONAGESS (à travers la radio/télé) pour 26% des ménages, (iv) L'initiative de crédit du PRSA est pertinente face au faible accès au financement mais le risque d'incapacité des bénéficiaires à réunir l'apport personnel est déjà signalé par les parties prenantes du Projet et mérite un traitement approprié, (v) Etant donné que ceux qui parviennent à déposer une demande de crédit, ont un taux de couverture acceptable estimé à 84,6% dans la ZIP et 89% dans les zones témoins, le PRSA peut alternativement améliorer l'accès au crédit en agissant sur la qualité du dossier, les garanties ou apports personnels (établissement des APFR), les capacités additionnelles à couvrir les risques (assurance agricole, stratégies de mitigation, effectivité de l'agriculture contractuelle garantissant l'achat des produits à un prix rémunérateur), (vi) Des acquis importants existent sur le terrain en termes d'accès aux services de conseils fournis en hydro et agrométéorologie à travers ANAM et Services agricole ; ce qui implique que le PRSA doit relever le défi de la cohérence de ses services avec ceux déjà offerts et couvrant les zones témoins afin de faciliter les mesures d'impact, (vii) fortes proportions des ménages dans les faibles scores de consommation et de diversité alimentaire, indiquant des marges importantes de progrès, (viii) faibles indices d'autonomisation des femmes, indiquant également des marges de progrès.</p>	<p>Direction du PRSA-BF</p>

2	<p>Renforcer l'exploitation et la valorisation des nombreuses potentialités physiques et socioéconomiques mises en évidence dans l'étude : (i) milliers ha aménagés à mieux valoriser, (ii) milliers ha de terres récupérés par les techniques DRS-CES à valoriser, (iii) stimulation de la transformation des produits, (iv) renforcement institutionnel et organisationnel des interprofessions et de leurs unions membres, (v) potentiel de partenariats et de synergies avec les nombreux projets et programmes actifs dans les filières ciblées, (vi) potentiel technique existant pour l'accroissement effectif de la productivité agricole, (vii) potentiel de croissance de l'accès des femmes aux services financiers, aux biens productifs et aux appuis en faveur de la commercialisation, (viii) marges importantes de progrès dans l'autonomisation économique des femmes à travers plusieurs mesures dont l'éducation financière et l'entreprenariat</p>	Direction du PRSA-BF
3	<p>Renforcer le dispositif de S&E du PRSA pour lui donner les capacités suffisantes pour renseigner les indicateurs. En dehors des indicateurs d'impact et ceux suivis par la CEDEAO et le CILSS, l'écrasante majorité des indicateurs sont directement liés aux activités et générés de manière interne par le S&E du Programme en utilisant les outils déjà définis dans le Manuel de S&E.</p>	Direction du PRSA-BF
4	<p>L'approche recommandée pour le cas du GAFSP qui cofinance les composantes 2 et 3 du PRSA qui ont déjà des indicateurs définis dans le cadre des résultats attendus. L'approche : (i) scinder les cibles au prorata du montant du financement pour visualiser la contribution du GAFSP car ces cibles seraient plus faibles en absence du cofinancement, (ii) Les indicateurs spécifiques au GAFSP se situeront dans les indicateurs d'activités qui ne sont pas couverts par le mandat de l'étude de la situation de référence et mais qui seront définis et suivis par le système de S&E du PRSA</p>	Service de S&E du PRSA-BF
5	<p>Pour les futures évaluations : tenir les enquêtes dans les mêmes périodes que la présente étude de référence. Nécessité d'éliminer les biais de saisonnalité dans le comportement de consommation et les comparaisons.</p>	Service de S&E du PRSA-BF
6	<p>Intégrer la mise à jour des risques et des mesures de mitigation dans le plan de gestion. L'analyse des risques a mis en évidence de nombreuses mesures potentielles de mitigation à prendre en compte dans le plan de gestion des risques du PRSA.</p>	Service de S&E du PRSA-BF
7	<p>Examiner les recommandations sectorielles données dans le rapport et prendre en compte celles qui sont réalisables par le Programme (voir détails dans les recommandations sectorielles ci-dessous). Une telle attitude peut : (i) accroître l'engagement des sectoriels, (ii) accroître les synergies, (iii) catalyser l'impact du PRSA.</p>	Direction du PRSA-BF
8	<p>Dans la capitalisation des résultats et acquis, une attention doit être portée sur la cohérence entre les activités du projet et celles des autres acteurs du développement fournissant des prestations similaires afin de garantir la comparabilité interrégionale et la mesure de l'impact.</p>	Direction du PRSA-BF

Recommandations sectorielles	
1	S'inspirer des bonnes pratiques des projets ayant intervenu dans la région et qui ont atteint des résultats comme le PAPSA, le P1P2PRS, PADEL-B, etc.
2	Faciliter la communication entre le programme et les acteurs de mise en œuvre
3	Accompagner le renouvellement et la dynamisation des AUE et CUE non fonctionnels pour accroître la meilleure gouvernance des ressources en eau dans la ZIP
4	Accompagner la mise en jour des PCD, PRD et plans stratégiques échus des collectivités de la ZIP
5	Associer des services de suivi-évaluation régionaux dans le suivi global du programme et renforcer leurs capacités
6	Faire un meilleur ciblage des acteurs devant bénéficier des investissements du programme
7	Tenir compte des femmes et des jeunes dans le projet à travers des sessions de formation et des appuis financiers pour leur dynamisation
8	Forage à haut débit pour accroître la production en saison sèche.
9	Développer et pérenniser les mécanismes d'entretien et de réhabilitation des ouvrages
10	Rendre compte des résultats des interventions du Programme
11	Mener des plaidoyers au niveau communal et régional pour la prise en compte de certaines préoccupations dans les PCD et PRD telles que : (i) l'usage du fonds minier pour la gestion et l'entretien des ouvrages, (ii) promouvoir « un village, un pluviomètre » pour un meilleur suivi des risques climatiques, (iii) l'octroi de parcelles à la SONAGESS pour la construction de Magasins
12	Négocier directement des terrains au profit de la SONAGESS pour la construction de Magasins
13	Réaliser des silots de grandes capacités (environ 150 000 tonnes)
14	Accompagner le passage à l'échelle des jardins nutritifs (Moringa et Baobab) à travers l'augmentation des superficies et/ou le nombre
15	Renforcer les capacités et le suivi des activités des jeunes pour éviter les échecs et les mauvaises pratiques
16	Mettre les acteurs au même niveau d'information sur la mise en œuvre du PRSA
17	Impliquer davantage des acteurs genre dans les cellules de mise en œuvre du PRSA
18	Veiller aux choix d'entreprises qualifiées et de bonne moralité et effectuer un contrôle rapproché et de bonne qualité.
19	Veiller à la cohérence entre le PRSA et la DGFOMR dans les formations et les renforcements des capacités des organisations ainsi que la gestion des questions foncières.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✓ Burkina Faso, 2022, Plan Stratégique National d'Investissement Agro-Sylvo-Pastoral (PNIASP) 2021-2025, 135 pages
- ✓ Décret n°2012-263/PRES/PM/MATDS/MJ/MAH/MRA/MEDD/MEF du 03 avril 2012 portant attributions, composition, organisation et fonctionnement des commissions de conciliation foncière villageoise (CCFV)
- ✓ GIZ. (décembre 2018). Rapport de la Situation de référence des Terres Dégradées et de la CES au Burkina.
- ✓ Greg Seymour, Nathaniel Ferguson, Chloé van Biljon, Hazel Malapit (2023), User Guide on the Project-level Women's Empowerment in Agriculture Index (ProWEAI)
- ✓ GWP-Afrique-Ouest, 2023, Les Agences de l'eau pour une gestion de proximité mieux maîtrisée, en ligne (<https://www.gwp.org/fr/GWP-Afrique-Ouest/GWP-in-Action/Library/Newsletters/projet-mekrou-bulletin-special-voyage-etudes-niger---burkina/les-agences-de-leau-pour-une-gestion-de-proximite/>) publié en janvier 2023 consulté le 18 janvier 2024
- ✓ INSD, 2022, Monographie de l'Est, 5e RGPH, 194 pages
- ✓ INSD, 2022, Monographie de la Boucle du Mouhoun, 5e RGPH, 212 pages
- ✓ INSD, 2022, Monographie des hauts-Bassins, 5e RGPH, 190 pages
- ✓ INSD, 2022, Monographie du Centre-Est, 5e RGPH, 194 pages
- ✓ INSD, 2022, Monographie du Centre-Ouest, 5e RGPH, 188 pages
- ✓ INSD, 2022, Monographie du Centre-Sud, 5e RGPH, 182 pages
- ✓ INSD, 2022, Monographie du Nord, 5e RGPH, 194 pages
- ✓ Kabeer, N. (2005). Gender equality and women's empowerment: A critical analysis of the third millennium development goal 1. *Gender & Development*, 13(1), 13-24.
- ✓ Kabeer, N. 1999. Resources, agency, achievement: Reflections on the measurement of women's empowerment. *Development and Change*, 30(3), 435-464

- ✓ KI Fulgence Tiessouma et al., 2013, Les agences de l'eau au Burkina Faso : capitalisation du processus de mise en place, 38 pages
- ✓ Loi 034-2012/AN du 02 Juillet 2012 portant réorganisation agraire et foncière (RAF) au Burkina Faso
- ✓ Loi n° 034-2009/AN du 16 juin 2009 portant régime foncier rural
- ✓ Malapit, H., Quisumbing, A.R. Meinzein-Dick, R. Seymour, G. Martinez, E.M. Heckert, J. Rubin, D. Vaz, A., et Yount, K.M. (2019). Development of the project-level Women's Empowerment in Agriculture Index (pro-WEAI), *World Development*, 122, p : 675-69.
- ✓ Malapit, H.J.L et Quisumbing, A.R. (2015). What dimensions of women's empowerment in agriculture matter for nutrition in Ghana? *Food Policy*, 52, p: 54-63.
- ✓ Malapit, H.J.L., Kadiyala, S., Quisumbing, A.R. Cunningham K., et Tyagi, P. (2015). Women's empowerment mitigates the negative effects of low production diversity on maternal and child nutrition in Nepal, *The Journal of Development Studies*, 51(8), p: 1097-123. Available at: <https://doi.org/10.1080/00220388.2015.1018904>
- ✓ MARAH, 2022, Annuaire statistique agrosylvopastorale de 2021, 573 pages
- ✓ MARAH, 2022, Tableau de bord 2021 des statistiques agricoles
- ✓ Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (Avril 2022). Deuxième Recensement General De L'agriculture (RGA II) 2021-2023 /Organisations Professionnelles Agricoles/Rapport d'analyse
- ✓ Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (Novembre 2022) . Annuaire des Statistiques Agricoles 2021, version provisoire
- ✓ Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (Novembre 2021) . Filières agricoles porteuses, Catalogue
- ✓ MSAHRNGF, 2022, Annuaire statistique « Femme et genre », 122 pages
- ✓ Note de position des organisations paysannes et autres organisations de la société civile à l'évaluation quinquennale de la loi n°034-2009/AN portant régime foncier rural du 16 juin 2009, Septembre 2021, 12 pages

- ✓ PMAF/BF, 2018, Analyse du contexte de la gouvernance foncière et la cartographie des acteurs intervenant dans la promotion des droits fonciers ruraux au Burkina Faso, 49 pages
- ✓ Pro-WEAI-Glossary-August-2023.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE -----	ii
LISTE DES TABLEAUX -----	iii
LISTE DES CARTES -----	v
LISTE DES GRAPHIQUES -----	v
SIGLES ET ABREVIATIONS -----	vii
RESUME EXECUTIF -----	1
1. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET OBJECTIFS DE L'ETUDE -----	9
1.1. Présentation du PRSA-BF et justification de l'étude -----	9
1.2. Objectifs de l'étude-----	12
2. METHODOLOGIE OPERATIONNALISEE -----	14
2.1. Rencontres de cadrage et élaboration d'un rapport de démarrage -----	14
2.2. Collecte des données secondaires -----	15
2.3. Collecte des données primaires -----	15
2.3.1. Echantillonnage-----	15
2.3.1.1. Zone d'intervention du projet et bénéficiaires -----	15
2.3.1.2. Unité statistique, unité d'observation et plan d'échantillonnage -----	16
b) Plan d'échantillonnage -----	16
c) Taille de l'échantillon -----	16
2.3.2. Travaux de collecte des données-----	19
2.3.2.1. Localités et personnel de collecte-----	19
2.3.2.2. Bases de sondage et tirage de l'échantillon -----	20
2.3.2.3. Identification des ménages à enquêter et collecte dans chaque village-----	21
2.4. Traitement, analyse des données et élaboration des livrables -----	22
3. ANALYSE DE LA SITUATION DE REFERENCE DU PRSA -----	24
3.1. État des lieux des zones bénéficiaires et non bénéficiaires du PRSA -----	24
3.1.1. Principales potentialités physiques du milieu -----	24
3.1.1.1. Etat de réalisation des aménagements de périmètres irrigués-----	24
3.1.1.2. Etat de réalisation des basfonds-----	28
3.1.1.3. Etat de réalisation des aménagements CES/DRS -----	30
a) Tendances des aménagements de cordons pierreux au niveau des superficies exploitées-----	34
b) Tendances des aménagements de Demi-lunes au niveau des superficies exploitées -----	35
c) Tendances des aménagements de Zaï au niveau des superficies exploitées -----	36
d) Tendances des aménagements de Haies vives/mortes au niveau des superficies exploitées-----	38

e) Tendances des aménagements de bandes enherbées au niveau des superficies exploitées-----	40
f) Tendances des aménagements de digues filtrantes au niveau des superficies exploitées-----	42
3.1.1.4. Principaux constats sur les potentialités physiques -----	43
3.1.2. Acteurs de développement existants et opérationnels-----	44
3.1.2.1. Acteurs directs des filières cibles du PRSA -----	48
a) Acteurs directs du maillon de la production -----	49
b) Acteurs directs du maillon de la transformation-----	49
c) Acteurs directs du maillon de la distribution -----	50
d) Organisations des acteurs directs des filières -----	50
3.1.2.2. Acteurs indirects des filières cibles -----	54
3.1.3. Nature et fonctionnalité des structures de gouvernance de l'eau et du foncier-----	54
3.1.3.1. Analyse situationnelle de la gouvernance des ressources en eau dans la ZIP -	54
a) Problématiques majeures liées aux ressources en eau dans la ZIP -----	54
b) Nature et fonctionnalité des structures de gouvernance de la ressource eau dans la ZIP -----	55
3.1.3.2. Outils de planification en matière d'eau -----	60
3.1.3.3. Besoins renforcement des capacités des acteurs de la gouvernance des ressources en eau -----	60
3.1.4. Analyse situationnelle de la gouvernance foncière dans la ZIP -----	61
3.1.4.1. Problématiques majeures liées au foncier dans la ZIP -----	61
3.1.4.2. Vue sur les structures de gouvernance foncière dans la ZIP -----	63
3.1.5. Nature et fonctionnalité des structures de coordination et d'animation des jeunes et des femmes-----	66
3.1.5.1. Quelques caractéristiques des jeunes et des femmes dans la ZIP-----	66
3.1.5.2. Analyse des organisations de jeunes et de femmes existantes dans la zone d'intervention du PRSA-----	67
3.1.5.3. Accès des jeunes et des femmes aux débouchés, aux financements et aux connaissances dans la ZIP -----	68
3.1.5.4. Analyse des mécanismes d'adaptation aux changements climatiques -----	69
3.1.5.5. Analyse des instruments locaux de planification-----	69
3.1.6. Degré de vulnérabilité des communautés par rapport à la sécurité alimentaire ----	70
3.1.7. Situation des projets et initiatives de développement dans la ZIP -----	71
3.1.8. Situation des risques du PRSA-----	72
3.1.9. Compétitivité agricole -----	74
3.1.10. Accès au financement-----	81
3.1.11. Contrôle phytosanitaire -----	83
3.2. Analyse de la situation de référence des indicateurs retenus pour l'étude -----	84
3.2.1. Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises -----	84
3.2.2. Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire	91
3.2.3. Intégration des marchés alimentaires régionaux et commerce-----	99
3.2.4. Gestion du Programme-----	102
3.2.5. Indicateurs d'impact-----	102

3.2.5.1. Les scores de consommation alimentaire et de diversité alimentaire -----	102
3.2.5.2. Indice d'autonomisation des femmes-----	104
a) Score général d'auto-efficacité -----	105
b) Pouvoir de prises de décisions sur la production et l'utilisation des revenus----	105
c) Allocation du temps et équilibre de temps de travail -----	106
d) Niveau d'accessibilité des services financiers-----	108
e) Hommes/Femmes déclarant avoir un contrôle accru sur leurs revenus-----	110
f) Appartenance à un groupe et leadership -----	111
g) Accès au capital productif-----	112
h) Autonomie sur l'utilisation des revenus -----	114
i) Les indices 3DE, GPI et Pro-WEAI-----	115
3.3. Implications de la situation de référence sur la mise en œuvre du PRSA -----	120
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATION-----	124
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES -----	128
TABLE DES MATIERES -----	131
ANNEXES-----	i

ANNEXES

► Liste de personnes rencontrées

Nom et Prénoms	Fonction	Contact	Région
KIEMTORE ISSOUFOU	Instructeur de Jeunesse et d'Education Permanente a la Direction régionale de la Jeunesse de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	58942219 54396925	Centre-Sud
SAWADOGO Zakaria	Point FOCAL PRSA DRARAH	76125380	Centre-Sud
TRAORE/SIMBORE Amal	Ingénieure en génie rural et Chef du service régional des études et des statistiques sectorielles à la DR Eau	73159864	Centre-Sud
HIEN Sansan	Chef du service régional de la planification et des statistiques sectorielles à la DR Environnement	76377729 / 70995558	Centre-Sud
KABORE Manéguinkomba	Chef du service régional de la planification et des statistiques sectorielles à la DR MSAHRNGF	76647369	Centre-Sud
OUEDRAOGO Kayaba Sidiki	Directeur Régional Agriculture et ressources animales	70 73 87 89	Centre-Est
TRAORE Germain Aimé	Point FOCAL PRSA DRARAH	70 19 12 13	Centre-Est
Madame KANDO Reine Annick	Directrice régionale de la Jeunesse et de la Formation	77 47 65 33	Centre-Est
KINDO Ibrahim	Point Focal PRSA		Centre
NACOULMA Guillaume	Directeur d'Exploitation Météo, ANAM	70386986	Centre
SON Zakalia	Directeur de Gestion des Stocks, SONAGESS		Centre
YAMEOGO Blanchard	Point Focal PRSA, DGPER	70699897	Centre
BARRO Brama	Cadre, DGPER		Centre
NIKIEMA Seyni	Cadre, DGPER		Centre
TELADA Tiraogo Roger	Cadre, DGPER		Centre
TIENDREBEOGO Hypolite	Cadre, DGPER		Centre
KIENOU Souleymane	Point Focal PRSA, DGFOMR	70242919	Centre
ZAKSONGO Arsène	Chef de services Sociétés Coopératives, DGFOMR		Centre
KONATE Seydou	Directeur du Foncier, DGFOMR		Centre

BOUE Adama	Point FOCAL PRSA DRARAH	70523338	Centre Ouest
ILBOUDO Edouard	DR, DRARAH		Centre Ouest
Mme TRAORE/KARAMBIRI Aïssatou	DR Genre		Centre Ouest
TIENDREBEOGO Jilbert	Cadre, DR Genre		Centre Ouest
DIE Minata	Cadre, DR Genre		Centre Ouest
NIKIEMA Mahamadi	Chef de service Jeunesse		Centre Ouest
FIEDI Hakiekou	DR Environnement		Centre Ouest
TRAORE Go Eugène	Inspecteur des Eaux et Forêts,		Centre Ouest
Mme NAYALA/ILBOUDO Pascaline	DR par Intérim, Eau		Centre Ouest

► **A1-Valeurs de référence des indicateurs du cadre de résultats du PRSA-BF**

Indicateurs	Références	Valeurs
Indicateurs de l'objectif de développement de la composante 1		
Acteurs du système alimentaire ayant accès aux services de conseil en hydro et agro météorologie grâce au soutien du projet (Nombre)	Valeur de base	0
	Objectif final	750 000
	Résultats de l'enquête	1 940 781 actifs agricoles ont accès aux services de conseil en hydro et agro météorologie fournis par ANAM et services agricoles, 32,6% des ménages dans la ZIP (10,2% dans le Centre Est à 57,5% au Centre Sud)
Pourcentage de femmes (Pourcentage)	Valeur de base	0
	Objectif final	40%
	Résultats de l'enquête	54,5% de femmes
Indicateurs des résultats intermédiaires de la composante 1		
Pourcentage de satisfaction des agriculteurs ayant accès à des services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture utilisables (Pourcentage)	Valeur de base	0
	Objectif final	80%
	Résultats de l'enquête	96,1% pour la zone du projet Défi de cohérence, « similitude » et comparabilité avec les services de ANAM et agriculture
Nombre d'accords impliquant la coproduction de services agro-hydro-météorologiques entre les secteurs publics et les secteurs privés	Valeur de base	0
	Objectif final	2
	Résultats de l'enquête	Indicateur spécifique aux actions du PRSA-BF sans substituts ou équivalents sur le terrain
Amélioration de l'accès aux services locaux d'information sur le climat grâce aux plateformes d'information numériques (Oui/Non))	Valeur de base	Non
	Objectif final	Oui
	Résultats de l'enquête	10 736 personnes dans la ZIP (58% de femmes) contre 0 dans les zones témoins

Indicateurs	Références	Valeurs
Indicateurs de l'objectif de développement de la composante 2		
Producteurs adoptant des technologies et services agricoles intelligents sur le plan climatique (Nombre)	Valeur de base	0
	Objectif final	500 000
	Résultats de l'enquête	5 702 277 actifs agricoles adoptants dans la ZIP; 1 506 511 dans les zones témoins Défi : harmonisation des concepts et pratiques avec l'existant
Pourcentage de femmes (Pourcentage)	Valeur de base	0
	Objectif final	40%
	Résultats de l'enquête	55,1% de femmes dans la ZIP et 55,3% dans la zone témoin
Surface sous pratiques de gestion intégrée du paysage (Hectare(Ha))	Valeur de base	0
	Objectif final	25 000
	Résultats de l'enquête	341 210,98 ha couverts par les techniques d'agriculture de conservation dans la ZIP; 224 084,02 ha dans la zone témoin Défi : harmonisation des concepts et pratiques avec l'existant
Agriculteurs atteints par des actifs ou services agricoles (CRI, Nombre) Hommes et femmes	Valeur de base	0
	Objectif final	650 000
	Résultats de l'enquête (ZIP)	Terrains agricoles : 4 496 683 Equipements agricoles motorisés : 923 850 Equipements à traction animale: 4 138 787 Animaux de trait : 4 456 670 BCER : 333 070 Aucun actif agricole: 719 166
Agriculteurs atteints par des actifs ou services agricoles - Femmes (CRI, Nombre)	Valeur de base	0
	Objectif final	??
	Résultats de l'enquête (ZIP)	Terrains agricoles : 2 423 513 Equipements agricoles motorisés : 505 699 Equipements à traction animale: 2 250 881 Animaux de trait : 2 476 661 BCER : 178 007 Aucun actif agricole: 377 966

Indicateurs	Références	Valeurs
Indicateurs de résultats intermédiaires de la composante 2		
Technologies mises à la disposition des agriculteurs par le consortium du NCoS, du CGIAR et d'autres instituts de recherche internationaux (Nombre)	Valeur de base	0
	Objectif final	6
	Résultats de l'enquête	Indicateur spécifique sans substituts ou équivalents sur le terrain NB: INERA a produit plusieurs technologies actives sur le terrain, mais difficile de faire le parallèle avec ce qui va venir.
Pourcentage de technologies sensibles à la nutrition (Pourcentage)	Valeur de base	0
	Objectif final	30%
	Résultats de l'enquête	Indicateur spécifique sans substituts ou équivalents sur le terrain
Pourcentage de sous-projets sélectionnés dans les plans de gestion intégrée du paysage avec des mesures de résilience climatique mises en œuvre (Pourcentage)	Valeur de base	0
	Objectif final	70%
	Résultats de l'enquête	Indicateur spécifique sans substituts ou équivalents sur le terrain
Système d'information spatiale établi et opérationnel pour concevoir et planifier des pratiques de gestion des terres résilientes au climat (Oui/Non)	Valeur de base	Non
	Objectif final	Oui
	Résultats de l'enquête	Indicateur spécifique sans substituts ou équivalents sur le terrain
Indicateurs de l'objectif de développement de la composante 3 du PRSA (intégration des marchés et commerce)		
Part de la production faisant l'objet d'échanges intra-régionaux dans les chaînes de valeur sélectionnées (Pourcentage)	Valeur de base	0
	Objectif final	30%
	Résultats de l'enquête	Indicateur suivi par la CEDEAO
Indicateurs de résultats intermédiaires de la composante 3		

Indicateurs	Références	Valeurs
Données partagées par les services opérationnels et statistiques de l'observatoire du commerce dans le domaine public (Oui/Non)	Valeur de base	Non
	Objectif final	Oui
	Résultats de l'enquête	Indicateur spécifique au PRSA sans substituts ou équivalents sur le terrain
Acteurs du secteur privé impliqués dans le commerce agricole régional qui sont soutenus par le Programme (Nombre)	Valeur de base	0
	Objectif final	100
	Résultats de l'enquête	Indicateur spécifique au PRSA sans substituts ou équivalents sur le terrain NB: Acteurs privés nombreux dans le commerce régional des produits agricoles.
Nombre de pays ayant mis en place une réserve stratégique alimentaire régionale (Nombre)	Valeur de base	0
	Objectif final	4
	Résultats de l'enquête	Il existe un stock régional CEDEAO dont l'acquisition et le stockage des produits sont financés par la CEDEAO. Ce stock n'est utilisé que lorsque le stock national de sécurité (SNS) et le Stock d'intervention (SI) sont bas (10 à 20% restants) et à la demande du Burkina Faso qui rembourse grain pour grain. Déjà utilisé en 2018 et 2021
Nombre d'agricultrices ayant reçu des biens ou des services pour améliorer la commercialisation dans les chaînes de valeur sélectionnées (Nombre)	Valeur de base	0
	Objectif final	15 500
	Résultats de l'enquête	Assurance agricole : 8 888 (0,3% des agricultrices) Warrantage : 439 204 (14,8%) Agriculture contractuelle : 38 906 (1,3%) Prévention, détection et traitement de l'aflatoxine : 7 663 (0,3%) Autres services : 28 261 (0,8%) Aucun service : 2 622 847 (82,8%)
Raisons de non accès : (1) Services non disponibles dans la localité : ZIP (66,2%) Témoins (57,4%) (2) Pas les moyens de m'offrir ces services: ZIP (51,7%) Témoins (56,3%)		
Indicateurs de résultats intermédiaires de la gestion du PRSA		

Indicateurs	Références	Valeurs
Bénéficiaires satisfaits des interventions du programme. (Pourcentage)	Valeur de base	0
	Objectif final	80%
	Résultats de l'enquête	Indicateur spécifique au PRSA sans substituts ou équivalents sur le terrain
Griefs enregistrés et résolus par le programme (Pourcentage)	Valeur de base	0
	Objectif final	90%
	Résultats de l'enquête	Indicateur spécifique au PRSA sans substituts ou équivalents sur le terrain

Source : Manuel de S&E du PRSA-BF et Résultats de l'Enquête de la présente étude

► A2-Questionnaire ménage

SITUATION DE REFERENCE DU PRSA

QUESTIONNAIRE MENAGE AGRICOLE

Introduction : formule standard de consentement et de confidentialité

0. IDENTIFICATION

Q01. REGION

|
_|
Q02

.
PR
OVI
NC
E

|__|

Q03. COMMUNE/ARRONDISSEMENT

|__|

Q04. VILLAGE/SECTEUR

|__|

Q05. Nom et prénom du chef de ménages

.....

Q06. Nombre de personnes vivant dans le ménage

|__| |__|

Q07. Etes-vous le Chef de ménage ?

1= Oui |

|; 0=Non |__| Q08. Nom

et prénom du producteur

.....

II. ACCES AUX ACTIFS ET SERVICES AGRICOLES

Q21 : Pouvez-vous indiquer les types d'activité que vous conduisez ? | ____ |

1. Agriculture,
2. Élevage
3. Chasse
4. Sylviculture, exploitation forestière
5. Pêche, pisciculture, aquaculture
6. Activités extractives/mines
7. Activités de fabrication
8. Etc.

Q22 : Accédez-vous des services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture utilisables ?

1= Oui | ____ | ; 0=Non | ____ |

Q23 : Citez nous les services utilisés (case à cocher : choix multiple) Prévisions des pluies | ____ |

Vents | ____ |
Températures |
| Date de semis
| ____ |

Date de séquence sèche |
| Date de fin de saison |
|

Ecoulements des bassins | ____ |

Avis et conseils | ____ |

Variétés de semences |

Autres (à préciser)

Q24 : Par quel canal recevez-vous ces services ? Météo Nationale | ____ |

Service d'agriculture |
| Service d'élevage | ____ |
Plateformes numériques
| ____ |

Organisation des Producteurs (ROPPA, AREN,
etc.) | ____ | ONG | ____ |

Radio | ____ |
SMS | ____ |
WhatsApp |
|

² Pour le Medersa, choisir le niveau équivalent dans le système conventionnel (Préscolaire, primaire, secondaire, supérieur)

Email |
|

Autres | _____ | (à préciser)
.....

Q25 : Etes-vous satisfait de ces services ?

Oui/Non.:

Q26 : Si oui : Pourriez-vous classer selon une échelle de 1 à 6 votre niveau de satisfaction ?

1= | _____ | (1= neutre)

2= | _____ | (2= pas satisfait)

3= | _____ | (3= faiblement satisfait)

4= | _____ | (4= moyennement satisfait)

5= | _____ | (5= satisfait)

6= | _____ | (6= totalement satisfait)

Q27 : Pourriez-vous indiquer les raisons de votre satisfaction ? Langue de diffusion | _____ |

Format |
| Fréquence |
|

Autres (à préciser) |
|

Q28 : Sinon ; Pourriez-vous indiquer les raisons de non satisfaction ?

.....

.....

..

.....

.....

Q29 : Souhaiteriez-vous continuer à recevoir des informations sur les services de conseil hydro et agro météorologie ? 1= Oui | _____ | ; 2=Non | _____ |

Q210 : Avez-vous des propositions d'amélioration de ces services ? 1= Oui | _____ | ; 2=Non | _____ |

Q211 : Pourriez-vous citer des services de conseil supplémentaires qui seraient utiles pour vous ?

.....
.....
.....
.....

Q212. Possédez-vous, ou un membre de votre ménage possède-t-il, au moins l'un des actifs agricoles suivants ? (choix multiple)

Terrains agricoles |

|

Équipement agricole motorisé (tracteur, motoculteur, motopompe, semoir, désherbeuse, etc.) |___| Équipement agricole à traction animale (charrue, charrette, semoir, etc.) |___|

Animaux de trait (bœuf, âne, cheval, chameau, etc.) |___| Bassin de collecte des eaux de ruissèlement (BCER) |___| Aucun |___|

Q213. Vous ou un membre de votre ménage peut-il utiliser, en cas de besoin, à travers un prêt, un achat ou une

location/prestation de service, au moins l'un des actifs agricoles suivants ?

Terrains agricoles |

|

Équipement agricole motorisé (tracteur, motoculteur, motopompe, semoir, désherbeuse, etc.) |___| Équipement agricole à traction animale (charrue, charrette, semoir, etc.) |___|

Animaux de trait (bœuf, âne, cheval, chameau, etc.) |___| Bassin de collecte des eaux de ruissèlement (BCER) |___| Aucun |___|

Q214. Si aucun en Q212 et en Q213, quelles sont les raisons |___| Équipement non disponible dans la localité |___|

Équipement disponible mais prix hors de ma portée |___| Pas de prestataire de service dans la localité |___|

Ceux qui en possèdent ne font pas de prestation de service et n'en mettent en location |___| Autres raisons |___|

III. ACCES AUX BIENS ET SERVICES POUR L'AMELIORATION DU COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES

Q31. Avez-vous accès aux informations sur les prix des produits agricoles ?

1=Oui, 0=Non

Q32. Si oui à travers quels canaux ?

Systeme d'information sur les marché agricoles (SIMA) |
| SIM SONAGESS (à travers la radio/télé) | ____ |

Réseaux sociaux | ____ |
Plateformes numériques | ____ |
Autres canaux | ____ |

Q33. Avez-vous accès aux services suivants dans le cadre de l'amélioration du commerce des produits agricoles ?

Assurance agricole | ____ |
Warrantage | ____ |

Agriculture contractuelle | ____ |

Prévention, détection et traitement de l'aflatoxine |
| Autres services | ____ |

Aucun service | ____ |

Q34. Si aucun service, quelles sont les raisons

Ces services ne sont pas disponibles dans la localité | ____ |

Je n'ai pas les moyens de m'en offrir ces services | ____ |

Q35. Avez-vous accès aux infrastructures ou équipements suivants dans le cadre de l'amélioration du commerce des

produits agricoles ?

Magasins de stockage et de conservation |
| Egreneuses | ____ |

Décortiqueuses | ____ |
Chambres froides | ____ |
Comptoirs d'achat | ____ |

Autres infrastructures/équipements |
| Aucun infrastructure/équipement |
|

Q36. Si Aucun infrastructure/équipement, quelles sont les raisons

Ces infrastructure/équipement ne sont pas disponibles dans la localité | ____ |

Je n'ai pas les moyens de me procurer ces infrastructure/équipement | ____ |

IV. ADOPTION DES TECHNOLOGIES ET/OU DES PRATIQUES AGRICOLES INTELLIGENTES FACE AU CLIMAT

Q4. Utilisation des technologies/pratiques

Q41 Liste des technologies et/ou pratiques agricoles intelligentes face au climat	Q42 Connaissez-vous cette technologie Oui=1 Non=0	Q43 Si oui, utilisez-vous cette technologie dans le cadre de vos activités de production ? Oui =1 Non = 0	Q44 Source d'information sur la technologie ? (voir codes)	Q45 Quand avez-vous commencé à utiliser cette technologie (année) ?	Q46 Depuis les cinq dernières années, de fois avez-vous utilisé technologie/pratique	Q47 Superficie couverte par la technologie (Ha)	Q48 Pourquoi aimez-vous cette technologie ?

	<p>Code des technologies :</p> <p>1=Engrais organiques</p> <p>2=Variétés de cultures tolérantes à la sécheresse</p> <p>3=Compost</p> <p>4=Paillage</p> <p>5=Mesures de conservation des sols</p> <p>6=Labour de conservation</p> <p>7=Amélioration de la gestion du fumier</p> <p>8=Amélioration des fourrages</p> <p>9=Cultures multiples</p> <p>10=Rotation des cultures</p> <p>Codes pour la source d'information : 1=Agents publics de vulgarisation, 2= Membres Groupement Paysan, 3=ONG (à spécifier), 4=Autres producteurs, 5=Radio, 7=Sites de démonstration/recherche, 8= FSRP, 9=Agence métrologique. 10=Institut national de recherche. 99 = Autre (précisez).</p> <p>Code de comparaison de la technologie ou des innovations : 1=Elle améliore la fertilité du sol, 2=Elle augmente le rendement des cultures, 3=Efficace dans la lutte contre les ravageurs et les maladies, 4= Augmente la croissance des parties végétatives de la culture plantée, 5= Il sert de source de revenu supplémentaire lorsqu'il est vendu, 6 = Contrôle de l'érosion du sol, 7 = Il sert de source d'eau supplémentaire pendant la période ou la saison sèche, 8 = Moins cher à utiliser que le travail manuel, 9 = Efficace pour contrôler les mauvaises herbes, dure plus longtemps que la méthode manuelle, 10=Conservation de l'humidité du sol, 11=Supprime les mauvaises herbes dans les plantes cultivées, 12= Préserve les éléments nutritifs du sol, 13=Prévient la consolidation du sol, 14= Réduit le coût de la préparation du sol, 15= Améliore la biodiversité, 16= Tolérance à la sécheresse 17=Réduit le lessivage du sol, 18=Protège la qualité de l'eau, 19=Autre (préciser)</p>
--	---

V. COMPETITIVITE AGRICOLE

Q51. Avez-vous déjà reçu un appui en renforcement des capacités pour améliorer la qualité et la compétitivité de votre production ?

1= Oui | ___ | ; 0=Non | ___ |

Q52. Si oui, pour quelles spéculations ?

| ___ |

1=Maïs ;

2=Niébé ;

3=Tomate ;

4=Oignon

VI. ACCES AU FINANCEMENT AGRICOLE

Q61. Quels sont les services financiers que vous avez utilisés au cours des douze (12) derniers mois ?

0=Aucun; | ___ |

1=Mobile money; | ___ |

2=Compte bancaire; | ___ |

3=Compte (IMF) | ___ |

4=Assurance agricole; | ___ |

5=Autres Assurances; | ___ |

6=Service de transfert d'argent (western union/moneygram/wari,etc); | ___ |

7=Autre service financier | ___ |

Q62. Au cours des douze (12) derniers mois, est-ce que vous ou un membre de votre ménage pourriez contracter un emprunt en espèce ou en nature auprès des Institutions de Micro finance (y compris les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit / Coopératives d'Épargne et de Crédit), les banques ou les sociétés d'assurance agricole, si vous le souhaitez ?

1= Oui | ___ |; 0=Non | ___ |

Q63. Avez-vous demandé un crédit agricole au cours des douze (12) derniers mois ?

1= Oui | ___ |; 0=Non | ___ |

a. Montant du crédit demandé (en F CFA)

| ___ | | ___ | | ___ | | ___ | | ___ | | ___ |

b. Montant du crédit obtenu (en F CFA)

| ___ | | ___ | | ___ | | ___ | | ___ | | ___ |

VII. CONTROLE PHYTOSANITAIRE

Q71. Quelle est la superficie totale de votre exploitation infestée par des nuisibles des plantes (insectes nuisibles, champignons, mauvaises herbes, ravageurs, etc.) ?

| ___ | | ___ | | ___ | | ___ | | ___ | | ___ |

Q72. Quelle est la superficie totale de votre exploitation ayant bénéficié de contrôle phytosanitaire ?

|_| || |_| || |_| || |_| || |_| || |_| || |_|

Q73. Quelle est la superficie totale de votre exploitation ayant bénéficié d'un traitement phytosanitaire ?

|_| || |_| || |_| || |_| || |_| || |_| || |_|

VIII. CONSOMMATION ALIMENTAIRE

SECTION : CONSOMMATION ALIMENTAIRE									
S6Q1. Nombre de repas familiaux pris hier ?								_	
S6Q2. Type de jour (0 = jour ordinaire 1 = jour de fête)								_	
S6Q3. Donner la composition des repas familiaux consommés hier et au cours des 7 derniers jours précédents l'enquête									
Aliments	Jours Avant Aujourd'hui 0 = pas consommé 1 = consommé							Nbre de jours de consommation	Principal mode d'acquisition
	hier	2 Jours	3 Jours	4 Jours	5 Jours	6 Jours	7 Jours		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Céréales (y compris tô, bouillie, pate alimentaires ,pain,etc.)	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Racines et tubercules (y compris attiéké ,gari,etc.)	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Legumineuses (haricots, pois, niebé, lentilles, vouandzou,etc.)	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Oléagineux (arachides, soja, sésame)	_	_	_	_	_	_	_	_	_

Légumes riches en vit A (carotte, courge, patate douce à chair orange, citrouille)	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Légumes feuilles (choux, laitue, persil, menthe, oignon, feuille, etc.)	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Fruits riches en vit A (mangue, papaye, melon, neré, orange etc.)	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Autres légumes	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Autres fruits	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Lait/Produits laitiers	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Viandes	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Foies/ abats (rein, cœur, poumon, etc.)	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Poissons	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Œufs	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Huiles/ graisses/ beurre de karité	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Sucres (y compris sucreries)	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Boissons alcoolisées	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Condiments, soumbala, épices, bikalga, maggi, piments, sel, potasse, mayonnaise, moutarde, ketchup	_	_	_	_	_	_	_	_	_

IX. PROJECT-LEVEL WOMEN'S EMPOWERMENT IN AGRICULTURE INDEX

OPTIONAL MARKET INCLUSION MODULE (+MI)

TABLE OF CONTENTS

IX. PROJECT-LEVEL WOMEN'S EMPOWERMENT IN AGRICULTURE INDEX

OPTIONAL MARKET INCLUSION MODULE (+MI)

1. TABLE OF CONTENTS
2. ADEQUACY CUTOFFS FOR PRO-WEAI FOR MARKET INCLUSION (PRO-WEAI+MI) INDICATORS
3. PRO-WEAI+MI INDIVIDUAL QUESTIONNAIRE
4. EXAMPLE CONSENT FORM FOR A LARGER SURVEY THAT INCLUDES PRO-WEAI+MI
5. MODULE G1(A): IDENTIFICATION INDIVIDUELLE
6. MODULE G2(A): RÔLE DANS LA PRISE DE DÉCISION DU MÉNAGE AUTOUR DES ACTIVITES DE SUBSISTANCE
7. MODULE G3(A): ACCÈS AU CAPITAL PRODUCTIF
8. MODULE G3(B): ACCÈS AUX SERVICES FINANCIERS
9. MODULE G4: REPARTITION ET GESTION DU TEMPS
10. MODULE G5: ADHÉSION DE GROUPE
11. MODULE G6. LIBERTÉ DE MOUVEMENT
12. MODULE G7: RELATIONS ENTRE MEMBRES DU MÉNAGE
13. MODULE G8(A): AUTONOMIE DANS LA PRISE DE DÉCISION
14. MODULE G8(B): NOUVEL ÉCHELLE GÉNÉRALE D'AUTO-EFFICACITÉ
16. MODULE G9: ATTITUDES CONCERNANT LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES
17. MODULE G12(A): ACCÈS À UN ASSAINISSEMENT FIABLE
18. MODULE G14: HOSTILITÉ SEXUELLE

ADEQUACY CUTOFFS FOR PRO-WEAI FOR MARKET INCLUSION (PRO-WEAI+MI) INDICATORS

Indicator	Survey Questions	Question Numbers	Definition of Adequacy
<i>Intrinsic Agency</i>			
Entrepreneurial mindset	<p>Think about how each statement relates to your life, and then tell me if you agree or disagree with the statement.</p> <p>I. I plan tasks carefully.</p> <p>J. I look forward to my work.</p> <p>K. I continue to work hard even when I face obstacles.</p> <p>M. It is important for me to do whatever I'm doing as well as I can even if it isn't popular with people around me.</p> <p>N. I am motivated to do my work better than I have done in the past.</p>	G8.03	Respondent "Agrees" with 3 out of the 5 statements, and does not disagree on any statement
Autonomy in working conditions	<p>Are you like this person?</p> <p>W1. "Even if the working conditions are unsafe or [example name] is exposed to harassment, she (he) is working for someone else outside the home because another person in her family is telling her (him) to do so. She (He) does what they tell her (him) to do."</p> <p>W2. "Even if the working conditions are unsafe or [example name] is exposed to harassment, she (he) is working for someone else outside the home because doing this job is what her (his) family or community expects. She (He) wants them to approve of her (him)."</p> <p>W3. "Even if the working conditions are unsafe or [example name] is exposed to harassment, she (he) is working for someone else outside the home because she wants to. She (He) knows how to protect herself (himself) against harassment and to make sure that she (he) is safe."</p>	G8.02	<p>Regarding working conditions, the respondent is more motivated their by own values than by coercion or fear of others' disapproval, that is:</p> <p><i>Relative Autonomy Index (RAI) score ≥ 1</i></p> <p>RAI score is calculated by summing responses to the three vignettes (yes=1; no=0), using the following weighting scheme: -2 for vignette 1 (external motivation), -1 for vignette 2 (introjected motivation), and +3 for vignette 3 (autonomous motivation)</p> <p>Note: The RAI, based on self-determination theory, is a measure of internal and external motivations that determine a person's decisions (Ryan & Deci, 2000).</p>
<i>Instrumental Agency</i>			

Indicator	Survey Questions	Question Numbers	Definition of Adequacy
Control over use of income and outputs from the main value chain	<p>How much input did you have in decisions about how much of the outputs of [COMMODITY] to keep for consumption at home rather than selling?</p> <p>How much input did you have in decisions on the use of income generated from:</p> <p>B. [COMMODITY] farming, processing, trading or marketing?</p>	<p>G2.06, G2.07</p>	<p>Participates in and has input into decisions related to how to use income from the main value chain</p>
Input in decisions about main value chain	<p>How much input did you have in making decisions about: food crop farming, cash crop farming, livestock raising, fish culture, non-farm economic activities, wages?</p> <p>To what extent do you feel you can participate in decisions regarding these aspects of household life if you want(ed) to?</p> <p>B. [COMMODITY] farming, processing, trading or marketing</p>	<p>G2.01 – G2.05</p>	<p>Respondent meets at least ONE of the following conditions about the main value chain:</p> <p>1) Makes related decision solely,</p> <p>2) Makes the decision jointly and has at least some input into the decisions</p> <p>3) Feels could make decision if wanted to (to at least a MEDIUM extent)</p>
<i>Empowerment Environment</i>			
Access to reliable sanitation while working	<p>At or near your place of work, is there a place where you think it is safe and clean for you to urinate?</p> <p>At or near your place of work, is there a place where you think it is safe and clean for you to defecate?</p> <p>At or near your place of work, is there a place for you to wash your hands?</p>	<p>G12.01 – G12.04</p>	<p>Respondent has access to a clean and safe space to urinate, defecate, and wash their hands, respectively, at their place of work.</p> <p>Note: G12.01 is not used for constructing the indicator but it is required to help respondents frame their responses.</p>
Feels safe from sexual harassment while working (women only)	<p>In general, for [men/women] of your age who live in your community, when they are at their place of work, how often do you think that they have experiences where others [OCCURRENCE]?</p> <p>C. Make remarks that people of your sex are not suited for the kind of work you do?</p> <p>E. Make unwanted attempts to establish a romantic or sexual relationship with you despite your efforts to discourage it?</p> <p>G. Make you feel like you are being bribed to engage in sexual behavior?</p>	<p>G14.01</p>	<p>Woman respondent perceived that others in the community do not experience sexual harassment in their work environment.</p>

Indicator	Survey Questions	Question Numbers	Definition of Adequacy
	<p>H. Sexually proposition you, for example invited you to engage in sexual intercourse with them?</p> <p>I. Make you afraid you will be treated poorly, for example threatened you, did not give you work, or ignored you if you didn't cooperate sexually?</p>		

PRO-WEAI+MI INDIVIDUAL QUESTIONNAIRE

***Note to enumerators:** This questionnaire should be administered separately to the primary and secondary respondents identified in the household roster of the household level questionnaire. You should complete this coversheet for each individual identified in the "selection section" even if the individual is not available to be interviewed for reporting purposes. For some surveys, the female respondent may be the beneficiary woman or the primary decisionmaker in the household. Please make sure that she is also the person interviewed for this questionnaire and that the male respondent is her spouse/partner (if applicable).*

Please double-check to ensure:

- You have completed the roster section of the household questionnaire to identify the correct primary and/or secondary respondent(s);
- You have noted the household ID and individual ID correctly for the person you are about to interview;
- You have gained informed consent from the individual in the household questionnaire;
- You have sought to interview the individual in private or where other members of the household cannot overhear or contribute answers.
- Do not attempt to make responses between the primary and secondary respondents the same – it is okay for them to be different.

EXAMPLE CONSENT FORM FOR A LARGER SURVEY THAT INCLUDES PRO-WEAI+MI

Remarque à l'intention de l'enquêteur : avant de commencer l'entretien, il est nécessaire de présenter l'enquête au ménage et d'obtenir son consentement. Expliquez-leur que leur participation à l'enquête est volontaire. Veuillez lire la déclaration suivante dans la langue de l'interview :

Je m'appelle _____ et je travaille pour [ORGANISATION]. Nous menons cette enquête et cette étude pour mieux comprendre les contraintes et les opportunités du secteur [DES PRODUITS AGRICOLES] au [PAYS].

Votre ménage est choisi parmi la liste complète d'environ 900 ménages producteurs de [PRODUITS AGRICOLES] compilée et mise à jour par [PROGRAMME] le programme. Le propriétaire / directeur de la ferme et vous, en tant que principaux décideurs du ménage, sont choisis pour répondre à cette interview. Notre entretien avec vous durera environ [TEMPS] et consistera principalement en des questions sur votre participation à la production agricole et à d'autres activités de subsistance au sein du ménage.

Votre participation à cette enquête est volontaire. Si vous choisissez de participer, vous pouvez refuser de répondre à certaines questions ou arrêter de participer à tout moment. Votre participation à cette enquête ne comporte aucun risque, à l'exception des [TEMPS] que vous passerez avec notre équipe d'enquête.

Nous sollicitons votre soutien en répondant aux questions de manière aussi honnête et complète que possible. Vos réponses seront gardées STRICTEMENT CONFIDENTIELLES. Ce n'est pas une évaluation de vos efforts et il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Nous voudrions simplement connaître vos pratiques actuelles et les défis auxquels vous faites face afin de comprendre comment nous pouvons améliorer les services que nous développons et promouvons. Les réponses que vous donnerez ne seront pas partagées avec les régulateurs ou les équipes d'accréditation. Aucun nom ne sera associé à une réponse ou à une donnée. Vos réponses seront résumées avec celles de [NOMBRE] autres producteurs du [PAYS] et les moyennes générales de l'analyse seront rapportées. Ces moyennes ainsi que les tendances générales et les schémas par région ou par système d'exploitation seront très utiles aux chercheurs et aux décideurs pour améliorer les technologies et les services.

Dans [NOMBRE] ans (ANNEE), nous vous rendrons de nouveau visite pour identifier et évaluer les changements survenus dans vos pratiques et vos opérations de production agricole dans le cadre de l'évaluation du projet. Nous espérons que vous nous accueillerez à nouveau et que vous nous soutiendrez lors de la prochaine enquête.

Si vous avez des questions sur cette enquête ou cette étude, vous pouvez contacter la personne suivante : [NOM] et [CONTACT].

Vous pouvez poser des questions concernant l'étude, à la fois avant d'accepter votre participation et au cours de l'étude.

Indiquez-vous votre consentement volontaire pour participer à cette interview : pouvons-nous commencer ?

Oui, je suis disposé à participer volontairement

Non, je ne souhaite pas participer à l'enquête

Si le ménage ne donne pas son consentement à toute la collecte de données, arrêtez l'entretien et informez le chef de votre équipe. Les chefs d'équipe discuteront de la raison de ce refus et décideront si une collecte partielle de données est possible pour ce ménage.

Le formulaire de consentement a été approuvé par [ORGANISATION], [DATE].

MODULE G1(A): IDENTIFICATION INDIVIDUELLE

Entrez les noms des membre du ménage. PLEASE ENSURE THAT THE IDS MATCH THE NAMES					
ID du Répondant	Nom				
1					
2					
3					
4					
5					
G1.01	IDENTIFICATION DU MÉNAGE :		G1.0 4	TYPE DE MÉNAGE	HOMMES ET FEMMES ADULTES INTERROGÉS 1 RÉPONDANTE ADULTE FEMMES SEULEMENT 2
G1.02A	NOM DE LA LISTE DANS MODULE B LISTE DE MÉNAGE: <i>NOM ET PRÉNOM</i>		G1.05a	PRINCIPAL PRODUIT DE MENAGE	RIZ.....1 SOJA2 COMPOST3 POULET4
G 1 .02B	MEMBRE ID C ODE DE LISTE DANS MODULE B LISTE DES MÉNAGES:		G1.05b	Langue principale parlée:	FON..... 1 DENDI..... 2 BARIBA 3 FRANÇAIS..... 4 AUTRES (PRECISEZ) 97
G1 .03	SEXE DU RÉPONDANT :	HOMME 1 FEMME 2	G1 .06	RÉSULTAT DE L'INTERVIEW:	TERMINÉ 1

				<p>ENCERCLE <u>UN</u></p> <p>UN MEMBRE DU MÉNAGE TROP MAL EN MATIÈRE DE RÉPONDRE 2</p> <p>RÉPONDANT PAS À LA MAISON / TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE 3</p> <p>RÉPONDANT PAS À LA MAISON / ABSENCE PROLONGÉE 4</p> <p>REFUSÉ 5</p>
			<p>G1 .07</p> <p>POSSIBILITÉ D'ÊTRE INTERVIEWÉ SEUL:</p> <p>ENCERCLE <u>UN</u></p>	<p>SEUL 1</p> <p>AVEC LES FEMMES ADULTES PRÉSENTES 2</p> <p>AVEC LES HOMMES ADULTES PRÉSENTS 3</p> <p>AVEC LES ADULTES DE SEXE À LA FOIS PRÉSENT 4</p> <p>AVEC LES ENFANTS PRÉSENTS 5</p> <p>AVEC LES ADULTES DU SEXE ET LES ENFANTS PRÉSENTS 6</p>

MODULE G2(A): RÔLE DANS LA PRISE DE DÉCISION DU MÉNAGE AUTOUR DES ACTIVITES DE SUBSISTANCE

<p>J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur votre participation à certains types d'activités professionnelles et sur la prise de décisions concernant divers aspects de la vie familiale.</p>	<p>Avez-vous ou quelqu'un de votre ménage participé à [ACTIVITÉ] au cours des 12 derniers mois, du [MOIS PRÉSENT] 2019 au [MOIS PASSE] 2018 ?</p>	<p>[NOM] Avez-vous participé à [ACTIVITÉ] au cours des 12 derniers mois, du [MOIS PRÉSENT] 2019 au [MOIS PASSE] 2018 ?</p>	<p>Lorsque des décisions sont prises concernant [ACTIVITÉ], qui prend normalement la décision ?</p> <p>SÉLECTIONNER JUSQU'À TROIS (3) PERSONNES</p> <p>SI LA RÉPONSE EST SEUL, ALLER À >> G2.06</p> <p>MEMBRE HORS MÉNAGE97</p> <p>NON APPLICABLE / AUCUNE DÉCISION PRISE..... 98 <i>PROCHAINE ACTIVITÉ</i></p>			<p>Quelle a été votre contribution à la prise de décision concernant [ACTIVITÉ]?</p> <p>CODE D'UTILISATION POUR G2 .04 ET G2.06 ↓</p>	<p>Dans quelle mesure pensez-vous pouvoir participer aux décisions concernant [ACTIVITÉ] si vous le souhaitez?</p> <p>ENCERCLE UN</p>	<p>Quelle contribution avez-vous eu dans les décisions concernant la quantité de produits de [ACTIVITÉ] à conserver pour la consommation à la maison plutôt que pour la vente ?</p> <p>UTILISATION CODE G2 .04 ET G2.06 ↓</p>	<p>Quelle a été votre contribution aux décisions concernant l'utilisation des revenus générés par [ACTIVITÉ] ?</p> <p>UTILISATION CODE G2 .04 ET G2.06 ↓</p>
ACTIVITÉ	G2.01	G2.02	G2.03			G2.04	G2.05	G2.06	G2.07
			a	b	c				
A	<p>Production de Céréales de base, la transformation, la commercialisation ou le commerce : les céréales qui sont cultivés principalement pour la consommation alimentaire (riz, maïs)</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON 2 <i>ACTIVITÉ SUIVANTE</i></p>	<p>OUI 1</p> <p>NON 2 <i>ACTIVITÉ SUIVANTE</i></p>				<p>PAS DU TOUT 1</p> <p>FAIBLEMENT 2</p> <p>MOYENNEMENT 3</p> <p>BEAUCOUP 4</p>		

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur votre participation à certains types d'activités professionnelles et sur la prise de décisions concernant divers aspects de la vie familiale.		Avez-vous ou quelqu'un de votre ménage participé à [ACTIVITÉ] au cours des 12 derniers mois, du [MOIS PRÉSENT] 2019 au [MOIS PASSE] 2018 ?	[NOM] Avez-vous participé à [ACTIVITÉ] au cours des 12 derniers mois, du [MOIS PRÉSENT] 2019 au [MOIS PASSE] 2018 ?	Lorsque des décisions sont prises concernant [ACTIVITÉ], qui prend normalement la décision ? SÉLECTIONNER JUSQU'À TROIS (3) PERSONNES SI LA RÉPONSE EST SEUL, ALLER À >> G2.06 MEMBRE HORS MÉNAGE97 NON APPLICABLE / AUCUNE DÉCISION PRISE..... 98 PROCHAINE ACTIVITÉ			Quelle a été votre contribution à la prise de décision concernant [ACTIVITÉ] ? CODE D'UTILISATION POUR G2 .04 ET G2.06 ↓	Dans quelle mesure pensez-vous pouvoir participer aux décisions concernant [ACTIVITÉ] si vous le souhaitez? ENCERCLE UN	Quelle contribution avez-vous eu dans les décisions concernant la quantité de produits de [ACTIVITÉ] à conserver pour la consommation à la maison plutôt que pour la vente ? UTILISATION CODE G2 .04 ET G2.06 ↓	Quelle a été votre contribution aux décisions concernant l'utilisation des revenus générés par [ACTIVITÉ] ? UTILISATION CODE G2 .04 ET G2.06 ↓
ACTIVITÉ		G2. 01	G2.02	G2.03			G2. 04	G2.05	G2. 06	G2. 07
				a	b	c				
B	[PRODUIT] Tout autre produits agriculture, transformation, commerce ou commercialisation	OUI 1 NON 2 ACTIVITÉ SUIVANTE	OUI 1 NON 2 ACTIVITÉ SUIVANTE					PAS DU TOUT 1 FAIBLEMENT 2 MOYENNEMENT 3 BEAUCOUP 4		

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur votre participation à certains types d'activités professionnelles et sur la prise de décisions concernant divers aspects de la vie familiale.		Avez-vous ou quelqu'un de votre ménage participé à [ACTIVITÉ] au cours des 12 derniers mois, du [MOIS PRÉSENT] 2019 au [MOIS PASSE] 2018 ?	[NOM] Avez-vous participé à [ACTIVITÉ] au cours des 12 derniers mois, du [MOIS PRÉSENT] 2019 au [MOIS PASSE] 2018 ?	Lorsque des décisions sont prises concernant [ACTIVITÉ], qui prend normalement la décision ? SÉLECTIONNER JUSQU'À TROIS (3) PERSONNES SI LA RÉPONSE EST SEUL, ALLER À >> G2.06 MEMBRE HORS MÉNAGE97 NON APPLICABLE / AUCUNE DÉCISION PRISE..... 98 PROCHAINE ACTIVITÉ	Quelle a été votre contribution à la prise de décision concernant [ACTIVITÉ] ? CODE D'UTILISATION POUR G2 .04 ET G2.06 ↓	Dans quelle mesure pensez-vous pouvoir participer aux décisions concernant [ACTIVITÉ] si vous le souhaitez? ENCERCLE UN	Quelle contribution avez-vous eu dans les décisions concernant la quantité de produits de [ACTIVITÉ] à conserver pour la consommation à la maison plutôt que pour la vente ? UTILISATION CODE G2 .04 ET G2.06 ↓	Quelle a été votre contribution aux décisions concernant l'utilisation des revenus générés par [ACTIVITÉ] ? UTILISATION CODE G2 .04 ET G2.06 ↓		
ACTIVITÉ		G2. 01	G2.02	G2.03			G2. 0 4	G2.05	G2. 0 6	G2. 0 7
				a	b	c				
B'	Horticultures (jardins) ou produits de grande valeur de culture et de transformation de la récolte (potagers, produits maraichers,)									

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur votre participation à certains types d'activités professionnelles et sur la prise de décisions concernant divers aspects de la vie familiale.		Avez-vous ou quelqu'un de votre ménage participé à [ACTIVITÉ] au cours des 12 derniers mois, du [MOIS PRÉSENT] 2019 au [MOIS PASSE] 2018 ?	[NOM] Avez-vous participé à [ACTIVITÉ] au cours des 12 derniers mois, du [MOIS PRÉSENT] 2019 au [MOIS PASSE] 2018 ?	Lorsque des décisions sont prises concernant [ACTIVITÉ], qui prend normalement la décision ? SÉLECTIONNER JUSQU'À TROIS (3) PERSONNES SI LA RÉPONSE EST SEUL, ALLER À >> G2.06 MEMBRE HORS MÉNAGE97 NON APPLICABLE / AUCUNE DÉCISION PRISE..... 98 PROCHAINE ACTIVITÉ			Quelle a été votre contribution à la prise de décision concernant [ACTIVITÉ]?	Dans quelle mesure pensez-vous pouvoir participer aux décisions concernant [ACTIVITÉ] si vous le souhaitez?	Quelle contribution avez-vous eu dans les décisions concernant la quantité de produits de [ACTIVITÉ] à conserver pour la consommation à la maison plutôt que pour la vente ?	Quelle a été votre contribution aux décisions concernant l'utilisation des revenus générés par [ACTIVITÉ] ?
ACTIVITÉ		G.2.01	G2.02	G2.03			G2.04	G2.05	G2.06	G2.07
				a	b	c				
C	Grand élevage (bovins, buffles) ou de la transformation, le commerce ou la commercialisation du lait, de la viande ou des produits carnés	OUI 1 NON 2 ACTIVITÉ SUIVANTE	OUI 1 NON 2 ACTIVITÉ SUIVANTE					PAS DU TOUT 1 FAIBLEMENT 2 MOYENNEMENT 3 BEAUCOUP 4		

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur votre participation à certains types d'activités professionnelles et sur la prise de décisions concernant divers aspects de la vie familiale.		Avez-vous ou quelqu'un de votre ménage participé à [ACTIVITÉ] au cours des 12 derniers mois, du [MOIS PRÉSENT] 2019 au [MOIS PASSE] 2018 ?	[NOM] Avez-vous participé à [ACTIVITÉ] au cours des 12 derniers mois, du [MOIS PRÉSENT] 2019 au [MOIS PASSE] 2018 ?	Lorsque des décisions sont prises concernant [ACTIVITÉ], qui prend normalement la décision ? SÉLECTIONNER JUSQU'À TROIS (3) PERSONNES SI LA RÉPONSE EST SEUL, ALLER À >> G2.06 MEMBRE HORS MÉNAGE97 NON APPLICABLE / AUCUNE DÉCISION PRISE..... 98 PROCHAINE ACTIVITÉ			Quelle a été votre contribution à la prise de décision concernant [ACTIVITÉ] ? CODE D'UTILISATION POUR G2 .04 ET G2.06 ↓	Dans quelle mesure pensez-vous pouvoir participer aux décisions concernant [ACTIVITÉ] si vous le souhaitez? ENCERCLE UN	Quelle contribution avez-vous eu dans les décisions concernant la quantité de produits de [ACTIVITÉ] à conserver pour la consommation à la maison plutôt que pour la vente ? UTILISATION CODE G2 .04 ET G2.06 ↓	Quelle a été votre contribution aux décisions concernant l'utilisation des revenus générés par [ACTIVITÉ] ? UTILISATION CODE G2 .04 ET G2.06 ↓
ACTIVITÉ		G2.01	G2.02	G2.03			G2.04	G2.05	G2.06	G2.07
				a	b	c				
D	Autres petits élevage (chèvres) ou la transformation, le commerce ou la commercialisation du lait, de la viande ou des produits carnés	OUI 1 NON 2 ACTIVITÉ SUIVANTE	OUI 1 NON 2 ACTIVITÉ SUIVANTE					PAS DU TOUT 1 FAIBLEMENT 2 MOYENNEMENT 3 BEAUCOUP 4		

E	<p>Volaille et autres petits animaux d'élevage (poulets, canards, dindes) et transformation, négoce ou commercialisation d'œufs, de viande ou de produits carnés</p> <p>(Pour les CV non-volailles)</p> <p>Autres petits animaux d'élevage (lapins, canards, dindes) et la transformation, le commerce ou la commercialisation des œufs, de la viande ou des produits à base de viande</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON 2</p> <p>ACTIVITÉ SUIVANTE</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON 2</p> <p>ACTIVITÉ SUIVANTE</p>				<p>PAS DU TOUT 1</p> <p>FAIBLEMENT 2</p> <p>MOYENNEMENT 3</p> <p>BEAUCOUP 4</p>		
F	<p>Activités économiques non agricoles dans d'autres secteurs (exploitation d'une petite entreprise, travail indépendant, achat-vente)</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON 2</p> <p>ACTIVITÉ SUIVANTE</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON 2</p> <p>ACTIVITÉ SUIVANTE</p>				<p>PAS DU TOUT 1</p> <p>FAIBLEMENT 2</p> <p>MOYENNEMENT 3</p> <p>BEAUCOUP 4</p>		
G	<p>Emploi rémunéré (travail rémunéré en espèces ou en nature, y compris les travaux agricoles et autres travaux rémunérés)</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON 2</p> <p>ACTIVITÉ SUIVANTE</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON 2</p> <p>ACTIVITÉ SUIVANTE</p>				<p>PAS DU TOUT 1</p> <p>FAIBLEMENT 2</p> <p>MOYENNEMENT 3</p> <p>BEAUCOUP 4</p>		
H	<p>Achat occasionnel d'équipement ménagers (vélos, terrains, véhicules de transport)</p>						<p>PAS DU TOUT 1</p> <p>FAIBLEMENT 2</p>		

<p>J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur votre participation à certains types d'activités professionnelles et sur la prise de décisions concernant divers aspects de la vie familiale.</p>	<p>Avez-vous ou quelqu'un de votre ménage participé à [ACTIVITÉ] au cours des 12 derniers mois, du [MOIS PRÉSENT] 2019 au [MOIS PASSE] 2018 ?</p>	<p>[NOM] Avez-vous participé à [ACTIVITÉ] au cours des 12 derniers mois, du [MOIS PRÉSENT] 2019 au [MOIS PASSE] 2018 ?</p>	<p>Lorsque des décisions sont prises concernant [ACTIVITÉ], qui prend normalement la décision ?</p> <p>SÉLECTIONNER JUSQU'À TROIS (3) PERSONNES</p> <p>SI LA RÉPONSE EST SEUL, ALLER À >> G2.06</p> <p>MEMBRE HORS MÉNAGE97</p> <p>NON APPLICABLE / AUCUNE DÉCISION PRISE..... 98 <i>PROCHAINE ACTIVITÉ</i></p>	<p>Quelle a été votre contribution à la prise de décision concernant [ACTIVITÉ]?</p> <p>CODE D'UTILISATION POUR G2 .04 ET G2.06 ↓</p>	<p>Dans quelle mesure pensez-vous pouvoir participer aux décisions concernant [ACTIVITÉ] si vous le souhaitez?</p> <p>ENCERCLE UN</p>	<p>Quelle contribution avez-vous eu dans les décisions concernant la quantité de produits de [ACTIVITÉ] à conserver pour la consommation à la maison plutôt que pour la vente ?</p> <p>UTILISATION CODE G2 .04 ET G2.06 ↓</p>	<p>Quelle a été votre contribution aux décisions concernant l'utilisation des revenus générés par [ACTIVITÉ] ?</p> <p>UTILISATION CODE G2 .04 ET G2.06 ↓</p>			
<p>ACTIVITÉ</p>	<p>G2.01</p>	<p>G2.02</p>	<p>G2.03</p>	<p>G2.04</p>	<p>G2.05</p>	<p>G2.06</p>	<p>G2.07</p>			
			<table border="1"> <tr> <td data-bbox="932 982 1037 1209">a</td> <td data-bbox="1037 982 1142 1209">b</td> <td data-bbox="1142 982 1226 1209">c</td> </tr> </table>	a	b	c		<p>MOYENNEMENT 3</p> <p>BEAUCOUP 4</p>		
a	b	c								

<p>J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur votre participation à certains types d'activités professionnelles et sur la prise de décisions concernant divers aspects de la vie familiale.</p>	<p>Avez-vous ou quelqu'un de votre ménage participé à [ACTIVITÉ] au cours des 12 derniers mois, du [MOIS PRÉSENT] 2019 au [MOIS PASSE] 2018 ?</p>	<p>[NOM] Avez-vous participé à [ACTIVITÉ] au cours des 12 derniers mois, du [MOIS PRÉSENT] 2019 au [MOIS PASSE] 2018 ?</p>	<p>Lorsque des décisions sont prises concernant [ACTIVITÉ], qui prend normalement la décision ?</p> <p>SÉLECTIONNER JUSQU'À TROIS (3) PERSONNES</p> <p>SI LA RÉPONSE EST SEUL, ALLER À >> G2.06</p> <p>MEMBRE HORS MÉNAGE97</p> <p>NON APPLICABLE / AUCUNE DÉCISION PRISE..... 98 <i>PROCHAINE ACTIVITÉ</i></p>	<p>Quelle a été votre contribution à la prise de décision concernant [ACTIVITÉ]?</p> <p>CODE D'UTILISATION POUR G2 .04 ET G2.06 ↓</p>	<p>Dans quelle mesure pensez-vous pouvoir participer aux décisions concernant [ACTIVITÉ] si vous le souhaitez?</p> <p>ENCERCLE UN</p>	<p>Quelle contribution avez-vous eu dans les décisions concernant la quantité de produits de [ACTIVITÉ] à conserver pour la consommation à la maison plutôt que pour la vente ?</p> <p>UTILISATION CODE G2 .04 ET G2.06 ↓</p>	<p>Quelle a été votre contribution aux décisions concernant l'utilisation des revenus générés par [ACTIVITÉ] ?</p> <p>UTILISATION CODE G2 .04 ET G2.06 ↓</p>
<p>ACTIVITÉ</p>	<p>G2.01</p>	<p>G2.02</p>	<p>G2.03</p>	<p>G2.04</p>	<p>G2.05</p>	<p>G2.06</p>	<p>G2.07</p>
<p>I</p> <p>Achats de routine du ménage (nourriture pour la consommation quotidienne ou autres besoins du ménage)</p>			<p>a</p> <p>b</p> <p>c</p>		<p>PAS DU TOUT 1</p> <p>FAIBLEMENT 2</p> <p>MOYENNEMENT 3</p> <p>BEAUCOUP 4</p>		

CODE FOR G2.03: DECISION MAKERS	CODE G2 .04 ET G2.06 : SAISIE EN DÉCISION
SELECT UP TO THREE (3) PERSONS WITH THE PRIMARY DECISION MAKER LISTED FIRST:	LIT À VOIX HAUTE
SELF1	PEU OU PAS D'AVIS DANS LES DÉCISIONS 1
SPOUSE (OR PARTNER) IN HH.....2	CONTRIBUTION DANS CERTAINES DÉCISIONS. 2
SPOUSE (OR PARTNER) OUTSIDE HH3	PARTICIPATION À LA PLUPART OU TOUTES LES DÉCISIONS..... 3
OTHER HH MEMBER.....4	NON APPLICABLE / AUCUNE DECISION PRISE98
NON-HH MEMBER, RELATIVE5	
NON-HH MEMBER, NO RELATION6	
GOVERNMENT OR OTHER INSTITUTION7	
CLAN (GROUP OF RELATIVES)8	
NOT APPLICABLE / NO DECISION MADE98	

MODULE G3(A): ACCÈS AU CAPITAL PRODUCTIF

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur un certain nombre d'éléments pouvant être utilisés pour générer des revenus.		Est-ce que quelqu'un dans votre ménage actuellement possède [ARTICLE]?	[NOM] Êtes-vous propriétaire de [ITEM] ? ENCERCLE UN
ARTICLE		G3.06	G3.07
A	Terrains agricoles (y compris les étangs à poissons et autres)	OUI1 NON 2 ARTICLE B	OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE..... 1 OUI, CONJOINTEMENT..... 2 OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE ET CONJOINTEMENT3 NON4
BB	Gros bétail (bétail, buffles et autres)	OUI1 NON 2 ARTICLE C	OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE..... 1 OUI, CONJOINTEMENT..... 2 OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE ET CONJOINTEMENT3 NON4
C	Petit bétail (ovins, caprins, porcins et autres)	OUI1 NON 2 ARTICLE D	OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE..... 1 OUI, CONJOINTEMENT..... 2 OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE ET CONJOINTEMENT3 NON4
D	Volaille et autres petits animaux (poulets, canards, dindes et autres)	OUI1 NON 2 ARTICLE E	OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE..... 1 OUI, CONJOINTEMENT..... 2 OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE ET CONJOINTEMENT3 NON4
E	Aquaculture ou bateau de pêche ou équipement	OUI1 NON 2 ARTICLE F	OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE..... 1 OUI, CONJOINTEMENT..... 2 OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE ET CONJOINTEMENT3 NON4
F	Matériel agricole non mécanisé (houes, bêches, brouettes et autres)	OUI1 NON 2 ARTICLE G	OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE..... 1 OUI, CONJOINTEMENT..... 2

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur un certain nombre d'éléments pouvant être utilisés pour générer des revenus.		Est-ce que quelqu'un dans votre ménage actuellement possède [ARTICLE]?	[NOM] Êtes-vous propriétaire de [ITEM] ? ENCERCLE UN
ARTICLE		G3.06	G3.07
			OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE ET CONJOINTEMENT 3 NON 4
G	Matériel agricole mécanisé (charrue tracteur, motobineuse et autres)	OUI 1 NON 2 ARTICLE H	OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE..... 1 OUI, CONJOINTEMENT 2 OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE ET CONJOINTEMENT 3 NON 4
H	Matériel de travail non agricole (panneaux solaires utilisés pour la recharge, machine à coudre, équipement de brassage, friteuses et autres)	OUI 1 NON 2 ARTICLE I	OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE..... 1 OUI, CONJOINTEMENT 2 OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE ET CONJOINTEMENT 3 NON 4
I	Maison ou bâtiment	OUI 1 NON 2 ARTICLE J	OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE..... 1 OUI, CONJOINTEMENT 2 OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE ET CONJOINTEMENT 3 NON 4
J	Gros biens de consommation durables (réfrigérateur, télévision, canapé et autres)	OUI 1 NON 2 ARTICLE K	OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE..... 1 OUI, CONJOINTEMENT 2 OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE ET CONJOINTEMENT 3 OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE..... 1 OUI, CONJOINTEMENT 2 OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE ET CONJOINTEMENT 3 NON 4
K	Petits biens de consommation durables (radio,)	OUI 1 NON 2 ARTICLE K'	OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE 1 OUI, CONJOINTEMENT 2

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur un certain nombre d'éléments pouvant être utilisés pour générer des revenus.		Est-ce que quelqu'un dans votre ménage actuellement possède [ARTICLE]?	[NOM] Êtes-vous propriétaire de [ITEM] ? ENCERCLE UN
ARTICLE		G3.06	G3.07
			OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE ET CONJOINTEMENT 3 NON 4
K'	Petits biens de consommation durables (bouteilles de gaz/, Ustensiles de cuisine, batterie de cuisine et autres)	OUI 1 NON 2 ARTICLE L	OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE..... 1 OUI, CONJOINTEMENT 2 OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE ET CONJOINTEMENT 3 NON 4
L	Téléphone portable	OUI 1 NON 2 ARTICLE L'	OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE..... 1 OUI, CONJOINTEMENT 2 OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE ET CONJOINTEMENT 3 NON 4
L'	Puce de Téléphone portable	OUI 1 NON 2 ARTICLE M	OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE 1 OUI, CONJOINTEMENT 2 OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE ET CONJOINTEMENT 3 NON 4
M	Autres terres non utilisées à des fins agricoles (parcelles, terrains résidentiels ou commerciaux et autres)	OUI 1 NON 2 ARTICLE N	OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE..... 1 OUI, CONJOINTEMENT 2 OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE ET CONJOINTEMENT 3 NON 4
N	Moyens de transport (vélo, moto, voiture et autres)	OUI 1 NON 2 MODULE O	OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE..... 1 OUI, CONJOINTEMENT 2 OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE ET CONJOINTEMENT 3 NON 4
O	Poulailler	OUI 1	OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE 1

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur un certain nombre d'éléments pouvant être utilisés pour générer des revenus.	Est-ce que quelqu'un dans votre ménage actuellement possède [ARTICLE]?	[NOM] Êtes-vous propriétaire de [ITEM] ? ENCERCLE UN
ARTICLE	G3.06	G3.07
	NON 2 MODULE G3 (B)	OUI, CONJOINTEMENT 2 OUI, SEUL PROPRIÉTAIRE ET CONJOINTEMENT3 NON 4

MODULE G3(B): ACCÈS AUX SERVICES FINANCIERS

Ensuite, j'aimerais poser des questions sur l'expérience de votre ménage en matière d'emprunt d'argent ou d'autres éléments (en nature) au cours des 12 derniers mois.	Est-ce que vous ou un membre de votre ménage pourriez contracter un emprunt ou emprunter de l'argent / en nature auprès de [SOURCE] si vous le souhaitez?	Un membre de votre ménage a-t-il contracté des prêts ou emprunté de l'argent / en nature auprès de [SOURCE] au cours des 12 derniers mois? ENCERCLE UN	Qui a pris la décision d'emprunter de [SOURCE] la plupart du temps ? ENTREZ JUSQU'À TROIS (3) ID MEMBRES AUTRES CODES: NON MEMBRE DU MENAGE.... .94 NON APPLICABLE..... 98	Qui prend la décision au sujet de ce qu'il faut faire avec l'argent ou un objet emprunté de [SOURCE] la plupart du temps ? ENTREZ JUSQU'À TROIS (3) ID MEMBRES AUTRES CODES: NON MEMBRE DU MENAGE94 NON APPLICABLE.... 98				
SOURCES DE PRÊT	G3.08	G3.09	G3.10			G3.11		
			G3.10a	G3.10b	G3.10c	G3.11a	G3.11b	G3.11c
A	Organisation non gouvernementale (ONG)	OUI1 NON2 SOURCE SUIVANTE PEUT-ETRE..... .3	OUI, EN ESPECES1 OUI, EN NATURE2 OUI, EN ESPECES ET EN NATURE3 NON 4 à SOURCE SUIVANTE					

<p>Ensuite, j'aimerais poser des questions sur l'expérience de votre ménage en matière d'emprunt d'argent ou d'autres éléments (en nature) au cours des 12 derniers mois.</p>	<p>Est-ce que vous ou un membre de votre ménage pourriez contracter un emprunt ou emprunter de l'argent / en nature auprès de [SOURCE] si vous le souhaitez?</p>	<p>Un membre de votre ménage a-t-il contracté des prêts ou emprunté de l'argent / en nature auprès de [SOURCE] au cours des 12 derniers mois?</p> <p>ENCERCLE UN</p>	<p>Qui a pris la décision d'emprunter de [SOURCE] la plupart du temps ?</p> <p>ENTREZ JUSQU'À TROIS (3) ID MEMBRES</p> <p>AUTRES CODES: NON MEMBRE DU MENAGE.... .94 NON APPLICABLE..... 98</p>	<p>Qui prend la décision au sujet de ce qu'il faut faire avec l'argent ou un objet emprunté de [SOURCE] la plupart du temps ?</p> <p>ENTREZ JUSQU'À TROIS (3) ID MEMBRES</p> <p>AUTRES CODES: NON MEMBRE DU MENAGE94 NON APPLICABLE.... 98</p>					
SOURCES DE PRÊT	G3.08	G3.09	G3.10			G3.11			
			G3.10a	G3.10b	G3.10c	G3.11a	G3.11b	G3.11c	
			NE SAIT PAS99 à SOURCE SUIVANTE						
B	Prêteur formel (banque / institution financière)	<p>OUI1</p> <p>NON2</p> <p>SOURCE SUIVANTE</p> <p>PEUT-ETRE..... .3</p>	<p>OUI, EN ESPECES1</p> <p>OUI, EN NATURE2</p> <p>OUI, EN ESPECES ET EN NATURE3</p> <p>NON4 à SOURCE SUIVANTE</p> <p>NE SAIT PAS99 à SOURCE SUIVANTE</p>						
C	Prêteur informel	<p>OUI1</p> <p>NON2</p> <p>SOURCE SUIVANTE</p> <p>PEUT-ETRE..... .3</p>	<p>OUI, EN ESPECES1</p> <p>OUI, EN NATURE2</p> <p>OUI, EN ESPECES ET EN NATURE3</p> <p>NON4 à SOURCE SUIVANTE</p>						

<p>Ensuite, j'aimerais poser des questions sur l'expérience de votre ménage en matière d'emprunt d'argent ou d'autres éléments (en nature) au cours des 12 derniers mois.</p>		<p>Est-ce que vous ou un membre de votre ménage pourriez contracter un emprunt ou emprunter de l'argent / en nature auprès de [SOURCE] si vous le souhaitez?</p>	<p>Un membre de votre ménage a-t-il contracté des prêts ou emprunté de l'argent / en nature auprès de [SOURCE] au cours des 12 derniers mois?</p> <p>ENCERCLE UN</p>	<p>Qui a pris la décision d'emprunter de [SOURCE] la plupart du temps ?</p> <p>ENTREZ JUSQU'À TROIS (3) ID MEMBRES</p> <p>AUTRES CODES: NON MEMBRE DU MENAGE.... .94 NON APPLICABLE..... 98</p>	<p>Qui prend la décision au sujet de ce qu'il faut faire avec l'argent ou un objet emprunté de [SOURCE] la plupart du temps ?</p> <p>ENTREZ JUSQU'À TROIS (3) ID MEMBRES</p> <p>AUTRES CODES: NON MEMBRE DU MENAGE94 NON APPLICABLE.... 98</p>				
SOURCES DE PRÊT		G3.08	G3.09	G3.10			G3.11		
				G3.10a	G3.10b	G3.10c	G3.11a	G3.11b	G3.11c
			NE SAIT PAS99 à SOURCE SUIVANTE						
D	Amis ou parents	<p>OUI1</p> <p>NON2</p> <p>SOURCE SUIVANTE</p> <p>PEUT-ETRE..... .3</p>	<p>OUI, EN ESPECES.....1</p> <p>OUI, EN NATURE2</p> <p>OUI, EN ESPECES ET EN NATURE3</p> <p>NON 4 à SOURCE SUIVANTE</p> <p>NE SAIT PAS99 à SOURCE SUIVANTE</p>						
E	Prêt de groupe (Micro finance), y compris les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit / Coopératives	<p>OUI1</p> <p>NON2</p> <p>SOURCE SUIVANTE</p> <p>PEUT-ETRE..... .3</p>	<p>OUI, EN ESPECES.....1</p> <p>OUI, EN NATURE2</p> <p>OUI, EN ESPECES ET EN NATURE3</p> <p>NON 4 à SOURCE SUIVANTE</p>						

<p>Ensuite, j'aimerais poser des questions sur l'expérience de votre ménage en matière d'emprunt d'argent ou d'autres éléments (en nature) au cours des 12 derniers mois.</p>		<p>Est-ce que vous ou un membre de votre ménage pourriez contracter un emprunt ou emprunter de l'argent / en nature auprès de [SOURCE] si vous le souhaitez?</p>	<p>Un membre de votre ménage a-t-il contracté des prêts ou emprunté de l'argent / en nature auprès de [SOURCE] au cours des 12 derniers mois?</p> <p>ENCERCLE UN</p>	<p>Qui a pris la décision d'emprunter de [SOURCE] la plupart du temps ?</p> <p>ENTREZ JUSQU'À TROIS (3) ID MEMBRES</p> <p>AUTRES CODES: NON MEMBRE DU MENAGE..... 94 NON APPLICABLE..... 98</p>	<p>Qui prend la décision au sujet de ce qu'il faut faire avec l'argent ou un objet emprunté de [SOURCE] la plupart du temps ?</p> <p>ENTREZ JUSQU'À TROIS (3) ID MEMBRES</p> <p>AUTRES CODES: NON MEMBRE DU MENAGE 94 NON APPLICABLE.... 98</p>				
SOURCES DE PRÊT		G3.08	G3.09	G3.10			G3.11		
				G3.10a	G3.10b	G3.10c	G3.11a	G3.11b	G3.11c
	d'Épargne et de Crédit		NE SAIT PAS99 à SOURCE SUIVANTE						
F	Groupes de crédit / épargne informels (par exemple, manèges, tontines, sociétés funéraires, etc.)	<p>OUI 1</p> <p>NON 2</p> <p>SOURCE SUIVANTE</p> <p>PEUT-ETRE..... 3</p>	<p>OUI, EN ESPECES..... 1</p> <p>OUI, EN NATURE 2</p> <p>OUI, EN ESPECES ET EN NATURE 3</p> <p>NON 4 à SOURCE SUIVANTE</p> <p>NE SAIT PAS99 à SOURCE SUIVANTE</p>						
G	Autres (précisez)	<p>OUI 1</p> <p>NON 2</p> <p>G3.12</p> <p>PEUT-ETRE..... 3</p>	<p>OUI, EN ESPECES..... 1</p> <p>OUI, EN NATURE 2</p> <p>OUI, EN ESPECES ET EN NATURE 3</p> <p>NON 4 à G3.12</p> <p>NE SAIT PAS99 à G3.12</p>						

G3.12	Un compte peut être utilisé pour économiser de l'argent, pour effectuer ou recevoir des paiements, ou pour recevoir un salaire ou une aide financière. Avez-vous, seul ou avec quelqu'un d'autre, actuellement un compte dans l'un des endroits suivants: une banque ou une autre institution officielle (par exemple, un bureau de poste)?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 99
--------------	---	----------------------------------

G3.14	Possédez-vous une carte d'identité ?	OUI1 NON2 NE SAIT PAS.....97
--------------	--------------------------------------	--

G3.15	Qui garde cette carte d'identité ? ID #1..... Moi même ID #2..... Mon mari/ Ma femme ID #3..... Autre membre du ménage (fille, fils,) ID #4..... Autre membre hors du ménage (beau père, belle mère, tante, oncle,....	Ecrire
--------------	---	--------

G3.16	Au cas où la femme ne possède pas la carte d'identité, de qui dépend cette non possession ? ID #1..... Moi même ID #2..... Mon mari/ Ma femme ID #3..... Autre membre du ménage (fille, fils,) ID #4..... Autre membre hors du ménage (beau père, belle mère, tante, oncle,....	Ecrire
--------------	--	--------

MODULE G4: REPARTITION ET GESTION DU TEMPS

G 4 .01: VEUILLEZ ENREGISTRER UN JOURNAL DES ACTIVITÉS DE LA PERSONNE AU COURS DES DERNIÈRES 24 HEURES COMPLÈTES (COMMENÇANT HIER MATIN À 4 HEURES DU MATIN ET FINISSANT À 3H59 DU JOUR ACTUEL). LES INTERVALLES DE TEMPS SONT MARQUÉS TOUTES LES 15 MINUTES. SÉLECTIONNEZ UNE ACTIVITÉ POUR CHAQUE PÉRIODE EN ENTRANT LE CODE D'ACTIVITÉ CORRESPONDANT DANS LA CASE.

F'.....Travailler dans son entreprise G...Culture de céréales de base/ conservation des sols	M.....Déplacements domicile-travail (aller-retour au travail ou à l'école)		Z Activités économiques (bûcheron, apiculture, A' : Aller au marché B' : Activité d'orpaillage/collecte d'agrégats
---	--	--	--

<p>G 4 .03. Au cours des dernières 24 heures, avez-vous travaillé (à la maison ou à l'extérieur de la maison, y compris les tâches ménagères ou autres tâches domestiques) moins que d'habitude, à peu près comme d'habitude ou plus que d'habitude?</p>	<p>G 4 .04A. POUR <u>FEMMES</u> SEULEMENT:</p> <p>EST-CE QUE LE RÉPONDANT A DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS?</p> <p>OUI1 à G4.04B</p> <p>NON2 à G4.06</p>	<p>G4.04B. Si vous voulez faire quelque chose (lié aux moyens de subsistance, à la formation, aux soins personnels) et que vous ne pouvez pas emmener votre enfant avec vous, y a-t-il quelqu'un qui pourrait s'occuper de votre enfant en votre absence?</p> <p>OUI1 à G4.05</p> <p>NO2 àG4.06</p>	<p>G4.05. Qui?</p> <p>ENTREZ JUSQU'À TROIS (3) ID MEMBRES</p> <p>AUTRES CODES:</p> <p>NON MEMBRE DU MENAGE .94</p> <p>NON APPLICABLE..... 98</p>	<p>G4 .05a</p> <p>ID#1</p>	<p>G4 .05b</p> <p>ID#2</p>	<p>G4.05c</p> <p>ID#3</p>
				<p>MOINS D'HABITUDE 1</p> <p>À PEU PRES COMME D'HABITUDE 2</p> <p>PLUS QUE D'HABITUDE 3</p> <p>SI LE RÉPONDANT EST <u>HOMME</u> àG4.06</p>		

*** In some contexts, it may be appropriate to ask questions G4.04 – G4.05 for men too.

MODULE G5: ADHÉSION DE GROUPE

Maintenant, je vais vous poser des questions sur les groupes de la communauté. Ceux-ci peuvent être des groupes formels (ONG, microcrédit, etc.), informels ou groupe coutumier.		Êtes-vous un membre actif de ce [GROUPE]?	Dans quelle mesure ce [GROUPE] influence-t-il la vie dans la communauté au-delà des activités du groupe ?
CATÉGORIES DE GROUPE		G5.01	G5.02
A	Groupe de producteurs de l'agriculture / élevage / pêche (comprenant les groupes de commercialisation)	OUI 1 NON2 à GROUPE SUIVANTE JE NE CONNAIS AUCUN GROUPE DU GENRE 3 à GROUPE SUIVANTE	NÉGATIVEMENT0 PAS DU TOUT1 POSITIF - FAIBLEMENT2 POSITIF - MOYENNEMENT3 POSITIF - BEAUCOUP4
B	Groupe d'utilisateurs de l'eau	OUI 1 NON2 à GROUPE SUIVANTE JE NE CONNAIS AUCUN GROUPE DU GENRE 3 à GROUPE SUIVANTE	NÉGATIVEMENT0 PAS DU TOUT1 POSITIF - FAIBLEMENT2 POSITIF - MOYENNEMENT3 POSITIF - BEAUCOUP4
C	Groupe d'utilisateurs de la forêt	OUI 1 NON2 à GROUPE SUIVANTE JE NE CONNAIS AUCUN GROUPE DU GENRE 3 à GROUPE SUIVANTE	NÉGATIVEMENT0 PAS DU TOUT1 POSITIF - FAIBLEMENT2 POSITIF - MOYENNEMENT3 POSITIF - BEAUCOUP4
D	Groupe de crédit ou de micro finance (y compris les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit / Coopératives d'Épargne et de Crédit)	OUI 1 NON2 à GROUPE SUIVANTE JE NE CONNAIS AUCUN GROUPE DU GENRE 3 à GROUPE SUIVANTE	NÉGATIVEMENT0 PAS DU TOUT1 POSITIF - FAIBLEMENT2 POSITIF - MOYENNEMENT3 POSITIF - BEAUCOUP4
E	Groupe d'entraides	OUI 1	NÉGATIVEMENT0

		NON2 à GROUPE SUIVANTE JE NE CONNAIS AUCUN GROUPE DU GENRE 3 à GROUPE SUIVANTE	PAS DU TOUT1 POSITIF - FAIBLEMENT2 POSITIF - MOYENNEMENT ..3 POSITIF - BEAUCOUP4
F	Groupe d'associations commerciales (non agricole)	OUI 1 NON2 à GROUPE SUIVANTE JE NE CONNAIS AUCUN GROUPE DU GENRE 3 à GROUPE SUIVANTE	NÉGATIVEMENT0 PAS DU TOUT1 POSITIF - FAIBLEMENT2 POSITIF - MOYENNEMENT ..3 POSITIF - BEAUCOUP4
G	Groupe civique (amélioration de la communauté) ou groupe de charité (aidant les autres)	OUI 1 NON2 à GROUPE SUIVANTE JE NE CONNAIS AUCUN GROUPE DU GENRE 3 à GROUPE SUIVANTE	NÉGATIVEMENT0 PAS DU TOUT1 POSITIF - FAIBLEMENT2 POSITIF - MOYENNEMENT ..3 POSITIF - BEAUCOUP4
H	Groupe religieux	OUI 1 NON2 à GROUPE SUIVANTE JE NE CONNAIS AUCUN GROUPE DU GENRE 3 à GROUPE SUIVANTE	NÉGATIVEMENT0 PAS DU TOUT1 POSITIF - FAIBLEMENT2 POSITIF - MOYENNEMENT ..3 POSITIF - BEAUCOUP4
I	Club d'écoute (lié aux programmes radio)	OUI 1 NON2 à GROUPE SUIVANTE JE NE CONNAIS AUCUN GROUPE DU GENRE 3 à GROUPE SUIVANTE	NÉGATIVEMENT0 PAS DU TOUT1 POSITIF - FAIBLEMENT2 POSITIF - MOYENNEMENT ..3 POSITIF - BEAUCOUP4
J	Autre (précisez) : _____	OUI 1 NON 2 à MODULE G6 JE NE CONNAIS AUCUN GROUPE DU GENRE 3 à MODULE G6	NÉGATIVEMENT0 PAS DU TOUT1 POSITIF - FAIBLEMENT2 POSITIF - MOYENNEMENT ..3

			POSITIF - BEAUCOUP4
--	--	--	---------------------------

MODULE G6. LIBERTÉ DE MOUVEMENT

	<p>Ensuite, je vais vous poser quelques questions sur le fait de vous rendre dans différents endroits de votre communauté.</p>	<p>Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous l'habitude de vous rendre à/dans [LIEU]?</p>	<p>Au cours des 12 derniers mois, est-ce qu'il avait quelque chose ou quelqu'un qui vous avez empêché d'aller à/dans [LIEU] quand vous le souhaitiez?</p>	<p>Qu'est-ce qui vous avez empêché d'aller à/dans [LIEU] ?</p> <p>UTILISEZ LE CODE POUR G6.03. LISTE DE TOUS LES CODES APPLICABLES.</p> <p>NE PAS LIRE LES OPTION DE REponses A HAUTE VOIX</p> <p>ÉCOUTEZ LE RÉPONDANT ET SÉLECTIONNEZ LE CODE APPROPRIÉ.</p>	<p>Au cours des 12 derniers mois, votre conjoint / partenaire vous a-t-il refusé ou vous a-t-il déconseillé d'aller seul en [LIEU]?</p>	<p>Ces refus vous empêchent-ils d'aller seul à/dans [LIEU]?</p>
LIEU	G6.01	G6.02	G6.03	G6.04	G6.05	
A	<p>Le marché le plus proche pour acheter ou vendre des biens</p>	<p>TOUS LES JOURS 1</p> <p>AU MOINS UNE FOIS CHAQUE SEMAINE 2</p> <p>AU MOINS UNE FOIS TOUS LES 2 SEMAINES..... 3</p> <p>AU MOINS UNE FOIS CHAQUE MOIS 4</p> <p>MOINS D'UNE FOIS PAR MOIS 5</p> <p>JAMAIS..... 6</p> <p>NON APPLICABLE..... 98</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON ...2à G6.04</p>		<p>OUI 1</p> <p>NON.... .. 2</p> <p>PLACE B</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON 2</p>

<p>Ensuite, je vais vous poser quelques questions sur le fait de vous rendre dans différents endroits de votre communauté.</p>	<p>Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous l'habitude de vous rendre à/dans [LIEU]?</p>	<p>Au cours des 12 derniers mois, est-ce qu'il avait quelque chose ou quelqu'un qui vous avez empêché d'aller à/dans [LIEU] quand vous le souhaitiez?</p>	<p>Qu'est-ce qui vous avez empêché d'aller à/dans [LIEU] ?</p> <p>UTILISEZ LE CODE POUR G6.03. LISTE DE TOUS LES CODES APPLICABLES.</p> <p>NE PAS LIRE LES OPTION DE REponses A HAUTE VOIX</p> <p>ÉCOUTEZ LE RÉPONDANT ET SÉLECTIONNEZ LE CODE APPROPRIÉ.</p>	<p>Au cours des 12 derniers mois, votre conjoint / partenaire vous a-t-il refusé ou vous a-t-il déconseillé d'aller seul en [LIEU]?</p>	<p>Ces refus vous empêchent-ils d'aller seul à/dans [LIEU]?</p>	
LIEU		G6.01	G6.02	G6.03	G6.04	G6.05
B	<p>Un autre village ou quartier</p>	<p>TOUS LES JOURS 1</p> <p>AU MOINS UNE FOIS CHAQUE SEMAINE 2</p> <p>AU MOINS UNE FOIS TOUS LES 2 SEMAINES 3</p> <p>AU MOINS UNE FOIS CHAQUE MOIS 4</p> <p>MOINS D'UNE FOIS PAR MOIS 5</p> <p>JAMAIS..... 6</p> <p>NON APPLICABLE 98</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON ...2à G6.04</p>		<p>OUI 1</p> <p>NON... .. 2</p> <p>PLACE C</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON 2</p>

C	Une banque ou une autre institution financière formelle	TOUS LES JOURS 1 AU MOINS UNE FOIS CHAQUE SEMAINE 2 AU MOINS UNE FOIS TOUS LES 2 SEMAINES..... 3 AU MOINS UNE FOIS CHAQUE MOIS 4 MOINS D'UNE FOIS PAR MOIS 5 JAMAIS..... 6 NON APPLICABLE 98	OUI 1 NON ...2à G6.04		OUI 1 NON... ..2 PLACE D	OUI 1 NON 2
D	Le bureau d'un responsable local	TOUS LES JOURS 1 AU MOINS UNE FOIS CHAQUE SEMAINE 2 AU MOINS UNE FOIS TOUS LES 2 SEMAINES..... 3 AU MOINS UNE FOIS CHAQUE MOIS 4 MOINS D'UNE FOIS PAR MOIS 5 JAMAIS..... 6 NON APPLICABLE 98	OUI 1 NON ...2à G6.04		OUI 1 NON 2 PLACE E	OUI 1 NON 2

<p>Ensuite, je vais vous poser quelques questions sur le fait de vous rendre dans différents endroits de votre communauté.</p>	<p>Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous l'habitude de vous rendre à/dans [LIEU]?</p>	<p>Au cours des 12 derniers mois, est-ce qu'il avait quelque chose ou quelqu'un qui vous avez empêché d'aller à/dans [LIEU] quand vous le souhaitiez?</p>	<p>Qu'est-ce qui vous avez empêché d'aller à/dans [LIEU] ?</p> <p>UTILISEZ LE CODE POUR G6.03. LISTE DE TOUS LES CODES APPLICABLES.</p> <p>NE PAS LIRE LES OPTION DE REPOUS A HAUTE VOIX</p> <p>ÉCOUTEZ LE RÉPONDANT ET SÉLECTIONNEZ LE CODE APPROPRIÉ.</p>	<p>Au cours des 12 derniers mois, votre conjoint / partenaire vous a-t-il refusé ou vous a-t-il déconseillé d'aller seul en [LIEU]?</p>	<p>Ces refus vous empêchent-ils d'aller seul à/dans [LIEU]?</p>
<p>LIEU</p>	<p>G6.01</p>	<p>G6.02</p>	<p>G6.03</p>	<p>G6.04</p>	<p>G6.05</p>

	Ensuite, je vais vous poser quelques questions sur le fait de vous rendre dans différents endroits de votre communauté.	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous l'habitude de vous rendre à/dans [LIEU]?	Au cours des 12 derniers mois, est-ce qu'il avait quelque chose ou quelqu'un qui vous avez empêché d'aller à/dans [LIEU] quand vous le souhaitiez?	Qu'est-ce qui vous avez empêché d'aller à/dans [LIEU] ? UTILISEZ LE CODE POUR G6.03. LISTE DE TOUS LES CODES APPLICABLES. NE PAS LIRE LES OPTION DE REponses A HAUTE VOIX ÉCOUTEZ LE RÉPONDANT ET SÉLECTIONNEZ LE CODE APPROPRIÉ.	Au cours des 12 derniers mois, votre conjoint / partenaire vous a-t-il refusé ou vous a-t-il déconseillé d'aller seul en [LIEU]?	Ces refus vous empêchent-ils d'aller seul à/dans [LIEU]?
	LIEU	G6.01	G6.02	G6.03	G6.04	G6.05
E	Un champ dans lequel vous effectuez des travaux agricoles, une pêcherie / un étang, une ruche ou un verger où vos produits sont destinés à la consommation ou à la vente à domicile	TOUS LES JOURS 1 AU MOINS UNE FOIS CHAQUE SEMAINE 2 AU MOINS UNE FOIS TOUS LES 2 SEMAINES 3 AU MOINS UNE FOIS CHAQUE MOIS 4 MOINS D'UNE FOIS PAR MOIS 5 JAMAIS..... 6 NON APPLICABLE 98	OUI 1 NON ...2à G6.04		OUI 1 NON.... .. 2 PLACE F	OUI 1 NON 2

	Ensuite, je vais vous poser quelques questions sur le fait de vous rendre dans différents endroits de votre communauté.	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous l'habitude de vous rendre à/dans [LIEU]?	Au cours des 12 derniers mois, est-ce qu'il avait quelque chose ou quelqu'un qui vous avez empêché d'aller à/dans [LIEU] quand vous le souhaitiez?	Qu'est-ce qui vous avez empêché d'aller à/dans [LIEU] ? UTILISEZ LE CODE POUR G6.03. LISTE DE TOUS LES CODES APPLICABLES. NE PAS LIRE LES OPTION DE REponses A HAUTE VOIX ÉCOUTEZ LE RÉPONDANT ET SÉLECTIONNEZ LE CODE APPROPRIÉ.	Au cours des 12 derniers mois, votre conjoint / partenaire vous a-t-il refusé ou vous a-t-il déconseillé d'aller seul en [LIEU]?	Ces refus vous empêchent-ils d'aller seul à/dans [LIEU]?
	LIEU	G6.01	G6.02	G6.03	G6.04	G6.05
F	Un endroit où vous travaillez pour quelqu'un d'autre	TOUS LES JOURS 1 AU MOINS UNE FOIS CHAQUE SEMAINE 2 AU MOINS UNE FOIS TOUS LES 2 SEMAINES 3 AU MOINS UNE FOIS CHAQUE MOIS 4 MOINS D'UNE FOIS PAR MOIS 5 JAMAIS..... 6 NON APPLICABLE 98	OUI 1 NON ...2à G6.04		OUI 1 NON.... .. 2 PLACE G	OUI 1 NON 2

	Ensuite, je vais vous poser quelques questions sur le fait de vous rendre dans différents endroits de votre communauté.	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous l'habitude de vous rendre à/dans [LIEU]?	Au cours des 12 derniers mois, est-ce qu'il avait quelque chose ou quelqu'un qui vous avez empêché d'aller à/dans [LIEU] quand vous le souhaitiez?	Qu'est-ce qui vous avez empêché d'aller à/dans [LIEU] ? UTILISEZ LE CODE POUR G6.03. LISTE DE TOUS LES CODES APPLICABLES. NE PAS LIRE LES OPTION DE REponses A HAUTE VOIX ÉCOUTEZ LE RÉPONDANT ET SÉLECTIONNEZ LE CODE APPROPRIÉ.	Au cours des 12 derniers mois, votre conjoint / partenaire vous a-t-il refusé ou vous a-t-il déconseillé d'aller seul en [LIEU]?	Ces refus vous empêchent-ils d'aller seul à/dans [LIEU]?
	LIEU	G6.01	G6.02	G6.03	G6.04	G6.05
G	Un lieu où vous vendez ou achetez des biens ou des services pour votre entreprise	TOUS LES JOURS 1 AU MOINS UNE FOIS CHAQUE SEMAINE 2 AU MOINS UNE FOIS TOUS LES 2 SEMAINES 3 AU MOINS UNE FOIS CHAQUE MOIS 4 MOINS D'UNE FOIS PAR MOIS 5 JAMAIS..... 6 NON APPLICABLE 98	OUI 1 NON ...2à G6.04		OUI 1 NON.... .. 2 PLACE H	OUI 1 NON 2

<p>Ensuite, je vais vous poser quelques questions sur le fait de vous rendre dans différents endroits de votre communauté.</p>	<p>Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous l'habitude de vous rendre à/dans [LIEU]?</p>	<p>Au cours des 12 derniers mois, est-ce qu'il avait quelque chose ou quelqu'un qui vous avez empêché d'aller à/dans [LIEU] quand vous le souhaitiez?</p>	<p>Qu'est-ce qui vous avez empêché d'aller à/dans [LIEU] ?</p> <p>UTILISEZ LE CODE POUR G6.03. LISTE DE TOUS LES CODES APPLICABLES.</p> <p>NE PAS LIRE LES OPTION DE REPOUS A HAUTE VOIX</p> <p>ÉCOUTEZ LE RÉPONDANT ET SÉLECTIONNEZ LE CODE APPROPRIÉ.</p>	<p>Au cours des 12 derniers mois, votre conjoint / partenaire vous a-t-il refusé ou vous a-t-il déconseillé d'aller seul en [LIEU]?</p>	<p>Ces refus vous empêchent-ils d'aller seul à/dans [LIEU]?</p>
LIEU	G6.01	G6.02	G6.03	G6.04	G6.05
<p>H <i>LIRE LA DESCRIPTION SEULEMENT UNE FOIS:</i></p> <p><i>De nombreuses personnes peuvent participer à des groupes tels qu'un groupe d'épargne, un groupe de crédit, une coopérative ou un autre groupe communautaire .</i></p> <p>Un lieu de réunion de groupe</p>	<p>TOUS LES JOURS 1</p> <p>AU MOINS UNE FOIS CHAQUE SEMAINE2</p> <p>AU MOINS UNE FOIS TOUS LES 2 SEMAINES3</p> <p>AU MOINS UNE FOIS CHAQUE MOIS 4</p> <p>MOINS D'UNE FOIS PAR MOIS 5</p> <p>JAMAIS..... 6</p> <p>NON APPLICABLE 98</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON ...2à G6.04</p>		<p>OUI 1</p> <p>NON 2</p> <p>PLAC EI</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON 2</p>

I	<p>LIRE LA DESCRIPTION SEULEMENT UNE FOIS:</p> <p><i>Vous pouvez participer à une formation agricole, à une formation commerciale, à une école ou à une autre activité pour laquelle vous allez acquérir des compétences qui peuvent vous aider à améliorer vos moyens de subsistance.</i></p> <p>Un endroit où vous pouvez recevoir une telle formation ou acquérir des compétences qui peuvent vous aider à améliorer vos moyens de subsistance</p>	<p>TOUS LES JOURS 1</p> <p>AU MOINS UNE FOIS CHAQUE SEMAINE2</p> <p>AU MOINS UNE FOIS TOUS LES 2 SEMAINES.....3</p> <p>AU MOINS UNE FOIS CHAQUE MOIS 4</p> <p>MOINS D'UNE FOIS PAR MOIS 5</p> <p>JAMAIS..... 6</p> <p>NON APPLICABLE 98</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON ...2à G6.04</p>		<p>OUI 1</p> <p>NON... ... 2 PLAC E J</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON 2</p>
J	<p>Une formation de plusieurs jours durant laquelle vous auriez besoin de passer la nuit loin de chez vous</p>	<p>TOUS LES JOURS 1</p> <p>AU MOINS UNE FOIS CHAQUE SEMAINE2</p> <p>AU MOINS UNE FOIS TOUS LES 2 SEMAINES.....3</p> <p>AU MOINS UNE FOIS CHAQUE MOIS 4</p> <p>MOINS D'UNE FOIS PAR MOIS 5</p> <p>JAMAIS..... 6</p> <p>NON APPLICABLE 98</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON ...2à G6.04</p>		<p>OUI 1</p> <p>NON ... 2 PLAC E K</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON 2</p>
K	<p>Un lieu de rassemblement social où les gens peuvent</p>	<p>TOUS LES JOURS 1</p> <p>AU MOINS UNE FOIS CHAQUE SEMAINE2</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON ...2à G6.04</p>		<p>OUI 1</p> <p>NON 2 MOD</p>	<p>OUI 1</p> <p>NON 2</p>

Ensuite, je vais vous poser quelques questions sur le fait de vous rendre dans différents endroits de votre communauté.	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous l'habitude de vous rendre à/dans [LIEU]?	Au cours des 12 derniers mois, est-ce qu'il avait quelque chose ou quelqu'un qui vous avez empêché d'aller à/dans [LIEU] quand vous le souhaitiez?	Qu'est-ce qui vous avez empêché d'aller à/dans [LIEU] ? UTILISEZ LE CODE POUR G6.03. LISTE DE TOUS LES CODES APPLICABLES. NE PAS LIRE LES OPTION DE REPOUS A HAUTE VOIX ÉCOUTEZ LE RÉPONDANT ET SÉLECTIONNEZ LE CODE APPROPRIÉ.	Au cours des 12 derniers mois, votre conjoint / partenaire vous a-t-il refusé ou vous a-t-il déconseillé d'aller seul en [LIEU]?	Ces refus vous empêchent-ils d'aller seul à/dans [LIEU]?
LIEU	G6.01	G6.02	G6.03	G6.04	G6.05
se rassembler pour regarder du sport, faire du sport ou boire une bière ensemble	AU MOINS UNE FOIS TOUS LES 2 SEMAINES.....3 AU MOINS UNE FOIS CHAQUE MOIS 4 MOINS D'UNE FOIS PAR MOIS 5 JAMAIS..... 6 NON APPLICABLE 98			<i>ULE G7</i>	

Code pour G6.03	
1	TRANSPORT TROP CHER
2	LE REPONDANT N'AVAIT PAS LA TENUE APPROPRIÉ
3	PAS ASSEZ DE TEMPS
4	MAUVAIS TEMPS
5	LE RÉPONDANT A PENSÉ QU'IL N'ÉTAIT PAS SECURISANT DE FAIRE LE VOYAGE
6	LE RÉPONDANT A PENSÉ QU'IL N'ÉTAIT PAS SECURISANT D'ÊTRE À LA DESTINATION

7	D'AUTRES ONT DIT AU REpondANT QU'IL N'ÉTAIT PAS SECURISANT DE FAIRE LE VOYAGE
8	D'AUTRES ONT DIT AU REpondANT QU'IL N'ÉTAIT PAS SECURISANT D'ÊTRE À LA DESTINATION
9	INTERDIT PAR CONJOINT / PARTENAIRE DE S'Y RENDRE
10	INTERDIT ALLER PAR LA FAMILLE DE SON CONJOINT / PARTENAIRE
11	INTERDIT DE SE RENDRE PAR LES MEMBRES DE SA FAMILLE
12	INTERDIT PAR UNE AUTORITÉ
13	NORME DE SOCIÉTÉ
14	MALADIE OU ACCIDENT
97	AUTRES (PRÉCISEZ): _____

MODULE G7: RELATIONS ENTRE MEMBRES DU MÉNAGE

G7.01	CAPI: Y a- t-il un autre répondant dans le ménage?	OUI 1 <i>RELATION A</i> NON.. 2
G7.02	CAPI: Y a - t-il un autre adulte dans le ménage?	OUI 1 <i>RELATION B</i> NON 2 <i>MODULE SUIVANT G8(A)</i>

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur ce que vous pensez de certains membres de votre ménage ou ce qu'ils pensent de vous. ENTRER IDENTIFIANT POUR CHAQUE RELATION AUTRES CODES: NON MEMBRE DU MENAGE..... .94		Est-ce que vous [NOM] respecte [RELATION] [NOM du membre] ? Lisez les réponses à haut voix	Est-ce que votre [RELATION] [NOM du membre] vous respecte ? Lisez les réponses à haut voix	Avez-vous confiance en votre [RELATION] [NOM du membre] pour faire des choses qui sont dans votre meilleur intérêt ? Lisez les réponses à haut voix	Lorsque vous n'êtes pas d'accord avec votre [RELATION] [NOM du membre], vous sentez-vous à l'aise de lui dire que vous n'êtes pas d'accord ? Lisez les réponses à haut voix		Y a-t-il une coépouse dans votre ménage? POUR FEMMES SEULEMENT
RELATION	G7.01	G7.02	G7.03	G7.04	G7.05		G7.08
A	Autre répondant pro-WEAI dans le ménage : [nom de l'autre répondant]	ID # LA PLUPART DU TEMPS1 PARFOIS.....2 RAREMENT3 JAMAIS..... 4	LA PLUPART DU TEMPS..... 1 PARFOIS..... 2 RAREMENT 3 JAMAIS 4	LA PLUPART DU TEMPS 1 PARFOIS 2 RAREMENT..... 3 JAMAIS..... 4	LA PLUPART DU TEMPS1 PARFOIS.....2 RAREMENT.....3 JAMAIS..... 4	SI LE RÉPONDANT EST <u>HOMME</u> ALLEZ AU	OUI1 à <i>RELATION C</i> NON.... 2 à <i>MODULE G8 (A)</i>

			NE SAIT PAS 5	NE SAIT PAS..... 5	NE SAIT PAS..... 5	NE SAIT PAS 5	MODULE G8 (A)	
B	<i>Autre adulte dans le ménage :</i> [Nom de l'autre adulte]	ID #	LA PLUPART DU TEMPS1	LA PLUPART DU TEMPS..... 1	LA PLUPART DU TEMPS.....1	LA PLUPART DU TEMPS1	SI LE RÉPONDANT EST <u>HOMME</u> ALLEZ AU MODULE G8 (A)	OUI 1 à RELATION C NON ... 2 à MODULE G8 (A)
			PARFOIS.....2	PARFOIS..... 2	PARFOIS2	PARFOIS.....2		
			RAREMENT3	RAREMENT 3	RAREMENT.....3	RAREMENT.....3		
			JAMAIS..... 4	JAMAIS 4	JAMAIS..... 4	JAMAIS..... 4		
			NE SAIT PAS5	NE SAIT PAS..... 5	NE SAIT PAS..... 5	NE SAIT PAS 5		
C	Coépouse la plus âgée ou, si vous êtes l'épouse aînée, l'épouse qui s'est mariée dans ménage après vous.	ID #	LA PLUPART DU TEMPS1	LA PLUPART DU TEMPS..... 1	LA PLUPART DU TEMPS.....1	LA PLUPART DU TEMPS1		
			PARFOIS.....2	PARFOIS..... 2	PARFOIS2	PARFOIS.....2		
			RAREMENT3	RAREMENT 3	RAREMENT.....3	RAREMENT.....3		
			JAMAIS..... 4	JAMAIS 4	JAMAIS..... 4	JAMAIS..... 4		
			NE SAIT PAS5	NE SAIT PAS..... 5	NE SAIT PAS..... 5	NE SAIT PAS 5		

MODULE G8(A): AUTONOMIE DANS LA PRISE DE DÉCISION

ENQUETEUR : Cet ensemble d'histoires s'applique à tous les répondants, quel que soit leur mode de subsistance.

	Maintenant, je vais vous lire trois brèves descriptions sur différentes personnes et sur la manière dont elles décident d'utiliser le revenu qu'elles gagnent. LIRE A HAUTE VOIX CHAQUE HISTOIRE. UTILISEZ LE NOM HOMME / FEMME CORRESPONDANT AVEC LE SEXE DU RÉPONDANT.	Êtes-vous comme [NOM] ? ENCERCLE <u>UN</u>
		G8.01
C1	« [ASSIBA / CODJO - GNAKI/WOROU - FATOUMA/BONI] utilise son (ses) revenus de la manière dont une autre personne lui dit qu'il (elle) doit l'utiliser. »	OUI1 NON2
C2	« Personne ne dit à [AYABA / MENSAH - SONSANNA/BIO - LABIATOU/ALASSANE] comment elle (il) doit utiliser son (ses) revenus. Mais, elle (il) utilise son revenu selon les réalités de sa famille ou la communauté. »	OUI1 NON2
C3	« [DADADI / FOFABI - BONA/SÉKÉ - FOUSSENA/FOUSSENI] choisit d'utiliser son revenu comme elle (il) le veut, et pense que c'est la meilleure manière de faire. »	OUI1 NON2

ENUMERATOR: The stories are applicable to respondents who are wage workers

	Maintenant, je vais vous lire trois brèves descriptions sur différentes personnes et sur la manière dont elles décident d'utiliser le revenu qu'elles gagnent. LIRE A HAUTE VOIX CHAQUE HISTOIRE. UTILISEZ LE NOM HOMME / FEMME CORRESPONDANT AVEC LE SEXE DU RÉPONDANT.	Êtes-vous comme [NOM] ? ENCERCLE <u>UN</u>
	WAGE WORKER STORIES	G8.02
W1	"Even if the working conditions are unsafe or [TERE / JOMARI] is exposed to harassment, she (he) is working for someone else outside the home because another person in her family is telling her (him) to do so. She (He) does what they tell her (him) to do."	OUI1 NON2
W2	"Even if the working conditions are unsafe or [ELLA / BENNY] is exposed to harassment, she (he) is working for someone else outside the home because doing this job is what her (his) family or community expects. She (He) wants them to approve of her (him)."	OUI1 NON2
W3	"Even if the working conditions are unsafe or [NITA / KALOY] is exposed to harassment, she (he) is working for someone else outside the home because she wants to. She (He) knows how to protect herself (himself) against harassment and to make sure that she (he) is safe."	OUI1 NON2

MODULE G8(B): NOUVEL ÉCHELLE GÉNÉRALE D'AUTO-EFFICACITÉ

Veillez écouter chacune des affirmations suivantes. Réfléchissez à la manière dont chaque déclaration se rapporte à votre vie, puis dites-moi si vous êtes d'accord ou en désaccord avec la déclaration.

STATEMENTS	G8.03
A Je serai capable d'atteindre la plupart des objectifs que je me suis fixés.	PAS D'ACCORD.....1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD2 D'ACCORD3
B Lorsque je suis confronté à des tâches difficiles, je suis certain de pouvoir les accomplir.	PAS D'ACCORD.....1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD2 D'ACCORD3
C En général, je pense pouvoir obtenir des résultats importants pour moi.	PAS D'ACCORD.....1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD2 D'ACCORD3
D Je crois que je peux réussir dans toute entreprise à laquelle je me donne à fond	PAS D'ACCORD.....1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD2 D'ACCORD3
E Je serai capable de surmonter avec succès de nombreux défis.	PAS D'ACCORD.....1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD2 D'ACCORD3
F Je suis confiant de pouvoir accomplir efficacement de nombreuses différentes tâches.	PAS D'ACCORD.....1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD2 D'ACCORD3
G Par rapport à d'autres personnes, je peux très bien faire plusieurs tâches.	PAS D'ACCORD.....1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD2 D'ACCORD3
H Même lorsque les choses sont difficiles, je peux être très vite performant	PAS D'ACCORD.....1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD2 D'ACCORD3
I Je planifie les tâches avec soin.	PAS D'ACCORD.....1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD2

STATEMENTS	G8.03
	D'ACCORD3
J J'ai hâte de faire mon travail.	PAS D'ACCORD.....1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD2 D'ACCORD3
K Je continue à travailler dur même quand je fais face à des obstacles.	PAS D'ACCORD.....1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD2 D'ACCORD3
L Une personne peut devenir riche en faisant une activité dont elle n'est pas sûre qu'elle réussira.	PAS D'ACCORD.....1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD2 D'ACCORD3
M Il est important que je fasse bien tout ce que je fais, même si c'est mal vu par les gens autour de moi.	PAS D'ACCORD.....1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD2 D'ACCORD3
N Je suis motivé pour faire mon travail mieux que par le passé.	PAS D'ACCORD.....1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD2 D'ACCORD3
O Lorsqu'un groupe auquel j'appartiens planifie une activité, je préfère la diriger moi-même que de simplement aider quelqu'un d'autre à l'organiser.	PAS D'ACCORD.....1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD2 D'ACCORD3
P Il est important pour moi d'être plus performant que d'autres sur une tâche.	PAS D'ACCORD.....1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD2 D'ACCORD3
Q J'aime avoir beaucoup de contrôle sur les événements qui m'entourent.	PAS D'ACCORD.....1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD2 D'ACCORD3
R Ma famille et mes amis diraient que je suis une personne très organisée.	PAS D'ACCORD.....1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD2 D'ACCORD3

STATEMENTS		G8.03
S	En période d'incertitude, j'attends généralement le meilleur.	PAS D'ACCORD 1 NI D'ACCORD NI EN DESACCORD 2 D'ACCORD 3

MODULE G9: ATTITUDES CONCERNANT LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

J'aimerais maintenant vous demander votre avis sur les points suivants. Veuillez garder à l'esprit que je ne vous demande pas votre expérience personnelle ni que si les scénarios suivants vous sont arrivés. Je voudrais seulement savoir si vous pensez que les problèmes suivants sont acceptables.

G9.01 Selon vous, un mari a-t-il raison en frappant ou en battant sa femme dans les situations suivantes ?		RÉPONSE
A	Si elle sort sans le lui dire ?	OUI 1 NO..... 2 REFUS DE RÉPONDRE 98 NE SAIT PAS99
B	Si elle néglige les enfants ?	OUI 1 NO..... 2 REFUS DE RÉPONDRE 98 NE SAIT PAS99
C	Si elle brûle la nourriture ?	OUI 1 NO..... 2 REFUS DE RÉPONDRE 98 NE SAIT PAS99
D	Si elle se dispute avec lui ?	OUI 1 NO..... 2 REFUS DE RÉPONDRE 98 NE SAIT PAS99
E	Si elle postule pour un nouvel emploi ou est embauchée dans un nouveau boulot sans son consentement ?	OUI 1 NO..... 2 REFUS DE RÉPONDRE 98 NE SAIT PAS99
F	Si elle refuse d'avoir des relations sexuelles avec lui ?	OUI 1 NO..... 2 REFUS DE RÉPONDRE 98 NE SAIT PAS99

MODULE G12(A): ACCÈS À UN ASSAINISSEMENT FIABLE

Ensuite, je vais vous poser quelques questions sur l'accès aux installations d'assainissement.		
Question	Réponse	
G12.01	Dans quel lieu passez-vous le plus de temps pour votre travail ?	Parcelle agricole1 Pêche / étang/Poulailler 2 Ruche3 Verger4 Parcelle familiale (champs familial)..... 5 Domicile (par exemple, traitement à domicile) 6 Marché 7 Lieu de transformation 8 Magasin..... 9 Boutique 10 Site d'orpaillage..... 11 Autre (préciser)..... 97
G12.02	Sur votre lieu de travail ou à proximité, y a-t-il un endroit où vous pensez qu'il est propre et sans danger pour vous d'uriner ?	Oui1 Non 2 NA 96 Je ne sais pas 99
G12.03	Sur votre lieu de travail ou à proximité, y a-t-il un endroit où vous pensez qu'il est propre et sans danger pour faire vos besoins ?	Oui1 Non 2 NA 96 Je ne sais pas 99

Ensuite, je vais vous poser quelques questions sur l'accès aux installations d'assainissement.

Question		Réponse
G12.04	Sur votre lieu de travail ou à proximité, y a-t-il un endroit où vous pouvez vous laver les mains?	Oui 1 Non 2 NA 96 Je ne sais pas 99

MODULE G14: HOSTILITÉ SEXUELLE
(FEMMES)

Next, I will ask you some questions about experiences that others of your same gender and age may experience while trying to earn ~~a~~ a livelihood.

Earlier you said that you spend most of your working time at [PLACE].

		En général, pour [hommes / femmes] de votre âge qui vivent dans votre communauté, quand ils/elles sont sur leur lieu de travail, combien de fois pensez-vous qu'ils ont des expériences où d'autres [OCCURRENCE] ?
	OCCURRENCE	G14.01
A	Vous traitent « différemment» en raison de votre sexe (par exemple, vous êtes maltraité, méprisé ou ignoré)?	Toujours 1 Souvent 2 Parfois 3 Jamais4 Refusé98
B	Font des remarques que les personnes de votre sexe ne sont pas adaptées au type de travail que vous faites ?	Toujours 1 Souvent 2 Parfois 3 Jamais4 Refusé98
C	Répendent des rumeurs sur votre sexualité, votre vie sexuelle, etc. ?	Toujours 1 Souvent 2 Parfois 3 Jamais4 Refusé98
D	Font des tentatives non voulues pour établir une relation amoureuse ou sexuelle avec vous en dépit de vos efforts pour la décourager ?	Toujours 1 Souvent 2 Parfois 3 Jamais4 Refusé98

		En général, pour [hommes / femmes] de votre âge qui vivent dans votre communauté, quand ils/elles sont sur leur lieu de travail, combien de fois pensez-vous qu'ils ont des expériences où d'autres [OCCURRENCE] ?
	OCCURRENCE	G14.01
E	Vous donnent l'impression de vous soudoyer pour avoir un comportement sexuel ?	Toujours 1 Souvent 2 Parfois..... 3 Jamais4 Refusé98
F	Font des propositions sexuelles, par exemple vous invite à avoir des rapports sexuels avec eux ?	Toujours 1 Souvent 2 Parfois..... 3 Jamais4 Refusé98
G	Vous font peur, vous maltraitent, par exemple vous menacent, ne vous donnent pas du travail ou vous ignorent si vous ne coopérez pas sexuellement ?	Toujours 1 Souvent 2 Parfois..... 3 Jamais4 Refusé98

Ce sont toutes mes questions. Merci beaucoup d'avoir parlé avec moi aujourd'hui.

***** FIN DU QUESTIONNAIRE *****

A3- Guide d'entretien Services Techniques Déconcentrés (STD)

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES STRUCTURES DECONCENTREES

Champs d'action : Agriculture – Environnement – Eau – Foncier – Jeunesse - Femme

Introduire les discussions en présentant l'objet : *établissement de la situation de référence du PRSA¹¹ dont l'objectif est d'« accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs du système alimentaire, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones du programme».*

A. Identification

- 1) Nom et Prénom
- 2) Fonction et Structure
- 3) Contacts

B. Dénombrement et analyse des organisations existantes dans la région

- 4) Combien d'organisations intervenant dans vos champs d'action avez-vous dans vos bases de données ?
- 5) Comment appréciez-vous leur fonctionnalité ? Justifiez-vous.
- 6) Quelles sont les plus dynamiques à votre avis ?
- 7) Les femmes sont-elles représentées dans ces organisations ? Si oui à quel pourcentage (la moyenne) ? Si non quelle explication pouvez-vous donner à cela ? *[Cette question ne concerne le champ d'action femme].*
- 8) Si le PRSA veut associer certaines de ces organisations dans ces actions lesquelles préconisez-vous ? Et dites pourquoi ?

C. Technologies, système d'information et de partage de connaissances

- 9) Est-ce que les instituts internationaux de recherche tels que NCoS, CGIAR, etc. mettent des technologies à la disposition des agriculteurs ? Oui....., Non..... Si oui avez-vous une idée du nombre de technologies fournies au cours des 5 dernières années ? Combien contribuent à l'amélioration de la nutrition
- 10) Existe-t-il dans votre région un système d'information spatiale permettant de concevoir et planifier des pratiques de gestion de terres résilient au climat ?, Si Oui, donner une brève description
- 11) Existe-t-il dans votre région une plateforme opérationnelle pour le suivi du commerce et des échanges alimentaires ?, Si Oui, donner une brève description
- 12) Existe-t-il dans votre région un système de réserve stratégique alimentaires ?, Si Oui, donner une brève description

¹¹ Programme de Resilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest, composante Burkina Faso (PRSA)

D. Fonctionnalité des organisations existantes dans la région

- 13) Comment appréciez-vous les capacités de ces organisations en termes d'outils et de méthodes de planification ?
- 14) Existe-t-il un ou des cadres de concertation des organisations intervenant dans vos champs d'action ? Si oui donner la ou les dénominations et dites s'il(s) est(sont) fonctionnel(s) et régulier(s) ? Si non dites pourquoi ?
- 15) Quelle peut être la contribution du PRSA dans la dynamisation de ce(ces) cadre(s) de concertation ?

E. Analyse des filières existantes

- 16) Le PRSA compte intervenir autour des filières du riz, du maïs, du niébé, des cultures maraichères (tomates et oignon), de la patate douce à chair orange (PDCO), de l'arboriculture fruitière et des vergers de moringa, y a-t-il des organisations relevant de vos champs d'action qui interviennent dans une ou certaines de ces filières ? Si oui dans quel(s) maillon(s) : *production, transformation, transport ou commercialisation* ?
- 17) Quels sont les principaux freins à la compétitivité agricole et à l'accès au financement au profit des organisations intervenant dans ces filières ?
- 18) Qu'est-ce qui peut être fait pour améliorer la compétitivité agricole et à l'accès au financement dans ces filières ?
- 19) Quelles analyses faites-vous des débouchés pour ces filières actuellement dans votre région ?
- 20) En termes de débouchés qu'est-ce qui peut être amélioré selon vous pour que les acteurs puissent écouler leurs produits dans la région et hors de la région ?

F. Analyse des risques et de la vulnérabilité dans la région

- 21) Quels sont les risques majeurs pouvant compromettre la mise en œuvre d'un projet comme le PRSA dans votre région ?
- 22) Face à ces risques que faites-vous pour mener vos activités ?
- 23) Avez-vous des approches d'évitement ou de minimisation de ces risques dans le cadre de vos activités qui pourraient inspirer le PRSA ?
- 24) Quel profil donnerez-vous à votre région en termes de vulnérabilité alimentaire ?
- 25) Quelles sont les couches sociales les plus vulnérables au plan alimentaire dans votre région ?

- 26) Y-a-t-il des structures étatiques ou non qui viennent en aide aux populations vulnérables dans votre région ? Si oui citez-en quelques-unes et dites comment vous appréciez leur efficacité.

g. Analyse des questions foncières

- 27) Comment appréciez-vous l'accès au foncier dans la région (facile ou difficile) notamment pour les jeunes et les femmes ? Dites pourquoi ?
- 28) Y a-t-il régulièrement des conflits fonciers dans votre région ? Si oui quels sont les protagonistes en général ?
- 29) Y a-t-il des organisations ou structures (formelles ou informelles) intervenant dans la résolution des conflits fonciers dans votre région ? Si oui veuillez les citer ?

h. Analyse de l'accès à l'eau

- 30) Comment appréciez-vous le nombre et la qualité des infrastructures de mobilisation de l'eau dans la région ? Justifiez-vous ?
- 31) Comment appréciez-vous l'accès à l'eau pour les activités économiques dans la région (facile ou difficile) notamment pour les jeunes et les femmes ? Dites pourquoi ?
- 32) Y a-t-il régulièrement des conflits d'accès à la ressource eau dans votre région ? Si oui quels sont les protagonistes en général ?
- 33) Y a-t-il des organisations ou structures (formelles ou informelles) intervenant dans la gouvernance de l'eau dans votre région ? Si oui veuillez les citer ?

i. Mécanismes de gestion des connaissances

- 34) Comment appréciez-vous les capacités de ces organisations en termes de gestion de connaissances en leur sein ?
- 35) Avez-vous développé un mécanisme de gestion des connaissances à l'endroit des organisations intervenant dans votre champ d'action ? si oui avec quelle efficacité ? Si non pourquoi ?
- 36) Pensez-vous que les connaissances produites pour et par les organisations sont bien gérées ? Si Oui en quoi ? Si non dites ce qu'il faudra améliorer ?

j. Instruments locaux de planification

- 37) Comment appréciez-vous la prise en compte des préoccupations relevant de votre champ d'action dans les instruments de planification de développement au niveau local (PCD et PRD) ?
- 38) Qu'est-ce qui peut être fait pour améliorer la prise en compte de ces préoccupations dans ces plans locaux ?

k.Mots de fin et recommandations

39) Quelles sont vos recommandations à l'endroit du PRSA pour une meilleure prise en compte de vos préoccupations dans sa conduite ?

40) Quel est votre mot de fin ?

A4- Guide d'entretien Agence de l'Eau

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES AGENCES DE L'EAU

Un responsable

Introduire les discussions en présentant l'objet : *établissement de la situation de référence du PRSA¹² dont l'objectif est d'« accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs du système alimentaire, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones du programme».*

A. Identification

- 1) Nom et Prénom
- 2) Fonction
- 3) Bassin concerné
- 4) Contacts

B. Dénombrement et analyse des organisations dans le domaine de l'eau existantes au niveau du bassin

- 5) Combien de comités locaux de l'eau (sous-bassins) il y a sur l'étendue de votre bassin ?
- 6) Combien de comités d'usagers de l'eau il y a sur l'étendue de votre bassin ?
- 7) Le PRSA compte intervenir autour des filières du riz, du maïs, du niébé, des cultures maraichères (tomates et oignon), de la patate douce à chair orange (PDCO), de l'arboriculture fruitière et des vergers de moringa : comment ces structures peuvent-elles être mises à contribution ?

C. Fonctionnalité des organisations existantes dans la région

- 8) Les CLE et les CUE de votre bassin travaillent-ils sur la base d'outils de planification ?
- 9) Les CLE et les CUE de votre bassin sont-ils fonctionnels ? Ont-ils des concertations régulières ? Si non dites pourquoi ? Si oui quels sont vos instruments et dispositif de suivi de leurs fonctionnalités ?
- 10) Quelle peut être la contribution du PRSA dans la dynamisation de ces comités pour l'atteinte de ses propres objectifs ?

¹² Programme de Resilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest, composante Burkina Faso (PRSA)

11) De quel genre de renforcement de capacités ont-ils besoins ?

D. Accès à la ressources eau

12) Comment appréciez-vous l'accès à l'eau pour les activités économiques dans votre bassin notamment pour les jeunes et les femmes (facile ou difficile) ? Dites pourquoi ?

13) Comment appréciez-vous les questions foncières autour des zones abritant les infrastructures de mobilisation d'eau de surface ?

14) Y a-t-il régulièrement des conflits fonciers autour des infrastructures de mobilisation d'eau de surface ? Si oui qui en sont les principaux protagonistes ?

15) Y a-t-il des organisations ou structures (formelles ou informelles) intervenant dans la résolution des conflits fonciers dans votre bassin ? Si oui lesquelles ?

E. Instruments locaux de planification

16) Comment appréciez-vous la prise en compte des préoccupations liées à l'eau dans les instruments de planification de développement au niveau local (PCD et PRD) ?

17) Qu'est-ce qui peut être fait pour améliorer cette prise en compte dans ces plans locaux ?

F. Mots de fin et recommandations

18) Quelles sont vos recommandations à l'endroit du PRSA pour une meilleure prise en compte des préoccupations liées à l'eau dans sa conduite, notamment pour dynamiser les filières ciblées ?

19) Quel sont vos mots de fin ?

A5- Guide d'entretien Jeunes

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ORGANISATIONS DE JEUNES

FOCUS GROUP (12 personnes maxi)

Introduire les discussions en présentant l'objet : *établissement de la situation de référence du PRSA¹³ dont l'objectif est d'« accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs du système alimentaire, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones du programme».*

A. Identification

- 1) Faites tourner une liste de présence (*en annexe*)
- 2) Identifier toutes les structures représentées

B. Dénombrement et analyse des organisations existantes dans la région

- 3) Combien d'organisations de jeunes il y a dans la région ?
- 4) Dans quels domaines interviennent ces organisations ?
- 5) Le PRSA compte intervenir autour des filières du riz, du maïs, du niébé, des cultures maraichères (tomates et oignon), de la patate douce à chair orange (PDCO), de l'arboriculture fruitière et des vergers de moringa, y a-t-il des organisations féminines qui interviennent dans une ou certaines de ces filières ? Si oui listez les plus dynamiques par filière en précisant le maillon (*production, transformation, transport ou commercialisation*) ?

C. Fonctionnalité des organisations existantes dans la région

- 6) Vos organisations élaborent-elles des programmes d'activités annuelles ? Si oui peut-on avoir accès ? Si non dites pourquoi ?
- 7) Existe-t-il un cadre concertation des organisations de jeunes dans la région ? Si oui dites s'il est fonctionnel et régulier ? Si non dites pourquoi ?
- 8) Quelle peut être la contribution du PRSA dans la dynamisation de ce cadre de concertation ?

D. Accès aux débouchés

- 9) Pour les organisations de jeunes intervenant dans l'une des filières citées plus haut quelles analyses faites-vous de leurs accès au marché dans votre région ?
- 10) Qu'est qui peut être amélioré selon vous pour que vous les femmes puissiez mieux écouler vos produits dans la région et hors de la région ?

¹³ Programme de Resilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest, composante Burkina Faso (PRSA)

- 11) De quel genre de renforcement de capacités avez-vous besoins pour cela ?
- 12) Comment appréciez-vous l'accès des jeunes aux financements notamment dans les filières citées plus haut ?
- 13) En termes des besoins en connaissances quels sont les priorités des jeunes dans votre région ?
- 14) Pensez-vous que les connaissances dont vous avez le plus besoin soient accessibles pour vous ? si non que faut-il faire pour améliorer cela ?

E. Questions foncières

- 15) Comment appréciez-vous l'accès des jeunes au foncier dans la région (facile ou difficile) ? Dites pourquoi ?
- 16) Ya t-il des sites agricoles irrigués ou aménagés dans la région ? si oui comment appréciez-vous l'accès des jeunes aux parcelles sur ces sites irrigués ou aménagés ?
- 17) Y a-t-il régulièrement des conflits fonciers dans votre région ? Si oui les jeunes sont-ils le plus souvent concernés ?
- 18) Y a-t-il des organisations ou structures (formelles ou informelles) intervenant dans la résolution des conflits fonciers dans votre région ? Si oui lesquelles ?
- 19) Que peut-il être fait pour améliorer l'accès des jeunes au foncier pour leurs activités économiques dans la région ?

F. Accès à l'eau

- 20) Comment appréciez-vous l'accès à l'eau pour les activités économiques des jeunes dans la région (facile ou difficile) ? Dites pourquoi ?
- 21) Y a-t-il régulièrement des conflits d'accès à la ressource eau dans votre région ? Si oui les jeunes sont-elles le plus souvent concernées ?
- 22) Y a-t-il des organisations ou structures (formelles ou informelles) intervenant dans la gouvernance de l'eau dans votre région ? Si oui veuillez en citer certaines ? Et dites si les jeunes y sont représentés ?

G. Approches d'adaptation aux changements climatiques

- 23) On parle aujourd'hui de changements climatiques, comment les jeunes perçoivent-ils cela ?

24) Quelles sont vos activités les plus touchées par les manifestations des changements climatiques comme le dérèglement de la pluviométrie et l'augmentation des températures ?

25) Qu'est-ce qui peut être fait pour améliorer cela ?

H. Instruments locaux de planification

26) Comment appréciez-vous la prise en compte des préoccupations des jeunes dans les instruments de planification de développement au niveau local (PCD et PRD) ?

27) Qu'est-ce qui peut être fait pour améliorer la prise en compte de vos préoccupations dans ces plans locaux ?

I. Mots de fin et recommandations

28) Quelles sont vos recommandations à l'endroit du PRSA pour une meilleure prise en compte de vos préoccupations dans sa conduite ?

29) Quel sont vos mots de fin ?

A6- Guide d'entretien Femmes

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ORGANISATIONS FEMININES

FOCUS GROUP (12 personnes maxi)

Introduire les discussions en présentant l'objet : établissement de la situation de référence du PRSA¹⁴ dont l'objectif est d'« accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs du système alimentaire, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones du programme ».

A. Identification

- 1) Faites tourner une liste de présence (*en annexe*)
- 2) Identifier toutes les structures représentées

B. Dénombrement et analyse des organisations existantes dans la région

- 3) Combien d'organisations féminines il y a dans la région ?
- 4) Dans quels domaines interviennent ces organisations ?
- 5) Le PRSA compte intervenir autour des filières du riz, du maïs, du niébé, des cultures maraichères (tomates et oignon), de la patate douce à chair orange (PDCO), de l'arboriculture fruitière et des vergers de moringa, y a-t-il des organisations féminines qui interviennent dans une ou certaines de ces filières ? Si oui listez les plus dynamiques par filière en précisant le maillon (*production, transformation, transport ou commercialisation*) ?

C. Fonctionnalité des organisations existantes dans la région

- 6) Vos organisations élaborent-elles des programmes d'activités annuelles ? Si oui peut-on avoir accès ? Si non dites pourquoi ?
- 7) Existe-t-il un cadre concertation des organisations féminines dans la région ? Si oui dites s'il est fonctionnel et régulier ? Si non dites pourquoi ?
- 8) Quelle peut être la contribution du PRSA dans la dynamisation de ce cadre de concertation ?

D. Accès aux débouchés

- 9) Pour les organisations féminines intervenant dans l'une des filières citées plus haut quelles analyses faites-vous de leurs accès au marché dans votre région ?
- 10) Qu'est qui peut être amélioré selon vous pour que vous les femmes puissiez mieux écouler vos produits dans la région et hors de la région ?

¹⁴ Programme de Resilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest, composante Burkina Faso (PRSA)

- 11) De quel genre de renforcement de capacités avez-vous besoins pour cela ?
- 12) Comment appréciez-vous l'accès des femmes aux financements notamment dans les filières citées plus haut ?
- 13) En termes des besoins en connaissances quels sont les priorités des femmes dans votre région ?
- 14) Pensez-vous que les connaissances dont vous avez le plus besoin soient accessibles pour vous ? Si non que faut-il faire pour améliorer cela ?

E. Questions foncières

- 15) Comment appréciez-vous l'accès des femmes au foncier dans la région (facile ou difficile) ? Dites pourquoi ?
- 16) Ya t-il des sites agricoles irrigués ou aménagés dans la région ? Si oui comment appréciez-vous l'accès des femmes aux parcelles sur ces sites irrigués ou aménagés ?
- 17) Y a-t-il régulièrement des conflits fonciers dans votre région ? Si oui les femmes sont-elles le plus souvent concernées ?
- 18) Y a-t-il des organisations ou structures (formelles ou informelles) intervenant dans la résolution des conflits fonciers dans votre région ? Si oui lesquelles ?
- 19) Que peut-il être fait pour améliorer l'accès des femmes au foncier pour leurs activités économiques dans la région ?

F. Accès à l'eau

- 20) Comment appréciez-vous l'accès à l'eau pour les activités économiques des femmes dans la région (facile ou difficile) ? Dites pourquoi ?
- 21) Y a-t-il régulièrement des conflits d'accès à la ressource eau dans votre région ? Si oui les femmes sont-elles le plus souvent concernées ?
- 22) Y a-t-il des organisations ou structures (formelles ou informelles) intervenant dans la gouvernance de l'eau dans votre région ? Si oui veuillez en citer certaines ? et dites si les femmes y sont représentées ?

G. Approches d'adaptation aux changements climatiques

- 23) On parle aujourd'hui de changements climatiques, comment les femmes perçoivent-elles cela ?
- 24) Quelles sont vos activités les plus touchées par les manifestations des changements climatiques comme le dérèglement de la pluviométrie et l'augmentation des températures ?

25) Qu'est-ce qui peut être fait pour améliorer cela ?

H. Instruments locaux de planification

26) Comment appréciez-vous la prise en compte des préoccupations des femmes dans les instruments de planification de développement au niveau local (PCD et PRD) ?

27) Qu'est-ce qui peut être fait pour améliorer la prise en compte de vos préoccupations dans ces plans locaux ?

I. Mots de fin et recommandations

28) Quelles sont vos recommandations à l'endroit du PRSA pour une meilleure prise en compte de vos préoccupations dans sa conduite ?

Quel sont vos mots de fin ?

A7- Guide d'entretien Institutions de Microfinance (IMF)

Institutions de Microfinance (IMF)

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC IMF/IF

0. Identification de la zone d'enquête, de l'enquêté et de l'enquêteur

Région
Nom et prénoms de l'Enquêteur
Nom et prénoms de l'Enquêté :
Nom de l'IMF/IF.....
Date de l'entretien

1. Quelles sont les difficultés que votre institution rencontre généralement dans le financement des activités agricoles de production, de transformation et de commercialisation ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2. Quelles sont les activités des chaînes de valeur riz, maïs, niébé, produits maraichers (Tomate, Oignon), patate douce à chair rose, cultures fruitières et de moringa qui bénéficient de votre financement ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3. Quels sont les atouts de ces chaînes de valeur justifiant votre intervention ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

1.L'organisation est-elle formelle ou informelle ?

2.Si formelle, est-elle coopérative selon l'acte uniforme de l'OHADA (en précisant le N° de récépissé)?

3. Estimation du nombre d'acteurs évoluant dans la chaîne de valeur dans la région :

4.Quels sont les principaux services offerts à vos membres (citer les services liés également à la gestion des connaissances) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5.Quelles sont les principales difficultés que rencontrent l'organisation dans la réalisation de ces activités en général et celle liée à la gestion des connaissances ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6. Technologies, système d'information et de partage de connaissances

A9- Annexes statistiques

Tableau A1: Evolution du taux de couverture¹⁵ des besoins céréaliers (en %)

Régions/Provinces	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
BOUCLE DU MOUHOUN	241	258	187	189	178	164	214	194	211	207
BALE	266	220	222	182	197	200	305	151	201	214
BANWA	199	217	139	111	111	120	167	142	249	193
KOSSI	239	317	165	192	245	151	233	230	208	185
MOUHOUN	213	263	181	155	172	132	155	305	267	275
NAYALA	258	239	170	170	121	123	152	137	147	195
SOUROU	254	286	213	287	197	226	235	140	148	157
CASCADES	152	142	117	101	114	105	123	121	144	173
COMOE	122	114	104	71	84	86	114	106	133	174
LERABA	257	238	165	210	223	175	158	178	181	172
CENTRE	15	13	17	13	12	9	9	12	9	8
KADIOGO	15	13	17	13	12	9	9	12	9	8
CENTRE EST	103	106	86	72	111	75	95	92	93	79
BOULGOU	85	90	67	60	88	74	91	75	106	80
KOULPELOGO	98	108	95	73	123	70	76	142	102	93
KOURITENGA	149	138	115	97	141	84	128	81	67	66
CENTRE NORD	84	75	66	48	43	41	77	67	83	47
BAM	72	72	78	57	55	41	82	83	70	35
NAMENTENGA	82	92	71	53	49	52	72	62	71	37
SANMATENGA	91	66	58	41	34	35	77	62	96	59
CENTRE OUEST	175	135	139	107	111	96	144	118	123	117
BOULKIEMDE	67	64	77	60	54	37	72	52	76	66
SANGUIE	190	167	128	92	115	71	123	104	132	139
SISSILI	443	267	193	166	206	228	312	252	178	161
ZIRO	131	124	257	185	142	140	171	159	163	168
CENTRE SUD	110	131	129	101	135	113	116	125	137	134
BAZEGA	101	98	81	69	174	74	89	86	109	93
NAHOURI	85	143	146	141	134	155	175	182	193	184
ZOUNDWEOGO	135	156	163	104	99	121	104	123	127	138
EST	151	114	108	88	107	84	112	115	90	91
GNAGNA	95	91	86	63	78	50	119	105	78	51
GOURMA	121	99	97	69	122	92	79	100	94	93
KOMANDJOARI	192	220	153	180	210	139	125	74	86	79
KOMPIENGA	240	130	127	114	106	110	142	114	119	104
TAPOA	115	105	132	81	84	51	65	150	96	134
HAUTS BASSINS	177	191	160	186	162	167	156	146	153	132
HOUET	104	110	114	101	88	92	91	84	87	63
KENEDOUGOU	289	322	244	363	303	311	278	228	287	270
TUY	344	364	245	318	298	300	272	306	294	278
NORD	94	102	85	80	75	63	72	70	70	39
LOROUM	85	113	81	93	71	69	69	98	79	24
PASSORE	124	104	104	123	159	110	99	70	71	65
YATENGA	89	85	81	49	57	39	69	64	60	29
ZONDOMA	105	94	87	63	47	49	67	69	95	31
PLATEAU CENTRAL	112	111	111	71	77	68	98	85	95	78
GANZOURGOU	124	126	115	85	90	99	105	89	106	96
KOURWEOGO	101	108	113	62	70	47	90	83	81	60
OUBRITENGA	102	80	98	54	61	32	96	79	87	61
SAHEL	100	92	81	93	85	88	113	84	98	63
ODALAN	101	103	30	66	62	86	170	127	201	100
SENO	65	49	106	83	80	88	93	75	70	55
SOUM	119	101	94	111	87	80	100	60	50	45
YAGHA	116	129	78	105	115	108	102	94	168	86

¹⁵ Déficitaire (*taux* < 100), Equilibre ($100 \leq \textit{taux} < 120$), Excédentaire (*taux* ≥ 120)

SUD OUEST	129	116	156	121	132	108	152	145	156	166
BOUGOURIBA	109	102	164	177	162	126	184	123	123	136
IOBA	142	77	109	82	142	116	186	159	146	162
NOUMBIEL	106	85	145	91	114	79	137	208	233	209
PONI	168	180	183	147	137	133	140	125	155	170
BURKINA FASO	124	120	106	96	99	88	109	100	104	93

Source: MAAH/DGESS/EPA, 2010-2019

Tableau A2 : Proportion des ménages non-autonomes en céréale de 2012 à 2021 (en %)

Régions/Provinces	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
BOUCLE DU MOUHOUN	18	18	21	24	26	30	18	20	24	26
BALE	19	17	22	9	21	34	16	30	23	29
BANWA	20	14	13	22	19	30	11	19	17	29
KOSSI	24	16	17	29	20	24	18	15	21	30
MOUHOUN	12	25	15	19	13	13	5	10	14	12
NAYALA	10	8	23	24	35	30	15	15	30	19
SOUROU	17	23	41	43	56	65	47	38	44	42
CASCADES	12	25	34	29	33	33	23	20	20	16
COMOE	13	31	41	34	43	38	24	23	20	14
LERABA	10	13	22	19	14	30	18	12	22	19
CENTRE	57	68	54	59	62	69	69	62	73	86
KADIOGO	57	68	54	59	62	33	69	62	73	86
CENTRE EST	45	52	43	52	50	62	51	52	47	53
BOULGOU	56	62	56	56	74	82	60	71	47	57
KOULPELOGO	30	47	36	51	26	43	47	38	51	49
KOURITENGA	44	42	26	43	34	45	35	33	40	49
CENTRE NORD	58	62	65	66	77	84	67	74	56	82
BAM	70	74	58	77	87	90	77	70	62	84
NAMENTENGA	48	46	66	63	70	80	64	64	55	87
SANMATENGA	58	65	68	62	76	83	64	80	55	78
CENTRE OUEST	36	45	38	34	41	53	32	40	29	36
BOULKIEMDE	68	76	57	57	68	89	54	70	52	58
SANGUIE	21	30	38	36	43	56	36	33	29	40
SISSILI	7	22	23	12	7	19	7	14	9	16
ZIRO	20	27	13	5	11	19	6	11	7	13
CENTRE SUD	50	51	41	40	36	41	40	37	39	39
BAZEGA	56	57	47	48	39	50	40	44	38	42
NAHOURI	48	52	37	34	38	48	40	38	41	43
ZOUNDWEOGO	45	45	37	36	30	40	41	29	39	34
EST	51	53	49	45	37	57	41	45	57	58
GNAGNA	75	68	69	57	56	83	49	57	69	80
GOURMA	37	48	27	47	17	46	37	19	36	37
KOMANDJOARI	33	48	40	58	62	74	69	60	54	54
KOMPIENGA	22	22	31	20	9	32	36	26	38	46
TAPOA	38	45	44	31	27	34	29	42	60	48
HAUTS BASSINS	21	22	17	21	21	23	22	24	19	26
HOUET	25	27	23	30	27	36	29	35	18	30
KENEDOUGOU	22	21	13	20	17	16	20	18	24	27
TUY	11	13	10	4	8	8	10	6	18	14
NORD	57	54	49	54	64	74	54	53	51	77
LOROUM	48	60	39	47	34	47	38	43	39	97
PASSORE	39	55	35	61	67	78	53	47	51	60

YATENGA	78	52	61	53	67	79	58	61	61	83
ZONDOMA	33	48	47	51	79	74	56	48	30	79
PLATEAU CENTRAL	44	48	45	34	48	61	44	51	51	61
GANZOURGOU	41	48	36	19	26	39	35	32	48	51
KOURWEOGO	39	58	44	42	56	91	46	68	62	72
OUBRITENGA	49	44	56	48	67	75	54	63	50	70
SAHEL	63	60	72	56	65	62	56	59	57	75
OULDALAN	58	49	87	59	71	66	51	31	43	73
SENO	67	83	66	52	68	70	60	73	63	72
SOUM	67	55	67	64	70	70	62	70	75	81
YAGHA	57	47	70	47	47	45	48	55	42	73
SUD OUEST	28	42	37	30	31	38	30	42	31	29
BOUGOURIBA	24	36	19	22	24	37	13	20	30	23
IOBA	17	25	29	19	26	35	26	30	34	20
NOUMBIEL	39	73	49	47	13	33	21	22	13	18
PONI	36	49	48	40	44	52	41	62	35	41
BURKINA FASO	42	45	43	42	46	53	42	45	43	52

Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

Tableau A3 : Effectif de la population vulnérable à l'insécurité alimentaire de 2014 à 2020 (en %)

Régions/Provinc es	2015		2016		2017		2018		2 019		2 020		2021	
	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B
BOUCLE DU MOUHOUN	1522	1731	220	2430	0	1492	1522	1731	220	2430	0	1492	73740	253066
BALE	254	254	0	261	0	0	254	254	0	261	0	0	9527	50813
BANWA	350	350	0	0	0	0	350	350	0	0	0	0	15152	22728
KOSSI	357	357	0	366	0	188	357	357	0	366	0	188	7597	79765
MOUHOUN	353	353	0	363	0	187	353	353	0	363	0	187	16717	20896
NAYALA	209	417	0	779	0	100	209	417	0	779	0	100	9530	11913
SOUROU	0	0	220	661	0	1017	0	0	220	661	0	1017	15216	66950
CASCADES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13514	27028
COMOE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13514	27028
LERABA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CENTRE	0	0	3034	3034	0	1578	0	0	3034	3034	0	1578	103351	135739
KADIOGO	0	0	3034	3034	0	1578	0	0	3034	3034	0	1578	103351	135739
CENTRE EST	0	796	0	0	0	418	0	796	0	0	0	418	44893	83397
BOULGOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11542	23084
KOULPELOGO	0	0	0	0	0	186	0	0	0	0	0	186	7723	19308
KOURITENGA	0	796	0	0	0	232	0	796	0	0	0	232	25628	41005
CENTRE NORD	3719	7622	1136	1543	1299	1556	3719	7622	1136	1543	1299	1556	381720	604053
BAM	606	1515	288	288	741	1482	606	1515	288	288	741	1482	62206	119045
NAMENTENGA	1303	2172	407	813	1012	1045	1303	2172	407	813	1012	1045	114948	164212
SANMATENGA	1810	3935	442	442	2122	3637	1810	3935	442	442	2122	3637	204566	320797
CENTRE OUEST	4746	4746	0	904	1281	1403	4746	4746	0	904	1281	1403	32278	65389
BOULKIEMDE	2685	2685	0	551	1245	1284	2685	2685	0	551	1245	1284	6209	12419
SANGUIE	2060	2060	0	352	362	904	2060	2060	0	352	362	904	20907	29270
SISSILI	0	0	0	0	0	149	0	0	0	0	0	149	0	10796
ZIRO	0	0	0	0	0	130	0	0	0	0	0	130	5162	12905
CENTRE SUD	2308	2922	0	0	1543	2830	2308	2922	0	0	1543	2830	25835	49581

BAZEGA	985	985	0	0	1356	2131	985	985	0	0	1356	2131	14994	29988
NAHOURI	260	520	0	0	0	138	260	520	0	0	0	138	4178	6267
ZOUNDWEOGO	1063	1418	0	0	187	562	1063	1418	0	0	187	562	6663	13326
EST	2844	1050 2	1124	2777	1436 4	1528 8	2844	1050 2	1124	2777	1436 4	1528 8	361099	591766
GNAGNA	1483	3954	509	1018	1100 9	1111 4	1483	3954	509	1018	1100 9	1111 4	72185	151588
GOURMA	829	2901	171	427	0	220	829	2901	171	427	0	220	81603	145574
KOMANDJOARI	430	2578	0	0	1146	1604	430	2578	0	0	1146	1604	26899	38436
KOMPIENGA	103	721	444	1332	2209	2286	103	721	444	1332	2209	2286	18851	36445
TAPOA	0	347	0	0	0	63	0	347	0	0	0	63	161562	219724
HAUTS-BASSINS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50108	84095
HOUET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42322	68524
KENEDOUGOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4270	8540
TUY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3515	7031
NORD	1260	2375	2091	2469	3369	4005	1260	2375	2091	2469	3369	4005	411466	559667
LOROUM	144	144	276	276	567	638	144	144	276	276	567	638	93126	118524
PASSORE	748	1496	384	384	788	985	748	1496	384	384	788	985	48890	73335
YATENGA	0	0	1054	1054	1625	1895	0	0	1054	1054	1625	1895	264324	352432
ZONDOMA	367	734	378	756	389	486	367	734	378	756	389	486	5125	15376
PLATEAU CENTRAL	245	1380	359	718	4438	1117 8	245	1380	359	718	4438	1117 8	36613	59939
GANZOURGOU	0	0	0	0	438	438	0	0	0	0	438	438	15436	25727
KOURWEOGO	245	700	359	718	3515	3633	245	700	359	718	3515	3633	7741	17417
OUBRITENGA	0	681	0	0	485	7108	0	681	0	0	485	7108	13436	16795
SAHEL	4317	9811	2076	8509	1302 3	1587 5	4317	9811	2076	8509	1302 3	1587 5	641304	817032
OUDALAN	1222	2689	782	5047	2865	5210	1222	2689	782	5047	2865	5210	46821	69168
SENO	1171	2342	302	1509	1147	1291	1171	2342	302	1509	1147	1291	227128	310713
SOUM	1563	3517	806	1209	8818	9086	1563	3517	806	1209	8818	9086	295149	337868
YAGHA	361	1262	186	744	192	288	361	1262	186	744	192	288	72206	99283
SUD OUEST	568	2230	503	794	2836	3275	568	2230	503	794	2836	3275	38269	53987
BOUGOURIBA	135	135	0	0	0	80	135	135	0	0	0	80	2772	4159
IOBA	245	490	503	503	1032	1161	245	490	503	503	1032	1161	19877	25556
NOUMBIEL	0	1134	0	0	1804	1984	0	1134	0	0	1804	1984	4224	5280
PONI	188	471	0	291	0	50	188	471	0	291	0	50	11395	18992
BURKINA FASO	2152 9	4411 5	2108 6	2317 8	6537 8	8554 0	2152 9	4411 5	2108 6	2317 8	6537 8	8554 0	221418 8	338474 0

Source: MAAH/DGESS/EPA,2014-2019

A : Courante (avril, mai, juin) | B : Projeté (juin, juillet, août)